DC
130
.A7
.C8
1896
V.1
SMRS

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdemdart01cour

MÉMOIRES

DE

M. D'ARTAGNAN

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

Mémoires

de

M. d'Artagnan

Capitaine-Lieutenant

de la 1ère Compagnie des Mousquetaires du Roi

*

Le Cadet

Premiers Duels — Premiers Amours

PARIS

MONTGREDIEN ET Cie

LIBRAIRIE ILLUSTRÉE

8, RUE SAINT-JOSEPH, 8

PRÉFACE

Au début de « Les Trois Mousquetaires », cet étincelant récit que chacun connaît pour l'avoir lu et relu, le conteur par excellence, le grand Alexandre Dumas, a écrit ces lignes :

« Il y a un an à peu près que, en faisant à la Bibliothèque royale des recherches pour mon Histoire de Louis XIV, je tombai par hasard sur les MÉMOIRES DE M. D'ARTAGNAN, *imprimés à Amsterdam, chez Pierre Rouge, comme la plus grande partie des ouvrages de cette époque, où les auteurs tenaient à dire la vérité sans aller faire un tour plus ou moins long à la Bastille. Le titre me séduisit ; je les emportai chez moi avec la permission de M. le conservateur, bien entendu, et je les dévorai.*

« Mon intention n'est pas de faire ici une analyse de ce curieux ouvrage, et je me contenterai d'y renvoyer

ceux de mes lecteurs qui apprécient les tableaux d'époque. Ils y trouveront des portraits crayonnés de main de maître, et, quoique ces esquisses soient pour la plupart du temps tracées sur des portes de casernes et sur des murs de cabarets, ils n'y reconnaîtront pas moins, aussi ressemblantes que dans l'histoire de M. Anquetil, les images de Louis XIII, d'Anne d'Autriche, de Richelieu, de Mazarin et de la plupart des courtisans de l'époque. »

Il nous a semblé qu'une réimpression des véritables « Mémoires de M. d'Artagnan », qui sont pour ainsi dire introuvables, offrirait un intérêt spécial aux lecteurs, alors que le goût général se porte, non sans bonnes raisons, sur les ouvrages originaux, les relations écrites par les témoins oculaires des faits qu'ils rapportent. On a exhumé, depuis quelque temps, une large provende de cette littérature, dans laquelle on retrouve le frisson de la vie et la sincérité vécue. Les « Mémoires de M. d'Artagnan » méritent de tenir une bonne place parmi ces ouvrages ; ils feront la joie des gens qui apprécient « les tableaux d'époque », comme l'écrivait Alexandre Dumas. Ils offrent, en outre, cette curiosité singulière qu'ils permettent de saisir sur le vif les procédés de composition d'un maître. Jamais, en effet, le travail de l'imagination, s'exerçant sur un canevas de faits réels, ne s'est décelé plus ouvertement.

Dans les Mémoires que nous publions, d'Artagnan arrive à Paris sur la fin du règne de Louis XIII, au

printemps de 1640. Il se bat à tout propos, pour rien, pour le plaisir, comme Caussade. Si les reines ne le choisissent pas en guise de champion, les dames sont loin de le dédaigner. Ses aventures sont nombreuses, d'autant qu'il fait preuve d'un aimable éclectisme. Cabaretière, soubrette, femme de partisan : tout lui est bon. Il les préfère jeunes, belles, bien faites — et généreuses ; il l'avoue sans vergogne. Ses trois amis, Athos, Porthos et Aramis, sont du même avis et logent à la même enseigne.

Les maris ne prennent pas toujours la plaisanterie du bon côté, quoique « Paris soit la ville du monde où il se fasse impunément le plus de cocus », comme l'écrit d'Artagnan. Quand ces maris se rebiffent, on joue de l'épée, on s'envoie des pistolades par la figure, on saute en chemise par les fenêtres. Les commissaires s'en mêlent, avec leurs archers ; c'est une épopée cocasse, où les coups de trique jouent au besoin leur rôle.

Si d'Artagnan s'attaque à des femmes de qualité, les maris, ou les ayants-droit, ne se soucient pas de risquer l'intégrité de leurs peaux contre un diable incarné qui manie si prestement la rapière. Ils soldent des assassins, des « bretteurs » qui tombent sur notre homme au coin d'un carrefour. D'Artagnan y laisserait ses os, dix fois pour une, s'il ne possédait un talisman. Au cri de « A moi, mousquetaires ! » sortent des tavernes, des cabarets, un essaim de hardis lurons, francs du collier, qui reconduisent les bretteurs comme chiens qu'on fouette.

Ce sont en effet des récits charbonnés sur des murs de cabaret et sur des portes de corps de garde. Mais ces corps de garde, ce sont ceux des demeures royales, ceux des Tuileries, de Fontainebleau, de Saint-Germain-en-Laye, et ce qu'on y raconte, c'est le dernier bruit de la cour, l'intrigue fraîche éclose, la menue monnaie de l'histoire, en somme.

D'Artagnan, d'abord cadet aux gardes, passe aux mousquetaires, et le voici gentilhomme attaché à la personne du cardinal Mazarin. Cet Italien et ce Gascon aux prises sont impayables. D'Artagnan le dépeint avec le relief puissant de la réalité, « cet homme qui ne faisait rien sans y ajouter le luxe d'une fourberie, même inutile ; ce ministre qui n'en voulait à la vie de personne, mais à la bourse de chacun ».

Dumas s'est souvenu du Mazarin de d'Artagnan, dans le personnage du drame « la Jeunesse de Louis XIV », que l'acteur Gil-Naza incarnait si curieusement, avec son jargon extraordinaire, dont d'Artagnan nous cite de comiques exemples. Ces mémoires furent pour le puissant écrivain une source féconde, qu'il n'a pas épuisée, loin de là. Que d'aventures il a laissées de côté, gracieuses ou plaisantes, tragiques ou grotesques!

M. E. de Goncourt (1) *nous rapporte, à ce propos, les paroles de Victor Hugo, prononcées devant lui, dans le cours d'une visite qu'il faisait au grand poète :*

(1) *Journal des Goncourt*, tome V, page 243.

« *Hugo se met à dire qu'il vient de lire les vrais mémoires de d'Artagnan. Et là-dessus il déclare que s'il n'avait pour habitude de ne rien prendre aux autres, jamais il n'a été plus tenté par l'appropriation d'une histoire, et le désir de lui donner une forme d'art, que par un épisode dont Dumas ne s'est pas servi. Et il se met à raconter merveilleusement l'histoire de cette chambrière, dont d'Artagnan fait l'entremetteuse douloureuse de son intrigue avec la duchesse... Et le merveilleux dénouement humain, s'écrie-t-il, dénouement bien supérieur à tous les dénouements du réalisme actuel... etc.* (1). »

D'Artagnan, comme on le voit, a rencontré d'éminents appréciateurs. Nous joindrons un dernier témoignage qui a trait, non à l'écrivain de mémoires, mais à l'homme, celui de Saint-Simon, dont le caractère hargneux n'est pas autrement prodigue de louanges, et voici ce qu'il dit (2) *de M. d'Artagnan, capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires :*

« *Il se fit estimer à la guerre et à la cour, où il entra si avant dans les bonnes grâces du roi, qu'il y a toute apparence qu'il eût fait une fortune considérable s'il n'eût pas été tué devant Maëstricht, en 1673.* »

(1) Voir plus loin, pages 176 et suiv.

(2) *Mémoires du duc de Saint-Simon*, tome VII, page 110. (Edition Hachette.)

MÉMOIRES

DE

M. D'ARTAGNAN

I

La naissance de d'Artagnan. — Exemple de M. de Tréville. — Peu d'argent et beaucoup de conseils. — Un bidet fatigué et un gentilhomme insolent. — Coups de fourche et coups de bâton. — D'Artagnan volé et assommé est mis en prison. — Charité d'un curé. — En liberté. — Entrevue avec M. de Montigré. — Arrivée à Paris.

Je ne m'amuserai point ici à rien rapporter de mon enfance, parce que je ne trouve rien qui soit digne d'être rapporté. Quand je dirais que je suis né gentilhomme et de bonne maison, je n'en tirerais, ce me semble, que peu d'avantages, puisque la naissance est un pur effet du hasard, ou pour mieux dire, de la Providence divine. D'ailleurs, si le nom de d'Artagnan était connu, quand je vins au monde, il ne l'était pas à l'égal de celui des Châtillon, des Montmorency et de quantité d'autres maisons qui brillent parmi la noblesse de France.

J'avais été élevé très pauvrement, car mon père et ma mère n'étaient pas riches, et je ne songeais qu'à m'en aller chercher fortune, du moment que j'eus atteint l'âge de quinze ans.

Tous les cadets de Béarn, province dont je suis sorti, étaient assez sur ce pied-là, car ce peuple est naturellement belliqueux, et la pauvreté du pays ne lui fournit pas toutes les délices de la vie. Une troisième raison me poussait, qui avait déjà poussé plusieurs de mes voisins et de mes amis à quitter le coin de leur feu. C'était l'exemple d'un pauvre gentilhomme de notre voisinage qui s'en était allé à Paris, quelques années auparavant, avec une petite malle sur le dos pour tout bagage. Il avait fait une grande fortune à la cour ; moins grande que son mérite, cependant, et s'il avait montré autant de souplesse que de bravoure, il n'est si haute dignité à laquelle il n'eût pu prétendre. Le roi lui avait donné sa compagnie de mousquetaires. Sa Majesté disait même que si elle eût eu quelque rencontre particulière à soutenir, elle n'eût pas voulu d'autre second que lui. Ce gentilhomme se nommait Troisville, vulgairement appelé Tréville.

Mes parents ne me purent donner qu'un bidet de vingt francs, et dix écus dans ma poche, comme viatique de voyage. Ce n'était guère ; mais ils me bourrèrent, en récompense, de quantité de bons avis. Ils me remontrèrent que je prisse bien garde à ne jamais faire de lâcheté, parce que, si cela m'arrivait une fois, je n'en reviendrais de ma vie. Ils me représentèrent que l'honneur d'un homme de guerre est aussi délicat que celui d'une femme, dont la renommée ne souffre pas le moindre soupçon. Si l'on ne témoigne que mépris à l'égard de celles qui passent pour être de

médiocre vertu, il en est de même pour les hommes entachés de couardise. Mes parents m'exhortèrent longuement à conserver toujours ce conseil par devant les yeux, ajoutant que je ne saurais jamais me le graver trop avant dans la cervelle.

C'est un danger de faire à un jeune homme un portrait trop vif de certaines choses, parce qu'il n'a pas l'esprit de les digérer. Je m'en aperçus plus tard, quand la raison me fut venue; mais, en attendant, je commis quantité de sottises pour m'attacher au pied de la lettre à ce qu'on m'avait dit.

Tout d'abord, je cherchai querelle aux gens qui me regardaient entre deux yeux, encore qu'ils n'eussent dessein de me faire injure. Cela m'arriva la première fois, entre Blois et Orléans, dans une petite ville nommée Saint-Dié, et l'aventure me coûta cher sans me rendre plus sage. Mon bidet, très fatigué du voyage, et assez mal en point par lui-même, avait à peine la force de lever la queue. Un gentilhomme de l'endroit s'arrêta pour me contempler, moi et mon équipage, sur un air de moquerie, et se prit à chuchoter avec trois ou quatre personnes qui l'accompagnaient.

Je l'interpellai aussitôt par des paroles offensantes, mais il fut assez raisonnable pour faire semblant de ne pas entendre. C'était un homme de grande taille, à la fleur de l'âge. Il me considérait certainement comme un enfant, quoique je parusse plus vieux que mon âge. Les gens de sa suite le louèrent en eux-mêmes de sa modération, et me blâmèrent de ma colère. Mais la fureur m'emporta de songer qu'on faisait mépris de mes paroles, et j'en fus plus excité encore que de la première raillerie. Je descendis de cheval, et courus charger mon homme, sans compter

qu'il était sur le perron de sa maison, et que j'allais avoir sur les bras ceux qui lui faisaient escorte.

Il m'avait tourné le dos; je lui criai de mettre l'épée à la main, n'étant pas homme à le prendre par surprise. Il me répondit alors de passer mon chemin, mais je répliquai par deux ou trois coups de plat d'épée, que je lui assénai sur la tête.

— Je ne serai pas long à vous en faire repentir ! dit-il à son tour, et il commença de ferrailler.

Peut-être eût-il été le mauvais marchand de la querelle, mais ses compagnons se jetèrent sur moi et m'accueillirent à coups de bâton et de fourche; bientôt je tombais par terre, le visage plein de sang et la tête entamée.

Je criai à mon ennemi que je l'avais d'abord considéré comme un gentilhomme, mais qu'à son procédé je voyais combien je m'étais trompé. Je lui conseillai en même temps de me faire achever par sa bande d'assassins, car si j'en réchappais il trouverait un jour à qui parler.

Mon homme me répondit qu'il regrettait que je fusse si mal arrangé, mais que c'était un mal pour un bien si je venais à profiter de cette correction, en devenant plus paisible à l'avenir.

Ce compliment acheva de me rendre enragé; je ne sais toutes les menaces et toutes les injures dont je l'accablai, et auxquelles on mit terme en me traînant en prison. Si j'avais pu garder mon épée, on ne m'y eût pas mené comme veau au marché; mais, dès que je fus à terre, ces coquins s'en étaient emparés, et l'avaient brisée sous mes yeux, pour plus d'affront.

On me jeta donc dans un cachot, et quoique j'eusse été battu et assommé, on me condamna à faire réparation à mon ennemi. Je dis au greffier qui me signi-

fiait la sentence que j'en appelais; le drôle ne fit qu'en rire. Or cette canaille de juges avait mis les frais à mon compte, si bien qu'on vendit mon cheval et mon linge, du moins je le suppose, car je ne revis jamais ni l'un ni l'autre, non plus que les quelques écus qui demeuraient du viatique paternel et dont on m'avait soulagé, lors de ma mise au cachot.

Au bout de quelques jours, le curé du pays me fit visite et chercha à me réconforter. Il m'apprit qu'un gentilhomme du voisinage aurait dirigé tout autrement l'information des juges, si par malheur pour moi, il n'avait été absent au moment de l'événement. Ce gentilhomme était l'ennemi de celui qui m'avait battu (et qui se nommait Rosnay). Ils avaient eu des différends, dans lesquels il avait quelque peu maltraité ce Rosnay; aussi défense lui avait été faite de par les maréchaux de France, de recommencer de nouveaux débats. Ce gentilhomme ne pouvait donc me venir voir en personne, mais il m'offrait tout le secours dont il était capable, en m'envoyant quelques chemises et quelque argent.

Ce secours ne pouvait arriver plus à propos. J'étais réduit à une seule chemise, qui ne tarderait guère à me pourrir sur le dos, et mon argent, du moins le peu que je possédais, était aux griffes de la justice. Mais j'avais bonne provision de ce qui ne manque jamais aux Béarnais, c'est-à-dire, beaucoup de gloire. Je crus que c'était me faire injure que m'offrir ainsi la charité, et je refusai net, en disant qu'un gentilhomme comme moi ne saurait rien accepter que de son roi.

Le curé, qui s'attendait à rencontrer pareille fierté, et à qui l'on avait fait la bouche sur le cas, me répondit que ce don pouvait être considéré comme un prêt, et que je n'avais qu'à écrire mon billet de la somme,

qui, chemises et argent, montait à quarante-cinq francs. Cette libéralité pensa prolonger mon emprisonnement, car la justice s'imagina qu'on financerait pour me tirer de ses pattes. Je demeurai en cachot deux mois et demi, jusqu'à ce que le bon curé ayant répété partout que la somme reçue par moi, était donnée une fois pour toutes, et qu'on ne gagnerait rien à me garder plus longtemps, on me lâcha enfin.

Je me rendis chez le curé pour le remercier d'abord, et pour le prier de me mener chez l'homme qui m'avait obligé et qui se nommait Montigré. Le curé me dit que cette visite était impossible, car le pays en serait aussitôt averti, et que cela exciterait de mauvais propos, mais il m'assura que le gentilhomme viendrait me rejoindre le lendemain, *incognito*, à Orléans, et qu'il me verrait à l'auberge de l'Écu-de-France.

Pour mon ennemi, il m'avertit qu'il était inutile que je courusse à sa recherche, car ce Rosnay, prévenu à l'avance de ma sortie de prison, s'était hâté de mettre cinquante lieues entre nous deux, en se sauvant à cheval dans une de ses terres. Je trouvai cette prudence digne de lui, et ne soufflai mot au curé de mes projets : ceux qui menacent le plus, ne sont pas toujours les plus dangereux.

Je partis avant le jour pour gagner Orléans, et fus loger à l'Ecu-de-France. M. de Montigré, s'y étant rendu le même jour, se fit connaître à moi. Je le remerciai en des termes les plus reconnaissants qu'il me fut possible, et le mis sur le chapitre de Rosnay. Voyant que j'éprouvais grande démangeaison de le joindre, il me dit que j'en serais empêché si je ne m'y prenais finement, car ce Rosnay était homme à m'appeler tout aussitôt devant les maréchaux de France, s'il se voyait menacé, et que cela romprait toutes les mesures que

je pourrais prendre. Il fallait user de la plus grande dissimulation et attendre le moment favorable.

Ce gentilhomme voulut à toute force que je prisse le carrosse public pour m'en aller. Il me prêta encore dix pistoles d'Espagne, quoique je fisse difficulté de les accepter, tellement je me trouvais engagé avec lui, de près de deux cents francs devant que d'arriver à Paris. Mais me réservant l'espérance en partage, j'achevai mon chemin, après être convenu avec Montigré qu'il me donnerait de ses nouvelles et que je lui donnerais des miennes.

Je ne fus pas plus tôt arrivé que je résolus de me rendre auprès de M. de Tréville qui logeait tout auprès du Luxembourg. J'avais apporté, en m'en venant de chez mon père, une lettre de recommandation pour lui. Par malheur, on me l'avait prise à Saint-Dié et ce vol avait encore augmenté ma colère contre Rosnay. Pour lui, il n'en était devenu que plus timide parce que cette lettre lui apprenait que j'étais gentilhomme et que je n'étais pas dénué de protection.

Enfin toute ma ressource était d'avouer à M. de Tréville l'accident qui m'était arrivé quoique j'eusse honte de le faire ; il me semblait qu'il aurait triste opinion de moi quand il saurait que j'étais parti de là sans tirer raison et vengeance de l'insulte que j'y avais reçue.

II

L'enseigne du Gaillard-Bois. — L'antichambre de M. de Tréville. — Athos, Porthos et Aramis. — Mousquetaires et gardes du cardinal. — Une gracieuseté de Porthos. — La soutane de Rotondis. — Jussac, Biscarat et Cahusac. — D'Artagnan blesse Bernajoux. — Victoire complète. — Rixe ou duel. — La mine de M. de Fabert.

Ne connaissant d'aucune façon Paris et ses habitudes, je pris la résolution de me loger aux environs de l'hôtel de Tréville, car cela ne faisait aucun doute à mes yeux, que j'aurais journellement affaire à ce gentilhomme que je regardais comme mon seul et unique protecteur. Je trouvai une petite chambre dans la rue des Fossoyeurs, tout auprès de Saint-Sulpice, dans une auberge à l'enseigne du Gaillard-Bois, où il y avait nombre de jeux de boule.

Dès le lendemain, au matin, je m'en fus au lever de M. de Tréville, dont je trouvai l'antichambre pleine de mousquetaires. La plupart étaient de mon pays, ce que je compris à leur langage. Tout fier de me sentir en pays de connaissance, j'accostai le premier qui me tomba sous la main. J'avais employé une partie de l'argent de Montigré à me faire propre, et je n'avais pas oublié la coutume du pays, qui est, quand on ne

se sentirait pas un sol en poche, d'avoir toujours le plumet sur l'oreille et le ruban de couleur à la cravate.

Le mousquetaire à qui je m'adressai se nommait Porthos. Il avait deux frères dans la compagnie dont l'un s'appelait Athos et l'autre Aramis. M. de Tréville les avait tirés tous trois du Béarn, où ils s'étaient acquis beaucoup de réputation dans des rencontres courageusement soutenues. Il choisissait volontiers ses gens à cause de la grande jalousie qui existait entre les mousquetaires et les gardes du cardinal de Richelieu. Il ne se passait de jour sans que les uns et les autres n'en vinssent aux mains.

Cela n'était rien, mais les maîtres épousaient ces querelles, et disputaient tous deux sur le mérite et la valeur de leurs gens. Le roi tenait bon pour les siens et le cardinal faisait rechercher dans les provinces les braves qui se rendaient redoutables par leurs combats particuliers et les plaçait dans ses gardes. Aussi, en ces temps d'édits rigoureux contre les duels, alors qu'on avait puni de mort, pour ce fait, nombre de personnes de la première qualité, le roi et le cardinal accordaient asile, faveur et bonnes grâces à ceux qui se battaient le plus souvent et le plus fort pour leur cause.

J'appris à Porthos qui j'étais ; je lui rappelai que la maison de mon père était toute voisine de celle de ses parents, qu'il avait entendu parler de ma famille et qu'il devait savoir qu'on n'y comptait que de braves gens.

— C'est bien ! me répondit-il ; vous n'avez donc qu'à leur ressembler de point en point, sinon vous feriez bien de vous en retourner d'où vous venez.

Les conseils de mon père me revinrent à l'esprit en

entendant ce singulier compliment. Je regardai mon homme, bien fixement entre les deux yeux, et je lui dis que s'il doutait un moment que je n'eusse pas du sang de ma race dans les veines, je lui ferais bien voir le contraire à quelques pas de là, dans la rue.

— Ho, ho ! mon camarade, me répliqua-t-il en riant, vous allez trop vite en besogne; celui qui court si fort risque de se heurter le pied en route. Enfin vous êtes de mon pays, et mon voisin même ; je veux bien vous servir de gouverneur, et puisque cela vous tient au cœur d'en découdre, je me charge de vous en faire passer l'envie.

Il me fit signe de sortir, et dès que nous fûmes dans la rue, je crus qu'on allait mettre l'épée en main ; il me dit de le suivre, à neuf ou dix pas de distance, sans m'approcher de lui. Je pensai qu'il me menait à quelque endroit plus favorable aux rencontres, et je me donnai patience.

Il descendit du côté de la rue de Vaugirard qui va aux Carmes-Déchaux, et, devant l'hôtel d'Aiguillon, il s'arrêta pour parler à un homme qui se tenait sur le seuil. Je les crus, d'abord, les meilleurs amis du monde, car ils s'accablèrent d'embrassades ; mais, au bout de quelques minutes, l'entretien prit une autre tournure. L'homme parlait avec chaleur, et sur un ton de mécontentement. Puis ils vinrent au milieu de la rue, car le suisse de l'hôtel d'Aiguillon s'était approché au bruit de leurs voix ; tous deux, sans doute, ne tenaient pas à ce qu'on entendît leurs paroles. Enfin, Porthos, me désignant de la main, sembla me montrer au personnage avec qui il discutait.

Je n'y comprenais plus rien; tout à coup Porthos revint à moi, et me dit :

— Je viens de me disputer pour l'amour de vous.

Apprenez que je fais partie d'une querelle de trois contre trois, et l'on doit se battre au Pré-aux-Clercs, au bout du faubourg Saint-Germain. Je vous ai vu en si belle humeur que j'ai songé tout de suite à vous mettre en quatrième avec mes amis et moi dans l'affaire. Aussi viens-je de dire à cet homme, qui se nomme Jussac, et qui est le chef de la querelle, de vous chercher un adversaire. Ce Jussac commande au Havre-de-Grâce, sous le duc de Richelieu, qui en est gouverneur pour le cardinal, son oncle. Le différend est venu entre lui Jussac et mon frère aîné, pour ce que l'un a soutenu que les mousquetaires battraient les gardes chaque fois qu'ils auraient affaire ensemble, et que l'autre a naturellement affirmé le contraire. Vous voyez que je ne pouvais accepter votre défi, parce qu'on ne court pas deux lièvres à la fois, et que nous allons nous battre dans quelques minutes. D'autre part, je voulais que vous eussiez bon témoignage par vos propres yeux de cet empêchement. De ce côté-là, vous serez servi à souhait, car vous voilà de la partie.

Je le remerciai sincèrement de m'avoir mis de son côté. Rien ne pouvait m'être plus agréable que de soutenir l'honneur des mousquetaires, puisque j'étais venu à Paris dans le seul dessein de me placer sous le patronage de M. de Tréville ; c'était une belle occasion pour moi de faire mon coup d'essai. Je lui assurai, de plus, que j'emploierais toutes mes forces à ne pas démentir la bonne opinion qu'il montrait de mon courage.

En devisant de telle sorte, nous avions dépassé les Carmes ; nous descendîmes la rue Cassette, puis la rue des Saints-Pères, et par la rue de l'Université nous arrivâmes au lieu choisi pour le combat.

Nous y trouvâmes Athos et Aramis, qui ne surent ce que cela voulait dire en m'apercevant en compagnie de Porthos. Ils le tirèrent à part, et l'interrogèrent. Il leur répondit qu'il n'avait pu agir autrement pour se tirer de l'embarras où le jetait le marché que je lui avais mis en main. Ils lui reprochèrent d'avoir engagé un enfant comme moi, à qui Jussac opposerait un adversaire dont la victoire ne serait ni difficile, ni longue ; alors cet homme tomberait sur les trois survivants et les mettrait en grand péril.

Si j'avais entendu ce qu'on disait de moi, j'eusse été outré de colère ; mais les deux frères, dans l'impossibilité de revenir sur la parole de Porthos, firent bonne mine à mauvais jeu. Ils m'adressèrent, pour ma complaisance, un compliment bien fleuri, mais qui ne passait le nœud de la gorge.

Jussac avait pris pour seconds Biscarat et Cahusac, deux frères, qui étaient créatures du cardinal. Ils avaient un troisième frère nommé Rotondis. Celui-ci, qui était à la veille de se mettre d'Église, voyant que Jussac et ses frères étaient en peine de savoir qui ils m'opposeraient, déclara que sa soutane ne tenait qu'à un bouton et qu'il l'allait quitter pour les suivre. Ils avaient déjà couru cinq ou six endroits, sans trouver personne, et se voyaient forcés de prendre Rotondis au mot, quand ils aperçurent un capitaine du régiment de Navarre, ami de Biscarat et nommé Bernajoux. Ce capitaine se tint pour honoré de l'offre, et monta dans le carrosse de Jussac qui roula vers le Pré-aux-Clercs. L'heure du rendez-vous était déjà passée quand nous les vîmes descendre du carrosse. Nous nous avançâmes du côté de l'île Maquerelle (1)

(1) L'île qui portait ce vilain nom n'est autre que l'île des

au lieu d'aller au devant d'eux, afin de nous éloigner davantage du monde qui se promenait de leur côté. Nous gagnâmes ainsi un petit fond, d'où, ne voyant plus personne, nous les attendîmes de pied ferme.

Ils ne tardèrent guère à nous joindre. Jussac, Biscarat et Cahusac choisirent les trois frères. Bernajoux, n'ayant plus que moi pour l'amuser, demanda si l'on se moquait de lui de le faire battre avec un enfant. Il portait de grosses moustaches, comme c'était la mode alors. Je me piquai de ces paroles et lui répliquai que les enfants de mon âge valaient les hommes du sien. Ce disant, je mettais l'épée à la main pour joindre les effets aux paroles. Il fut bien obligé de se défendre et de très près, car je n'avais pas envie de le marchander. Il m'allongea quelques coups vigoureux, en prétendant qu'il ne serait pas long à se défaire de moi. Je parai avec beaucoup de bonheur, et je lui poussai un coup par-dessous le bras dont je le perçai de part en part. Il fut tomber à quatre pas de là ; je crus qu'il était mort.

J'allai à lui pour lui donner remède, s'il en était encore temps ; il me présenta la pointe de l'épée, croyant apparemment que je serais assez fou pour m'enfiler moi-même.

Je jugeai bien par là qu'on pouvait encore le secourir : j'avais été élevé chrétiennement et je savais que pour un chrétien, la perte de son âme est le plus

Cygnes ou de Grenelle, qui ne fut réunie à la terre ferme qu'en 1820. Le petit Pré-aux-Clercs, depuis le règne de Henri IV, s'était couvert de maisons et de jardins. Le grand Pré-aux-Clercs s'étendait très loin vers l'ouest et appartenait à l'Université, qui demanda, le 7 septembre 1629, au Parlement, l'autorisation d'en vendre une partie. En 1640, au moment où d'Artagnan arrivait à Paris, les rues de Bourbon et de Verneuil venaient d'être ouvertes.

terrible malheur. Je lui criai, de loin, de penser à Dieu, et j'ajoutai que, bien loin de songer à lui arracher les restes de sa vie, je voulais, au contraire, m'efforcer de les lui conserver. Il me répondit, avec peine, que cela étant, il me rendait son épée, et qu'il me priait de bander sa plaie avec les morceaux de sa chemise, de peur qu'il ne perdît tout son sang. Après cela, je lui donnerais le bras pour regagner le carrosse qui l'avait amené, et qui était demeuré à l'entrée du Pré-aux-Clercs, à moins que je n'eusse la charité de prévenir le cocher de venir le prendre sans qu'il bougeât, car il craignait de tomber en défaillance par le chemin.

Il jeta son épée, je m'approchai; je déchirai sa chemise et lui nouai une compresse par devant. Je le levai sur son séant, et de mon mieux, j'appliquai une seconde compresse par derrière.

Le temps employé à la bonne œuvre que j'avais accomplie pensa coûter la vie à Athos et peut-être, en même temps, à ses deux frères. Jussac, contre qui il se battait, lui donna un coup d'épée dans le bras, et, s'étant jeté sur lui pour lui faire demander la vie, il ne cherchait qu'à lui mettre la pointe de son épée dans le ventre, car Athos refusait de s'avouer vaincu. Quand je m'aperçus du péril où il était, je courus à Jussac et lui criai de tourner le dos. Celui-ci avait donc un nouveau combat à rendre, tandis qu'il croyait avoir achevé le sien. Ce combat ne pouvait que lui être désavantageux, car Athos, délivré du danger, n'était pas pour demeurer les bras croisés, pendant que nous ferraillerions.

Jussac, estimant qu'il s'en irait mal pour lui si Athos le prenait par derrière pendant que je l'attaquais par devant, voulut s'approcher de Biscarat,

afin d'être au moins deux contre trois. Je l'empêchai d'exécuter son dessein. Il fut forcé de demander la vie, lui qui voulait la faire demander aux autres. Il rendit son épée à Athos, à qui je laissai l'honneur de la défaite, et nous fûmes à Porthos et à Aramis pour leur faire remporter la victoire. Leurs deux adversaires avaient déjà fort à faire à lutter contre des hommes de ce courage et de cette adresse ; ce fut bien autre chose quand ils nous eurent sur les bras. Ils rendirent leurs épées et le combat finit de cette manière.

Nous nous retrouvâmes tous autour de Bernajoux, qui s'était recouché sur le terrain, à cause d'une faiblesse subite. Je fus chercher le carrosse de Jussac où nous le déposâmes. Il en eut pour six semaines de lit, et l'on estima qu'il s'en était tiré à bon compte, eu égard à la blessure. Nous nous rencontrâmes par la suite et nous devînmes de bons amis.

Le roi apprit vite la nouvelle de notre combat et nous n'étions pas sans quelque inquiétude, car s'il aimait que ses mousquetaires combattissent les gens du cardinal, d'autre part, il était sujet à des sévérités pour l'observation de ses édits, dont il était jaloux.

M. de Tréville arrangea les choses. Il fit entendre à Sa Majesté que Porthos, Aramis et Athos se promenant au Pré-aux-Clercs avec un jeune homme de leur pays, s'étaient rencontrés avec Jussac et ses amis qui avaient vanté la compagnie des gardes du cardinal au préjudice de celle des mousquetaires ; que ces louanges avaient suscité une certaine émotion, et des paroles on en était venu aux mains. Mais on ne pouvait regarder cette action que comme une rixe fortuite et non comme un duel, arrêté et convenu à l'avance.

M. de Tréville ajoutait que le cardinal serait très certainement mortifié, car il estimait Biscarat et Cahusac comme des prodiges de valeur; qu'il les avait élevés au-dessus de leur naissance et de leur mérite, en raison du dévouement de ces deux hommes à sa personne. Mais ce dévouement, et surtout l'appui qu'ils attendaient de Son Eminence, poussaient les deux hommes à molester chaque jour les meilleurs serviteurs du roi, parce qu'ils faisaient plus de cas du ministre que du maître.

Ce trait était d'un fin courtisan ; car le roi n'aimait pas qu'on eût l'air de balancer son autorité. Sa Majesté ne s'inquiéta plus de ses édits, et fut tout à la joie de la victoire remportée par ses gens sur ceux du cardinal. Il donna ordre à M. de Tréville de lui amener Athos, Porthos et Aramis, dans son cabinet, par le petit escalier dérobé. Les trois frères lui dirent honnêtement comment les choses s'étaient passées, notamment en ce qui touchait la part que j'avais prise au combat; mais pour établir si c'était rixe ou duel, on laissa ce point dans l'obscurité, et les mousquetaires se gardèrent de démentir ce que M. de Tréville avait affirmé.

Le roi eut curiosité de me voir. Il commanda à M. de Tréville de m'amener le lendemain à la même heure. J'en fus averti par les trois frères, et comme cette audience était pour l'après-dîner, je demandai à mes amis de me conduire le matin, au lever de M. de Tréville, afin de me présenter à lui.

J'étais ravi que la fortune me guidât si heureusement auprès du roi mon maître. Je décidai de me mettre sur mon propre du mieux qu'il me fût possible, et comme sans vanité, j'étais d'assez belle taille, de bonne mine et même agréable de visage, j'espérai

que ma figure ne ferait pas, auprès de Sa Majesté, l'effet qu'avait produit celle de M. de Fabert, qui ayant acheté une compagnie dans un vieux corps, n'avait pas été agréé par le roi, à qui sa mine avait déplu extrêmement.

III

D'Artagnan mandé par le roi. — Le jeu de paume. — Un apprenti mousquetaire. — Nouvelle querelle. — Trois coups d'épée. — Grand esclandre. — « A nous, mousquetaires ! ». — Une sortie en masse. — Les préventions de Sa Majesté. — Le témoignage d'un mourant. — Le dîner de M. de Tréville. — La colère du roi.

Maintenant, je n'avais plus à regretter le vol qu'on m'avait fait de la lettre de M. de Tréville. Ma conduite me valait la meilleure recommandation. Aussi la joie me fit trouver la nuit longue et je me mis sur pied de grand matin. Athos, Porthos et Aramis vinrent me prendre à mon logis, et dès que nous arrivâmes dans l'antichambre de M. de Tréville, son valet nous fit passer en son cabinet et la porte fut interdite à tout autre.

M. de Tréville n'eut pas plutôt jeté les yeux sur moi, qu'il dit en s'adressant à mes compagnons :

— Vous m'aviez averti que c'est un tout jeune homme, mais c'est un enfant, un véritable enfant !

Dans toute autre circonstance, ce jugement m'eût été désagréable à entendre ; mais après ce qui s'était passé, il me sembla que plus je paraissais jeune, plus il y avait d'honneur pour moi.

Je répliquai, avec une honnête assurance, que je tuerais bien un Espagnol, puisque j'avais eu l'adresse de mettre un capitaine de vieux corps hors de combat. Il me répondit obligeamment que ma gloire était encore plus grande ; que mes compagnons lui avaient tout fidèlement rapporté, et que sans moi ils n'auraient pas remporté l'avantage qu'ils avaient fait.

Je fis le modeste à ce discours, quoiqu'il me fût très agréable au fond. M. de Tréville nous congédia car il s'en allait sur l'heure visiter Bernajoux, afin d'être à même, s'il fallait, d'assurer le roi qu'il tenait ses renseignements d'un endroit qu'on ne saurait suspecter. Il nous dit de venir dîner avec lui, le jour même.

Pour passer le temps, en attendant l'heure du dîner, nous entrâmes en un jeu de paume, tout auprès des écuries du Luxembourg, mais nous ne fîmes que pelotersans lier une partie sérieuse. J'étais fort ignorant de cet exercice, car c'était la première fois que j'en tâtais. Aussi craignant de recevoir un coup en plein visage et que cela m'empêchât de me montrer à l'audience du roi, je quittai la raquette et me plaçai dans la galerie, auprès des personnes qui regardaient les joueurs.

Il y avait là quatre ou cinq hommes d'épée et entre lesquels un garde du cardinal, que mes amis ne connaissaient pas quoiqu'il les connût bien, lui (1). Il les savait de la compagnie de M. de Tréville, et l'antipathie qui subsistait entre les deux corps le poussa sur-

(1) L'uniforme militaire n'existait pas encore. Mousquetaires et gardes portaient, dans le service, la casaque, grand surtout à manches larges, aux couleurs du roi ou du cardinal, qu'ils passaient par-dessus le vêtement civil. En campagne, ils avaient le buffletin, vêtement de peau, avec le colletin, c'est-à-dire, le haussecol d'acier. A la ville, les uns et les autres étaient habillés comme tous les gens d'épée. Il fallait qu'ils se connussent personnellement, pour être fixés sur leurs situations respectives.

le-champ à quelque insolence. Il s'en prit à moi, je ne sais pour quelle cause, et je l'entendis qui disait à ses voisins :

— Il ne faut pas s'étonner que ce garçon ait peur des balles : c'est quelque apprenti mousquetaire.

Il avait parlé bien haut, pour que je l'entendisse. Je lui fis signe un moment après, que j'avais un mot à lui dire, mais je pris soin que ses voisins ne se doutassent de rien.

Je sortis à petit bruit; mon homme me suivit à quelques minutes et, comme ses voisins s'inquiétaient de son départ, il leur dit qu'il allait voir un de ses cousins, écuyer de M. le duc de la Trimouille. Il faut dire que l'hôtel de la Trimouille était attenant à ce jeu de paume (1).

J'attendais mon insolent sur la porte, et dès qu'il m'eut joint, je lui dis, en tirant mon épée hors du fourreau, qu'il était bien heureux de n'avoir affaire qu'à un apprenti mousquetaire, parce que s'il avait provoqué un maître, sa défaite eût été certaine, car je ne le croyais pas capable d'une sérieuse résistance. J'ignore ce qu'il répliqua, et j'y pris moins garde qu'à me venger de son insolence, avant qu'il ne surgît quelqu'un pour nous séparer. Je lui donnai deux coups d'épée, l'un dans le bras et l'autre dans le corps, devant que personne se présentât pour lui rendre ce bon office. Encore un peu et je le mettais tout à fait mal, mais le bruit de notre bataille pénétra jusque

(1) Sous ce nom d'hôtel de la Trimouille, on connaît plutôt un charmant édifice du quinzième siècle, situé au coin de la rue Tirechappe, et qui fut démoli en 1841. Cet hôtel avait longtemps appartenu à la famille de la Trimouille et passa après au président du Bourg, et au chancelier de Bellièvre (1509-1607), puis aux héritiers de ce dernier à qui il appartenait à cette époque du récit de d'Artagnan.

dans le jeu de paume. Les amis de mon adversaire accoururent aussitôt. Athos, Porthos et Aramis en firent tout autant de leur côté, s'alarmant de ne plus me voir.

Les premiers qui parurent furent les amis du garde, dont bien lui prit assurément. Je le serrais de près, et comme je lui avais fourni encore un coup dans la cuisse, il ne songeait qu'à gagner l'hôtel de la Trimouille pour s'y réfugier. Le secours de ses amis lui donna quelque relâche. Ceux-ci avaient mis l'épée à la main, pour empêcher que je n'achevasse de le tuer. Ils ne se seraient pas arrêtés là, sans la venue d'Athos et de ses frères. Tout l'hôtel de la Trimouille se souleva en même temps contre nous, sachant que le blessé était parent d'un écuyer du duc, et nous étions accablés, quand Aramis commença à crier : « A nous! mousquetaires ! »

On portait volontiers secours aux gens qui poussaient ce cri. Le cardinal était haï du peuple, comme le sont tous les ministres, quoique, le plus souvent, on ignore pourquoi on les hait. Cette aversion se reportait sur ses gardes. Un particulier bien inspiré, qui passait par là, s'en fut, à toutes jambes, jusqu'à l'hôtel de Tréville, et rencontra une vingtaine de mousquetaires dans la cour. Ils se hâtèrent d'arriver à notre aide et reconduisirent tambour battant les gens de l'hôtel de la Trimouille et les amis du blessé qui se réfugièrent chez le duc. Pour mon adversaire, on l'avait déjà emporté à l'intérieur ; le coup qu'il avait dans le corps était très dangereux. Voilà ce que lui avait rapporté son impudence.

Les mousquetaires, outrés de ce que les domestiques du duc de la Trimouille avaient fait sortie sur nous en masse, voulaient les punir de leur audace en

mettant le feu à l'hôtel. Athos, Aramis et Porthos, avec quelques autres plus sages, leur remontrèrent que l'action jusqu'ici était à la gloire de la compagnie, et qu'il ne fallait pas donner au roi sujet de blâme, en commettant une violence injustifiable. Ils se rendirent à ce conseil et d'autant plus facilement que nous avions lieu d'être contents. Outre le garde du cardinal que j'avais mis dans l'état que je viens de dire, deux des amis de celui-ci étaient blessés : Athos et Aramis leur avaient fourni à chacun un bon coup d'épée. Tous trois en avaient pour un bon mois de lit, à supposer toutefois que le mien n'en mourût pas.

Nous nous en revînmes chez M. de Tréville, qui n'était pas de retour, et nous attendîmes dans la salle où je fus félicité par tous, ce dont j'étais infiniment charmé. Je me promettais déjà une grande fortune, mais je ne fus pas longtemps à reconnaître qu'il me fallait décompter.

M. de Tréville survint là-dessus; Athos et ses frères le prirent à part et lui demandèrent un instant d'entretien. A leurs physionomies, il comprit qu'il s'agissait d'un chose importante. Il les fit passer en son cabinet et je les suivis sur un mot qu'ils lui dirent que l'affaire me regardait plus que personne. Ils racontèrent ce qui s'était passé : comme quoi j'avais soutenu l'honneur de la compagnie, insolemment attaqué par un garde du cardinal, sans qu'on lui eût fourni nul sujet de plainte. M. de Tréville, ravi que j'eusse si bien puni le provocateur, et sachant que deux des amis de celui-ci avaient été blessés, envoya prier M. le duc de la Trimouille de refuser asile à des gens qui s'étaient montrés indignes de cette aide. Il lui demandait, en même temps, justice de la sortie que ses gens avaient faite sur nous.

M. de la Trimouille, qui tenait les faits de son écuyer (le parent de l'homme par moi corrigé), le dépêcha à son tour pour dire que c'était à lui et non à M. de Tréville de se plaindre; que les mousquetaires avaient assassiné devant sa porte un garde du cardinal, parent d'un de ses domestiques; qu'ils avaient voulu mettre le feu à sa demeure; qu'ils avaient de plus blessé deux personnes qui s'étaient risquées à intervenir, et que si ces désordres n'étaient pas réprimés, il n'y aurait plus de sûreté pour quiconque chez soi.

M. de Tréville répliqua à l'écuyer que c'était lui qui égarait son maître, et que, trop intéressé dans l'événement, il ne pouvait être cru, tandis que lui, de Tréville, devait ses informations à des témoins dignes de foi.

Sans plus entendre davantage, il fut trouver M. de la Trimouille et m'emmena avec lui. Il craignait que le duc ne s'allât plaindre directement au roi, et ne lui contât les choses sous le coup de sa première colère. Le roi, ainsi prévenu, ne se laisserait pas facilement désabuser. C'était le défaut de Sa Majesté de s'obstiner dans son premier jugement, quoi qu'il arrivât par la suite.

Pour peu que le cardinal vînt appuyer sur les mauvaises dispositions du roi, et il ne s'en ferait pas faute, l'aventure marcherait sur un mauvais pas.

Après avoir vu M. de la Trimouille, M. de Tréville songeait à se rendre directement auprès du roi. C'était un coup de partie qui coupait court à tout; malheureusement Sa Majesté était partie à la chasse, dès le matin, et l'on ne savait de quel côté. Les ordres donnés la veille pour Versailles avaient été changés au moment du départ, et le roi avec ses

équipages étaient sortis de Paris par la porte Saint-Martin.

M. le duc reçut M. de Tréville assez froidement et lui dit devant moi qu'il lui conseillait en bon ami de châtier ses mousquetaires, car l'affaire n'en demeurerait pas là. M. le cardinal en avait connaissance, et Cavois, capitaine-lieutenant de ses gardes à pied, ne faisait que de quitter M. le duc. Il était venu le prier, de la part de Son Eminence, de se joindre à elle, pour tirer raison d'une injure commune. M. de la Trimouille ajouta beaucoup de paroles, en insistant sur l'outrage qu'on lui avait fait personnellement de menacer sa maison d'être brûlée, et sur le dommage qui aurait pu lui être causé.

M. de Tréville, en homme de bon sens, le laissa vider ce qu'il avait sur le cœur et quand ce fut fini, il lui demanda si l'homme blessé était dangereusement atteint.

M. de la Trimouille se récria que le pauvre homme avait les poumons percés, et que le premier conseil qu'on lui avait donné était de songer à sa conscience, parce qu'il était entre la vie et la mort.

— Est-ce bien de ce malheureux que vous tenez tous ces détails? demanda M. de Tréville.

Le duc convint de bonne foi que le récit lui avait été fait par l'un des témoins, et M. de Tréville le pria en grâce de le mener auprès du blessé, puisque celui-ci était encore en état de dire la vérité. On établirait ainsi justice prompte et entière, et l'on saurait bien de qui venait l'agression.

Le duc était assez bon homme, et se souciait peu de faire sa cour au cardinal, qu'il voyait rarement. Il n'objecta rien, et s'en fut avec M. de Tréville auprès du blessé. Je demeurai en dehors de la chambre pour

ne pas attrister un homme que j'avais mis en pitoyable état. Aux questions de M. le duc, le garde, qui se croyait près de son dernier moment, ne voulut pas paraître devant Dieu, le cœur chargé d'un parjure ; il avoua sa provocation, et ce qui s'en était suivi. Le duc, indigné des mensonges de son écuyer qui l'avait si mal renseigné, le chassa sur l'heure.

M. de Tréville s'en revint là-dessus à son logis, toujours escorté par moi, et bien satisfait de sa visite. Nous y dînâmes, Athos, Porthos, Aramis et moi, ainsi qu'il nous en avait priés dès la veille. Il y avait bonne compagnie et nous étions dix-huit à table. On ne s'y entretint presque que de mes deux combats. Il n'y eut personne qui ne me donnât beaucoup de gloire, ce qui n'était que trop capable d'exalter un jeune homme qui, de lui-même, avait déjà assez de vanité. Quand nous eûmes dîné, on joua au lansquenet ; les mains me démangeaient d'imiter les autres, mais je sentais mon gousset trop mal garni. Mes parents, entre autres remontrances, m'avaient enjoint de fuir le jeu comme le grand écueil de perdition de la jeunesse. Ce souvenir était encore trop frais dans ma tête pour que je l'oubliasse à la première tentation.

L'après-dîner se passa de la sorte, et sur le soir, Athos et ses frères me conduisirent au Louvre. Nous attendîmes dans l'antichambre que le roi revînt de la chasse et que M. de Tréville nous rejoignît pour nous introduire auprès de Sa Majesté. Il n'avait pas encore paru qu'on signala l'entrée du roi. Les trois frères, que Sa Majesté connaissait et estimait, se rangèrent sur son passage, espérant recueillir un sourire de bienveillance ; mais, au contraire, le regard que le roi jeta sur eux était chargé de colère et d'indignation.

Je m'étais réfugié dans l'épaisseur d'une fenêtre, n'osant me montrer avant d'avoir fait ma révérence. Mes amis revinrent vers moi, tristes et l'air mortifié. Ils jugeaient que nos affaires allaient mal, car du caractère dont était le roi, il ne leur avait pas fait la mine pour rien ; jamais monarque ne fut plus franc de visage et de paroles, et si c'est une qualité nécessaire, comme le prétendait certain politique, que de savoir dissimuler pour régner, aucun prince n'y fut moins propre que lui.

Notre seule ressource était d'attendre M. de Tréville pour en juger sainement. J'avoue que je fus vivement alarmé que la mauvaise humeur du roi ne s'étendît jusqu'à moi. J'avais impatience de voir M. de Tréville, pour être fixé sur mon sort, et son arrivée augmenta notre inquiétude, car il nous apprit que le cardinal, après avoir envoyé Cavois au duc de la Trimouille, avait dépêché au roi un courrier porteur d'une longue lettre. Cette lettre racontait la scène du jeu de paume, arrangée comme on pense, et disait, sous forme de conclusion, que si le roi ne châtiait pas une bonne fois les mousquetaires, ils commettraient chaque jour mille meurtres et mille insolences, sans que personne n'osât plus entreprendre de les réprimer.

M. de Tréville nous quitta en disant qu'il ne croyait pas que l'occasion nous fût favorable de voir Sa Majesté ; qu'il allait entrer dans la chambre, et que s'il ne revenait pas dans un moment, nous n'aurions qu'à nous en retourner chacun chez soi, et qu'il nous avertirait plus tard de la conduite à tenir.

Il pénétra en ce moment dans la chambre, et le roi ne lui dit mot d'abord : il lui montra même une mine aussi peu aimable que celle qu'il avait faite aux trois

frères. M. de Tréville, qu'on n'embarrassait pas facilement, ne chercha pas à joindre le roi et se tint à l'écart. Cependant, Sa Majesté s'attendait à ce que M. de Tréville lui vînt parler de l'événement, et comme il n'était pas capable de feindre et de garder plus longtemps son ressentiment, il rompit le silence brusquement et lui demanda sur un ton courroucé :

— Si c'est ainsi qu'on remplit une charge ! Vos mousquetaires ont assassiné un homme et fait du désordre, et, néanmoins, vous, leur capitaine, vous n'en soufflez mot, lorsque votre devoir vous enjoint d'adresser un rapport au roi ! Les coupables ne sont pas encore au cachot, où ils devraient être enfermés en attendant leur châtiment !... Au résumé, cette conduite n'est pas celle qu'aurait tenue un bon officier; jusqu'à ce jour je vous avais mieux jugé, et je m'étonne davantage que je vous pensais ennemi de l'injustice et de la violence !

M. de Tréville, quand le roi eut déchargé sa bile, lui remontra, tout en demandant ses pardons de le contredire : « Que les renseignements rapportés au roi étaient sans vérité. Quant à lui, il s'était informé à fond, auprès de M. le duc de la Trimouille, et, pour plus de sûreté, auprès de l'homme qu'on représentait comme ayant été assassiné ; qu'il l'avait interrogé lui-même, en présence du duc, et qu'il était convenu avec lui que, bien loin que ce fussent les mousquetaires de Sa Majesté qui eussent tort, c'était le blessé qui, par son insolence, avait été cause de son malheur. » M. de Tréville ajouta, au grand étonnement du roi, que ses mousquetaires étaient si peu coupables qu'on ne pouvait même leur reprocher le triste état où avait été mis le garde du cardinal, puisque le vainqueur de celui-ci était le même jeune homme, dont il avait eu

l'honneur d'entretenir le roi, au sujet de la rencontre avec Bernajoux.

Dans sa prudence, le roi ne voulut accorder entièrement foi à ces paroles. Il remit le jugement à rendre au lendemain et envoya prévenir le duc de la Trimouille qu'il eût à se présenter à son petit lever.

IV

Les intrigues du cardinal. — Allées et venues. — Une femme habile. — La maladie de M. de Cavois. — Bouvard, premier médecin de la cour. — D'Artagnan cadet aux gardes. — Le cadeau du roi. — La comédie du deuil — La créance de Montigré. — Un ami vaniteux. — Le baudrier brodé et le manteau. — La rencontre entravée. — Les excuses d'un faux brave. — Cinq jours de prison. — Besmaux-Baudrier.

Le cardinal, qui entretenait des espions jusque dans la chambre du roi, savait déjà le mauvais accueil fait par Sa Majesté à M. de Tréville. Cela lui donna espoir de le perdre définitivement, non qu'il ne l'estimât au plus haut point, mais parce que, quelques promesses qu'il lui eût faites, jamais il n'avait pu l'attacher à ses intérêts. Cependant il s'inquiétait de l'appel fait au duc de la Trimouille ; il eut peur d'un démenti de ce côté. Il renvoya dès la même heure chez le duc pour savoir si c'était qu'il eût changé d'avis.

Cavois, son messager, ne rencontra pas le duc qui soupait en ville ; et comme les gens du duc ne pouvaient dire à quelle heure rentrerait leur maître, il prit le parti de s'en retourner en sa maison et d'attendre au lendemain matin à exécuter les ordres de Son Eminence. Le duc ne rentra qu'à deux heures

après minuit; son suisse lui ayant rendu une lettre que lui écrivait M. Bontemps (1), par laquelle celui-ci lui mandait de la part du roi qu'il eût à se présenter à son lever, il fut sur pied de meilleure heure qu'il n'avait coutume, afin d'être ponctuellement à ce qui lui était prescrit. Cela fut cause que Cavois ne trouva personne lorsqu'il revint au matin.

Le duc de la Trimouille avait déja parlé au roi et lui avait confirmé le récit de M. de Tréville. Sa Majesté quitta sa colère contre les mousquetaires, mais le cardinal fut très mécontent contre Cavois de ce qu'il avait si mal exécuté ses ordres. Il lui reprocha de ne pas avoir attendu le duc à son logis, y dût-il passer la nuit; par sa maladresse il avait fait manquer toutes les mesures prises par le cardinal, pour perdre son ennemi, ce petit gentillâtre de Tréville qui s'en faisait si fort accroire, au point d'oser résister, en toutes occasions, au ministre tout-puissant.

Le cardinal, dont la fureur ne faisait que grandir, termina sa harangue en ordonnant à Cavois de se retirer de devant ses yeux et ne s'y jamais présenter sans ses ordres. Le pauvre Cavois rentra chez lui bien chagrin ; mais sa femme, qui avait autrement d'esprit que lui, lui dit qu'il se laissait abattre de peu de chose et que devant qu'il fût trois jours, elle le remettrait mieux avec Son Eminence qu'il n'y avait jamais été.

Cette dame avait grand crédit à la cour et surtout auprès du ministre, qu'elle faisait souvent rire alors

(1) Valet de chambre du roi. « Deux des quatre premiers valets de chambre du roi durent leur fortune à mon père : Bontemps, le plus intérieur des quatre, dont le fils, gouverneur de Versailles, ne l'a jamais oublié, et Nyert dont le fils n'a rien fait moins que s'en souvenir » (*Mémoires du duc de Saint-Simon.*)

même qu'il n'en avait point envie. Ce n'était pas par de fades railleries, comme on en trouve dans la bouche des courtisans, qu'elle produisait ce miracle; mais toute sa conversation était assaisonnée d'un certain sel qui contentait les plus difficiles, qui inspirait l'estime et la rendait irrésistible, si bien qu'on ne pouvait plus se passer de sa compagnie.

Elle invita son mari à se mettre au lit, et lui enjoignit de feindre une grosse maladie auprès de ceux qui le visiteraient, en affectant de parler à chacun d'une voix altérée, comme un homme qui souffre d'une oppression de poitrine. Pour elle, elle se tint la journée entière en son négligé du matin, comme si la maladie de son mari l'eût mise hors d'état de songer à son ajustement. Cavois avait autant d'amis qu'en ont les personnes qui jouissent de la faveur d'un ministre; aussi ne manqua-t-il pas de visites.

Le cardinal, qui venait d'essuyer les reproches du roi, pour cause qu'il n'avait pas tenu à lui, par ses faux rapports, que la compagnie et son capitaine de Tréville n'eussent été cassés, était plus animé que jamais contre Cavois. Aussi, apprenant que sa maison ne désemplissait pas de monde, il dit devant cent personnes qu'il s'étonnait étrangement qu'on eût si peu de considération pour lui. Ces paroles vidèrent la maison sur l'instant, et seuls les parents y envoyèrent leurs laquais, encore en cachette. Les nouvelles se répandaient de plus en plus tristes; le malade était au plus mal, disait-on. Madame de Cavois manda Bouvard, le premier médecin du roi. Elle ne risquait pas beaucoup, car jamais on ne vit de médecin plus ignorant; on le reconnut plus tard, à la cour, dont il fut chassé honteusement.

Pour le mieux tromper, elle s'était procuré des

linges tachés de sang, qui provenaient d'un laquais malade d'une pleurésie. Il ne fallait pas être grand clerc pour reconnaître que ce sang ne valait rien. Bouvard hocha la tête et prit un ton mystérieux pour affirmer que c'était marque d'un grand danger, d'autant que madame de Cavois faisait très fort la pleureuse, talent que possèdent toutes les femmes et qu'elle avait singulièrement perfectionné. Bouvard, attendri lui-même, voulut tâter le pouls du moribond, et le trouva imprégné d'une sueur abondante. Cavois, en effet, s'était trempé la main dans un petit vase plein d'eau tiède qu'il cachait en son lit. On donna ensuite à flairer au médecin une compresse qu'on tira de dedans les draps, et qui semblait toute moite. Bouvard dit que la moiteur sentait extrêmement mauvais, et que cette odeur lui inspirait les inductions les plus graves. Il partit de là, persuadé que Cavois n'en avait pas pour longtemps et le conta à qui voulut l'entendre.

Le roi, désabusé, avait rendu ses bonnes grâces à M. de Tréville et lui commandait de nouveau d'amener les trois frères et moi dans son cabinet. Le roi me trouva extrêmement jeune pour avoir accompli les exploits que j'avais faits, et, me parlant avec beaucoup de bonté, il dit à M. de Tréville de me mettre cadet dans la compagnie des gardes dont son beau-frère, M. des Essarts, était capitaine. Ce corps était tout autre qu'il n'est aujourd'hui ; tous les officiers étaient gens de qualité et l'on n'y voyait point de gens de robe ni de fils de partisans (1), comme il en fut rempli plus tard.

Le roi, avant de me renvoyer, voulut que je lui contasse, non seulement mes deux combats, mais ce que

(1) Financiers.

j'avais fait depuis l'âge de connaissance. Je contentai sa curiosité, à la réserve de mes aventures de Saint-Dié. Mon orgueil avait trop souffert pour que je n'endurasse pas en silence l'affront reçu, jusqu'au moment de la vengeance que j'espérais prochain. Mon seul ennui était d'ignorer comment je m'acquitterais vis-à-vis de Montigré ; le roi, sans le savoir, m'en tira heureusement. Il commanda à son premier valet de chambre de prendre cinquante louis dans sa cassette et de les lui apporter. Le roi me donna cet or, en me recommandant que je fusse honnête homme, et qu'il ne me laisserait manquer de rien.

Je crus ma fortune faite d'abord que je l'entendis parler de la sorte ; je regardai comme indubitable ce qui sortait de la bouche d'un aussi grand roi. Plus tard je reconnus bien la vérité des préceptes de l'Ecriture, quand il nous est enseigné que nous ne devons jamais instituer notre confiance dans les Princes, mais en Dieu seul, qui ne trompe jamais.

Mais il faut que je rapporte ce qu'il en advint de la tromperie faite par madame de Cavois. Elle garda son mari quatre jours en le même état, et Bouvard, pour mieux trancher de l'homme important, assurait que le malade n'en réchapperait pas, à moins d'un miracle. Le cinquième jour elle se présenta au Palais-Cardinal, dans l'habit de deuil le plus complet que puisse porter une femme. Les officiers du cardinal ne doutèrent pas que ce pauvre Cavois ne fût défunt. Ils avertirent leur maître de cet événement et lui dirent que la veuve l'attendait sur le passage de la chapelle pour lui recommander ses enfants. Le cardinal craignit que cette femme désolée ne lui fît une scène publique en lui attribuant la mort de son mari; il donna ordre qu'on l'introduisît dans son cabi-

net, où les reproches se produiraient sans témoins.

Il s'en fut à elle d'abord qu'il l'aperçut, et l'embrassa, disant: « Qu'il était bien fâché de la perte qu'elle avait faite; que le défunt avait eu tort de prendre les choses à cœur aussi fortement qu'il avait fait; qu'il devait connaître son humeur depuis le temps qu'il était à lui, et savoir que quelque violente que fût sa colère contre ses véritables serviteurs, elle n'était jamais de longue durée, et que, si madame de Cavois avait beaucoup perdu, il ne perdait pas moins qu'elle-même. »

Madame de Cavois répondit qu'elle n'avait que faire de pleurer, à ce compte, ni de porter plus longtemps ses vêtements de deuil, car ils étaient pour attester la perte que son mari et elle avaient faite des bonnes grâces de Son Eminence. « Son mari, Dieu merci! n'était pas encore dans l'autre monde; il guérirait bientôt en apprenant la bonne nouvelle que la faveur de son maître lui était rendue. »

Le cardinal devina quel rôle madame de Cavois avait joué. Il fut fâché de s'être trop hâté dans ses consolations, songeant aux railleries qu'on ferait de lui.

Il n'y avait plus à revenir; il se prit à rire le premier. Il dit à madame de Cavois qu'il ne connaissait pas de meilleure comédienne, et qu'il regrettait de ne pouvoir créer en sa faveur une charge de surintendante de la comédie qui lui irait à merveille. Ce bon tour joué à Son Eminence amusa la cour, et le roi tout le premier.

A peine les cinquante louis du roi en poche, je songeai à Montigré. Un homme d'Orléans, qui habitait en mon logis, m'indiqua une personne sûre qui remit fidèlement l'argent de ma dette à mon créancier, en

échange du billet signé par moi qui me fut rendu. Au sujet de ce billet, j'eus même l'imprudence, au lieu de le déchirer, de le garder sur moi. Je le perdis, je ne sais trop comment, et je m'alarmai pendant quelques jours qu'il ne tombât entre les mains de gens malhonnêtes; mais comme il n'y a rien que l'on n'oublie à la longue, je n'y songeai plus au bout de quelque temps.

Cependant, je tâchai de remplir mon devoir de soldat tout du mieux qu'il me fût possible. Je trouvai Besmaux dans la même compagnie où j'étais. C'était un homme d'une autre humeur que la mienne et nous ne nous ressemblions nullement, si ce n'est que nous étions tous deux Gascons. Il n'y avait rien de plus opposé que nos manières d'agir. Sa vanité était au delà de l'imagination; il eût voulu qu'on le jugeât issu de la côte de Saint-Louis tant il s'en faisait accroire, quoiqu'il ne valût pas mieux que les autres. Le nom de Besmaux qu'il portait était celui d'une petite métairie, qui payait plus de tailles qu'elle ne rapportait de revenus. Lorsque l'on s'entête une fois de paraître plus que l'on est, l'âge n'a guère coutume de réformer ce défaut; il affubla, par la suite, du titre de marquisat cette chaumière, dès qu'il devint en fortune.

Pour moi, je suivis toujours mon chemin, sans paraître plus que je n'étais. Je vécus, en pauvre gentilhomme, sans vouloir ni me relever au-dessus de mon état, ni me rabaisser au-dessous de ceux qui n'étaient pas plus que moi. Lorsque, devant moi, Besmaux se donna des airs de grandeur, je me crus obligé de lui dire, en camarade, que toute cette vanité lui faisait plus de tort que de bien. Il reçut mal mon compliment et l'attribua à une certaine jalousie

que j'eusse conçue, aussi bien que les autres cadets, de ce qu'il prétendait s'élever au-dessus de nous. Il me regarda donc comme un homme qui lui devait être suspect.

Il possédait cet autre ridicule, que sans considérer ses forces et moyens qui ne pouvaient être moindres qu'ils étaient, de vouloir imiter ceux qui avaient des ailes pour voler. S'il voyait quelque nouvelle mode, il en prenait aussitôt quelque chose, sans s'effrayer de l'extravagance.

Je me souviens là-dessus d'un fait qui fit bien rire, non seulement notre compagnie, mais le régiment tout entier. Nous étions alors à Fontainebleau et Besmaux logeait chez une hôtesse qui eut quelque bonne volonté pour lui. Il en profita tant qu'il put, mais comme elle n'était pas riche, ce qu'il en tira se réduisait à peu de chose. Ses profits ne lui servirent pas à se remplir le ventre; il avait cela de commun avec les Gascons qu'il croyait devoir pratiquer le proverbe : « Ventre de son et habit de velours. » Il embellit son équipage de tout ce qu'il extirpait de cette femme, et se donna un bel habit tout d'abord, sans se mettre en peine du reste. Comme tous les autres, il avait eu celui de soldat, mais la coutume des cadets était d'en avoir un distingué du commun. Pour moi, je n'y avais pas manqué, et je m'en étais acheté un assez beau de l'argent que le roi m'avait donné.

Besmaux ne se contenta pas de son habit. On commençait à porter, en ce temps-là, des baudriers en broderie d'or, qui coûtaient huit à dix pistoles, un gros prix auquel les finances de M. de Besmaux ne pouvaient atteindre. Il prit le parti de se faire broder le devant d'un baudrier, pendant que le derrière demeurait tout uni, et pour qu'on ne vît le défaut, il

affecta dès lors de porter un manteau, sous le prétexte de quelque incommodité. Il n'y eut personne qui ne crût, pendant quelques jours, qu'il avait donné dans l'étoffe tout aussi bien que les autres.

Le tour de notre compagnie étant venu de monter la garde, Besmaux endossa un autre baudrier, beaucoup plus simple, car, en service, le manteau lui était défendu. Mainvilliers, un de nos camarades, éventa la tromperie, et me paria que le superbe baudrier n'était brodé que par devant. Cela me parut peu croyable, car Besmaux risquait gros en moqueries, si cela venait à être reconnu. Mainvilliers me répondit que j'étais libre de ne pas le croire, mais que pour lui il s'en ferait le cœur net aussitôt que l'occasion s'offrirait.

Notre garde étant descendue, Besmaux se trouva de nouveau incommodé, et se montra avec son manteau et le fameux baudrier. Mainvilliers, qui était un éveillé et qui ne demandait qu'à rire en faisant rire les autres, se confirma plus que jamais dans sa pensée; racolant cinq ou six camarades, qui n'aimaient tant qu'à se moquer de Besmaux, il les amena facilement à partager son sentiment. Pour moi, je l'avoue, je commençais d'être ébranlé. On lui demanda comment on s'en pourrait éclaircir, et il nous raconta son plan. Mainvilliers et moi, dès l'après-dîner du lendemain, nous irions prendre notre fanfaron à son logis, sous prétexte d'une promenade en forêt; les autres, postés un à un sur la route, nous rencontreraient comme par hasard; on les inviterait à la promenade. Alors, Mainvilliers se chargeait de nous convaincre par le témoignage de nos propres yeux.

A l'heure convenue, nous arrivâmes chez Besmaux, qui, le manteau sur les épaules, se préparait de son

côté à nous venir chercher pour passer le temps en compagnie. Nous lui proposâmes notre promenade qu'il accepta, et peu à peu nous fîmes rencontre des cinq ou six cadets dans le complot.

Nous nous arrêtâmes à l'entrée de la forêt, comme pour regarder un nid juché tout en haut d'un arbre. Besmaux marchait en avant avec Mainvilliers, qui causait avec lui pour lui ôter tout soupçon. Nous les suivîmes alors, comme nous l'avait recommandé Mainvilliers. Celui-ci, nous voyant à bonne distance, dit à notre homme :

— Tu fais bien le papelard avec ton manteau ; cela ne sied guère à un jeune homme et surtout à un cadet aux gardes.

Ce disant, il fit un pas au-devant de lui, s'enveloppa dans un des coins du manteau, et, tournant à gauche sur lui-même, il le lui enleva de dessus les épaules, nous montrant ainsi, et largement, les parties honteuses du baudrier. L'éclat de rire que nous poussâmes s'entendit bien à un quart de lieue de là.

Besmaux, tout gascon qu'il était et même de la plus fine Gascogne, se trouva démonté en cette rencontre. Chacun le railla sur sa feinte maladie, et comme c'était le railler en même temps sur son baudrier, il jugea que rien ne le sauverait de l'affront qu'il endurerait dans le régiment tout entier, qu'un bon combat contre Mainvilliers. Il l'envoya appeler dès le lendemain par un bretteur de Paris, qui était de sa connaissance. Mainvilliers, en brave garçon, le prit au mot, et me vint conter qu'il avait besoin d'un second. Je lui fis offre de mes services, voyant qu'il n'était venu qu'à cette intention.

Le rendez-vous était à cent pas de l'Ermitage de Saint-Louis, qui est en deçà de Fontainebleau, tout

au milieu de la forêt ; mais à notre arrivée, nous trouvâmes une escouade de notre compagnie qui nous cherchait pour empêcher la rencontre. Notre capitaine avait été averti dès la veille par un billet sans signature.

Besmaux témoigna être bien fâché qu'on le forçât ainsi à ne pas contenter son ressentiment, tandis que Mainvilliers et moi, nous ne nous en souciâmes guère. Il n'y en allait pas du nôtre, et quand même on ne se battait pas, nous avions sujet d'être contents. L'escouade nous ramena au quartier, où M. des Essarts nous fit mettre en prison, sans oublier le bretteur. Il décida même qu'on ferait un procès à celui-ci, puisqu'il avait porté parole à Mainvilliers.

Ce bretteur eut connaissance de cette mauvaise nouvelle par une femme qui le vint voir, sachant qu'on l'avait enfermé. M. des Essarts, qui n'était pas ennemi de la joie, s'en allait souvent à Paris chez une femelle commode, où s'assemblait bonne compagnie. Or, cette femme rencontra notre capitaine au moment où il se rendait auprès du roi, pour lui demander, comme exemple, de faire pendre le bretteur, et cette femme était justement celle qui venait voir cet homme, pour cause qu'elle entretenait des accointances avec lui. Elle en causa un mot avec M. des Essarts.

— Ha ! vous connaissez cet homme ? lui demanda-t-il.

Elle répondit, en langage gascon, car elle savait ainsi faire sa cour à M. des Essarts :

— Si jou le connais, cadedis ! c'est lou meilleur de mes amis !

Notre capitaine lui répliqua que le moment n'était pas de plaisanter, car son meilleur ami était plutôt à

plaindre, et que lui, des Essarts, s'en allait travailler auprès du roi à le faire pendre le plus tôt possible.

Elle lui dit, par une espèce de pressentiment, que le bretteur aurait sans doute quelque chose à alléguer pour sa justification, qu'elle l'allait visiter de ce pas, qu'elle ne lui demandait qu'une heure de répit.

Des Essarts consentit à lui accorder cette grâce. Il ajouta qu'il rentrait chez lui en ce cas et qu'elle eût à venir le trouver le plus tôt possible ; mais si elle tardait, il n'attendrait pas davantage pour rendre son rapport au roi de ce qui se passait dans la compagnie, auquel il était tenu par les devoirs de sa charge.

La femme obtint de pénétrer auprès du bretteur, et l'avertit de la mauvaise passe en laquelle il s'était mis. L'homme fut d'abord surpris qu'on le voulût pendre, puisque le duel n'avait pas eu lieu, puis ensuite très alarmé. Après beaucoup d'efforts, il finit par avouer que c'était lui qui avait écrit le billet d'avis sans signature. Pour déguiser sa lâcheté, il objecta « qu'il n'aurait jamais consenti à se battre pour une cause aussi ridicule que celle de Besmaux ; qu'il n'était pas homme à soutenir la vanité d'un autre aux dépens de sa vie ; qu'il aurait été le premier à se moquer de ce glorieux, s'il avait su l'histoire du baudrier ; qu'il n'y avait pas là de quoi faire couper la gorge à quatre personnes pour un méchant gascon mille fois plus gueux qu'un peintre. »

La femme songea bien que le premier souci du bretteur, qui l'avait poussé à envoyer l'avis, c'était la conservation de sa peau. Cela lui plaisait de faire le brave, mais il désirait que ce fût à bon compte. Elle se garda de le lui reprocher, car pour une vérité qu'elle lui eût dite, il lui en aurait raconté dix aussi

désagréables. Cependant, ce n'était pas fini ; M. des Essarts, en bon Gascon, ne se contenterait pas de paroles; il fallait que le bretteur l'instruisît de sa haute prudence par un nouveau billet, portant son nom et signature.

La proposition déplut à notre homme ; il ne trouvait pas autrement glorieux de raconter ainsi sur le papier le soin qu'il avait pris de sa vie. Il fallut passer par là et la femme partit avec la lettre. Des Essarts la confronta avec la première reçue et donna ordre de relâcher le bretteur qui ne réclama pas son reste. Il parla cependant au roi de notre affaire, mais de façon à ne point nous nuire. Le roi le laissa maître de décider sur nous, tout en l'engageant à nous tenir quelques jours au cachot, comme avertissement. Nous y demeurâmes cinq jours, ce qui est long pour la jeunesse qui ne demande qu'à avoir le pied toujours en l'air. Au sortir de là, notre capitaine nous fit embrasser, Mainvilliers et moi, avec Besmaux, et nous interdit les voies de fait de la part de Sa Majesté. Il nous défendit même de jamais parler du baudrier ; mais quand c'eût été le roi en personne qui nous donnât cet ordre, il n'eût pas été en notre pouvoir d'obéir. Besmaux n'eut plus d'autre nom dans le régiment que Besmaux-Baudrier, de même qu'on appelait certain lieutenant-colonel Fontenay-Coup-d'Épée, et qu'on nomme encore aujourd'hui un conseiller au Parlement Mendat-Coup-de-Poignard.

Le roi, qui aimait son régiment des gardes et qui connaissait tous ses cadets, jusqu'à leur parler souvent et familièrement, me dit le même jour de ma sortie de prison « que je ne durerais guère, si je ne changeais de conduite; arrivé depuis trois semaines de mon pays, j'avais déjà fait deux combats, et si l'on

n'y avait mis obstacle, j'en eusse fait un troisième ; qu'il fallait être plus sage si l'on avait envie de lui plaire ».

Sa Majesté m'eût parlé plus sévèrement si elle avait été instruite de mes démêlés avec Rosnay, et des desseins que j'avais ; car cette vengeance me tenait plus au cœur que jamais, et je ne comprenais pas que Montigré, après m'avoir témoigné tant d'honnêteté, m'abandonnât si longtemps sans me donner des nouvelles de mon faiseur d'affront.

V

Le siège d'Arras. — Le Cardinal-Infant. — Un rébus impertinent. — Les sévérités royales. — Trop d'esprit. — Bottes et souliers. — Les convoyeurs. — Les douze bouteilles de champagne du comte de Rantzau. — Une affaire sanglante. — Querelle de billard. — Une victoire contestée. — Discussion orageuse entre Sa Majesté et Son Eminence. — Le cardinal s'oublie. — Pardon accordé.

Aussitôt notre retour de Fontainebleau, le régiment fit revue devant le roi qui nous commanda de nous tenir prêts à partir pour Amiens où Sa Majesté s'acheminerait incessamment. Elle y allait pour appuyer le siège d'Arras que les maréchaux de Chaulnes, de Châtillon et de la Meilleraye avaient formé par ses ordres. Ce siège se prolongeait et le Cardinal-Infant (1), qui rôdait autour de notre camp avec une armée qui n'était pas moins forte que la nôtre, prétendait faire lever le siège sans coup férir. Jusque-là, il ne réussissait que trop bien à nous gêner et notre armée com-

(1) Ferdinand d'Espagne, archevêque de Tolède, cardinal, né en 1609, mort en 1641, fils de Philippe III, roi d'Espagne. Chargé du gouvernement des Pays-Bas en 1633, ce fut lui qui s'empara de Corbie en 1636, et qui marcha sur Paris, frappé de consternation. « L'année de Corbie » fut une date dont on se souvint longtemps en France.

mençait à manquer de toutes choses. On n'y amenait des provisions qu'à force de convois. Son grand soin était de les enlever, ce qui lui était assez facile à cause de la quantité de monde qu'il avait avec lui. De ces convois, la moitié d'ordinaire parvenait à passer, et les provisions amenées étaient vite consommées. Il en eût fallu bien d'autres pour tirer nos gens de nécessité.

Ces insuccès excitaient l'insolence des assiégés. Ils posèrent sur les murailles des rats en carton qu'ils affrontèrent contre des chats de même matière, et les assiégeants se demandaient la signification de ces enseignes. Or, ayant fait quelques prisonniers dans une sortie, ils leur demandèrent explication. Ces prisonniers étaient de véritables Espagnols, et comme tels possédaient l'esprit qu'on remarque chez les gens de cette nation, principalement dans la soldatesque, et beaucoup plus que chez les officiers ; car, en ce temps-là, quand un marchand faisait banqueroute, il achetait de ses derniers deniers une charge d'officier, et apportait dans ce nouvel état la crasse de son premier métier. Quoi qu'il en soit, ces prisonniers n'étaient ni bêtes ni honteux. Ils répondirent hardiment au maréchal de Châtillon qui les interrogeait : « Qu'ils s'étonnaient qu'un homme de son mérite n'eût pas compris tout d'abord que cela voulait dire : *Quand les rats mangeront les chats, les Français prendront Arras.* » Le maréchal n'osa se moquer de ce rébus, ce qu'il eût fait si la conduite du siège eût été en meilleur état. Il fit semblant de ne pas avoir compris leur langage, comme si le mépris eût été le seul salaire d'une réponse aussi impudente.

Le roi quitta donc Paris ; et quand il fut à Amiens, une partie de notre régiment eut ordre de marcher sur Dourlens, où se préparait un grand convoi pour

l'armée de siège. L'autre partie demeura à Amiens, pour la garde du roi et pour l'escorte d'un second convoi qu'on joindrait au premier. La route entre Amiens et Dourlens, longue de sept lieues, paraissait assez sûre, à moins qu'un corps ennemi ne franchît la rivière, qui est au delà de cette petite ville, alors qu'on y penserait le moins; il était bon de prendre toutes les précautions.

Le roi faisait son principal plaisir de voir défiler ses troupes devant lui; il appela d'autres régiments de la Champagne, afin d'en grossir l'armée de ses maréchaux, mais il tenait la main à l'observation des règlements.

Un colonel fut sévèrement réprimandé pour un manquement aux ordonnances. C'était un jeune homme, car en ce temps-là, comme en celui-ci, la condition des personnes servait bien plus à leur faire obtenir un poste élevé, que les services rendus. Il est vrai de dire qu'une condition essentielle pour un colonel, qui veut avoir un bon régiment, c'est la richesse qui lui permet de tenir bonne table. Cela sert merveilleusement à ses officiers et ils l'estiment bien autant pour cela que pour le reste. Ce colonel avait beaucoup d'esprit, ce qui lui valait beaucoup plus d'ennemis que d'amis. Il était donc en marche sur Amiens, à un quart de lieue de la ville, quand le beffroi donna le signal de son approche. Le roi, prévenu, envoya un messager pour désigner le chemin par lequel le régiment devait passer, en se rendant au lieu de campement, afin que Sa Majesté pût le voir défiler. Le major, auquel le messager du roi s'adressa, le renvoya en se chargeant de transmettre l'ordre au colonel. Comme il était aise d'attirer une bonne mortification à son chef, pour le payer sans doute de quel-

que malencontreux mot d'esprit, le major fit prévenir le lieutenant-colonel, et la nouvelle passa de bouche en bouche à tous les capitaines. Ceux qui étaient bottés se firent débotter et se mirent en souliers comme il faut que l'infanterie soit quand elle passe en revue.

A une portée de pistolet de la ville, le major courut dire au colonel que le roi était à cent pas de là pour les voir défiler. Ce colonel mit pied à terre, fit passer la parole pour que chacun des officiers fît comme lui. Il ne songea qu'à prendre une pique (1) et oublia complètement ses bottes. Aussi, quand il revint pour saluer après la revue de son régiment, le roi lui dit :

— On m'apprend que vous avez bien de l'esprit, je le crois de bonne foi ; mais il faut que vous ayez bien peu de service, ou que vous ayez mal profité du temps employé. Où avez-vous jamais appris qu'un colonel dût défiler devant moi, la botte levée ?

— Sire, répondit le colonel, quand j'ai su que Votre Majesté voulait voir mon régiment, je n'avais plus le temps de me débotter, j'étais déjà aux portes de la ville. Ainsi je n'ai eu celui que de prendre ma pique. D'ailleurs, qui eût pensé que Votre Majesté, parmi la chaleur et la poussière qu'il fait aujourd'hui, eût voulu se donner la peine qu'elle se donne présentement ?

— Croyez-moi, lui répliqua le roi, vous êtes fort en bouche, mais vous vous tirerez mal de cette affaire.

(1) Jusqu'en 1690, les officiers d'infanterie portèrent la pique à la tête de leurs troupes. A cette époque, elle fut remplacée par l'esponton, qui se maintint jusqu'au règne de Louis XVI. « Ce même jour M. de la Feuillade fut reçu à la tête du régiment des gardes ; le roi (Louis XIV) dit lui-même qu'il leur donnait pour Mestre de Camp et lui mit la *pique* en main. » (Lettre de M. de Sévigné à madame de Grignan, en date du 5 janvier 1672.)

Il vaut mieux vous taire que de parler si mal à propos ; c'est le meilleur conseil que je puisse vous donner.

Le colonel dut rengainer ses flatteries, avec la rancune qu'il gardait contre son major, qu'il sut lui avoir fait cette pièce. Il tâcha inutilement de le faire casser, lui et les quelques officiers qui lui valaient cet affront. Certes, en ce temps-là, les colonels possédaient une grande autorité sur leurs officiers, mais lorsque ceux-ci étaient reconnus pour de braves gens, et qu'il arrivait aux colonels d'entreprendre quelque chose contre eux, ils se liguaient ensemble, et le démenti en demeurait le plus souvent à leur chef, parce que la cour ne jugeait pas à propos, pour satisfaire la passion d'un seul, d'ôter de leurs postes des gens qui y servaient bien.

On avait formé un camp à un quart de lieue d'Amiens, qui compta bientôt quinze à seize mille hommes, parmi lesquels la Maison du roi. Nous partîmes alors pour Dourlens, escortant notre convoi. Nous n'y arrivâmes qu'en deux jours, à cause de la quantité de charrettes qui nous embarrassaient. Nous prîmes l'autre convoi qu'on y préparait de longue main, et ayant marché le long des bois qui sont de la dépendance de la Comté de Saint-Paul, nous ne pûmes faire que deux lieues le premier jour, quoique nous fussions en marche depuis le grand matin. La raison est que les ennemis, décidés à nous alarmer pour couvrir leur dessein de forcer les lignes des assiégeants, avaient jeté de l'infanterie dans les bois qui règnent à droite et à gauche. Cette infanterie menaça à différentes reprises ; nous nous contentâmes de la repousser avec des petits pelotons, à mesure qu'elle se montrait.

Nous établîmes entre deux bois notre camp qui avait pour le moins une lieue de long, mais il fallait bien se conformer à l'incommodité du terrain. Pour donner plus de crédit à l'attaque simulée, les ennemis avaient amené quelques petites pièces de campagne, dont ils nous battirent toute la nuit, mais sur la gauche seulement. Ils nous tuèrent quelques chevaux qui, le lendemain, furent remplacés par d'autres que les munitionnaires tenaient tout prêts.

Enfin nous arrivâmes en vue de nos lignes, mais l'ennemi s'était posté entre deux, pour nous empêcher le passage; ce qui nous força à nous retrancher, pour ne pas avoir tout ce monde sur les bras, en rase campagne. Pour continuer à nous faire accroire que c'était au convoi qu'ils en voulaient, ils nous poussèrent des reconnaissances, et après nous avoir ainsi amusés deux jours durant, ils firent éclore leur dessein par l'attaque d'un fort que le comte de Rantzau (1), depuis maréchal de France, avait élevé pour protéger l'armée assiégeante.

Ce comte, un bon homme de guerre, n'eût pas eu son pareil sur bien des points s'il s'était moins adonné au vin comme il le faisait. Actif et vigilant de sang-froid, il s'assoupissait dans l'inactivité, quand il avait dix ou douze bouteilles de champagne sur l'estomac. Il lui fallait cette ration pour l'abattre, mais s'il n'en buvait que moitié il n'y paraissait pas plus qu'une goutte d'eau dans la mer.

Le Cardinal-Infant, qui entretenait de bons espions par qui il connaissait le fort et le faible de nos géné-

(1) Josias, comte de Rantzau, d'origne danoise, né dans le Holstein en 1609, mort en 1650. Au siège de Dôle, il perdit un œil; au siège d'Arras dont il est question ici, il perdit une jambe et demeura estropié d'une main.

raux, était instruit de cette inclination. Aussi, de préférence, il attaquait le quartier du comte de Rantzau, quoiqu'il fût peut-être le plus fort de l'armée; mais le général ennemi, pensant y trouver une résistance moindre s'il prenait bien son occasion, persistait dans sa première résolution.

Rantzau, très méfiant, s'était longtemps retenu de faire aucune débauche, jugeant bien qu'il en retournerait un grand danger pour lui. Jour et nuit, il demeurait à cheval et en surveillance. Il avait perfectionné les défenses du fort (1) élevé par lui, qu'il semblait que c'était folie que de le vouloir emporter sous les yeux d'une armée aussi nombreuse que celle des trois maréchaux. Du jour où Rantzau s'imagina que le Cardinal-Infant ne songeait plus qu'à enlever notre convoi, il revint à son vomissement. Il fit une débauche où il appela les principaux officiers des deux régiments qui servaient sous ses ordres. Ils étaient campés auprès de lui, et se composaient de personnes de sa nation.

Rantzau ne fut pas plutôt attablé, que les espions du Cardinal-Infant jugèrent qu'il n'en sortirait pas de sitôt; ils avertirent ce prince, car les deux camps étaient tout proches. Le Cardinal-Infant fit prendre les armes à son monde, et commença à attaquer le fort, quatre heures environ après que M. de Rantzau s'était mis à table; cependant ce dernier n'était pas encore assez enseveli dans le vin pour manquer de courage. Il courut à la défense et rendit la prise de ses retranchements plus difficile que ne le croyait le Cardinal-Infant.

Le maréchal de Châtillon se hâta de son côté à

(1) Ce fort était un ouvrage de campagne, en terre, et ouvert à la gorge, que l'on nommerait une redoute aujourd'hui.

soutenir nos troupes, sur la nouvelle qu'on lui fit que Rantzau s'était laissé surprendre à table ; d'après le temps écoulé, il compta que le nombre de bouteilles vidées troublerait infailliblement les idées de son homme. Il pouvait être deux heures après minuit ; il rencontra Rantzau à cheval ; ses convives avaient été tués en partie, et par sa faute, et c'était miracle qu'il ne fût pas à terre lui-même, car les ennemis le voyant seul à cheval, au milieu des nôtres, qui accouraient à pied, s'acharnaient à tirer sur lui. A la première parole qu'il prononça, le maréchal de Châtillon reconnut qu'il avait bu un coup de plus qu'il ne fallait, mais le moment n'était pas propice aux reproches. Il lui conseilla de mettre pied à terre, ou de se retirer derrière les rangs, ce qu'il n'eût jamais consenti à faire, si le Cardinal-Infant, s'étant emparé du fort après un long et opiniâtre combat, n'avait tourné sur nous les pièces de canon abandonnées dans le retranchement.

Le maréchal de Châtillon reforma les troupes qu'il avait amenées et leur commanda de reprendre ce fort, qui était tout ouvert à la gorge. Il s'élança le premier pour encourager ses soldats, qui ne tardèrent pas à chasser les assaillants. Nous perdîmes bien quatre cents hommes à cette première attaque, et les ennemis deux cent cinquante; soixante et quatre officiers des nôtres étaient tués, parmi lesquels vingt-neuf des deux régiments de Rantzau.

Le Cardinal-Infant, qui ne s'attendait pas à ce revers de fortune, s'obstina à recommencer le combat. Il appela des troupes fraîches et leur dit en peu de mots « que le salut d'Arras ou sa perte ne dépendaient que de leur courage ; pour peu qu'ils fussent affectionnés à leur roi et à leur pays, ils ne trouveraient

jamais d'occasion plus importante de le témoigner ».

Cette ville, en effet, était d'une extrême conséquence à Sa Majesté Catholique, pour cette raison que, si le roi de France en devenait le maître, non seulement il couvrait sa frontière, mais il s'assurait un facile débouché sur les terres ennemies.

La petite harangue du Cardinal-Infant ne fut pas inutile ; ses troupes marchèrent bravement contre les nôtres qui occupaient de nouveau les retranchements. Celles-ci se défendirent vigoureusement, mais elles cédèrent encore, après de grandes pertes. Le maréchal de Châtillon avait appelé des renforts ; il poussa, de lui-même, une seconde charge, et fit merveille, si bien que les ennemis ne purent se maintenir, ni se loger dans le fort, et furent chassés encore une fois.

M. du Hallier (1) sortit alors de notre camp avec huit à neuf mille hommes, parmi lesquels notre régiment, et prit le Cardinal-Infant sur ses derrières. Celui-ci n'eut que le temps de se retirer, ce pendant que notre convoi filait à l'abri de tout danger. Les provisions amenées mirent l'abondance chez nous, et les assiégés, n'espérant plus de secours du Cardinal-Infant ainsi repoussé, ne tardèrent pas plus de deux jours à demander à capituler.

Le roi était demeuré à Amiens sans autres troupes pour sa sûreté que le guet des gardes du corps, la brigade des gendarmes et des chevau-légers, et sa compagnie de mousquetaires. Aussitôt averti qu'Arras s'était rendu, il se mit en chemin pour visiter sa nouvelle conquête. Mais devant que de partir d'Amiens,

(1) François de l'Hôpital, comte du Hallier, plus tard maréchal de France (1583-1660), avait été évêque de Meaux ; mais il abandonna son évêché en 1611, pour entrer comme enseigne dans les gendarmes du roi.

trois mousquetaires et trois gardes du cardinal se battirent. La querelle était venue dans un billard, où, s'étant rencontrés par hasard, ils se regardèrent de travers, selon la coutume de ces deux compagnies. Un de ces gardes avait pris un billard ; un des mousquetaires, qui se nommait d'Anneveu, gentilhomme picard, tira la bille que le garde avait devant lui, et comme il jouait parfaitement à ce jeu, il la fit sauter ; elle donna, par malheur, dans le visage du garde qui, soit qu'il se jugeât insulté, soit qu'il fût aise de profiter d'un prétexte, lui fit signe de sortir pour voir s'il serait aussi habile à tirer l'épée qu'à tirer une bille.

Les deux camarades du garde le suivirent, et les deux du mousquetaire en firent de même. D'Anneveu tua son homme pendant qu'il y eut aussi un mousquetaire de tué. Les quatre autres furent séparés par des bourgeois qui crièrent : « Aux armes! » et qui, pour les faire lâcher plus tôt, leur jetèrent des pierres. Ils ne s'arrêtaient pas pour si peu, quand une estouade de mousquetaires, entendant appeler aux armes, accourut sur le lieu. Les gardes s'enfuirent dès qu'ils la virent. Ils crurent qu'elle ne venait que pour leur faire pièce. Les deux mousquetaires contre qui ils se battaient prétendirent avoir remporté la victoire, puisque le champ de bataille leur était demeuré. Leur prétention se fondait en outre sur ce que les fuyards étaient blessés tous deux et, qu'eux, ils ne l'étaient pas. Les gardes répondaient que leurs blessures n'étaient rien et qu'elles ne les eussent pas gênés pour mettre leurs ennemis à la raison, si on ne les eût troublés, et qu'à l'égard de leur retraite, c'était prudence et non crainte. Il n'y avait rien d'extraordinaire à ce que deux hommes se retirassent devant

une douzaine, surtout lorsque cette douzaine arrivait avec de bons mousquets.

Quoique j'aie toujours eu l'âme mousquetaire, ce qui m'est pardonnable puisque c'est là où j'ai pris ma nourriture, comme je le dirai en son lieu, je ne puis m'empêcher de reconnaître que ces gardes n'avaient pas tort de soutenir leur bon droit. Cependant le roi, à qui il prenait de temps en temps une certaine démangeaison de chagriner le cardinal, ne sut pas plutôt cette histoire que, sans se mettre en peine si elle devait passer pour duel ou seulement pour rencontre, il se mit à en railler son ministre. Il lui conta qu'il jugeait mieux chaque jour la différence qu'il y avait entre ses mousquetaires et la compagnie des gardes du cardinal, et que cette dernière rencontre suffisait à l'établir, si quelque doute lui fût resté.

Le cardinal, quelque grand esprit dont il fût doué, avait parfois de ces moments qui ne répondaient pas autrement à la haute estime qu'il s'était acquise dans le monde, par une infinité de grandes actions. Il se choqua de ces paroles, sans considérer que son devoir l'obligeait à en subir bien d'autres de la bouche de son roi, sans paraître si délicat. Il répondit brusquement que les mousquetaires étaient braves, à la condition de se mettre douze contre un. Le roi, piqué, répliqua que ce genre de courage n'appartenait qu'à ses gardes, un ramassis de tout ce qu'il y avait de bretteurs à Paris : « Cependant d'Anneveu en avait tué un, et ceux qui le secondaient en avaient blessé deux autres. » Le roi ajouta que de tous ses mousquetaires, il n'en était pas un seul qui ne fût capable d'agir comme d'Anneveu, et que tous ceux des gardes qui s'y hasarderaient n'avaient que faire d'espérer un meilleur traitement.

Ces paroles en amenèrent d'autres, et le cardinal oubliait de plus en plus le respect dû à son roi. Il était sujet, en ce temps-là, à des sortes de vertiges, qui le prenaient assez souvent, mais jamais il ne s'était montré aussi extravagant. En ce moment vint à entrer le comte de Nogent, qui, au visage du roi et à celui de Son Eminence, reconnut qu'il y avait quelque chose d'extraordinaire sur le tapis. Très fâché d'avoir pris son temps aussi mal, il voulut ressortir sur l'heure, quand le cardinal, qui sentait sa faute, lui demanda de rester pour décider s'il avait tort ou non, parce qu'un tiers était plus capable d'en juger que soi-même.

Ce comte était de nouvelle impression; de fort peu de chose qu'il était naturellement, il devint énormément riche. Longtemps, à la cour, il passa pour un bouffon, mais on reconnut que pour dire des sottises, il n'était pas si sot que cela, puisqu'il avait amassé trois millions de biens. Il aimait le jeu par-dessus tout, mais la perte le mettait en fureur. Alors il jurait et reniait, pour ainsi dire, chrême et baptême. Un des frères du duc de Luynes, contre qui il jouait gros jeu, s'effraya si fort, un jour, de l'entendre blasphémer de la sorte, qu'il lui remit cinquante mille écus qu'il lui gagnait, et lui dit, en brouillant les jetons amoncelés devant eux, qu'il était impossible que sa santé ne souffrît pas d'une colère aussi effroyable, et qu'il aimait mieux ne pas jouer avec lui que de le voir s'exposer à un tel péril. Ce grand blasphémateur devint homme de bien sur la fin de ses jours, dont les capucins ne se trouvèrent pas mal quelquefois. Comme il était voisin d'un de leurs couvents, il leur envoyait souvent, par esprit de mortification, les meilleurs plats de sa table ; sa femme et ses enfants

en crevaient de rage, qui n'étaient pas aussi dévots que lui, mais il leur fallait prendre patience, car cet homme s'entendait à se faire obéir.

Le comte de Nogent vit bien, à l'air du cardinal, que celui-ci réclamait du secours pour se sauver de quelque histoire. Il ne devinait pas un mot, car il ne le supposait assez fou et assez peu politique pour rompre net en visière à Sa Majesté. Quand le roi eut autorisé Son Eminence à raconter le débat, le comte admira comme quoi les plus grands hommes sont aussi capables que les ordinaires de commettre des fautes. Il ne manqua de donner tort au ministre. Celui-ci eût-il eu cent fois raison, un courtisan comme le comte de Nogent n'en fût jamais convenu. D'ailleurs, il voyait le ressentiment le plus vif peint sur la figure du roi, et le seul moyen d'apaiser cette colère, c'était de blâmer le cardinal.

Le roi fut ravi que Nogent se déclarât pour lui ; il se crut en droit d'en faire une plus grande correction à son ministre et lui dit avec reproche que, s'il n'était survenu un tiers pour le condamner, il lui eût tenu tête jusqu'au jour du jugement. Le cardinal fut assez habile pour réparer sa maladresse par une humble confession de sa faute ; il demanda même pardon au roi, en présence de Nogent.

La première fois que le ministre se rencontra en tête à tête avec le comte, il le remercia du grand service qu'il lui avait rendu en le tirant de ce mauvais pas, et lui assura qu'il lui en saurait de l'obligation toute sa vie durant.

VI

M. de Saint-Preuil, gouverneur d'Arras. — La jolie meunière. — Un maître d'hôtel en campagne. — La bague refusée. — Comme quoi les Flamandes aiment le bon vin. — Une patrouille de maris. — Une étable brûlée et un procès criminel. — Quittance causée pour affaire secrète. — La lettre de Montigré. — Rosnay à Paris. — Le laquais en livrée verte. — Une hôtesse jeune, belle et généreuse.

Le roi donna le gouvernement de la ville d'Arras à un officier, M. de Saint-Preuil (1), autrefois capitaine aux gardes. Pendant le récent siège, il commandait à Dourlens ; c'était lui qui avait formé et approvisionné les convois qui avaient servi à la subsistance de l'armée, et qui hâta ainsi la capitulation de la place. Sa Majesté estima que les services rendus par Saint-Preuil méritaient cette récompense. C'était d'ailleurs un brave homme, très entendu dans son métier, infatigable d'ailleurs ; depuis quatre heures du matin, heure accoutumée de son lever, jusqu'à onze heures du soir, heure de son coucher, il s'appliquait à contrecarrer les projets de l'ennemi. Même lorsque la garnison le croyait au plus profond du sommeil,

(1) François Jussac d'Embleville de Saint-Preuil (1601-1641.)

c'est alors qu'on le voyait tout à coup mener sa ronde sur les remparts, et cela, parfois, deux ou trois fois dans une nuit.

Les soldats qui venaient de le voir n'étaient jamais assurés qu'il ne reparût pas quelques instants après. Il ne ressemblait pas à ces gouverneurs qui s'imaginent, quand on leur donne un gouvernement en récompense de leurs fatigues et peines passées, qu'ils n'ont plus qu'à s'y reposer en paix.

Saint-Preuil n'était pas marié ; non qu'il n'eût eu occasion de s'établir avantageusement, mais il tenait que le mariage ne s'accordait pas avec un homme de son métier. A la fleur de l'âge, et sous le coup de passions vives, il entretenait toujours quelque maîtresse. Dans les premiers jours de son gouvernement d'Arras, visitant les alentours à deux lieues à la ronde, il trouva, dans un moulin, la femme du meunier si jolie qu'il la voulut avoir à toutes forces.

Cette femme, qui avait d'aussi bons yeux que si elle eût été née autre chose qu'elle était, ne fut qu'un moment pour établir la différence qu'il y avait à faire entre le gouverneur et son mari. La conjoncture ne leur permit pas de s'en dire plus long, mais Saint-Preuil, à qui l'expérience de ces sortes d'aventures ne manquait pas, mit en route son maître d'hôtel.

Celui-ci vint en compagnie d'un boulanger, sous couleur de faire moudre du grain pour le pain de son maître ; et tandis que le boulanger parlait au meunier, lui, il entretenait la meunière. Il lui dit que son maître était fou d'elle ; qu'il n'aurait point de repos jusqu'à ce qu'il la possédât ; qu'il en voulait faire sa maîtresse, et qu'il ne souffrirait pas que son mari partageât ses caresses avec lui.

En même temps, il lui mettait au doigt un diamant

de cinquante pistoles ; mais la meunière refusa ce présent. Elle pensa que si elle se montrait si facile, ce serait le moyen d'éteindre cette passion, plutôt que de l'allumer ; peut-être en avait-elle fait l'expérience avec quelque autre ; quoi qu'il en soit, elle renvoya le maître d'hôtel avec son présent, et ils se séparèrent sans convenir de rien. Cependant, elle laissait entrevoir que seule la honte la retenait, ce dont Saint-Preuil, sur le rapport de son messager, ne fut pas fâché ; il lui eût déplu qu'elle cédât sans résistance à la première proposition.

Il la fit épier, pour savoir quand elle viendrait en ville. A peu de jours de là, elle s'y rendit pour la Notre-Dame de Septembre, en compagnie de deux autres femmes. Le maître d'hôtel, qui les guettait, les convia à faire collation, non pas au nom de son maître mais au sien propre, pour ne pas éveiller l'attention des deux commères. La meunière accepta, et ces deux femmes encore mieux qu'elle ; elles s'attendaient à boire du bon vin, dont les Flamandes ne sont pas moins amoureuses que leurs maris. Le maître d'hôtel les régala magnifiquement ; ayant saoulé les deux femmes, tandis que d'un signe il avertissait la meunière de se ménager, il les mit bientôt en un état où elles perdirent toute connaissance. On les coucha ; elles s'endormirent et le maître d'hôtel livra la meunière à son maître.

Elle résista bien un peu, car elle craignait qu'il ne la renvoyât quand il aurait passé sa fantaisie. Alors Saint-Preuil lui jura qu'il songeait si peu à l'abandonner qu'il avait déjà acheté de l'étoffe pour l'habiller, et la lui montra aussitôt. A vrai dire, ce n'était pas pour elle que l'emplette avait été faite, mais pour une autre maîtresse, dont Saint-Preuil s'était de-

puis peu débarrassé, l'ayant soupçonnée d'infidélité.

La meunière, au vu de l'étoffe, ne se fit tant tirer l'oreille ; mais ce fut le meunier qui s'étonna fort de ne point voir rentrer sa femme au soir. Il courut chez les deux commères qui l'avaient accompagnée, et ne rencontra que les maris qui, de leur côté, étaient fort en peine de leurs femmes. Il était bien tard pour pénétrer dans une ville de guerre, dont les portes ferment à la nuit; ils attendirent aux portes ouvrantes pour se livrer à leur perquisition.

Saint-Preuil, qui se doutait bien de cet émoi, avait embouché son maître d'hôtel pour se rendre au-devant d'eux. Celui-ci savait bien par quelle porte ils entreraient; il s'embusqua sur l'avenue, dans la boutique d'un épicier, qu'il entretenait de quelque achat, mais l'œil aux aguets. Dès qu'il aperçut le meunier, il l'appela par son nom, et lui demanda, en présence de l'épicier et de sa famille, s'il ne connaissait pas deux femmes qui étaient venues en ville, la veille, avec la sienne.

— Hé! disait-il, ce sont de plaisantes commères; je les ai traitées dans mon office, où elles se sont gorgées de vin. Il a fallu les coucher et je ne les crois pas encore réveillées à cette heure.

Les deux hommes ne furent plus en peine, mais le meunier n'était pas renseigné. Il demanda si la sienne n'était pas couchée avec les autres. Le maître d'hôtel feignit d'être surpris.

— Mais non, compère, lui dit-il ; je vous répète qu'elle est partie de bonne heure, pour n'être pas enfermée dans la ville. N'aurait-elle pas couché chez vous?

Le pauvre meunier, n'en pouvant tirer davantage, s'en fut un peu partout, demandant sa femme, dont

personne ne lui donna de nouvelles, puisque Saint-Preuil la tenait sous clé. Il revint à ses compagnons, qui ramenaient leurs commères, enfin éveillées, mais qui ne se souvenaient de rien. Pendant quelques jours il erra de tous côtés, et comme sa femme était fort jolie, on pensait qu'il ne pouvait mieux employer ses peines. Le maître d'hôtel, qui le visitait pour savoir comment il prenait son affliction, lui disait que quelque officier, la trouvant à son gré, la lui avait enlevée. Le meunier répondait à cela que, le jour où il serait certain du fait, il partirait tout droit à Paris, se jeter aux pieds du roi, et que Sa Majesté, qui ne portait pas sans raison le nom de *Juste*, lui ferait rendre raison d'une aussi grande violence.

Saint-Preuil, mis au courant de ce projet, ne jugea pas à propos de dévoiler encore le rapt qu'il avait fait de cette femme. Il la tint cachée deux bons mois pour le moins, pendant qu'il cherchait à contenter le meunier, afin de désarmer sa colère. Il s'y prit très adroitement, pour qu'il ne soupçonnât rien. Une nuit, il envoya brûler une étable au-dessus du moulin, où l'on enfermait les vaches. Le meunier, qui avait querelle avec un de ses voisins, crut que celui-ci avait fait le coup et lui intenta un procès criminel, dans lequel il succomba, puisqu'il accusait un innocent. A la veille d'être rigoureusement condamné, pour avoir porté une accusation sans preuves, il implora la protection du gouverneur; Saint-Preuil la lui accorda, arrangea son affaire, paya les frais du procès, fit reconstruire l'étable et lui donna deux fois autant de vaches qu'il en avait perdu.

Croyant l'avoir adouci par là et par d'autres traits de générosité, il l'envoya quérir un beau matin, et lui apprit que sa femme était entretenue par une

personne de grande distinction, qu'elle était admirablement traitée et que, pour qu'il se ressentît de son bonheur, elle lui envoyait une somme de deux mille livres. Ces paroles rouvrirent les blessures du pauvre homme. Il poussa un gros soupir. Mais comme il pouvait s'assurer de ces deux mille francs en consentant de les prendre, tandis qu'il n'était pas assuré qu'on voulût lui restituer sa femme au cas où il la réclamerait, il les demanda toujours par provision. Il savait que l'argent est d'une grande utilité dans le siècle où nous sommes, et que cette consolation n'est pas trompeuse.

Saint-Preuil, qui se connaissait des ennemis puissants, et qui prenait ses garanties, se fit donner quittance de la somme, qui fut causée pour affaire secrète entre eux deux. C'était là une précaution assez habile, mais qui ne servit pas beaucoup à Saint-Preuil, comme on le verra par la suite. Il prétendait pourtant par là que si le meunier s'avisait un jour de se plaindre, il prouverait au moyen de la quittance que cet homme lui avait vendu sa femme; quoi que pût faire là-dessus le pauvre cocu, il n'en aurait alors que le démenti.

Une fois cette quittance en poche, il jugea qu'il n'y avait plus de péril à montrer au mari que c'était lui qui jouissait de sa femme. Il l'introduisit dans une chambre où elle se tenait, parée d'habits magnifiques. Le meunier, qui ne s'attendait pas à l'événement, en fut si saisi qu'il tomba évanoui. Voilà Saint-Preuil et cette femme à le faire revenir, et ils eurent bien de la peine. Le gouverneur lui donna encore mille francs pour modérer son désespoir, et lui promit ses bonnes grâces à condition qu'il fût sage et retînt sa langue. Le meunier s'en retourna en son moulin, quitte au

moins du souci dans lequel le tenait l'ignorance du sort de sa meunière, et le gouverneur, qui jugeait avoir arrangé les choses au contentement de tous, ne tint plus sa maîtresse enfermée. Or il avait le don de se faire craindre comme de se faire aimer, et la garnison porta bientôt un aussi grand respect à sa maîtresse que si elle avait été sa femme.

Notre régiment rejoignit Paris vers le milieu du mois de septembre. J'y trouvai une lettre de Montigré par laquelle il me mandait « que Rosnay était revenu dans sa maison, mais qu'il n'y avait couché qu'une seule nuit, que j'en étais cause apparemment, qu'il m'appréhendait comme la mort, surtout depuis qu'il avait appris les deux combats que j'avais faits ; qu'il jugeait de là qu'il passerait mal son temps si je venais à le joindre, et que le meilleur conseil que lui, Montigré, eût à me donner, était de me tenir sur mes gardes parce que mon ennemi, étant riche, n'épargnerait pas l'argent pour se mettre à couvert de ma vengeance. »

C'était me dire clairement que Rosnay me ferait assassiner, ce que j'eus peine à croire, car, dans ma naïveté, je pensais que cet homme n'avait pas eu à se plaindre de moi, et que c'était lui qui m'avait gravement maltraité. Je mis sur le compte de la haine ce que me mandait Montigré, et dormis en repos sur la foi de ma conscience. Je fis réponse à la lettre, pour remercier du bon avis, comme si je l'eusse pensé bien fondé, et je demandai à Montigré si Rosnay était à Paris, afin que je pusse, toutefois en le prévenant, comme un galant homme, lui montrer qu'un affront semblable à celui que j'avais subi ne peut s'oublier, à moins qu'on ne soit mis en état d'en demander raison.

Montigré me répondit que Rosnay en avait pris le chemin, et que personne ne m'informerait mieux qu'un M. Gillot, autrefois conseiller-clerc au Parlement de Paris, qu'il logeait quelque part vers la Charité, et que si les gens de ce quartier-là ne pouvaient dire sa demeure, je la saurais toujours chez M. Lebours, conseiller, ou chez M. Encellin, officier de la Chambre des Comptes, ses neveux ; que ce M. Gillot avait été jadis ami intime de mon offenseur, mais qu'ayant eu procès ensemble pour quelque bagatelle, leur inimitié présente allait plus loin encore que n'avait jamais été leur amitié passée.

Je crus ne rien risquer en visitant ce M. Gillot, puisque j'avais même haine que lui contre le même personnage. Je le découvris dans le quartier indiqué, et peu s'en fallut que je ne hâtasse ma perte, au lieu de hâter ma vengeance. Le bonhomme était sourd ; il fallut que je l'avisasse dans un cornet, qu'il approchait de ses oreilles, du dessein qui m'amenait chez lui. Le laquais qui m'avait introduit demeurait dans la chambre, et entendait toutes mes paroles ; or ce laquais était un espion de Rosnay. M. Gillot m'apprit où demeurait mon ennemi, et je me mis en quête sur le champ ; mais quand j'arrivai au nid, après quelques recherches, l'oiseau avait déniché le jour même. Son espion, plus vif et mieux renseigné que moi, l'avait déjà averti, et au tableau qu'il lui avait dépeint de ma personne, Rosnay avait compris de quoi il en retournait pour lui.

Non content, il s'aboucha aussitôt avec des soldats aux gardes, sans considérer qu'ils hésiteraient peut-être à tremper leurs mains dans le sang d'un camarade, s'ils se montraient moins scrupuleux à l'égard de tout autre. Il comptait sur le grand pouvoir de

l'argent, surtout en choisissant les hommes tels qu'il les voulait avoir.

Il s'adressa au tambour-major des gardes, qui était de son pays, et qui avait servi autrefois dans une compagnie que commandait un des frères de Rosnay. Tout d'abord il ne dit pas le fin mot à cet homme, ni contre qui il le voulait employer. Celui-ci, qui se voyait en un poste assez considérable pour un homme de sa condition, n'aurait eu garde de le risquer à la légère. Ce tambour-major refusa donc et d'une manière assez brusque. Il lui dit qu'au besoin, il rendait volontiers service à un ami, mais qu'il prétendait ne se mêler à rien, quand on lui faisait mystère du véritable office qu'on lui demandait de remplir.

Rosnay s'en fut là-dessus trouver un sergent qui, moins délicat que le tambour-major, quoiqu'il le dût être davantage par rapport à son emploi, lui amena le lendemain quatre soldats, qui faisaient à peu près à Paris le même métier que font en Italie ceux à qui l'on donne le nom de *bravi*. Ce nom leur convient assez peu, car leur bravoure consiste à assaillir un homme quand ils sont six contre un.

Je ne me doutais guère de ce qui se brassait contre moi, car à l'heure où se faisait cet accord, je ne songeais qu'à remettre la main sur Rosnay en découvrant sa nouvelle retraite. Je demandai à son hôtesse, qui était une fort jolie femme et qui valait bien la peine qu'on lui en contât, si elle était en possession de me renseigner. Elle me répondit qu'elle l'ignorait, mais que ce devait être une affaire qui inquiétât considérablement ce Rosnay, car c'est à peine s'il avait pris le temps de faire descendre ses hardes. Ce grand émoi était venu, me dit-elle, sur la vue d'un laquais, vêtu de vert, qui l'ayant demandé, l'avait entretenu

en secret. A la couleur de l'habit du laquais, je songeai que ce pouvait être celui de M. Gillot, et je m'en assurai en demandant la description du personnage qui avait si vite fait de décamper le Rosnay.

Cette conversation fut assez courte, mais ce peu de temps suffit pour me rendre amoureux de l'hôtesse, et, même, pour qu'elle éprouvât quelque bonne volonté à mon égard, comme elle me l'avoua depuis. Je lui dis qu'elle avait perdu un hôte, mais que je me chargeais de le remplacer en lui présentant un homme dont la bourse serait certainement moins bien garnie, mais qui la paierait fidèlement, et qui serait plus disposé que nul autre à soutenir ses intérêts, ce dont je me portais garant et caution. Elle comprit bien de qui j'entendais parler, et me répondit qu'elle faisait plus de cas de l'honnêteté que des richesses, et que, puisque je lui faisais l'honneur de me vouloir loger chez elle, je n'avais qu'à prendre la chambre quittée par ce Rosnay, qui était fort proprement meublée, de même que la garde-robe dont elle était accompagnée. Quoique je sois gascon, c'est-à-dire d'un pays où les moins munis n'aiment pas à confesser leur pauvreté, je me récriai que chacun devait mesurer selon sa bourse ; que cette chambre était trop belle pour moi, et que je n'avais à faire d'une garde-robe, n'ayant pas de valet à y coucher.

Une autre, peut-être, se fût rebutée d'une déclaration aussi ingénue, mais cette femme me répondit qu'elle entendait que j'occupasse cet appartement, que je lui donnerais ce que je voudrais, même rien, qu'elle se contenterait que je me ressouvinsse d'elle, quand j'aurais fait fortune, ce qui ne tarderait pas, à son estime.

J'aimai sa prédiction et sa générosité et je protestai

qu'un grenier chez elle m'eût suffi pourvu qu'elle fût mon hôtesse. Pour ma fortune future, j'acceptai son horoscope, et l'assurai que je serais l'homme du monde le plus ingrat si je ne la partageais avec elle.

Il ne faut pas s'étonner des sentiments de cette femme, si éloignés de ceux qu'ont d'ordinaire les personnes de son métier. Elle était demoiselle d'extraction, et même d'une famille ancienne de Normandie, que la méchante conduite menée par la mère de mon hôtesse avait ruinée. Cette femme s'était amourachée d'un gentilhomme du voisinage, mais le mari avait tué le galant. Ce meurtre avait suscité un grand procès entre les deux familles qui les avait mises à bas. Enfin le mari avait obtenu sa grâce ; il fit enfermer sa femme, et se chargea de l'éducation de ses enfants, dont trois garçons et cinq filles. Les fils furent envoyés à la guerre ; quant aux filles, le père les comptait jeter en des couvents, mais elles tenaient sans doute de la mère et aimaient le libertinage plus que de raison ; pas une ne voulut tâter du couvent.

On les maria aux premiers venus ; quand on est à court du côté des biens, il faut prendre les gendres comme ils se présentent. L'une épousa un pauvre gentilhomme qui, le plus souvent, n'avait de quoi manger. L'autre fut mariée à un maître chicaneur, avocat et procureur en province ; celle-là était moins à plaindre, car les gens de l'espèce de son mari trouvent toujours à vivre aux dépens d'autrui.

Enfin, mon hôtesse avait pour mari un homme, absent pour l'instant, qui cinq ou six mois auparavant était lieutenant d'infanterie. Il avait quitté son état pour louer des chambres garnies, profession moins glorieuse que la première, mais plus avantageuse. Il voyageait en Bourgogne, dans le moment,

pour une succession qu'il y prétendait, et qui lui valait un procès du Parlement de Dijon. Sa femme n'était point fâchée de son absence, car elle ne l'aimait pas autrement.

D'abord que je fus établi chez elle, et qu'elle m'eut fait prendre, malgré moi, l'appartement de Rosnay, elle ne voulut pas que je mangeasse dehors, mais avec elle. J'avais peine à y consentir à cause de la dépense, mais elle se moqua de moi, en m'accusant de démentir ma nation en me montrant si façonnier. Je n'avais que faire, à son dire, de me mettre l'esprit en tourment, puisque tout cela se retrouverait un jour, lorsque j'aurais fait fortune. J'étais si jeune encore, et si peu accoutumé avec les femmes, que je n'en fus guère plus hardi. Cependant, devinant à peu près, j'étais résolu de m'expliquer à fond avec elle, quand je me vis sur les bras une affaire plus grave que celle-là.

VII

Rosnay soudoie des assassins. — Coup éventé. — Le commissaire et ses archers. — Fuite et condamnation de Rosnay. — Les embarras de l'hôtesse. — Un créancier incommode. — Le retour du mari. — L'antichambre du roi. — Quatre-vingt seize louis ou pistoles d'Espagne. — Colère de l'hôtesse battue par son mari. — Athos et sa contre-lettre.

Les quatre soldats, que le sergent aux gardes avait donnés à Rosnay, comme je l'ai dit plus haut, lui ayant promis de m'assassiner moyennant quarante pistoles, ne mirent de distance entre l'exécution et le dessein, que le temps de trouver l'occasion. Je m'étais tellement acquis Athos, Porthos et Aramis que non seulement ces trois frères étaient mes intimes amis, mais que la plupart de leurs amis étaient devenus les miens. Je sortais rarement seul, et je rentrais au logis pareillement en compagnie. La beauté de mon hôtesse y contribuait sans doute autant que l'amitié qu'on avait pour moi. Mon nouveau logis était dans la rue du Vieux-Colombier, au faubourg Saint-Germain, et comme cette rue n'est pas éloignée de l'hôtel des Mousquetaires (1), le chemin des trois frères pour

(1) L'hôtel des Mousquetaires était rue du Bac.

aller ou revenir de la ville, passait devant ma porte. Les quatre soldats me guettèrent donc plusieurs jours sans pouvoir tenir leur parole.

Sur ces entrefaites, un soldat de ma compagnie, manquant d'argent pour faire accoucher une fille avec qui il avait eu commerce, recourut à l'un de ces quatre assassins, qui étaient ses amis. Il lui demanda quatre ou cinq pistoles, en lui remontrant le grand besoin où il était de ce secours. L'autre se dit au désespoir de l'éconduire, mais il allégua une bonne raison, c'est qu'il est difficile de prêter de l'argent quand on n'en possède pas soi-même. Le premier insistait, et connaissant les habitudes de son ami, cela lui semblait difficile à croire qu'un homme qui fait profession de risquer sa vie pour de l'argent, manquât d'une aussi petite somme. Il l'accusa de mauvaise volonté et si fort que l'autre, pour avoir la paix, l'invita à se mettre d'un assassinat, pour lequel quarante pistoles étaient promises et consignées entre les mains d'une tierce personne, et qui seraient versées le coup fait. Il ne s'agissait que de gagner cette somme, et l'assassin offrait moitié de sa part à son camarade, au cas où il accepterait.

Le besoin où il était fit que ce soldat s'accorda de faire compagnie aux quatre assassins, et prit rendez-vous à cent pas de chez moi. Après deux heures d'embuscade, ils me virent passer escorté de Porthos, d'Aramis et de deux de leurs camarades qui m'étaient venus prendre pour me mener à la comédie. Le coup paraissant moins commode que jamais, un des soldats dit aux autres qu'il fallait que je me méfiasse de quelque chose, puisque je ne sortais plus qu'en compagnie.

Des quatre assassins, pas un ne me connaissait;

d'ailleurs ils étaient du premier bataillon, et moi du deuxième. Au siège d'Arras, l'un de ses bataillons demeurait à Amiens pendant que l'autre se rendait à Dourlens. Il n'était pas de même de l'emprunteur; il n'eut pas plus tôt jeté les yeux sur moi, qu'il résolut de m'avertir. Il crut, en me rendant ce service, que je ne lui refuserais pas l'argent qu'il avait vainement demandé à l'autre, car il me tenait pour obligeant sur ce que je l'avais déjà, dans une garde, généreusement régalé, lui et quelques autres de ses camarades.

Il se dispensa d'aviser les autres de son projet, et pour mieux me servir afin d'être mieux récompensé, il s'attacha à connaître les tenants et les aboutissants de celui qui l'avait mis en besogne. Pour début, il s'informa auprès de lui qui était le payeur. L'autre raconta ce qu'il en savait, nomma Rosnay et ajouta que ce dernier s'était rendu à Paris dans le seul but d'en finir avec moi, et s'en retournerait dans sa province, aussitôt le coup fait.

Le soldat, bien instruit, se présenta dès le lendemain alors que j'étais au lit. Ce fut mon hôtesse, avec qui je n'étais pas trop mal déjà, qui l'amena à mon chevet; s'étant alarmée de cette visite matinale, elle n'avait pas permis qu'il pénétrât sans elle. Le soldat alléguait que l'affaire qui l'amenait n'était pas de la compétence d'une femme; l'autre, obstinée comme une mule, n'en voulait démordre, en dépit de tous les signes que je lui faisais, pour qu'elle ne se portât tort à elle-même, en s'affichant ainsi, ce qui laissait à supposer à ce soldat bien des choses sur elle et sur moi. Son entêtement provenait de la crainte qu'elle avait que cet homme ne fût le porte-parole de quelque duel.

Pour mon compte, je croyais que ce soldat se pré-

sentait pour m'emprunter un écu, et que, dans sa confusion, il n'osait pousser sa demande devant elle. Aussi, pour en finir, et pensant qu'il m'en coûterait une demi-pistole au plus, j'interrogeai franchement mon homme, qui, mis en si beau chemin, confessa qu'il y avait semblable anguille sous roche, mais, qu'en échange, il se vantait de me pouvoir rendre un signalé service, car il n'y allait rien moins que de ma vie. Mon hôtesse se récria là-dessus, avec précipitation, mais avec aussi peu de jugement qu'une femme peut en avoir, puisqu'elle découvrait ainsi qu'elle prenait en moi plus de part qu'elle ne devait, et ce fut elle qui insista pour qu'il découvrît le mystère d'iniquité dont il parlait.

La chaleur qu'elle apportait à mes intérêts ne me pouvait causer nul tort. Il n'y avait que de l'estime pour moi à acquérir, quand on eût su partout que j'étais favorisé des bonnes grâces d'une jolie femme ; cependant j'étais fâché de son imprudence, et je m'efforçais de la retenir, quand un mot du soldat me fit perdre tout sang-froid : il me demanda si je connaissais Rosnay. Alors il me dit tout ce qu'il avait sur le cœur et se mit à ma disposition pour me faire prendre mes assassins. Il n'oublia pas davantage de me toucher un mot de son emprunt, et, sur l'heure, je lui prêtai, ou plutôt je lui donnai les quatre pistoles. Je lui fis jurer qu'il déposerait au besoin sur tout ce qu'il me venait d'apprendre, et je le congédiai, en lui recommandant de prendre garde de se laisser voir en sortant par mes coquins aux aguets. Je raisonnai avec mon hôtesse sur ce qu'il convenait de faire en une conjoncture aussi délicate, et nous décidâmes de quérir un commissaire pour lui en rendre ma plainte. Elle en connaissait un qui était de ses

voisins et de ses amis, et s'offrit à l'aller chercher elle-même. Je lui dis de l'amener en manteau court pour ne pas effaroucher mon gibier, et je m'habillai en attendant qu'elle revînt.

Elle n'était pas partie qu'entrait en ma chambre un mousquetaire, ami des trois frères. Il me vit inquiet et m'en demanda la cause. Je lui contai le complot. Il s'étonna que je pensasse à recourir à la justice, toujours lente et souvent incertaine; tandis que des voies plus sûres s'offraient à moi pour obtenir ma vengeance. Son plan était bien simple : il irait chercher une brigade de mousquetaires qui feraient main basse sur les coquins, puis on pousserait jusqu'à la maison de Rosnay, infligeât le même traitement à celui-ci.

C'était un tout jeune homme, qui n'avait pas plus de jugement qu'il ne faut. Je dus le retenir par le bras, car il voulait sortir pour mettre son idée à exécution et pendant que nous disputions, l'un et l'autre, le commissaire arriva, et prit de suite ses mesures pour attraper mes drôles.

Un exempt qu'il avertit cacha une trentaine d'archers pas bien loin de l'endroit où guettaient les assassins; je sortis alors de l'hôtellerie, pour les amorcer. Ils débusquèrent sur moi, me croyant à leur merci; mais les archers, faisant une sortie en masse, les entourèrent avant qu'ils eussent eu le temps de me causer aucun mal. Le commissaire n'attendait que cette exécution pour se saisir de Rosnay dont mon donneur d'avis m'avait indiqué la maison. Il interrogea une bête de servante qui lui répondit que cet homme était tout au beau milieu de son lit, qu'elle l'avait vu à l'instant même; mais l'oiseau était déniché une fois de plus. En même temps s'assemblait devant la porte

un nombre infini de peuple, comme il arrive en ces sortes de circonstances.

Rosnay, qui ne s'était pas éloigné, aperçut en revenant au gîte tous ces gens, et jugea à propos de ne pas s'approcher pour prendre langue. Il enfila une rue de traverse, et n'eut de repos que lorsqu'il eut trouvé une retraite en Normandie, chez un de ses beaux-frères qui écrivit à Paris, s'informant si Rosnay avait pris l'alarme à bon titre ou s'il s'était épouvanté sans sujet. On lui répondit qu'il en avait sagement usé; que l'affaire soulevait grand bruit; que les assassins, confrontés les uns aux autres et menacés de la question, avaient tout avoué; qu'il y avait prise de corps contre Rosnay et que son procès serait fait et parfait par contumace.

Rosnay n'avait pas la résolution nécessaire pour soutenir une nouvelle semblable. Il se vit déjà tous les archers de Paris aux trousses, et passa, tout d'un bond, en Angleterre, où il connaissait que la justice de France ne pouvait faire exécuter ses décrets. Mon hôtesse, qui savait qu'il avait du bien, croyant qu'il n'y eût rien à perdre à poursuivre contre lui, fut assez folle pour se fourrer dans ce procès, jusque par-dessus la tête. Je la laissai faire, étant trop jeune encore pour avoir fait expérience de ce que c'est que plaider. Toutes ces procédures se firent sous mon nom, et il en coûta deux mille livres avant d'avoir arrêt définitif. Rosnay fut condamné à perdre la tête et les quatre soldats aux galères. Ce jugement fut exécuté réellement contre ceux-ci, sans que leur capitaine, qui se nommait du Boudet, pût obtenir leur grâce. Le roi, qui faisait gloire de se montrer digne du surnom de *Juste* qu'on lui avait donné, se tint roide là-dessus et voulut que les quatre soldats fussent mis à la chaîne

Pour Rosnay, l'arrêt fut exécuté contre lui en effigie. Mon hôtesse obtint saisie sur tous ses biens, et lui fit encore je ne sais combien de frais devant qu'il y pût mettre ordre.

Comme elle n'avait pas eu les reins assez forts pour soutenir cette procédure sans emprunter, son mari trouva qu'elle devait beaucoup quand il revint de Dijon. Il avait gagné son procès et ramenait du bon vin, ce qui l'eut mis de belle humeur si, au lendemain de son arrivée, on n'était venu lui intimer commandement de payer huit cents livres que sa femme avait empruntées d'un créancier assez incommode, en vertu d'une procuration qu'il lui avait signée avant son départ.

Il demanda à quoi elle avait employé cet argent; elle se garda de le renseigner, parce qu'il se serait peut-être aperçu que cette perte n'était pas la seule qu'il eût faite. Elle lui donna de si méchantes raisons, qu'ils se brouillèrent ce jour-là. La poursuite qu'on lui faisait pour l'amour de moi me causa une vive inquiétude et, pour empêcher la vente de leurs meubles, je pris le parti d'implorer la miséricorde du créancier que je visitai et qui se montra inexorable, de telle sorte que je m'oubliai à le menacer. Mis en fureur par mes paroles, il jura qu'il ne donnerait pas une minute de quartier à ses débiteurs et me conseilla de quitter promptement sa maison, sinon il enverrait chercher un commissaire, pour me récompenser de mes menaces.

J'avais agis là en jeune homme, et je ne demandai pas mon reste. Sur les cinquante louis que m'avait donnés le roi, il m'en restait quinze que j'offris à mon hôtesse. Elle ne les voulait accepter, mais je l'en pressai extraordinairement. Elle put joindre quinze

autres louis aux miens ; c'était presque la moitié de la somme qu'elle devait. Nous pensâmes que le créancier ne serait pas si Turc que de lui refuser sa demande, mais ma visite incongrue avait tellement aigri son esprit, qu'il dit à l'hôtesse de se sauver bien vite, sinon qu'il lui ferait sauter les degrés de l'escalier ; qu'elle lui avait envoyé un bretteur pour l'effrayer, et qu'elle se souviendrait de ce tour toute sa vie.

La pauvre femme revint bien désolée, et, quoique je m'en défendis, elle me commanda de reprendre mon argent. J'étais, par ma foi, aussi affligé de mon côté qu'elle pouvait l'être du sien. Nous étions au jeudi, et la vente était pour le samedi. Voulant tenter l'impossible pour lui éviter cette honte, je m'en fus dans l'antichambre du roi, où j'avais vu qu'on jouait beaucoup d'argent à trois dés (1). Je ne possédais pas ce jeu à fond, car jusque-là je m'étais tenu dans ma résolution de ne jamais jouer de ma vie. Je savais néanmoins ce que c'était que faire une masse, et comment on la gagnait ou on la perdait. Je m'approchai de la table afin d'y prendre place dès que quelqu'un se retirerait. Il y avait plus de presse qu'au sermon du meilleur prédicateur de Paris ; aussi attendis-je une heure et demie avant d'être en mesure de risquer mon argent. Enfin, je trouvai à m'établir, et j'étudiai le terrain avant de prononcer la parole sur laquelle roulerait mon destin.

Je me me hasardai à la fin de faire une masse de cinq louis. M. le duc de Saint-Simon tenait le dé ; il regarda cette masse comme indigne de sa colère, et

(1) Le cardinal Gui Bentivoglio (1579-1644), nonce en France, dans une lettre au comte Manfredi, parle de la cohue qui se pressait à la cour de France et du mélange d'hommes de tous les états qui se rendaient confusément au Louvre.

ne me répondit rien ; mais le cornet vint aux mains du chevalier de Monchevreuil, gentilhomme du Vexin français, qui était attaché à M. de Longueville. Il ne méprisa pas ma mise et amena hasard bas. J'avais gagné et je fis le paroli. Un nommé Phisica, capitaine dans Turenne, une sorte d'aventurier qui faisait quitter le dé aux plus gros joueurs, fit masse du reste qui se montait pour le moins à soixante pistoles. Le chevalier amena la droite et gagna ainsi la masse de Phisica pendant qu'il perdait mon paroli. Le jeu s'échauffa là-dessus. Le chevalier, se voyant en fortune, topa à tout le monde, et gagna douze à treize cents pistoles en un moment. J'eus la sagesse de ne pas l'attaquer dans ce bonheur ; il continua à jouer et déjoua bientôt. Je pris ce temps pour masser de nouveau, et je lui emportai un nouveau paroli. Enfin l'assurance ayant dans mes esprits remplacé la crainte, je poursuivis ma fortune et je gagnai quatre-vingt-seize louis ou pistoles d'Espagne qui ne valaient encore que dix francs. C'était un peu plus que je ne désirais, et content davantage que ne le pouvait être le roi lui-même, je m'en retournai au logis où s'étaient passées des choses qui eurent de quoi rabattre ma satisfaction.

L'hôte, à la veille de voir ses meubles vendus, s'était décidé, lui aussi, à solliciter son créancier, sans rien dire à sa femme. Ce créancier, un méchant homme, non content de le rabrouer terriblement, lui conseilla de mieux veiller pour l'avenir à sa femme, parce qu'elle avait bien la mine d'avoir mangé avec moi l'argent de la dette. Ce fut tout le compliment qu'en obtint le mari ; il revint furieux au logis et usa de main mise sur l'hôtesse. Quand je rentrai à mon tour, je la vis en larmes, et je m'attachai à la

consoler par le récit de mon bonheur dans l'antichambre du roi.

Elle reprit effectivement quelque vigueur à ces paroles et voulut que le lendemain je me fisse adjuger les meubles pour que son mari ne les revît jamais. Je compris que les coups reçus lui tenaient bien fort au cœur, et que l'envie de quitter son mari la démangeait. Mais ce divorce ne m'arrangeait qu'à moitié ; à toutes mes paroles elle ne répondait que sur un point : à savoir qu'elle ne s'accommoderait jamais d'être battue.

Je l'aimais assez et j'en avais raison, puisque, outre sa beauté, elle en avait toujours usé avec moi d'une manière si honnête que j'eusse été bien ingrat de lui refuser ma reconnaissance. Je la laissai donc dire, et tâchai de l'apaiser par mes caresses, afin de l'amener au point que je désirais. Après m'avoir témoigné bien de la répugnance de demeurer avec son mari, après m'avoir reproché de ne pas être assez délicat pour me fâcher de partager ses faveurs avec cet homme, elle convint avec moi que le lendemain, à dîner, je dirais, en feignant d'ignorer la querelle et les coups distribués et reçus, que je m'étais assuré d'un homme qui prêterait l'argent nécessaire, à rendre dans un délai de trois mois. Le mari en passerait son obligation, et de la sorte, comme mon hôtesse en conjecturait, il serait tenu par là en une étroite dépendance ; la crainte de nouvelles poursuites l'obligerait à de grands égards pour moi.

Je fis comme il était décidé ; le mari, qui n'aimait pas qu'on vendît ses meubles, me prit au mot. Je priai Athos de me vouloir bien prêter son nom pour cette affaire ; il me passa une contre-lettre et nous vécûmes tout l'hiver dans un assez bon commerce,

le mari, la femme et moi ; je mangeais toujours avec eux. Les trois mois expirés, le mari me supplia de demander un nouveau délai à mon ami ; l'hôtesse voulait que je lui fisse peur en prétextant qu'Athos avait besoin de son argent ; mais je songeai que le pauvre homme était déjà assez maltraité. La campagne qui s'ouvrait m'offrait cependant de bonnes raisons pour réclamer la somme. Enfin, je fis entendre raison à la femme, et le mari et moi devînmes les meilleurs amis du monde, car je l'assurai qu'en ma considération, Athos attendrait jusqu'à ce que nous revinssions de l'armée.

VIII

La discorde en Angleterre. — Menées et intrigues en France. — Le duc de Bouillon et le comte de Soissons. — Trois maréchaux de France. — Le tripot de la Sphère, au Marais. — Le cabaret de la rue Montmartre. — Campagne de 1641. — Bataille de la Marfée. — Mort mystérieuse du comte de Soissons. — Saint-Preuil et le commissaire aux vivres. — Aventure de la garnison de Bapaume. — Procès et exécution de Saint-Preuil.

Les Espagnols, qui s'étaient vu enlever Arras à la barbe de leur général, avaient perdu, en outre, dans la même province, quelques autres villes d'une grande importance. Ils craignaient pour celles qui leur restaient. La conquête d'Aire que le roi avait faite tendait à nous rapprocher de la Flandre maritime. Ils prirent prétexte là-dessus pour exciter la jalousie des Anglais et des Hollandais. Ils n'eurent pas de peine à alarmer l'Angleterre, car cette nation s'est montrée, de tout temps, opposée à la nôtre ; son aversion, à notre égard, paraissait même s'être accrue à cette époque. Mais le cardinal de Richelieu, qui n'attendait pas que le péril fût éclos pour y pourvoir, avait pris ses mesures afin que les Anglais, loin de se pouvoir mêler des affaires d'autrui, fussent très fort embarrassés de démêler les leurs.

La protection secrète que le roi d'Angleterre accor-

dait aux catholiques de son royaume, l'étroite liaison qui paraissait entre ce prince et Louis le Juste, dont il avait épousé la sœur, soulevaient la haine de son peuple. La reine d'Angleterre était belle, d'une humeur charmante, qui attirait une grande affluence à la cour du roi, son mari. Or les Anglais voient comme une espèce d'esclavage et de bassesse dans les assiduités qu'on rend au souverain, et qui blessent l'indépendance que cette nation affecte par-dessus les autres nations du monde.

Le cardinal attisait ce mécontentement au lieu de l'éteindre. Tandis que les Anglais s'occupaient de leurs divisions intérieures, ils n'avaient pas le loisir de prendre part aux querelles du dehors. Cette politique n'est certainement pas conforme aux prescriptions de la charité chrétienne; la charité est une vertu inconnue dans toutes les cours, à moins qu'on ne la traite de chimère.

Désabusés du côté des Anglais, les Espagnols avaient reconnu aussi vite qu'ils se tromperaient lourdement s'ils espéraient quelque appui du côté de la Hollande, où les intérêts de Frédéric-Henri, prince d'Orange, stathouder et amiral-général de cet État s'accordaient mal avec les leurs. Ils ne mirent plus confiance qu'en leurs propres forces.

Le pouvoir absolu qu'exerçait le cardinal lui valait beaucoup d'ennemis; les grands surtout le haïssaient, car, ambitieux de s'élever au-dessus d'eux, il avait intéressé adroitement le roi et l'État dans sa querelle. Louis le Juste, aussi bon que peu pénétrant, avait vu, non sans plaisir, que sous le prétexte d'élever la souveraineté royale au-dessus de tout, son ministre avait insensiblement ruiné ceux qui eussent pu s'opposer à ses desseins par leur crédit et leur prudence. Je dis

prudence, quoiqu'il y ait une espèce de paradoxe à soutenir que l'on peut être prudent en s'opposant aux volontés de son prince. Lorsque la volonté suprême ne va qu'à renverser les lois d'un État, on rend plus de service à son souverain de s'y opposer, respectueusement toutefois, que d'y consentir dans un esprit de lâcheté et d'esclavage. Les Espagnols ne se fiaient pas tant à leurs propres forces qu'ils ne fussent bien aises de fomenter la discorde en notre État. Ils envoyèrent un homme de confiance à la cour, sous prétexte de quelque accommodement. Le cardinal eût volontiers refusé tout passeport, mais il craignit que le peuple, lassé de la guerre et surchargé d'impôts, ne lui voulût du mal à la longue.

Cependant, les affaires de la France n'avaient jamais été en meilleur état. Ses armes, du côté de l'Allemagne, s'étaient rendues formidables jusqu'au delà du Rhin par la prise de Brisach et de toute l'Alsace ; en Italie, par celle de Pignerol, et en Flandre, par celle d'Arras. Les intrigues menées par le cardinal n'avaient pas eu un moindre résultat en Portugal et en Catalogne ; peut-être même avaient-elles produit plus d'effet en ces lieux, qu'ailleurs la puissance des armes, puisque ce royaume et cette province s'étaient révoltés contre les Espagnols, se mettant, l'un sous la domination des ducs de Bragance, qui se disaient légitimes héritiers ; l'autre sous celle de la France, qui y avait introduit des garnisons.

L'habileté du ministre, suscitant de tels embarras à l'ennemi, montrait un exemple à suivre pour celui-ci. Aussi, l'envoyé espagnol, à peine arrivé à Paris, visita secrètement le duc de Bouillon (1). Ce prince

(1) Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon, né à Sedan en 1605, mort à Pontoise en 1652.

avait toujours entretenu des relations cachées avec l'Espagne, quoiqu'il fût né Français, et qu'il eût obligation à la couronne de France de lui avoir mis en tête la couronne de duc qu'il portait. Il l'avait héritée de son père qu'Henri IV en avait revêtu le premier, lorsqu'il lui fit épouser l'héritière de la Marck, à qui appartenait le duché de Bouillon et la principauté de Sedan. Cette dame étant morte sans enfants, le roi avait maintenu le mari en possession, au préjudice de M. de la Boullaye, qui, ayant épousé une sœur de la défunte, était héritier légitime. Toutes ces obligations cédèrent devant une crainte que causa à M. de Bouillon la situation particulière de son État : celui-ci comptant comme une clé du royaume, les sûretés de la France pouvaient faire qu'on lui réclamât un jour ce qu'il devait considérer jusque-là comme un simple fidéi-commis, sujet à restitution.

M. de Bouillon, dans ses engagements secrets avec l'Espagne, prétendait se maintenir en son état, et recevoir au besoin garnison ennemie dans son château de Bouillon et dans celui de Sedan. Le premier passait pour imprenable en ce temps-là ; le second avait également la réputation d'être très fort, quoique, à dire le vrai, il ne le fût pas autant qu'on le voulait bien proclamer. Le roi se défiait de M. de Bouillon, et le pensait peu fidèle, mais il faisait comme s'il n'y eût pris garde, et le laissait mener son train jusqu'à ce que la conjoncture permît à son ressentiment d'éclater.

L'envoyé espagnol apprit en outre, lors de son arrivée à Paris, que Louis de Bourbon (1), comte de Soissons, était mécontent du cardinal qui lui avait fait perdre son procès intenté à l'encontre de Henri de

(1) Né en 1604, mort en 1641.

Bourbon, prince de Condé (1), qu'il voulait faire déclarer illégitime. Le cardinal diminuait autant qu'il pouvait les prérogatives de la charge de grand-maître de la maison du roi, qui appartenait au comte de Soissons ; celui-ci avait subi nombre de refus au sujet des grâces et faveurs sollicitées du roi, qui agissait en cela sur les suggestions du ministre. La raison de cette mauvaise volonté était que le comte de Soissons, plus fier que le prince de Condé, avait refusé l'alliance du cardinal. Il avait même chassé de chez lui Senneterre, son intendant d'épée, qui avait osé lui porter la commission du ministre, en ajoutant que la vertu de la dame qu'on lui offrait paraissait un peu suspecte.

L'Espagnol, dans ses entrevues avec M. de Bouillon, lui dit que si l'on pouvait gagner un prince du sang, comme le comte de Soissons, cette qualité amènerait beaucoup de personnes dans son parti, et que l'on rendrait à la France le bon office qu'elle avait rendu à l'Espagne, en soulevant ses provinces. Le cardinal entreprenait tant et de tous côté, qu'un rien le ferait succomber. En plus de ses projets de se maintenir quand même à Sedan, le duc de Bouillon mourait d'envie de se faire une barrière du côté de la Champagne, en obligeant la cour, de gré ou de force, à lui donner Damvillers. L'Espagnol, instruit de cette démangeaison, lui remontra qu'on serait trop heureux de lui céder cette place, pour apaiser la guerre qu'il allumerait de ce côté. Le duc de Bouillon se laissa aller à ces paroles, et s'entremit secrètement du côté du comte de Soissons qu'il n'eut pas de peine à gagner. Ils jugèrent que plus mal iraient les choses en

(1) Henri II de Bourbon, prince de Condé (1588-1646), fils posthume d'Henri Ier et de Charlotte de la Trimouille, qui, dit-on, empoisonna son mari.

France, plus vite le roi se dégoûterait de son ministre. On savait qu'il ne l'aimait pas autrement, et que sa disgrâce ne tenait qu'à un fil.

Leurs pernicieux desseins ne pouvaient aboutir s'ils n'étaient soutenus par les forces espagnoles. M. de Bouillon dépêcha à Bruxelles un gentilhomme de sa maison, un certain Campagnac, dont le neveu avait été blessé puis fait prisonnier à Courtray par un parti espagnol. Le voyage avait donc un prétexte plausible.

Campagnac fit connaître de quelle part il venait au Cardinal-Infant, qui, volontiers, lui eût rendu son neveu sans la crainte d'éveiller les soupçons, et qui se montra ravi que le comte de Soissons, à la suscitation du duc de Bouillon, fût d'humeur de troubler l'État. Il promit pour le comte cinquante mille écus de pension par le roi d'Espagne, cent mille francs au duc de Bouillon, qu'il secourrait d'une armée de douze mille hommes, sans prétendre rien des conquêtes que le duc pourrait faire.

Campagnac revint avec ce traité par écrit, sans ramener son neveu. Le duc de Bouillon partit presque aussitôt pour Sedan, où, disait-il, sa femme était incommodée. Il donna ordre, à petit bruit, que toutes les compagnies de la garnison fussent complétées avant la fin du mois de mars (1), qui n'était pas éloignée. Il ramassa des munitions de guerre et de bouche, en avertissant le cardinal, pour détourner les soupçons, qu'on l'avait avisé d'une marche des troupes de l'Empereur sur le Luxembourg.

Cette marche n'était pas une fiction, mais bien loin de s'avancer contre lui, l'armée annoncée s'approchait

(1) 1641.

pour le soutenir. De plus il leurra le cardinal d'un mariage du vicomte de Turenne, son frère, avec une des parentes de Son Eminence. Le vicomte jouait d'ailleurs l'amoureux auprès de cette femme pour se faire bien venir du ministre. Quoiqu'il ait passé sur la fin de ses jours pour un homme modeste et exempt de toute ambition, ce fut seulement aux yeux des gens qui ne le connaissaient pas à fond. Jamais homme ne fut plus entêté dans la vaine gloire, et les gens qui le pratiquèrent savent que pour s'en faire haïr, il suffisait de lui refuser le titre d'Altesse.

Pendant ce temps, le comte de Soissons, feignant d'aller à sa maison de Blandy, détourna sur la gauche et passa la Marne en un gué en deçà de Château-Thierry. Il gagna Sedan, en usant des relais ménagés par M. de Bouillon.

Le cardinal, averti, reconnut qu'il s'était laissé amuser comme une dupe. Il dépêcha des courriers pour inviter le comte à revenir, en lui offrant de la part du roi toute sorte de contentement; mais le comte ne voulut se fier à ces belles promesses tant que le ministre resterait au poste où il était.

L'armée de l'Empereur (1) filait déjà dans le Luxembourg, sous le commandement de Lamboy, à qui le comte de Soissons envoya un gentilhomme pour savoir quand il arriverait sur la Meuse. La marche de ces troupes alarma singulièrement la cour qui craignait que l'exemple du comte de Soissons ne fût suivi de la désobéissance de quantité de grands personnages, qui n'avaient pas lieu non plus d'aimer le cardinal de Richelieu. Elle se défiait du duc d'Orléans, dont le caractère extrêmement variable avait

(1) Ferdinand III (maison d'Autriche), règne de 1637 à 1658.

fait déjà plus de mal à l'État, en diverses révoltes, qu'une guerre étrangère de plusieurs années. Tous les passages furent gardés, ce qui n'empêcha pas d'autres mécontents de joindre le comte de Soissons.

Ce contretemps fut cause que l'armée que le roi destinait à la Flandre sous le maréchal de Brézé ne pût être aussi forte qu'on le désirait. Une partie en fut distraite et confiée au maréchal de Châtillon, pendant que le maréchal de la Meilleraye commandait un camp volant destiné à couvrir les places menacées.

Le génie de ces trois maréchaux était tout différent. Le premier (1) devait tout à son mariage avec une des sœurs du cardinal. Jamais homme n'eut plus de fierté sans mérite, qu'il poussait jusqu'à l'insolence et la tyrannie. En son gouvernement d'Anjou et dans celui du Saumurois, il y maltraita la noblesse, au point qu'elle se révolta contre lui; il y commit les plus détestables et les plus horribles actions, mais c'était assez qu'il fût beau-frère de Son Eminence pour jouir d'une parfaite impunité.

Le maréchal de Châtillon (2) était aussi civil que l'autre peu traitable, Il montrait la même valeur que ses ancêtres, en même temps que beaucoup d'expérience et de conduite, mais ces qualités étaient ternies, en quelque sorte, par son amour pour le repos et la vie tranquille et l'on s'étonnait que le cardinal eût opposé à un général vif et vigilant, comme le comte de Soissons, un homme aussi pesant et aussi endormi.

(1) Urbain, marquis de Maillé-Brézé (1597-1650), marié à Nicole-du Plessis-Richelieu, sœur puînée du cardinal. « C'était, dit le cardinal de Retz, un extravagant, mais qui était assez goûté du roi et se permettait assez souvent des tirades contre les plus grands personnages. »

(2) Gaspard de Coligny, maréchal de Châtillon (1584-1646).

Pour ce qui est du maréchal de La Meilleraye (1), il ne laissait pas d'avoir du mérite personnellement, quoiqu'il dût sa faveur également à une alliance avec le cardinal, dont il avait épousé la cousine germaine. Il était brave et entendu dans son métier, mais, comme le maréchal de Brézé, il n'avait que hauteur et mépris pour ceux qui s'élevaient auprès de lui, comme s'il craignait que sa gloire n'en fût offusquée. Aussi s'était-il fait un nombre infini d'ennemis, entre autres Saint-Preuil qui n'avait pas souffert sans répondre diverses incartades. Il avait fait bien pis à M. de Fabert (2), à qui le roi avait enfin donné une compagnie aux gardes ; il avait cru lui pouvoir marcher sur le ventre parce que cet officier était d'extraction médiocre et qu'il ne croyait pas que le bâton de maréchal dût venir un jour purger son mauvais sang. Mais Fabert avait toujours trouvé protection auprès du cardinal, qui le premier blâma sévèrement son parent.

Saint-Preuil n'eut pas le même bonheur, et, non content d'être assez mal avec le maréchal de la Meilleraye, il se fit une autre querelle avec le duc de Brézé. Il était venu à Paris, sur l'ordre du roi, pour conférer avec lui des affaires de la frontière. Il y demeura quinze jours, devant que le conseil de Sa Majesté eût pris une résolution. M. Desnoyers, secrétaire d'Etat de la guerre, qui n'aimait pas Saint-Preuil, car celui-ci n'avait jamais pu se résoudre à lui faire sa cour, proposait un plan que l'autre repoussait de point en point. Le maréchal de La Meilleraye appuyait M. Des-

(1) Charles de La Porte, duc de La Meilleraye (1602-1664). Ses contemporains prétendent qu'il était aussi laid de figure que désagréable de caractère.

(2) Abraham de Fabert, né à Metz en 1599, mort à Sedan en 1662.

noyers, plutôt pour faire pièce à Saint-Preuil, et le conseil avait peine à se déterminer.

Le gouverneur d'Arras se divertissait de son mieux dans le temps qu'il n'était pas obligé de passer au Louvre. Il aimait extrêmement la paume, et comme toutes les personnes de qualité allaient alors au tripot (1) de la Sphère, au Marais, il s'y rendit un matin, en même temps que le fils du duc de Brézé, fraîchement sorti de l'Académie, qui dépassait son père, au jugement de tout le monde, en fierté et en brutalité. Ils eurent une espèce de querelle à propos de balles et de marqueurs, et le jeune homme, qui avait grande envie de le prendre à partie, dut rentrer dans sa coquille, quand il apprit à qui il se frottait ; il laissa là le jeu, pour ne pas s'exposer à une seconde mortification ; mais au dîner du duc de Brézé, comme le maréchal de La Meilleraye était présent, ils s'accordèrent dans leur haine contre Saint-Preuil. Là-dessus ils en parlèrent au cardinal, qu'ils eurent le talent de faire entrer dans leur ressentiment ; aussi montra-t-il sa mauvaise humeur à Saint-Preuil lorsque celui-ci vint lui faire sa cour. Saint-Preuil ne se mit pas beaucoup en peine, comptant sur la protection du roi, tant qu'il continuerait à faire son devoir comme il avait toujours fait.

Il avait d'autant moins à s'inquiéter que ses plans avaient prévalu devant le conseil de Sa Majesté ; il s'en retourna dans son gouvernement, où il commença de harceler les ennemis qui avaient eu quelque relâche en son absence. La campagne s'ouvrit cependant ; le régiment des gardes ayant eu ordre de marcher en

(1) Ce mot n'était pas alors pris en mauvaise part comme aujourd'hui.

Flandre, je rendis mon hôte bien joyeux par mon départ. En effet, quelque bonne mine qu'il me montrât, il ne doutait pas que je fusse au mieux avec sa femme. Son obligation supposée à l'égard d'Athos l'avait seule obligé à des ménagements jusque-là. Mais, nous partis, il n'usa plus avec sa femme de cette façon débonnaire. Il lui reprocha quantité de choses, vraies ou fausses, dont il pensait s'être aperçu. Elle me manda ses ennuis en des termes qui donnaient à croire qu'elle était plus maltraitée que jamais. Je ne pouvais que la plaindre ; mes réponses à une adresse qu'elle m'indiqua, la part que je prenais à son affliction, l'aidèrent à supporter plus patiemment son malheur.

Son mari, qui voulait couper court définitivement à nos relations, s'avisa, non seulement de changer de logis, mais encore de métier. Au lieu de louer des chambres garnies, il se fit marchand de vin et leva un gros cabaret. Son voyage à Dijon l'avait mis en accointance avec des gens qui lui vantèrent fort ce genre de commerce. En supposant même qu'il ne retirât pas plus de profits, il s'imaginait, par ce bel artifice, se défaire par là d'un homme qui lui était extrêmement suspect.

Le cabaret qu'il leva était dans la rue Montmartre, tout auprès et du même côté que se trouve aujourd'hui l'hôtel de Charost. Il vendit ses meubles, et ne garda que la petite quantité nécessaire à la nouvelle condition qu'il embrassait. Sa femme s'attira une querelle de jalousie en lui demandant où il me mettrait à mon retour ; cet homme n'avait certainement nulle envie de me loger désormais. Néanmoins je fus instruit presque aussitôt de sa nouvelle adresse ; c'était là une bonne précaution qu'il avait prise, en effet, pour me dépayser. De l'argent qu'il fit par la vente

de ses meubles, il acheta beaucoup de marchandises, espérant sur ses bénéfices se dégager, la campagne finie, de sa dette. Je fus affligé de cette détermination, car je trouvais sa femme très aimable ; d'ailleurs elle me faisait subsister fort honnêtement, sans que j'eusse l'embarras de mettre la main à la bourse. Cette considération n'était pas pour être indifférente à un Gascon, qui s'accommodait volontiers d'une bonne table. Je considérais aussi que cette facilité m'aiderait à faire mon chemin par la guerre, et comme les grâces sont lentes à venir à la cour, je pouvais, avec ce secours, me résoudre plus aisément à la patience.

Il faut chercher une consolation à toutes choses ; je ne songeai plus qu'à saisir l'occasion de me signaler, afin d'acquérir quelque réputation, et de m'avancer pas à pas vers les honneurs, auxquels on est en droit de prétendre, lorsqu'on s'efforce, comme je le faisais, de remplir son devoir.

Cette campagne ne fut pas heureuse pour nos armes. Nous demeurâmes sur la défensive, en Flandre, car notre armée s'était affaiblie des renforts envoyés au maréchal de Châtillon. Le Cardinal-Infant était devant nous, en Flandre, et s'attachait à reprendre Aire, tandis que le maréchal de Châtillon établissait son camp pour observer les mouvements du comte de Soissons. Ce qui se passait de ce côté-là intéressait bien plus le cardinal de Richelieu que ce qui pouvait advenir en Flandre ou ailleurs. Si les Espagnols reprenaient Aire, ou remportaient quelque autre avantage, sa puissance n'en serait pas beaucoup ébranlée ; tandis que si le comte de Soissons battait M. de Châtillon, son ministère serait humilié et mis en bas.

Il manda donc au maréchal de Brézé, qui nous

commandait en Flandre, d'envoyer encore à M. de Châtillon trois bataillons de ses meilleures troupes. Notre régiment demanda à marcher, puisque notre armée, de nouveau affaiblie, ne serait plus en état de secourir Aire, et que la campagne se traînerait sans gloire. M. de Brézé décida de nous conserver, car l'honneur de nous compter sous ses ordres l'élevait au-dessus des autres maréchaux.

Notre armée était réduite à douze mille hommes. Néanmoins nous pûmes nous emparer de Lens, pendant que le maréchal de Châtillon se laissait battre, à la Marfée (1), faute d'avoir occupé de bonne heure un poste important d'où il pouvait empêcher le comte de Soissons d'étendre ses troupes en plaine. Tous ses officiers généraux le lui avaient conseillé ; mais soit qu'il ne voulût rien faire qui ne vînt de sa tête, soit que sa paresse le retînt dans une belle maison, où il s'était logé, il ne bougea pas.

Le cardinal de Richelieu n'était pas homme à laisser passer une semblable affaire sans vengeance, pourvu que le comte de Soissons lui permît de respirer ; il craignait bien fort à ce moment que le vainqueur ne profitât de sa victoire et que toutes les villes de Champagne ne lui ouvrissent leurs portes. Pendant que Son Eminence rongeait son frein, méditant une terrible revanche contre le maréchal qui le mettait en une si cruelle passe, il lui arriva un courrier qui lui ôta tout le venin qui lui remplissait le cœur. Ce courrier apportait la nouvelle de la mort du comte de Soissons, sans que personne pût dire au vrai de quelle manière elle était arrivée. On est encore à se demander aujourd'hui s'il se tua de lui-même, sans intention, ou

(1) 6 juillet 1641.

si le coup lui fut porté par la main de quelque assassin. Ceux qui croient à un meurtre racontent qu'un de ses gardes lui courut après pour lui dire que les troupes du roi tenaient ferme encore sur un point, et lui lâcha un coup de mousqueton dans la tête au moment où il se retournait, pour regarder qui lui donnait cet avis. Les autres affirment au contraire que voulant lever sa visière de son casque (1) avec le bout de son pistolet, le coup partit de lui-même et jeta le comte roide mort sur le carreau.

Cependant, j'ai entendu dire, à des gens qui ont relevé son corps, que les deux pistolets étaient encore chargés. Il est difficile de décider à qui croire.

Le maréchal de Châtillon se rendit bonne justice pour se condamner lui-même de ses fautes ; il tomba malade de chagrin, à moins qu'il ne feignît de l'être. Cette maladie fut cause que le maréchal de Brézé eut ordre de le remplacer, et ce général emmena avec lui notre régiment des gardes. Il laissa l'armée qu'il quittait au maréchal de La Meilleraye, qui fut assiéger Bapaume. Pendant ce temps-là, sous les ordres de M. de Brézé, nous attaquions Damvillers qu'avait saisi M. de Bouillon, après la mort du comte de Soissons. Le roi nous rejoignit, lorsque nous étions devant cette place ; c'est alors que M. de Châtillon employa ses efforts à obtenir son pardon de Sa Majesté. Son bonheur voulut qu'il trouvât grâce ; aussi bien le moment était-il favorable, car la mort du comte de Soissons mettait le cardinal en belle humeur,

(1) Cette énigme historique n'a pas encore été résolue. Le Musée d'Artillerie de Paris expose, sous le N° G. 88, l'armure que portait le comte de Soissons, quand il fut tué, et qui provient de la galerie de Sedan. Le casque est de la forme dite bourguignote ; il porte une trace de balle à la partie postérieure de la crête.

et ce fut Son Eminence, elle-même, qui conseilla au roi de montrer que sa bonté l'emportait encore sur sa justice. M. de Châtillon comptait, en outre, de bons amis, qui ne l'oublièrent pas auprès du cardinal, et dont les plaidoiries furent écoutées.

M. de Bouillon, lui-même, quoiqu'il eût pris les armes contre le roi, fit sa paix à de bonnes conditions. Au contraire, Saint-Preuil, qui n'avait rien de grave à se reprocher, sembla payer pour tous ces coupables. A vrai dire, personne ne comptait plus d'ennemis et des plus redoutables. Il s'était mis à dos les parents du cardinal ; il finit de se rendre hostile M. Desnoyers, qui déjà ne lui voulait pas de bien.

Ce M. Desnoyers était d'une médiocre extraction et possédait beaucoup de parents pauvres, car il n'était redevable qu'à lui-même du poste important de secrétaire d'Etat auquel il s'était élevé. Or, il fit entrer un de ces parents dans les vivres, en qualité de commissaire, qui fut envoyé à Arras. Les gouverneurs de place se chargeaient alors de la fourniture du pain de munition pour leurs garnisons. Ce commissaire remarqua que le pain que Saint-Preuil faisait cuire, n'était ni de la qualité, ni du poids ordonnés ; il en donna avis à la cour. Saint-Preuil, averti des mauvais offices du commissaire, au lieu de pourvoir à cet abus qui ne venait pas de lui, mais des boulangers, ne songea qu'à intercepter les lettres adressées par le plaignant. Il y parvint facilement, car tout lui obéissait à Arras, comme au roi. Lorsqu'il eut pris connaissance de ce que l'autre écrivait, il le fut chercher sur la place où il se promenait avec quelques officiers, lui donna des coups de canne, et le fit jeter en prison. Desnoyers ne fut pas long à être instruit et à porter ses plaintes au cardinal à qui il

remontra que si on permettait à Saint-Preuil de jouer au petit tyran, il n'accepterait bientôt plus d'ordres de personne.

Le cardinal aimait les braves gens et ceux qui, comme Saint-Preuil, faisaient leur capital de bien servir Sa Majesté : il ne le voulut pas condamner sans l'entendre. Il lui manda de mettre le commissaire aux vivres en liberté et de se laver des accusations que cet homme prétendait intenter contre lui. Cela n'était pas difficile à Saint-Preuil, puisque s'il y avait de l'abus dans le pain de munition, cela venait des boulangers avec qui il avait fait marché. Mais, par malheur pour lui, comme si le ciel s'acharnait à sa perte, il lui arriva une autre aventure, presque aussitôt.

Sur l'avis qu'il reçut d'un parti espagnol sorti de Douai, il monta à cheval et courut en recherches. En pleine nuit, il rencontra une troupe en marche ; c'était la garnison de Bapaume, qui venait de se rendre, et qui rejoignait les lignes espagnoles. Au lieu d'avoir une escorte de cavalerie française, elle était conduite seulement par un trompette. Les Espagnols rencontrés par les coureurs de Saint-Preuil ne répondirent pas d'abord aux *qui-vive*, puis, impatientés d'être serrés de près, ils crièrent « Vive Espagne ». Une réponse semblable méritait ce qui leur advint. Saint-Preuil les chargea, et les bouscula, avant qu'ils eussent fait comprendre qu'ils étaient protégés par une sauve-garde. On ne sait trop pourquoi ils ne s'expliquèrent plus tôt, mais l'obscurité de la nuit, la confusion, le tumulte empêchèrent pendant un temps de pouvoir entendre leurs voix.

« Ceux qui échappèrent au combat s'enfuirent en grand désordre à Douai, où ils avisèrent le commandant qui informa le Cardinal-Infant. Celui-ci se hâta

de réclamer à la cour, en taisant ce qui était de nature à décharger Saint-Preuil, car il n'eût pas été fâché d'être débarrassé d'un gouverneur aussi incommode à l'ennemi.

Desnoyers, qui reçut le courrier du Cardinal-Infant, le mena tout droit au cardinal de Richelieu, en brodant de son mieux sur l'affaire. Le maréchal de La Meilleraye qui avait accordé la sauve-garde à la garnison de Bapaume, ainsi déconfite, appuya de son côté en alléguant que l'ennemi ne ferait plus de quartier à nos troupes prisonnières, si l'on ne lui rendait bonne justice; que la guerre deviendrait une boucherie, et que de notre côté, comme de celui des ennemis, l'affaire était en mauvaise odeur.

Le maréchal de Brézé, également animé contre Saint-Preuil, à cause de la sotte querelle de son fils, ne demeura pas non plus dans le silence, et le cardinal, consentit à le faire arrêter. Le maréchal de La Meilleraye reçut ordre de s'assurer de Saint-Preuil. Pour que le gouverneur, averti, n'eût pas la tentation de s'enfermer dans sa place, et d'y appeler même les Espagnols, il usa de ruse, et fit semblant de marcher sur Douai. Son chemin passait par Arras; il campa aux portes de la ville, et Saint-Preuil ne put faire autrement que de lui présenter ses devoirs, quoiqu'il n'éprouvât à son égard ni estime, ni amitié.

Le maréchal le prit lui-même par le baudrier et lui commanda de lui rendre son épée. Un autre que Saint-Preuil eût été abattu par un compliment aussi terrible, mais il ne perdit pas sa présence d'esprit.

— La voilà, dit-il; elle n'a pourtant jamais été tirée que pour le service du roi.

Il disait cela, pour attester d'abord qu'il n'avait jamais cessé d'être fidèle à son roi, et ensuite pour faire

honte à quelques personnes qui entouraient, à ce moment, le maréchal, et qu'il avait vues, les armes à la main, contre les troupes de Sa Majesté, à la journée de Castelnaudary (1).

D'abord qu'il fut arrêté, on parla au meunier, afin qu'il rendît des plaintes du rapt de sa femme. Cet homme n'y pensait presque plus. Les mille écus reçus en présent et quelques autres bienfaits lui en avaient ôté toute l'amertume. Mais il est difficile de bien laver ceux qui sont nés dans la crasse. Lorsque le meunier vit Saint-Preuil dans l'infortune, sa haine et sa jalousie n'eurent pas de peine à se réveiller. En même temps, le maréchal établit un autre gouverneur dans la place qui fut M. de la Tour, père du marquis de Torcy d'aujourd'hui.

Saint-Preuil fut mené à Amiens pour son procès être fait et parfait. Le cardinal désigna des commissaires qui y travaillèrent incessamment. C'était une coutume contre laquelle les Parlements s'étaient récriés plusieurs fois (2), peut-être plutôt pour leur intérêt particulier que pour celui du public. Le cardinal avait été le premier à introduire cette façon de juger, et le Conseil du roi, qui ne demandait qu'à voir l'autorité souveraine au suprême degré, n'avait eu garde de s'y opposer. C'est ainsi qu'avaient été jugés et condamnés le maréchal de Marillac et plusieurs autres. Urbain Grandier avait été aussi une de ces malheureuses victimes. On faisait accroire qu'il était sorcier et qu'il avait déchaîné une légion de démons

(1) Bataille livrée aux troupes royales par Gaston d'Orléans, frère du roi, le duc de Montmorency et le comte de Moret (1er septembre 1632).

(2) Les accusés étaient soustraits ainsi au pouvoir judiciaire régulier des Parlements, qui ne jugeaient pas toujours selon les désirs de l'autorité royale.

dans le corps des religieuses de Loudun. Sur cette accusation, le sieur de Laubardemont, à la tête de ses commissaires, l'avait condamné à être brûlé vif ; et comme certains de ceux-ci refusaient de souscrire à cette iniquité, il les menaça de leur donner des commissaires, à eux-mêmes, qui les condamneraient comme sorciers et complices de Grandier.

Il en fut ainsi de Saint-Preuil; on appela je ne sais combien de témoins contre lui, tant du gouvernement de Dourlens, qu'il avait eu avant de celui d'Arras, que de plusieurs autres endroits. Il fut confronté plusieurs fois avec le meunier, et quoique le plus clair de ses crimes fût d'avoir déplu aux puissances, il ne laissa pas d'avoir le col coupé (1).

(1) L'exécution eut lieu à Amiens, le 9 novembre 1641. Tallemant des Réaux, dans ses *Historiettes*, raconte qu'une fille nommée du Ryer, de Mons en Hainaut, et qui avait été la maîtresse de Saint-Preuil, « reçut la tête de ce malheureux dans son tablier et lui fit faire un magnifique service à ses dépens ». La du Ryer mourut en 1652, à Saint-Cloud, où elle avait ouvert un cabaret magnifique.

IX

Le cabaretier et la cabaretière. — Un valet qui fait le jovial. — Politesse trompeuse. — Athos et Briqueville — Un moment de plaisir interrompu. — Le cabinet à surprise. — Un commissaire pétulant. — Coups de pistolet et coups de bâton. — Au Châtelet. — L'opinion de M. de Tréville sur les exploits de d'Artagnan. — Raccommodement hasardeux.

Le régiment des gardes s'en étant revenu à Paris, dans le même temps, je ne pus songer à loger chez mon hôtesse, son mari ayant d'autres soucis en tête que celui de me fournir une chambre. Il n'était pas cependant en état de me payer, ce qui l'obligea de me faire bonne mine à mon arrivée, quoiqu'il fût surpris que je l'eusse trouvé si vite. Sa femme était encore plus amoureuse qu'avant mon départ ; elle se désespérait de ne pas me voir à toute minute, comme autrefois ; elle m'encouragea à faire autant de frais que possible à son mari, afin de le mettre hors d'état de me jamais payer. Elle prétendait, en portant un grand désordre dans les affaires de son commerce, arriver à une séparation, après quoi nous irions tenir ménage ensemble. Ce n'était pas mon humeur ; je voulais bien avoir une maîtresse, mais je ne voulais pas m'en charger à longues années. D'ailleurs, j'eusse cru, en faisant un

coup semblable, que Dieu m'en eût puni. Je la vis le plus souvent possible, et bien que je l'accusasse de cruauté à l'égard de son mari, je l'excusai en reconnaissant que c'était par amour pour moi qu'elle se montrait si peu traitable.

Je cachais mes visites au mari, car je devinai que sa jalousie s'était réveillée avec mon retour. Je m'y pris assez finement pour qu'il n'y connût jamais rien s'il n'avait gagné un valet pour nous espionner. Je ne venais au cabaret qu'en bonne compagnie, sous le prétexte du vin qui était bon, et l'on aurait pu me croire plus ivrogne qu'amoureux.

Mes camarades me donnaient le temps de satisfaire au devoir de l'amour, en enviant souvent ma bonne fortune.

Porthos, qui était mon meilleur ami, et qui avait une maîtresse comme la mienne, jeune, belle, bien faite et qui lui donnait de l'argent, affectait de nous faire mettre dans une petite chambre, à côté de celle de la cabaretière, afin que je n'eusse pas loin à aller. Elle se tenait en cet endroit, quand son mari était au logis ; elle n'en eût pas bougé lors de mes visites, si je ne lui eusse fait entendre raison, afin qu'elle descendît de fois à autres, pour ne pas donner l'éveil à ses garçons.

Le valet qui nous épiait se douta enfin de l'intrigue par la trop grande insistance que nous apportions à exiger la même chambre pour boire, et par la grande démangeaison qui poussait sa maîtresse à monter à la sienne, dès qu'elle me sentait là. Si je l'avais su payé par le cabaretier, je l'aurais facilement gagné à mon tour, par présents ou par menaces ; mais j'étais d'autant éloigné de lui croire de mauvais desseins qu'il faisait le jovial avec nous, et qu'il entendait

assez bien le mot pour rire. Un jour donc qu'il avait saisi quelques œillades entre sa maîtresse et moi, il la vit monter à sa chambre, et là-dessus, il vint écouter à la porte de celle où nous buvions, mes camarades et moi. Il n'entendit pas ma voix, et entra sans qu'on l'eût appelé, ce qui étonna fort mes amis. Le drôle, qui était fin et rusé, expliqua sa venue en demandant si l'on n'avait pas besoin de quelque chose. Il avait vu que je n'étais pas là, et conjectura qu'en cherchant bien on me trouverait pas loin.

Il avertit son maître et accrut si bien sa jalousie que celui-ci résolut de me jouer un mauvais tour. Il me pria à dîner, et sur la fin du repas, comme nous n'étions de convives que lui, sa femme et moi, son garçon lui vint dire qu'on le demandait. Il s'excusa de me quitter, et je n'eus pas de peine à accepter ses excuses. Il monta aussitôt dans la chambre de sa femme, et se cacha dans un cabinet attenant avec deux bons pistolets, chargés et amorcés. Il jugeait que l'endroit où il nous avait laissés n'était pas propice aux ébats de deux amants, car les allants et venants y pouvaient regarder, et que nous ne tarderions pas à gagner la chambre, plus secrète et plus commode.

Nous étions alors dans les plus courts jours de l'année, et j'avais donné rendez-vous, en ce cabaret, à Athos et à un autre mousquetaire, nommé Briqueville. Je savais que la vue d'un créancier est toujours redoutable à son débiteur, et que le cabaretier ne manquerait pas d'entretenir Athos avec complaisance, pendant que je dirais deux mots à sa femme, car je ne m'imaginais pas que de lui-même il nous laisserait toute liberté. Athos et Briqueville arrivèrent sur les cinq heures, et le cabaretier se morfondait à l'affût

depuis une heure déjà. Nous n'étions montés, sa femme et moi, je ne sais trop pour quelle cause.

J'allai rejoindre mes camarades dans notre chambre à boire, et le cabaretier, en m'entendant, commença à se réjouir pour le succès de sa ruse ; car c'est un goût dépravé, une sorte de maladie chez les jaloux, qu'ils sont contents, seulement, lorsqu'ils ont vu leur femme ou leur maîtresse dans les bras d'un rival. La cabaretière monta à sa chambre et laissa sa porte entr'ouverte, afin que je pusse entrer, comme à mon ordinaire. Elle ne me vit pas plutôt qu'elle se jeta sur moi pour m'embrasser. Je commençais à répondre à ses caresses en amant passionné, quand je crus entendre remuer dans le cabinet. Je lui fis signe de l'œil et nous nous arrêtâmes, comme si on nous eût donné un coup de massue.

C'était le cabaretier qui avait causé ce bruit, car il s'était penché pour regarder ce que nous faisions par le trou de la serrure ; mais il nous voyait mal, à l'endroit où nous étions. Il ouvrit brusquement la porte du cabinet et me salua d'un coup de pistolet. Dans sa hâte, il manqua son coup, et la balle passa à dix pas de moi. Je me jetai sur lui de peur qu'il ne fût plus adroit de son second pistolet. La cabaretière ne put venir à mon secours, parce qu'elle tomba évanouie. Athos et Briqueville, dès qu'ils entendirent le coup, devinèrent ce qui se passait ; ils accoururent à mon secours, mais j'avais fermé la porte en entrant. Ils tâchèrent à la défoncer à coups de pied, elle résistait à leurs efforts.

Nous nous colletions, le mari et moi, et je ne m'efforçais que de lui arracher son pistolet chargé sans être blessé, ainsi que de l'empêcher de mettre la main sur mon épée, que je n'avais pu tirer. Je le maintenais

ainsi, pendant que Briqueville et Athos criaient au voleur par la fenêtre. Le commissaire du quartier arriva avec quelques archers qu'il ramassa à la hâte, et, comme les mousquetaires étaient craints et estimés à cette époque, aux premiers mots que lui dirent mes camarades il leur promit de châtier ce jaloux si j'avais la moindre égratignure.

A l'arrivée du commissaire, le mari s'était arraché de mes mains pour se réfugier dans le cabinet, où il rechargea ses pistolets, car le second venait de se décharger dans la lutte, sans causer non plus de mal à personne. J'ouvris la porte, et le commissaire aperçut cette femme évanouie, qu'il pensa morte, vu qu'elle ne remuait ni pieds ni mains. Il vint au cabinet pour se le faire ouvrir; le cabaretier ne le voulait pas et lui disait pour raison que ce n'était pas au mari que la justice devait s'en prendre, mais à l'amant, que lui, le mari, avait trouvé couché avec sa femme. Le commissaire pensait bien quelque chose de cela, quoique ce ne fût pas la vérité : j'en avais bien eu la volonté, mais le temps m'avait manqué.

Tout ce que put dire le commissaire ne persuada pas le mari, et comme il avait gardé quelques façons brutales de son ancien métier d'homme de guerre, il finit par crier vigoureusement au travers la porte :

— Cette affaire-là n'est pas de votre compétence, monsieur le commissaire. Si vous avez inspection sur tous les cocus de Paris, dont je suis du nombre, je vous plains, car c'est là rude besogne. Pour mon cas, je vous conseille en bon ami de vous retirer, sinon il pourrait vous en arriver mal. J'entends être le maître de corriger ma femme, quand elle manque à ses devoirs, sans que les commissaires y viennent mettre le nez. Pour le galant, emmenez-le, et vous ferez

bien, car sa vue n'est guère régalante aux yeux du mari à qui il apporte le déshonneur !...

Il en raconta bien d'autres, finissant toujours par ce point, qu'il arriverait malheur à quelqu'un si on forçait sa porte. Le commissaire, enflammé de fureur par cette résistance, et très pétulant de son caractère, ordonna aux archers d'enfoncer le battant. Le cabaretier, pour lui tenir la parole donnée, le chercha de l'œil au milieu de sa troupe et le coucha en joue avant que le battant ne fût même à terre. Son pistolet ayant pris un rat, à cause que l'amorce était tombée, il n'eut pas le loisir d'y pourvoir; un archer lui asséna un fort coup de rondin sur le bras, et l'arme s'en fut à terre, pendant que le plus gros de la troupe se précipitait sur lui, sans lui donner le temps de se reconnaître. On le mena, à bonne allure, au Châtelet où on l'enferma. Garnison fut mise chez lui, ce qui ne me plut guère, vu que les frais occasionnés l'eussent ruiné en peu de temps, ce dont ma maîtresse eût souffert la première.

Je priai Athos d'en toucher mot à M. de Tréville, qui était beau-frère d'un homme de robe fort accrédité au Parlement. M. de Tréville lui répondit : « Que si je continuais à me conduire de la sorte, j'aurais vite fait d'étendre ma réputation; il savait déjà que je me mêlais de me battre, et voilà qu'il apprenait que je me mêlais aussi de débaucher les femmes d'autrui! » Il chargea Athos de m'avertir charitablement que le roi ne trouvait bon ni l'un ni l'autre de ces exercices.

C'était une petite correction à mon adresse. Il affectait, à cette époque, de paraître plus que jamais homme de bien (comme il l'était effectivement, ce dont je ne doute pas), afin de se rendre plus agréable

encore au roi, qui était un prince fort craignant Dieu et n'ayant jamais eu d'amourettes. Sa Majesté se voyait d'ailleurs d'une santé languissante, et songeait de bonne heure à finir sa vie chrétiennement.

Athos demeura tout interdit en entendant les paroles de M. de Tréville; il ne savait trop que répliquer en ma faveur; mais celui-ci, après avoir remarqué que si la faute de cette femme, dont j'étais le complice, méritait que personne ne s'intéressât à nous, il était au moins juste d'intervenir en faveur du mari, qui était assez malheureux déjà d'être cocu et battu, sans qu'on le ruinât par-dessus le marché; il consentit finalement à intervenir auprès de son beau-frère.

Ce beau-frère était conseiller à la Grand' Chambre; ces magistrats possédaient un grand crédit, qu'ils augmentèrent encore par la suite, jusqu'à ce qu'il plût au roi, comme je dirai tantôt, d'y mettre des bornes. Celui-ci, sans autres façons, s'en fut au Châtelet et commanda qu'on lui amenât le prisonnier. Il lui demanda pourquoi on l'avait arrêté; l'autre lui répondit: « Qu'il n'avait pu souffrir de bon cœur qu'on le fît cocu, qu'il s'était rebiffé et que cela avait causé du bruit dans le quartier; que le commissaire avait pris le parti de la femme et de l'amant, et que c'était lui, le mari, qui avait payé pour les coupables. »

Le magistrat, averti par M. de Tréville, n'eut garde de confirmer le cabaretier dans ses soupçons sur l'adultère de sa femme. Il lui remontra que les apparences se faisaient souvent trompeuses; que lorsqu'on approfondissait les choses, elles changeaient souvent de nature; que les visions cornues étaient fréquentes chez bien des gens, quoiqu'il y eût plus d'illusion dans l'entêtement, que de réalité. Il lui dit aussi

qu'une cabaretière était exposée à tous les discours des gens qui hantent une maison de ce genre ; qu'elle doit prêter l'oreille à des paroles un peu légères, pour ne pas écarter la chalandise des causeurs, sans toutefois avoir envie de leurs peaux. Il ajouta qu'un homme sage ne doit pas s'alarmer pour si peu. Enfin, après l'avoir bien enguirlandé, il termina en lui disant qu'il avait pitié de son sort, et qu'il consentait à le tirer d'affaire pourvu qu'il consentît à se raccommoder avec sa femme, qu'il savait issue de bonne souche et qui n'était pas personne à se déshonorer elle-même, en déshonorant son mari.

Le prisonnier, qui s'ennuyait d'être ainsi vêtu d'un pourpoint de pierre et qui appréhendait que la justice ne lui mangeât jusqu'à son dernier écu, promit tout ce qu'on voulut. Le conseiller demanda le registre au geôlier, et déchargea le cabaretier qu'il fit sortir aussitôt. Il l'emmena chez lui, où il le mit en présence de sa femme, que M. de Tréville avait mandée et bien chapitrée à mon sujet, lui disant de soutenir à son mari que son seul tort avait été d'être avenante au monde, par suite du métier auquel elle était obligée.

Le mari fit semblant de se payer de ces excuses ; il remercia le magistrat de l'avoir tiré du Châtelet, et lui demanda de lever la garnison qu'on avait mise chez lui, ce qui lui fut accordé sur l'heure ; de sorte que toutes choses furent remises en état comme si rien ne s'était passé, sauf qu'il ne me fut pas permis de revoir ma maîtresse. Outre la peur de renouveler le scandale, j'avais défense de M. de Tréville qui, de plus, m'avait adressé une terrible mercuriale. Je n'osai enfreindre ses ordres ; mais quand on est jeune, en pleine vigueur, on ne juge rien de comparable à l'amour. J'oubliai bientôt la défense pour contenter

ma passion. Je vis dix ou douze fois la cabaretière chez une de ses bonnes amies, sans que son mari s'en doutât.

Elle voulut encore que je fisse agir Athos, pour être payé de la dette, afin que si elle venait, de nouveau, à se brouiller avec son mari, je fusse à même de la secourir dans le besoin. Je promis, mais dans le dessein de n'exécuter que la moitié de ma promesse. Je fis sommation à mon débiteur, sans pousser assez loin pour qu'on le mît sur le carreau. L'affaire traîna tout doucement, ce qui m'arrangeait très fort, parce que le cabaretier ne pouvait refuser l'entrée de son logis à Athos, tant que la somme ne serait pas payée, et j'avais moyen, par lui, de faire tenir tant de lettres que je voulais à ma maîtresse.

X

Nouveaux complots. — M. de Cinq-Mars. — Ambition du favori. — Il pousse M. de Tréville à assassiner le cardinal. — Irrésolutions du roi. — Le poignard au pommeau de l'épée. — Perpignan assiégé. — Voyage de Fontrailles en Espagne. — Le cardinal à Tarascon. — Déroute de Honnecourt. — Cinq-Mars et de Thou exécutés à Lyon. — Mort du cardinal. — Les prisonniers de la Bastille.

L'hiver s'étant passé de cette manière, le roi envoya une partie de son régiment des gardes en Roussillon, dont on avait ébauché la conquête dès la campagne précédente. Cette province nous était nécessaire pour la conservation de la Catalogne, où l'on ne pouvait rien transporter que par bateaux, tant que le Roussillon demeurait aux mains des Espagnols ; or, en cette époque-là, cette nation était aussi forte que nous sur mer.

Le reste de notre régiment demeura auprès du roi, pour l'accompagner dans cette expédition, lorsque Sa Majesté s'acheminerait en personne vers le lieu de la guerre. Cette décision était dictée par une cause mystérieuse que je dois éclaircir avant de passer outre.

M. le cardinal de Richelieu, tout grand homme qu'il

fût, mélangeait de grands vices à ses belles qualités. Il chérissait la vengeance par-dessus tout; l'orgueil du pouvoir le poussait aussi à dominer par-dessus les grands, si bien que, sous le prétexte d'élever l'autorité royale, il avait tellement élevé la sienne qu'il s'était rendu odieux à bien des gens. Les princes du sang dont il avait humilié la puissance, que le roi d'aujourd'hui (1) a complètement détruite, le haïssaient de tout leur cœur. Le duc d'Orléans, qui n'avait jamais perdu une occasion de conspirer contre lui, était prêt à recommencer. Le prince de Condé détestait également le cardinal, quoiqu'il eût marié son fils, le duc d'Enghien, à une nièce de Son Eminence (2). Les grands bouillaient d'impatience sous le joug. Les parlements ne voulaient pas moins de mal au ministre qui avait diminué leurs droits et prérogatives par l'établissement des commissions chargées, lors d'un procès important, de rendre la justice en leur lieu et place; l'élévation du Conseil leur avait causé également un grave préjudice qu'ils se gardaient d'oublier.

Le cardinal, qui était le plus politique de tous les hommes, s'était adroitement servi contre le duc d'Orléans de la jalousie que le roi lui portait. Contre les grands et les Parlements, il avait fait entendre à son maître que l'autorité royale ne pouvait que gagner à leur abaissement. Et cependant, malgré l'avantage que retirait le roi à suivre les conseils de son ministre, il prenait facilement ombrage de tout ce qui venait du cardinal, et celui-ci, qui n'ignorait pas les disposi-

(1) Louis XIV.

(2) Claire-Clémence de Maillé, duchesse de Fronsac et de Caumont, mariée en 1641 à Louis II de Bourbon, duc d'Enghien (le grand Condé).

tions du roi à son égard, avait soin de toujours entretenir auprès de Sa Majesté des gens capables de combattre les impressions fâcheuses qu'elle pouvait ressentir contre son ministre, et de rejeter les calomnies, qui naissaient de toute part, sur le compte de la haine qu'éprouvaient tant d'ambitions déçues.

Auprès du roi vivait alors un jeune homme, qui n'était encore que dans sa vingt-et-unième année et qui jouissait d'un incroyable crédit.

Il était fils du maréchal d'Effiat; capitaine aux gardes à dix-sept ans, puis maître de la garde-robe de Sa Majesté et enfin grand-écuyer de France; jamais fortune ne fut égale à celle-là. Le roi ne pouvait demeurer un moment sans lui; dès qu'il le perdait de vue, il l'envoyait chercher aussitôt; il le faisait même coucher avec lui, sans prendre garde qu'une si grande familiarité répugnait en quelque sorte à la majesté royale.

La prudence et la jeunesse ne marchent jamais de compagnie; ce jeune homme se montrait assez téméraire pour dire à ses amis, sans autrement se gêner, qu'il eût préféré moins de faveur et plus de liberté. Si l'on ne se hâtait de rapporter ces propos au roi, c'était plutôt par crainte de lui déplaire que par peur de nuire au favori La charité ne règne guère dans les cours, et la faveur, surtout quand elle se signale à ce point, ne peut créer que des ennemis.

Ce jeune homme portait le nom de Cinq-Mars, qui est celui d'une terre que possédait son père dans le voisinage de la rivière de Loire. Le cardinal l'avait installé lui-même auprès du roi, comme un instrument dont il attendait de bons services, d'autant qu'il s'était montré bon ami pour son père, le maréchal d'Effiat. Celui-ci devait son élévation au ministre

plus qu'à sa propre origine, car la maison d'Effiat est loin d'être une des anciennes de France. Ces raisons obligeaient le favori à demeurer en accord avec le bienfaiteur de son père et le sien propre, mais ses désirs ne connaissaient plus de bornes : il voulait être duc et pair, et bien plus, il aspirait à épouser la princesse Marie, fille du duc de Nevers, qui fut depuis reine de Pologne. Le cardinal s'opposa, en dessous main, puis ouvertement à ces beaux projets, et Cinq-Mars oublia les bienfaits passés. Son ingratitude inquiéta très fort le cardinal, car il savait ce jeune homme en bonne posture pour lui nuire auprès du roi. La jalousie qu'ils se portaient l'un à l'autre augmenta peu à peu, et les choses s'envenimèrent jusqu'à la haine déclarée.

Le roi craignait M. de Richelieu, et ne l'aimait pas ; il fut aise de cette mésintelligence et prenait plaisir à écouter tout ce que lui racontait le favori au détriment du ministre quoiqu'il ne se résolût jamais à renvoyer celui-ci, en dépit des efforts de Cinq-Mars. L'influence du ministre était si grande, malgré tout, que le favori ne put obtenir les grâces implorées avec tant d'insistance ; il aimait passionnément la princesse Marie, et ce fut pour lui un gros crève-cœur, que de voir cette union à vau-l'eau.

C'est alors qu'il résolut de faire assassiner le cardinal, puisqu'il n'arrivait pas à se débarrasser de lui, en usant de politique. Il savait que son maître serait assez faible pour lui pardonner, une fois le coup fait, d'autant que, à maintes reprises, lorsqu'il conjurait le roi de chasser un ministre plus maître que son maître, Sa Majesté avait observé que M. de Richelieu, par ses parents et ses créatures, tenait les armées de mer et de terre et toutes les places fortes du royaume,

et qu'une rébellion qui l'aurait pour chef mettrait la couronne à deux doigts de sa perte.

Cinq-Mars calcula que le chef mort, la rébellion serait tuée dans l'œuf, et que le roi ne saurait trop remercier le fidèle serviteur qui l'aurait délivré d'esclavage. Il songea tout d'abord à mettre M. de Tréville dans ses intérêts pour mieux être assuré de la réussite. M. de Tréville, en homme sage et prudent, répondit à la proposition qu'il ne s'était jamais mêlé d'assassiner personne, et qu'il se résoudrait tout au plus à semblable action si Sa Majesté lui témoignait elle-même qu'il y allât du bien de l'Etat. Cinq-Mars répondit que si son assentiment ne tenait qu'à cela, il s'en faisait fort avant qu'il fût deux fois vingt-quatre heures. Tréville donna donc sa parole, toujours conditionnellement. Il croyait fermement d'ailleurs que le roi ne consentirait jamais à semblable chose, car il lui entendait dire journellement qu'il était au désespoir d'avoir fait tuer comme il l'avait fait le maréchal d'Ancre.

Le roi interrogé par Cinq-Mars répondit qu'il ne serait pas fâché d'être délivré de Son Eminence, sans attacher à ces paroles l'importance qu'y mettait son favori. Cinq-Mars revint là-dessus auprès de Tréville et le décida à ce qu'il concourût à persuader au roi qu'il conservât auprès de lui une partie de son régiment des gardes, dont on pourrait avoir besoin pour exécuter le projet annoncé. Il s'engageait toujours à tirer du roi, non pas un vague assentiment, mais une parole formelle. Tréville, qui voyait les choses s'avancer un peu vite, prit le parti de s'adresser au roi, et ce qu'il en tira s'accordant assez avec ce que lui mandait Cinq-Mars, il le porta à maintenir à Paris une partie de ses gardes et notamment la compagnie de

M. des Essarts, son beau-frère, à laquelle M. de Tréville se fiait plus qu'à toute autre.

Cinq-Mars, tout jeune qu'il était, possédait le manège des cours. Il savait qu'il ne tirerait jamais du roi un ordre précis ; il crut que M. de Tréville, à la longue, se contenterait des plaintes et des mauvaises humeurs du roi. Mais l'autre s'obstinait toujours à réclamer une explication positive qui ne venait jamais. Le coup devait être fait à Nemours ; la cour partit de Paris, et lorsqu'on eut gagné Melun, M. de Tréville somma Cinq-Mars de sa parole. Celui-ci le remit à Fontainebleau et fit une dernière tentative auprès du roi : Sa Majesté, mise au pied du mur, oublia ses plaintes ordinaires, et dit fermement que cette proposition lui faisait horreur, et qu'il s'étonnait qu'on osât la former devant lui.

Cinq-Mars, battu sur ce point, chercha à abuser M. de Tréville en lui disant qu'un bon serviteur devait comprendre son maître à demi-mot, et que Sa Majesté était scandalisée que Tréville réclamât un commandement formel, que Vitry et le connétable de Luynes avaient agi différemment : ils s'étaient contentés de demander à leur roi si le maréchal d'Ancre le gênait et s'il serait heureux qu'on l'ôtât de ce monde ; il n'avait pas eu même à répondre oui ou non, car, Vitry et de Luynes avaient considéré que c'est consentir quand on ne s'oppose pas.

Tréville ne se laissa pas enguirlander et rompit tout net. Cinq-Mars décida qu'il agirait seul, et se fit faire un poignard, pour exécuter ce dessein lui-même. Il suspendit ce poignard au pommeau de son épée, et se promena ainsi, étonnant la cour qui savait que cette coutume s'était introduite chez les gens de guerre, mais qu'elle n'était pas de mode chez les courtisans.

Le cardinal se défia, soit par un sentiment secret, soit qu'il fût averti, et veilla à ne pas se trouver en tête à tête avec Cinq-Mars. Néanmoins le hasard les mit deux fois face à face, mais le jeune homme fut si interdit qu'il n'eut même pas la présence d'esprit de mettre la main sur le poignard qu'il portait dans ce seul but.

Le voyage s'acheva à petites journées. Le cardinal tomba malade à Narbonne, autant des ennuis que lui causait le manège du favori que de ses propres incommodités ; il s'arrêta pendant que le roi poursuivait sa route, mais il nous rejoignit quelques jours après au camp, devant Perpignan (1), qu'assiégeaient les maréchaux de Schomberg (2) et de la Meilleraye.

Quoique le premier fût plus ancien en grade, c'était l'autre qui tirait tout l'honneur de la campagne, grâce à sa parenté avec le cardinal. M. de Schomberg, mécontent, entra en de secrètes liaisons avec Cinq-Mars, qui se montrait comme l'ennemi du cardinal.

Lorsque le roi était séparé de son ministre, il écoutait volontiers ceux qui parlaient contre lui ; mais dès que le cardinal survenait, celui-ci reprenait vite tout son crédit. Cela se passa encore une fois ainsi ; il faut dire que M. de la Meilleraye n'avait rien oublié pour servir de son mieux son parent et son protecteur. Or, le maréchal venait de rendre un important service en s'emparant de Collioure, port de mer à l'extrémité du Roussillon : il était bien près d'enlever Perpignan : le roi l'écouta volontiers, et la faveur de Cinq-Mars s'en ressentit. Ce jeune homme en conçut tant de rage, que la tête lui tourna. Au lieu d'attendre

(1) 1642.

(2) Charles de Schomberg, duc d'Halluin (1613-1656). C'était le petit-fils de Gaspard de Schomberg, né en Saxe en 1510 et mort à Paris en 1599, qui servit sous Henri III et Henri IV.

que le roi changeât, une fois de plus, de sentiment, selon la vicissitude ordinaire qui paraissait en ses actions, il résolut de faire entrer en France une armée d'Espagnols. Il savait ceux-ci toujours prêts à prêter leur aide aux mécontents de marque qui se soulevaient contre le roi. Il chercha autour de lui les gens malintentionnés et fit approuver sa résolution au duc d'Orléans et au maréchal de Schomberg. Le duc de Bouillon, non moins disposé à brouiller l'Etat, entra dans la conspiration. Là-dessus, Fontrailles, un des amis de Cinq-Mars, chercha querelle à un officier et l'appela. C'était une ruse ; la querelle avait fait tant de bruit, qu'on donna ordre d'arrêter Fontrailles, qui passa en Espagne, sous couleur d'esquiver la prison, mais en réalité pour y porter les paroles de Cinq-Mars, sans éveiller l'attention.

Pendant que Cinq-Mars prenait ces mesures, l'amitié que le roi avait pour lui se ralluma plus vive que jamais ; il profita de ce crédit pour revenir à la charge en excitant les alarmes que faisait éprouver au roi l'excessive puissance de son ministre. Tout entier à la nouvelle fantaisie qu'il éprouvait pour son favori, le roi l'écouta patiemment et fit la plus mauvaise figure à son ministre. Cinq-Mars, sur ce coup de fortune, reprit toute son influence et, pour précipiter sa victoire par la fuite de son ennemi, il fit avertir en dessous main le cardinal de pourvoir au plus tôt à sa sûreté, sinon qu'il lui arriverait pis qu'on ne le peut dire.

Le cardinal avait toujours paru ferme dans les plus fâcheux événements, même du temps de la prise de Corbie (1), lorsque les peuples l'accusaient des mal-

(1) Voir la note, page 43.

heurs de l'Etat et juraient qu'ils l'immoleraient s'il se montrait en public.

Bravant ces colères, seul dans son carrosse, il s'était promené par tout Paris.

Il se jugea plus en danger qu'il ne l'avait jamais été au sein des foules furieuses, maintenant qu'il se voyait menacé par un jeune homme dont il gênait les amours et l'orgueil. Il feignit donc de se sentir plus mal qu'il n'avait été à Narbonne, et demanda permission d'y retourner, ce qui lui fut accordé. Il ne s'arrêta même pas à Narbonne et poussa jusqu'à Tarascon où il se croyait mieux en sûreté.

M. de Thou, conseiller d'Etat et ami particulier de Cinq-Mars, avait été avisé par celui-ci de la mission que menait Fontrailles en Espagne. Il représenta vivement à ce jeune homme qu'il devait se satisfaire de la retraite de son ennemi, sans pousser plus loin des projets qui le rendraient odieux même aux yeux du roi, s'ils venaient à être découverts ; pour cela, il devait mander à Fontrailles de rompre ce qu'il avait ébauché et de revenir en toute hâte. Cinq-Mars lui répondit que les choses étaient trop avancées pour permettre un retour en arrière, que les Espagnols dévoileraient son secret, s'ils s'apercevaient qu'il s'était moqué d'eux. Il se servit même de ce terme : « Le vin est tiré, il faut le boire », pour exprimer qu'il n'était plus le maître.

— Aussi bien, ajouta-t-il, le roi veut tantôt une chose, tantôt une autre; il n'y a nul fond à compter sur sa disposition présente.

M. de Thou n'eut qu'à se taire devant cette obstination qui se payait de méchantes raisons.

Arrivé à Tarascon, le cardinal reçut des nouvelles de ses amis demeurés au camp qui lui confirmèrent

les menées de Cinq-Mars, qui continuait à perdre le cardinal dans l'esprit de Sa Majesté par mille accusations sur les prétendues dilapidations de son ministère : on parlait de lui faire rendre compte des deniers levés par ses ordres, de la grosse dépense faite dans ses bâtisses, soit à Rueil, soit au Palais-Cardinal. Le roi qui persistait, disait-on, dans son engouement, échangeait des railleries avec Cinq-Mars sur ces sujets et divers autres.

Le cardinal jugea sa disgrâce presque irrémédiable ; sa chute serait d'autant profonde qu'il tomberait de plus haut. Il banda son esprit à imaginer quelque ressource pour réveiller le besoin que Sa Majesté avait toujours de lui. Les ennemis étaient si forts en Flandre, que les maréchaux d'Harcourt (1) et de Gramont (2), qui commandaient de notre côté deux armées, séparées l'une de l'autre, étaient réduits à la défensive. Il demanda à ce dernier de tenter une attaque à faux, dont il ne pût se tirer que par la fuite. Il n'osa prier le maréchal d'Harcourt de lui rendre un service semblable, car le souci de la gloire acquise eût empêché cet homme de guerre de ternir sa réputation, même pour plaire au cardinal. Le maréchal de Grammont ne fut pas aussi scrupuleux ; il fit le pas, et les ennemis l'ayant chargé vigoureusement, il prit si fort à tâche de s'enfuir que la journée fut dite « des éperons », autrement déroute de Honnecourt.

La nouvelle de cet accident coupa tout court les envies de rire du roi. Il regretta l'éloignement de son

(1) Henri de Lorraine, comte d'Harcourt, dit *Cadet la Perle*, parce qu'il était cadet de la maison de Lorraine et qu'il portait une perle à l'oreille ; un des plus habiles capitaines du dix-septième siècle, né en 1601, mort en 1666.

(2) Antoine, duc de Gramont, né en 1604, mort en 1678.

ministre dont les bons conseils lui faisaient bien faute, pour l'heure. Il envoya un courrier à Tarascon pour mander au cardinal qu'il eût à pourvoir à la sûreté de la frontière dégarnie par cette défaite. Au premier comme au second courrier, le cardinal ne bougea pas. Cependant les ennemis poussèrent leurs succès, et le roi se voyait à deux cents lieues de là, démuni du conseiller sur qui il se reposait depuis de si longues années. Les courriers arrivaient les uns sur les autres, et le cardinal se disait en si pitoyable état qu'il ne pouvait obéir au roi, dans le danger de mourir en route. Pour en dire la vérité, il avait des hémorroïdes qui le désolaient depuis quelque temps.

Le roi se fût mis en route pour Tarascon, si Cinq-Mars ne lui eût remontré que les affaires du siège de Perpignan seraient en un étrange désordre après son départ, et que la jalousie qui régnait entre le maréchal de Schomberg et le maréchal de La Meilleraye causerait de terribles révolutions. Ce discours, fondé sur l'apparence, jeta le roi dans une cruelle perplexité. Cependant, le cardinal venait d'être renseigné sur la mission que Fontrailles avait remplie en Espagne. Fontrailles était tout fraîchement revenu, et sa prétendue escapade avait été pardonnée par le crédit de son ami Cinq-Mars. A ce renseignement que donnait au ministre un de ses espions ordinaires, était jointe une copie du traité. Le cardinal fut guéri sur le champ et partit pour Perpignan, après avoir envoyé ses ordres au sujet des affaires de Flandre.

M. de Chavigny, secrétaire d'Etat, que Cinq-Mars n'avait jamais pu gagner, donna avis au roi de l'arrivée prochaine du cardinal. Un courrier lui avait apporté certaines instructions en vertu desquelles il chargea M. de Fabert de conseiller au maréchal de

Schomberg d'abandonner l'amitié de Cinq-Mars, car ce garçon était définitivement perdu. Le maréchal, après avoir flairé le vent et senti l'orage proche, allégua une maladie pour quitter le camp. Fontrailles en fit autant après avoir tâché de persuader Cinq-Mars de ne pas attendre la foudre.

Mais celui-ci se confiait trop en lui-même, si bien qu'il fut arrêté, à quelques jours de là, dès que le cardinal eut conféré avec le roi. M. de Bouillon fut également arrêté en Italie par M. de Plessis, qui commandait les troupes du roi. M. de Thou partagea le sort de Cinq-Mars et fut mené à Lyon, où se fit et parfit leur procès. Tous deux furent condamnés à perdre la tête; le premier pour avoir voulu introduire les ennemis dans le royaume; le second pour avoir connu et tu ce projet (1). On parlait bien d'en faire autant à M. de Bouillon, mais il racheta sa vie en abandonnant sa ville de Sedan dont M. de Fabert fut nommé gouverneur.

Le cardinal survécut peu à ce triomphe, les hémorroïdes continuant à lui faire mille ravages; il ne pouvait durer en place ni même garder longtemps la même position. On l'emmena du Roussillon dans une grande litière que des Suisses portaient sur leurs épaules. Dans les lieux où il logea, on élargissait les portes, afin de l'y faire passer commodément. On le conduisit jusqu'à Roanne où on le mit dans un bateau, qui le mena à Briare, d'où les Suisses le transportèrent jusqu'à Paris, en son palais. Il y mourut deux mois et vingt-deux jours après l'exécution de Cinq-Mars et de Thou (1).

Le roi arrivait à peine à Paris que Perpignan se

(1) Leur exécution eut lieu le 12 septembre 1642.
(1) 4 décembre 1642.

rendit au maréchal de La Meilleraye, qui assiégea et prit Salies pendant que notre régiment s'en revenait à la cour. Je vis pour la première fois, lorsque j'étais devant Perpignan, le cardinal Mazarin, à qui le roi avait procuré la pourpre deux ans auparavant, mais qui ne reçut la barrette que lorsque nous étions encore à ce siège.

On pensait qu'après la mort du cardinal, sa famille ne demeurerait pas dans le lustre où il l'avait mise. Le roi estima sans doute que s'il disgraciait ces personnes, ce serait témoigner trop ouvertement que le ministre défunt l'avait tenu en étroite tutelle, comme on le prétendait dans le monde. Le roi conserva ses bonnes grâces à cette famille et lui accorda même de nouveaux honneurs. Cependant, Sa Majesté ordonna qu'on mît en liberté quantité de prisonniers que son ministre avait fait arrêter sous divers prétextes. Certains de ces prisonniers, comme le maréchal de Bassompierre (1) et le comte de Carmain, étaient enfermés à la Bastille depuis dix ans, et n'eussent probablement revu la lumière du jour si le cardinal avait vécu. On savait que celui-ci ne lâchait pas facilement la proie qu'il avait saisie; il joignait volontiers la raillerie à la violence envers ceux qu'il prenait à tâche d'opprimer. Madame de Saint-Luc, la sœur du maréchal de Bassompierre, l'avait visité plusieurs fois pour le prier d'adoucir les peines de son frère. Il avait feint d'écouter cette dame avec intérêt, et comme celle-ci lui disait que son frère était incommodé d'une maladie dont on ignorait la cause, il lui avait répondu doucereusement, en lui demandant si cette maladie n'était pas causée par un peu d'ennui. Plaisante question, en effet,

(1) François, baron de Bassompierre, né en 1579, mort en 1646.

quand il s'agit d'un homme qui se morfond depuis dix ans entre quatre murs, surtout d'un homme qui avait été autant du monde que le maréchal.

M. de Saint-Luc et les personnes qui s'intéressaient à M. de Bassompierre, prièrent madame de Saint-Luc de ne pas renouveler une visite qui ne lui rapportait que d'insultantes moqueries sans adoucir le sort de son frère.

XI

Les embûches du cabaretier. — Le manteau d'écarlate. — La fuite en chemise. Les garçons rôtisseurs. — Un récit artificieux. — Les rancunes d'un commissaire. — Au Grand-Châtelet. — Les remontrances de M. de Tréville. — La mort du mari. — Offres tentantes. — Straatman, capitaine suisse. — Propositions de mariage. — Faux ivrognes. — Estramaçons et rapière. — Le baudrier protecteur. — Fin des premières amours.

Dès mon retour à Paris, la cabaretière employa toute son industrie pour me voir malgré son mari. Ce pauvre jaloux n'avait pas changé d'opinion sur sa femme; ils avaient pris le parti de ne plus coucher ensemble, ce qui augmentait encore l'aversion qu'ils se portaient l'un à l'autre. Comme il ne songeait qu'à la surprendre en flagrant délit, afin d'être en droit de la faire raser et de la mettre dans un couvent, il feignit que son commerce l'appelât en Bourgogne et prépara toutes choses, comme pour un voyage sérieux. Il graissa ses bottes, accommoda sa valise, acheta un cheval et lia partie avec trois ou quatre marchands de vin, qui s'en allaient pour ce pays, afin de faire la route en leur compagnie. Sa femme me dit tous ces beaux préparatifs, en un rendez-vous que nous eûmes chez une de ses amies.

Nous étions au commencement d'octobre et la saison avait été si chaude, cette année, que les vendanges étaient faites déjà. L'été avait été beau, l'automne ne le fut pas moins, et je me souviens encore, comme si c'était d'hier, qu'au jour fixé par le cabaretier pour son départ, la chaleur était encore très grande, qu'il ne fait pas plus chaud le jour de la Saint-Jean. Les soirées qui d'ordinaire, à cette époque, commencent à être fraîches, ne l'étaient pas encore devenues ; ce soir-là, il faisait un beau clair de lune et l'air était doux au point que les promenades étaient pleines de monde.

Les amoureux préfèrent les nuits sombres ; ce grand clair de lune ne m'eût pas accommodé si j'avais eu sujet d'appréhender quelque surprise. Je m'en fus donc chez la confidente de ma maîtresse retirer la clef de sa chambre, afin que je pusse m'y introduire sans être vu des gens du cabaret, et où elle viendrait me joindre. Vers neuf heures je m'acheminai au rendez-vous.

Le mari faisait le guet de l'autre côté de la rue, tout vis-à-vis sa porte. Pour se bien déguiser, il avait acheté à la friperie un grand manteau d'écarlate, dont il s'était enveloppé jusqu'au nez. Je passai devant lui sans méfiance ; il eût fallu être sorcier pour le reconnaître, tant ce manteau le défigurait. Je le croyais, d'ailleurs, à dix bonnes lieues de là. J'entrai dans son logis, sous ses yeux et à sa grande joie, car il avait le dessein de me tuer ou de m'estropier pour le moins, et, dans ce but, le bon apôtre s'était approvisionné d'un poignard et d'un pistolet. Je le sus plus tard de son garçon, qui devait lui prêter main-forte, au besoin.

Je passai doucement dans l'allée et montai à la

chambre qui se trouvait au second étage. La chambre du premier où s'était passée la scène des pistolets que j'ai dite, avait été gardée pour les écots de conséquence, car elle était assez bien parée. Notre homme, ne voulant pas que la justice pût mordre sur le meilleur de son bien, quand il aurait accompli le coup médité, avait demeublé cette belle chambre à petit bruit, la veille, sans que personne ne fût averti, si ce n'est le garçon dont j'ai parlé. Un cousin de ce garçon avait reçu les meubles en son logis.

J'ouvris donc la porte de la chambre qui m'était désignée. Je la fermai, et me tins auprès en éveil, pour ouvrir quand ma maîtresse gratterait au battant, d'une façon convenue. Elle arriva assez tard, car elle avait attendu que tous ses gens fussent partis. Déjà, le cabaretier avait averti le garçon de mon arrivée : Celui-ci étant sorti du cabaret, sous un prétexte, le cabaretier l'avait appelé et lui avait dit :

— Tiens-toi prêt ; la bête est dans les toiles !

Il pensait déjà me servir, comme un sanglier pris au piège.

Nous étions bien éloignés, ma maîtresse et moi, de songer à ce qui se tramait contre nous, et nous ne songions qu'à prendre du bon temps ; mais, au milieu de nos ébats, nous entendons tout à coup comme une clé qu'on remue dans la serrure. C'était le cabaretier à qui son complice avait ouvert la porte de la rue, et qui essayait de pénétrer dans la chambre au moyen d'une double clé. Heureusement, j'avais fermé au verrou. Je voulais m'habiller, et descendre par la fenêtre dans la cour du rôtisseur voisin, mais je n'eus pas même le temps d'enfiler mon justaucorps, ni même mon haut-de-chausses ; le mari, homme de précaution, avait apporté une barre de

fer, dont il cognait de grands coups dans cette porte, qui se fendit au deuxième.

Je dégringolai comme je pus dans cette cour, et je vins tomber au milieu d'une vingtaine de garçons rôtisseurs, qui profitaient de ce beau clair de lune pour piquer leurs viandes en plein air. Je laisse à penser combien ils furent surpris de me voir apparaître ainsi, nu en chemise !

J'étais connu d'eux suffisamment. Après mon premier gain dans l'antichambre du roi, j'avais continué à carabiner au même lieu, avec le même bonheur. L'argent qui ne coûte rien ne coûte guère non plus à dépenser. J'avais fait bonne chère et grand feu ; les rôtisseurs et les cabaretiers s'en étaient ressentis, aussi bien que les plumassiers, les marchands d'étoffes et de rubans. Tant que j'avais pu voir ma maîtresse chez elle, ce rôtisseur avait eu ma pratique, que je lui avais conservée depuis, car il ne me semblait que je ne pusse rencontrer meilleure viande que de ses broches.

D'autre part, le premier esclandre du mari avait fait assez de bruit dans le quartier pour que les garçons du rôtisseur fussent instruits de mon intrigue. On ne s'étonna pas de mon équipage, et le maître rôtisseur, qui s'était brouillé avec le cabaretier, comme c'est assez la coutume entre voisins, me prêta un chapeau, des souliers et un manteau. Il m'eût bien fourni l'habit entier, mais il craignait que le cabaretier ne se jetât à ma poursuite, en forces et en armes, et me conseilla de gagner du pays, sans plus attendre, ce que je fis aussitôt.

Il n'est certainement pas de ville au monde où il ne se fasse, et impunément, autant de cocus qu'à Paris. Cependant, il est constant que cet abus peut attirer

quelques désagréments à celui qui se met dans le même cas que moi. Je m'en fusse certainement sorti à bon compte, mais ma maîtresse y risquait gros, si je ne me diligentais pas à la tirer d'affaire.

Mais si je m'amusais à raconter à qui de droit les choses comme elles s'étaient passées, nous n'aurions pas le beau rôle, surtout la cabaretière, qui, outre sa réputation et son repos, y perdrait sa liberté ; il me fallait donc imaginer un mensonge, et l'aller de ce pas conter au commissaire, celui-là même qui m'avait été secourable lors de ma première affaire.

J'allai donc réveiller ce magistrat, et je lui dis : « Qu'étant demeuré au jeu jusqu'à dix heures du soir, j'avais été pris par la faim, en sortant, et n'avais pu, vu l'heure indue, me faire ouvrir un cabaret. J'avais pensé alors qu'on me serait plus charitable en pays de connaissance. M'étant rendu alors (toujours à mon dire) chez le cabaretier en question, j'avais été assez bien reçu et cet homme m'avait fait monter dans sa propre chambre, en attendant que le souper fût servi. Mais, au lieu qu'on m'apportât à manger, ce cabaretier était revenu dans cette même chambre, accompagné de deux bretteurs, et deux garçons armés ; tous cinq s'étaient jetés sur moi, sans que je me pusse mettre en défense, m'avaient dépouillé nu, sauf ma chemise. Le cabaretier m'avait enjoint, alors, de recommander mon âme à Dieu, parce qu'il allait me poignarder dans un moment. Je l'avais prié, là-dessus, de me permettre de me retirer en un coin, pour faire ma prière. Étant entré dans un cabinet, où je savais que s'ouvrait une fenêtre donnant sur la cour d'un rôtisseur, j'avais préféré me jeter de là-haut, au risque de me rompre le col, plutôt que d'être poignardé. »

Et comme le commissaire s'informait pour quelle

raison ce cabaretier avait eu dessein de me mettre à mal, je lui répondis qu'ayant gagné soixante louis, dans l'antichambre du roi, je les avais sur moi, dans ma bourse, et je les avais montrés au cabaretier, qui, poussé par l'avarice, m'en avait voulu dépouiller.

A la vérité, j'avais bien gagné soixante louis, mais au lieu de les porter sur moi, je les avais laissés en mon logis, à cause de la quantité de voleurs qui régnaient sur Paris, et en toute tranquillité, car, disait-on, le lieutenant criminel les protégeait parce qu'il partageait avec eux. J'ignore si c'est vrai ou non; toujours est-il que, dès la fermeture des boutiques, il ne faisait pas bon de mettre son nez dans la rue.

Le commissaire, qui savait que mon ennemi n'avait pas sujet de me vouloir du bien, ne me crut cependant que sous bénéfice d'inventaire. Il mit toute cette affaire plutôt sur le compte de la jalousie. Il ne fut pas fâché de cette plainte, car il avait gardé une dent contre le cabaretier, dans lequel il avait trouvé un peu de brutalité, lors de sa première incartade; il lui en voulait surtout de ce qu'il était sorti à si bon marché de la prison. J'eus donc permission d'informer contre mon homme, et je produisis comme témoins les garçons rôtisseurs, que j'avais pensé abîmer en tombant sur eux.

Le commissaire reçut leur déposition. Ils lui dirent qu'il fallait que j'eusse été bien pressé pour sauter de si haut, puisque j'en avais blessé deux de leurs camarades. Ceux-ci présentèrent leur requête pour être admis aux dommages et intérêts qu'il pourait y avoir contre le cabaretier.

Je ne sais trop si ces belles dépositions méritaient qu'on décrétât contre lui; j'en doute même un peu. Cependant, soit que le commissaire fît un tour de son

métier, ou que l'argent que je prodiguais pour n'avoir pas le démenti fît bon effet auprès du lieutenant criminel, j'eus tout ce que je pouvais désirer. On m'accorda le décret, et l'ayant fait exécuter aussitôt, mon homme fut logé dans la prison du Grand-Châtelet. Il se démena et cria comme un beau diable à l'injustice, ce qui lui valut d'être jeté au cachot ; et comme il s'était rebellé contre les guichetiers, il fut quelque peu maltraité. Il commença à connaître qu'il eût mieux fait de souffrir d'être cocu sans rien dire que de s'exposer à tant de peines et tant d'affronts pour s'être voulu rebiffer.

Sa femme, par exemple, fut fort aise de sa méchante fortune, car il prétendait bien la faire raser. Déjà il l'avait enfermée en sa chambre, où il la nourrissait de pain et d'eau, en attendant l'arrêt qu'il lui fallait pour la loger aux Madelonnettes. Elle rendit plainte contre lui, conforme à la mienne, sauf que je m'opposai à ce qu'elle témoignât contre son mari du vol prétendu. Elle l'accusa d'avoir mené le guet-apens par effet de la jalousie qui l'avait porté une première fois à se faire mettre prisonnier. Or, elle s'était déjà aperçue que sa plus belle chambre était démeublée. Nous découvrîmes, en nous informant, le lieu où les meubles avaient été portés. Nous fortifiâmes notre affaire par là, en tirant des inductions que le coup était prémédité, puisqu'il avait mis ses meubles à couvert. Les deux garçons furent donc arrêtés, et, se voyant en mauvais prédicament, ils profitèrent d'une occasion pour se sauver de prison. Dans la chambre où ils étaient enfermés avec quelques autres, ils remarquèrent des pierres qui branlaient dans leurs joints. Ils s'y mirent de concert, percèrent un trou, et se sauvèrent, avec tous ceux de la chambre. L'un de

ces derniers se cassa une jambe dans la fuite ; on le reprit, il accusa les deux garçons cabaretiers d'avoir été les instigateurs du complot.

Cette fuite acheva de perdre le pauvre mari ; chacun le jugea coupable sans rémission. Voyant son innocence succomber sous l'artifice, il écrivit au magistrat, beau-frère de M. de Tréville, qui l'avait déjà secouru, une lettre tout à fait touchante, paraît-il, et dont l'accent de vérité éclatait aux yeux. Ce magistrat, qui était homme de bien, fut frappé de cette lettre, et la montra à M. de Tréville, en lui conseillant d'empêcher que je misse davantage la discorde dans ce ménage, et de me menacer d'employer l'autorité pour me renvoyer chez mon père, si je me montrais rebelle aux remontrances. M. de Tréville, qui avait beaucoup de déférence pour son parent, chargea Athos de m'amener le lendemain matin à son petit lever.

M. de Tréville me fit asseoir, en me disant qu'ayant reçu des lettres de recommandation à mon sujet, de notre pays commun, et s'intéressant vivement à moi, il voulait savoir, de ma bouche, pour quelle raison j'étais venu à Paris. Je fus surpris, et je répondis que j'étais venu, comme bien d'autres, dans le dessein de faire fortune.

M. de Tréville, en branlant la tête, comme pour témoigner qu'il n'ajoutait pas grande foi en mes paroles, me dit que je cherchais à lui en imposer, et qu'il me priait d'être plus sincère. J'eusse autant aimé qu'il me parlât grec, car je n'y entendais mot. Enfin je le priai et suppliai de s'expliquer. Il me dit enfin :

— Je ne puis croire que vous ayez le désir de faire une honnête fortune, puisque vous prenez le chemin tout contraire. Avez-vous ouï dire qu'on s'avance dans le monde en s'attachant à une cabaretière, comme

vous le faites depuis votre arrivée à Paris? Je ne disconviens pas que les bonnes grâces d'une dame ne servent à faire briller les mérites d'un jeune homme, mais encore faut-il que cette dame appartienne à un certain rang. Une intrigue avec une femme de qualité passe pour galanterie, mais avec une cabaretière, c'est de la débauche et de la crapule.

J'aurais pu répliquer que le vice est toujours le vice, et qu'il n'est pas plus permis aux femmes de qualité de faire l'amour qu'à celles du peuple ; mais le respect que j'avais pour M. de Tréville me coupa la parole. Il prit ce temps pour me demander à quoi j'étais résolu; si je ne quittais cette femme de bonne grâce, il se verrait obligé d'en parler au roi, de peur que je ne me déshonorasse tout à fait, car déjà on faisait des gorges-chaudes de mes amours, parmi tous ceux qui me connaissaient.

Je baissai les yeux, tout confus et tout interdit, car M. de Tréville assaisonnait son discours de traits plaisants contre les gentilshommes qui veulent se pousser à la cour et qui vont chercher leurs maîtresses dans les cabarets ou endroits semblables. Quand il m'eut amené au point qu'il désirait, il me demanda de lui donner ma parole de ne plus revoir cette femme. Je balançai un moment; je savais que ma parole serait tenue pour bonne et que si j'y devais manquer, mieux valait ne rien promettre.

M. de Tréville ne s'étonna pas du combat que je rendais contre mon amour; il savait que l'on ne se vainc pas soi-même sans effort. Enfin, m'étant fait toute la violence nécessaire, je lui dis que c'était fini, que je ne reverrais jamais ma maîtresse et que je consentais à passer pour un infâme si je lui manquais de parole.

Cependant il restait encore à sortir le cabaretier de prison, à réconcilier, de nouveau, le mari et la femme, et, enfin, à consoler celle-ci de mon abandon. Je laissai à M. de Tréville et à son beau-frère le soin de remplir les deux premiers articles, et ne me réservai que le troisième. J'écrivis donc à ma maîtresse qu'ayant été assez malheureux pour avoir compromis deux fois déjà sa réputation, je ne voulais pas m'exposer à lui causer un préjudice qui serait irrémédiable. Je lui conseillai de retourner avec son mari, car les personnes qui avaient réussi une première fois à les mettre d'accord allaient y travailler de nouveau. Je lui demandai, comme une dernière marque d'amour, de ne jamais accorder ses faveurs à d'autres qu'à son mari, et finalement je l'assurai que je ne cesserais d'être son ami, d'autant que si je m'infligeais le chagrin de ne plus être son amant, c'était dans la seule vue de ses intérêts.

J'accompagnai cette lettre de la moitié de mon argent, lui disant que c'était un piètre cadeau en regard de son cœur qu'elle m'avait donné, et auquel j'étais bien malheureux de renoncer. Elle me renvoya mon argent en m'écrivant en des termes si tendres et si touchants que si j'en eusse été encore à donner ma parole à M. de Tréville, la force m'eût manqué pour le faire. Mais comme rien ne lui pouvait plaire si je ne lui rendais mon amour que je lui voulais ôter, elle me renvoya encore mon argent que j'avais jugé à propos de lui offrir de nouveau.

Rien n'y fit et je tins bon, quoiqu'il m'en coûtât une grosse peine. Nous prîmes tous deux le parti que nous conseillait à chacun la prudence. Elle se raccommoda avec son mari que le beau-frère de M. de Tréville retira une seconde fois de prison, mais soit que ce

pauvre homme eût pris un tel chagrin de la manière dont sa femme en avait usé avec lui, soit qu'il lui arrivât une maladie de langueur, il mourut après avoir traîné cinq ou six mois.

Sa veuve se démena tant qu'elle put pour me revoir, se flattant apparemment, comme elle était aussi bien demoiselle comme moi gentilhomme, que je serais assez fol pour l'épouser; j'avais mes bonnes raisons pour n'en rien faire, et je les lui eusse dites à l'oreille pour peu qu'elle m'en eût pressé. Je me vis donc exposé à ses persécutions, et je fus obligé, pour m'en délivrer, de lui déclarer une bonne fois que, non seulement elle ne serait jamais ma femme, mais encore que je ne la verrais de ma vie.

A la mort de son mari, elle avait repris son premier métier de logeuse en chambres garnies. Elle loua une maison dans la rue des Vieux-Augustins, et comme si elle eût oublié mes duretés, elle m'invita à m'y venir installer avec elle. Quelle tentation pour un homme peu en argent, et dont le grand amour n'était pas bien passé ! Mais je me raisonnai et n'en voulut rien faire. Ce refus la mit aux champs tout à fait; son amour se changea en fureur et elle n'oublia rien pour se venger du mépris dans lequel je la tenais, croyait-elle.

Tandis qu'elle tenait cabaret rue Montmartre, un capitaine suisse, nommé Straatman, s'adonnait à la visiter, car s'il ne détestait pas le vin de sa cave, il ne haïssait pas non plus la cabaretière, à qui il se plut à en conter. Pendant que nous demeurâmes bons amis, elle refusa de l'écouter, mais quand elle n'espéra plus rien de moi, elle changea de conduite à son égard. Il logea bien vite chez elle, afin de pousser sa pointe plus à l'aise; mais elle ne lui accordait rien en même

temps que lui s'enflammait de jour en jour. Il se décida à lui proposer de l'épouser pour contenter sa passion.

Le parti était avantageux pour elle; si ce capitaine n'avait rien épargné depuis qu'il était au service, il possédait, du moins, un emploi de distinction et un gros revenu. Elle l'eût pris au mot, mais elle craignit qu'il ne la maltraitât lorsqu'il aurait passé sa fantaisie. Elle considérait comme impossible qu'il n'eût pas ouï parler de nos intrigues, pour les lui remettre sous le nez au premier jour. Elle prit ses précautions en lui remontrant que la médisance n'épargnait personne, que son mari défunt avait eu la faiblesse d'être jaloux de moi, et qu'elle ne voulait pas s'exposer à de secondes noces de peur que son nouveau mari ne reprît la même antienne.

Le Suisse, qui n'était pas si scrupuleux, lui répondit que son faible n'était pas de prêter l'oreille à tout bruit. S'il s'était avisé de prendre une fille et qu'il la trouvât femme, peut-être se fût-il courroucé, mais du moment qu'il s'accointait avec une veuve, qu'elle le fût d'un homme, ou de deux, ou d'une douzaine même, à ses yeux, c'était tout un. L'autre qui songeait toujours à tirer vengeance de moi, lui répliqua qu'elle prenait les choses moins paisiblement, et qu'elle ne se remarierait que je ne fusse mort, parce qu'elle ne pouvait souffrir qu'un homme eût mis son honneur en compromis.

Je veux croire que ce Suisse était brave quand il y allait de son devoir; mais, pour la fantaisie de sa maîtresse, il ne crut pas utile de hasarder sa vie. Il lui offrit deux Suisses de sa compagnie pour leur commander ce qui lui plairait. Elle s'engagea là-dessus à l'épouser et son amant lui présenta deux hommes comme les plus hardis du régiment.

Ils se vinrent poster dans la rue où je demeurais, pour me faire insulte, dès que je sortirais de ma maison. Dès qu'ils m'aperçurent, ils s'avancèrent à ma rencontre, en jouant les ivrognes. Je les évitai, mais ils me heurtèrent de parti délibéré, et peu s'en fallut qu'ils ne me renversassent par terre. J'attribuai cette maladresse à leur état, et leur adressai quelques paroles pour les éloigner; ils tirèrent alors leurs estramaçons (1) et me chargèrent. Leur façon de batailler, à laquelle je n'étais pas accoutumé, me surprit un peu; si je n'avais eu affaire qu'à un seul, j'en aurais, je crois, rendu vite bon compte; mais un homme qui a deux ennemis en tête en a toujours trop d'un. Je me rangeai contre la muraille pour ne pas être pris par derrière; cependant, je ne sais trop ce qu'il en fût advenu, si des bourgeois, qui me virent en péril, n'étaient accourus avec de longs bâtons, pour atteindre mes ennemis de plus loin. Ils leur en déchargèrent quelques bons coups sur la tête, et les Suisses, si bien régalés, tournèrent contre eux. Personne ne se mit en devoir de les arrêter; ils battirent en retraite très vite.

J'avais reçu un coup de tranchant sur l'épaule droite, que mon baudrier, par bonheur, avait paré en grande partie. La blessure, très légère, ne m'obligea à garder la chambre que deux ou trois jours. Le capitaine demanda aussitôt sa récompense, promettant que ses hommes achèveraient la besogne si bien entamée. La dame estima que cette persévérance mé-

(1) L'estramaçon, que l'on fait venir de la basse latinité *scramasaxus*, était une épée large, à deux tranchants, propre à fournir des coups de taille; d'Artagnan était armé de la rapière longue, fine et roide qui ne donnait que des coups de pointe; de là deux genres bien différents d'escrime.

ritait d'être encouragée; elle l'épousa selon son désir, mais dès qu'il en eût fait sa femme, il ne jugea pas à propos de se charger d'un assassinat pour l'amour d'elle.

Voilà comment finirent les premières amours que j'eus à Paris, heureux si je m'en fusse tenu là, et si ces aventures m'avaient servi de leçon pour l'avenir.

XII

Accord de la reine et du cardinal Mazarin. — Intrigues de Chavigny. — Testament du roi enregistré par le Parlement. — Mort du roi Louis XIII. — Rocroi assiégé. — Marche de Gassion. — Le duc d'Enghien livre bataille, malgré le maréchal de l'Hôpital. — L'évêque de Beauvais mal récompensé. — Le duc de Beaufort et la duchesse de Chevreuse mécontents. — Fin de la campagne de 1643.

Le roi ne voulut pas qu'aucun autre ministre ne fût en posture de prendre sur lui l'ascendant qu'avait autrefois conquis le cardinal de Richelieu. La place du défunt ne fut occupée par personne, et l'on s'étonna dans le public, car le roi ne semblait guère propre à se charger lui-même du souci des affaires, outre qu'il n'avait pas beaucoup de santé. Cependant, il jugea qu'en établissant un Conseil, il mènerait à bien chaque chose, si les secrétaires d'Etat consentaient à remplir exactement leur devoir. Deux de ces secrétaires, à savoir MM. Desnoyers et de Chavigny, ne manquaient pas d'habileté; pour les deux autres, on ne pouvait guère compter sur eux, car si le roi jusqu'ici se déchargeait sur son ministre, eux se fiaient à leurs commis. Chavigny, qui était une créature du cardinal de Richelieu, et qui avait épousé les passions et les querelles de

son protecteur, s'attacha à regagner les ennemis qu'ils s'étaient faits. La reine le haïssait particulièrement, parce qu'il avait pris sa grande part aux persécutions qu'elle avait endurées du cardinal. Chavigny s'employa de son mieux à reconquérir les bonnes grâces de cette princesse ; il eût peut-être réussi à désarmer sa colère, car cette princesse était bonne et oubliait facilement les injures qu'elle avait souffertes, mais, par malheur pour lui, elle n'avait que trop donné d'entrée dans son esprit au cardinal Mazarin. Cet homme, fin et adroit, s'insinua en ses bonnes grâces, par sa complaisance et des assurances réitérées d'un dévouement à sa personne, envers et contre tous, sans en excepter le roi.

Le cardinal Mazarin ne risquait pas gros en s'engageant si loin. Il voyait le roi atteint d'une fièvre lente qui le minait depuis longtemps ; son corps n'était plus qu'un squelette. A peine âgé de quarante-deux ans, il était réduit à ce point de misère qu'il eût volontiers appelé la mort pour se délivrer de ses douleurs, si sa qualité de chrétien ne lui eût interdit semblable souhait. Il ne pouvait empêcher ses yeux de se fixer sur le clocher de Saint-Denis, que l'on aperçoit de Saint-Germain-en-Laye, où il résidait le plus souvent, et cette vue lui arrachait un soupir ; il disait alors à ses courtisans que là se termineraient bientôt ses grandeurs.

Le cardinal Mazarin prévoyait que la reine, selon la coutume de France, serait alors investie de la tutelle de son fils, à peine âgé de quatre ans. Il aspirait à posséder, sous son nom, l'autorité suprême, et ne voulait pas que M. de Chavigny se mît en passe de lui disputer le ministère. Il n'épargna rien pour contrecarrer les manœuvres du secrétaire d'Etat, et, pour y

parvenir plus sûrement, il s'attacha à gagner les personnes de l'entourage de la reine qu'elle affectionnait plus particulièrement, et parmi elles, la Beauvais, une de ses femmes de chambre, dont il se fit l'amoureux.

Chavigny, repoussé sur ce point, dressa ses batteries d'un autre côté. Il se rapprocha du duc d'Orléans, avec qui il était pourtant assez mal. Le prix de cette réconciliation fut un engagement formel de Chavigny qui se porta fort de pousser le roi à limiter dans son testament le pouvoir de la reine : si on ne pouvait la dépouiller de la tutelle de son fils, du moins on apporterait des entraves à l'exercice de sa puissance, en la partageant avec le duc d'Orléans. Ce prince, proscrit le plus souvent, et méprisé par la cour, consentit de tout son cœur à ce que lui offrait Chavigny.

Celui-ci entreprit le roi, et lui représenta tous les griefs dont la reine avait été accusée sous son règne et, entre autres, la prétendue intelligence que cette princesse aurait entretenue avec le roi d'Espagne, son frère, au détriment des intérêts de la couronne de France. Cette dernière attaque pouvait donner beaucoup à penser au roi, en l'alarmant sur le sort de la royauté de son fils. Cette accusation contre la reine n'était pas nouvelle; le cardinal de Richelieu s'en était longtemps servi pour persécuter la reine, et les choses en vinrent si loin que le roi, poussé par son ministre et désireux de saisir une lettre d'Espagne que sa femme avait cachée sur elle, ordonna à son chancelier (1) de saisir cette lettre, même sur la personne de la reine.

Le roi, qui avait toujours vécu dans la conviction

(1) Pierre Séguier, chancelier de France, né à Paris le 28 mai 1588, mort à Saint-Germain-en-Laye le 28 janvier 1672.

qu'il était trahi par sa femme, n'eut pas de peine à goûter l'avis de Chavigny. Il fit son testament et partagea l'autorité, après sa mort, entre la reine, le duc d'Orléans et le prince de Condé. La reine, instruite de ces volontés, ordonna au cardinal Mazarin d'intervenir auprès du roi pour l'amener, par diverses considérations, à modifier ces dispositions; mais celui-ci, trop politique pour s'aventurer en une conjoncture si délicate, eut le talent de se décharger de cette mission sur M. Desnoyers, qui accepta, pour faire sa cour à la reine, mais qui fut mal reçu de Sa Majesté, si mal, qu'ayant insisté, il reçut l'ordre de se taire. Il ne se tint pas pour battu, et gagna à ses idées le confesseur du roi, qui présenta de nouveau cette proposition. Sa Majesté, impatientée, chassa son confesseur qui était jésuite, d'où grande colère des bons Pères furieux de voir un poste aussi important échappant à leur ordre. Ils confessèrent à leur tour le confesseur, et apprirent qui lui avait mis en bouche cette mission, et se hâtèrent de dénoncer M. Desnoyers à qui le roi, dans son indignation, retira sa charge, pour la confier à M. Le Tellier (1).

Chavigny triomphait ainsi sur toute la ligne et le pouvoir de la reine fut resserré par un conseil imposé à cette princesse, dans lequel Chavigny eut sa place, et, pour rendre cette déclaration plus authentique, le roi la fit enregistrer au Parlement, déclarant que sa dernière volonté était qu'elle fût suivie de point en point après sa mort.

La reine, ou plutôt ceux de son parti, commencèrent des brigues dans le Parlement, pour qu'on cassât cette déclaration. Ils s'appuyaient surtout sur la

(1) Michel Le Tellier, né en 1603, mort en 1638, père de Louvois; chancelier et garde des sceaux en 1677.

considération que Sa Majesté avait mis la principale puissance entre les mains de deux princes du sang, qui ne voyaient d'autre obstacle à leur élévation que les deux jeunes fils du roi, encore dans un âge aussi tendre. Certainement, on ne pouvait accuser ces princes de songer à se défaire des enfants de leur roi, mais la conduite passée du duc d'Orléans permettait de tout appréhender de sa part. Chacun, dans la nation, pensait que la reine n'avait pas tort de vouloir instituer les choses sur un autre pied qu'elles n'étaient.

Le roi, quelques jours avant qu'il mourût, manda ses principaux officiers, et leur fit jurer, quelque brigue que l'on fît auprès d'eux, qu'ils ne se départiraient pas de la fidélité due à son successeur. Il ne s'en rencontra pas un seul qui ne le promît par serment ; cependant la plus grande quantité devaient bientôt se montrer parjures.

Les Espagnols, qui n'ignoraient pas la prochaine fin du roi, et le désordre qui s'en suivrait dans le royaume, se préparaient à profiter de nos discordes. Le Cardinal-Infant avait quitté la Flandre, et don Francisco de Mellos l'avait remplacé. Celui-ci débattit en son conseil si le moment n'était pas favorable pour nous reprendre Arras et nous restreindre au delà de la Somme. Le comte de Fontaine était alors mestre-de-camp général de toutes les forces espagnoles ; il rendit cet avis qu'on devait entrer tout droit en France et que les places tomberaient d'elles-mêmes, pour peu qu'on y excitât quelques troubles. Les autres officiers généraux approuvèrent ce sentiment, que Mellos partagea à son tour. Il s'approcha alors de la Somme.

L'état dans lequel était le roi inspirait chez nous une grande appréhension dans le cas d'un revers ;

aussi le duc d'Enghien, qui commandait notre armée de Flandre, eut ordre d'observer l'ennemi sans engager de combat. Il était si jeune qu'on n'osait se fier à sa prudence et le maréchal de l'Hôpital lui fut adjoint pour tempérer le feu bouillant de sa jeunesse.

Notre régiment ne quitta pas la cour, quoique notre armée fût plus faible que l'espagnole. Comme on pouvait s'attendre à tout de l'ambition des grands, il ne fallait pas être dénué de toutes forces, afin de s'opposer aux attaques. La reine, par l'entremise de l'évêque de Beauvais, avait obtenu parole du Parlement que la déclaration sur sa tutelle serait vérifiée dans un sens plus favorable, ce qui eut lieu après la mort du roi (1). Cette compagnie, dont les principaux étaient gagnés, lui décerna la régence avec une puissance absolue, malgré les dernières intentions de la défunte Majesté.

Quelques jours auparavant, don Francisco de Mellos, après avoir menacé la Somme, marcha tout d'un coup du côté de la Champagne, où il mit le siège devant Rocroi. Cette ville, qui est comme notre boulevard de ce côté, est avantageusement située. D'un côté, de grands bois en rendent les approches extrêmement difficiles; de l'autre, un grand marais la rendrait imprenable, si ce marais s'étendait autour de la ville. L'attaque de Mellos eût échoué, si la place avait été munie suffisamment de toutes choses, et si l'état des fortifications n'eût été misérable, l'un des dehors étant tout éboulé à l'approche de l'ennemi. Aussi la garnison, trop peu nombreuse d'ailleurs, avait perdu tout courage.

(1) Né à Fontainebleau le 27 septembre 1601 ; mort à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643 (trente-trois ans, jour pour jour, après Henri IV).

Le duc d'Enghien, qui avait pu montrer sa valeur dans deux ou trois campagnes précédentes, où il avait servi comme volontaire, voulut se porter au secours de la place. Le maréchal de l'Hôpital s'y opposa, sous diverses raisons ; en réalité, comme je l'ai dit, il avait des ordres secrets de ne pas hasarder une bataille. Le duc se montra mécontent de cette opposition ; son courage lui faisait voir de la facilité dans les plus grandes difficultés : il commanda à Gassion de marcher par les bois avec quelque cavalerie qui porterait des fantassins en croupe, pour essayer s'il ne pourrait pas les jeter dans la ville. Il le suivit lui-même, comme pour l'appuyer seulement. Gassion (1) considéra cette marche comme propre à lui attirer de l'honneur, sans engager sa responsabilité, puisqu'il agissait sur les ordres de son général ; il partit en avant et se couvrit si bien qu'il passa au travers du quartier des Italiens que Mellos avait avec lui, sans être obligé de ne rendre qu'un médiocre combat. La plupart de ses fantassins se jetèrent dans la place qui se rassura et Gassion fit prévenir le duc d'Enghien que ses ordres étaient exécutés.

Le duc avait ramassé sur sa route toutes les garnisons; ce qui élevait son armée de vingt-et-un à vingt-deux mille hommes. Celle de Mellos était supérieure à la sienne de quatre milliers tout au plus. Le duc manda aussitôt à Gassion que s'il pouvait se maintenir dans une petite plaine qui s'étend entre les bois et la place, il le verrait bientôt accourir à son secours ; mais Gassion, quoique sa route de retraite passât par des défilés faciles à défendre, craignit néanmoins

(1) Jean de Gassion, né à Pau en 1609, maréchal de France après la bataille de Rocroi, tué au siège de Lens, d'une balle à la tête (27 septembre 1647).

d'être accablé sous le nombre; il revint vers le duc et lui fit part de ce qu'il avait reconnu devant la place.

Le duc, de plus en plus décidé à combattre, renforça Gassion de nouvelles troupes et le renvoya sous la ville; celui-ci trouva les défilés libres, car Francisco de Mellos avait négligé de les faire garder derrière lui, dédaignant à la fois, et la jeunesse du prince, et les troupes ramassées à la hâte, qu'on opposait à l'élite de ce que l'Espagne comptait de meilleur comme soldats.

Devant la pointe audacieuse de Gassion, Mellos se décida à bouger, quoiqu'il eût pu attendre un renfort qui lui venait d'Allemagne. Il quitta ses lignes, en laissant un nombre suffisant de gens pour les garder. Gassion s'était déjà emparé d'une hauteur très favorable au combat, et les deux armées se virent en présence lorsque la nuit tombait. Dès la pointe du jour, elles en vinrent aux mains; le combat fut étrangement opiniâtre de part et d'autre. Le duc d'Enghien, ayant fait des actions prodigieuses de valeur, fut admirablement secondé par ses troupes et surtout par Gassion; la victoire se déclara complètement pour lui. L'infanterie ennemie fut taillée en pièces, et le comte de Fontaines ayant été tué dans sa litière, car il était tellement mangé de goutte qu'il ne pouvait tenir à cheval, il n'y eut plus de résistance. Cette victoire nous coûta beaucoup de sang: grand nombre de drapeaux, d'étendards et de pièces de canon enlevés à l'ennemi servirent de trophées à la gloire du duc d'Enghien (1).

Nous ne sommes plus au temps des Romains, alors

(1) 19 mai 1643.

qu'on punissait de mort un général, fût-il victorieux, s'il avait combattu contre les ordres ; la reine-mère oublia la hardiesse qu'avait eue le duc d'Enghien de livrer bataille, malgré que le maréchal de l'Hôpital eût protesté contre son dessein. Le roi était mort depuis peu de jours et cette victoire arrivait à propos pour déranger les intrigues qui s'élevaient contre l'autorité naissante de la nouvelle régente, surtout de la part des gens qui croyaient avoir la meilleure part dans les grâces, et qui se voyaient déçus. L'évêque de Beauvais, qui avait pratiqué le Parlement en faveur de la reine, s'imaginait que la seule récompense digne de ce service était le poste de premier ministre. La régente lui représenta à demi-mot que ce poste était rempli d'épines et de traverses, et qu'il était mille fois plus heureux en l'état où il était. L'évêque ne voulait pas entendre de cette oreille, et quand il vit la place occupée par un autre, il se démena si fort qu'il se fit chasser de la cour.

Cet autre que choisit la reine, ce fut le cardinal Mazarin, qui se hâta de ruiner définitivement Chavigny, en manière de récompense pour les services que celui-ci lui avait rendus. A son arrivée d'Italie, Mazarin était si gueux qu'il ne savait où subsister : Chavigny lui donna une chambre chez lui et la table de ses commis. Maintenant le cardinal lui faisait enlever la charge de secrétaire d'Etat, pour ne plus avoir sous les yeux un témoin incommode de sa première misère.

Le cardinal s'attacha à gagner tout d'abord le duc d'Orléans et le prince de Condé, car déjà beaucoup de gens murmuraient contre le choix qui mettait un étranger à la tête de la nation, comme si aucun Français n'était capable de remplir cette dignité. Mazarin,

tout d'abord, dissimula sa vanité par un respect apparent pour les grands, et son avarice par un désintéressement affecté qui le faisait vivre de ses pensions et de quelques bienfaits de la reine.

Si le cardinal s'était acquis pour le moment deux patrons puissants dans les personnes du prince de Condé et du duc d'Orléans, de nouveaux ennemis se déclarèrent contre lui. Le duc de Beaufort, à qui la reine-mère avait confié, après la mort du roi, la garde de ses deux enfants, s'était fâché qu'une action qui lui promettait beaucoup de faveur fût demeurée sans suite ; il s'unit contre le cardinal avec madame de Chevreuse, qui avait souffert l'exil du vivant du feu roi, parce que Sa Majesté la soupçonnait de donner de mauvais conseils à la reine. Cette dame espérait que la reine, par reconnaissance, lui attribuerait une part dans le gouvernement ; aussi voulait-elle faire un ministre qui serait sa créature, sous le nom de qui elle exercerait l'autorité. Elle jetait les yeux pour cela sur Châteauneuf, qui avait été plus malheureux qu'elle encore, car tandis qu'elle passait dix ans d'exil à Bruxelles, il en avait passé au moins autant dans le château d'Angoulême où il était enfermé.

La reine reçut la duchesse de Chevreuse, à son arrivée, non pas seulement avec indifférence, mais presque avec mépris. Celle-ci s'unit aussitôt au duc de Beaufort. Châteauneuf, au risque de retourner en prison, se mit de cette intrigue, avec M. de la Chastre, colonel-général des suisses, son proche parent, qui n'avait d'autre motif pour tremper en cette affaire que d'en rendre sa fortune meilleure. L'on croit que leur dessein était de se défaire du cardinal, à quelque prix que ce fût, et de l'assassiner au besoin. Le ministre, qui eut vent du complot, fit arrêter M. de Beaufort

qu'on mit à Vincennes et M. de la Chastre qu'on garda à la Bastille. La duchesse de Chevreuse passa aussitôt en Espagne.

La reine-mère, voyant alors sa sûreté assurée par ce coup d'autorité, envoya la plus grande partie de notre régiment sur la frontière de Lorraine, où le duc d'Enghien s'était acheminé après la bataille de Rocroi. Il y assiégea Thionville (1) et, l'ayant pris par composition, il fut ensuite au secours du maréchal de Guébriant, qui se voyait serré de bien près entre deux armées ennemies. Il le tira de péril; le maréchal de Guébriant (2) assiégea ensuite Rothweil, sur la fin de la campagne; il y reçut un coup de fauconneau, dont il mourut deux jours après la reddition de cette place.

(1) 8 octobre 1643.

(2) Jean-Baptiste Budes, comte de Guébriant, né en 1602, près de Saint-Brieuc, maréchal de France en 1642, blessé mortellement au siège de Rothweil (Souabe). Le fauconneau, selon l'ordonnance de Henri II (décembre 1552), encore en vigueur, à cette époque, était la plus petite des bouches à feu des six calibres de France; le poids de son projectile était de 11 onces. Les *Instructions sur le fait de l'artillerie*, publiées en 1633, par ordre du grand-maître, le second duc de Sully, n'avaient modifié que le poids du projectile de la grande coulevrine (16 livres au lieu de 15 livres 3/4). Les pièces à feu, à l'étranger, s'approchaient sensiblement, et sous des dénominations équivalentes, de celles dont on se servait en France.

XIII

Voyage en Angleterre. — Le roi Charles Ier. — M. le duc d'Harcourt à Londres. — Insolence des Anglais. — Bataille de Newbury. — Retour à Paris. — D'Artagnan devant la reine d'Angleterre. — Duel avec un Anglais. — Galant billet d'une dame. — La médecine d'Aramis. — Une colique malencontreuse. — Second billet galant. — Beauté irrésistible. — Dédains et mépris. — Les souffrances d'un amoureux.

La compagnie dont j'étais ne fut pas comprise dans le détachement envoyé au duc d'Enghien. Me voyant comme inutile à Paris, je demandai permission à mon capitaine de suivre, en Angleterre, M. le duc d'Harcourt que la reine envoyait en ce pays pour moyenner quelque accommodement entre Sa Majesté Britannique et son Parlement. Le cardinal de Richelieu, qui avait fomenté les désordres qui éclataient alors, n'avait pas prévu qu'ils dussent aller si loin. Ce peuple qui ne se gouverne pas aussi facilement que les autres, après qu'il eût accusé son roi de vouloir imposer son autorité absolue, et changer la religion, avait pris les armes contre lui. Plusieurs batailles avaient été livrées, et le sang versé aigrissait les esprits plutôt que de les calmer. Le comte d'Harcourt, à qui je fus recommandé, me reçut parmi ses gentilshommes, qui

étaient nombreux. C'était un prince fameux par quantité de belles actions ; il voulait soutenir à l'étranger la réputation qu'il s'était acquise.

Nous rejoignîmes le roi d'Angleterre (1) à Exeter, où campait son armée que commandaient ses neveux, les princes Robert et Maurice, fils de Frédéric V, roi de Bohême et électeur du Palatin. Le comte d'Harcourt reconnut vite les hésitations et la mollesse de ce roi, qui avait manqué de bonnes occasions pour faire rentrer sous son obéissance la ville de Londres révoltée. Le comte, aussi entreprenant que ce roi était timide, lui conseilla la vigueur comme seul moyen de salut; mais le roi lui répondit qu'il en prenait fort à son aise, s'il s'imaginait que les Anglais fussent aussi faciles à mater que les Français. A son dire, la douceur et la patience étaient les seules voies à employer, et il engagea le comte d'Harcourt à s'en aller faire un tour dans Londres, le prévenant qu'il obtiendrait meilleur résultat par la politique que par la force des armes, tout grand capitaine qu'il fût.

Le comte, pour satisfaire aux désirs de Sa Majesté, s'en fut jusqu'à Londres. Beaucoup ont prétendu que le cardinal Mazarin se tenait dans les idées du cardinal de Richelieu, et, que loin de désirer pacifier l'Angleterre, il ne cherchait qu'à augmenter les troubles et les discordes et qu'il avait donné de telles instructions à son ambassadeur. Pour moi, je ne puis dire un mot qui éclaircisse ce sujet, car je parlerais contre ma connaissance.

A Londres, le comte d'Harcourt entra en conférences avec le comte de Bedfort, qui se montrait le

(1) Charles Ier, roi d'Angleterre, de la maison des Stuarts, né en 1600, à Dumferline (Ecosse), monta sur le trône en 1625 ; mort décapité à Londres le 30 janvier 1649.

plus grand ennemi du roi dans le Parlement ; et comme celui-ci s'opiniâtrait dans sa haine contre son souverain, M. d'Harcourt l'avertit de songer à l'avenir, et au ressentiment de Sa Majesté Britannique, si elle rentrait dans sa puissance. M. de Bedfort lui répondit que les lois en Angleterre protégeaient un sujet contre la colère du souverain, que celui-ci devait s'incliner le premier devant la loi, car il n'était pas un Anglais qui ne tînt pour certain que la liberté et le repos de chacun dépendaient de cette soumission.

Cette conversation fut bientôt connue dans la ville, et le peuple anglais commença de regarder de travers le comte d'Harcourt, que personne ne salua plus lorsqu'il passait dans les rues. Le cocher d'un carrosse de place, car il y en a beaucoup en cette ville, s'étant rencontré avec le sien eut l'insolence de vouloir passer devant. Les valets de pied du comte s'apprêtaient à tuer sur place ce maraud, si leur maître, appréhendant de commettre son autorité, en armant une vile populace contre lui, ne leur avait défendu toute voie de fait.

Soucarière, un bâtard de M. de Bellegarde, grand-écuyer de France, accompagnait M. d'Harcourt dans le carrosse. Il savait les mœurs du pays où il avait fait divers voyages très fructueux, car il y avait gagné des sommes immenses à jouer à la paume. Voyant un peuple considérable qui s'assemblait déjà et paraissait menaçant, il descendit du carrosse, et s'adressa au cocher insolent, dans la langue anglaise qu'il parlait à merveille. Ces paroles n'eussent pas produit grand effet, mais un Anglais, nommé Smith, qui faisait semblant de dormir ou d'être pris de vin dans ce carrosse de place, parut s'éveiller. Il connaissait Sou-

carière avec qui il jouait tous les jours ; il descendit à son tour, embrassa Soucarière, et apostropha le cocher, en lui disant qu'il aurait affaire à lui s'il ne se montrait moins impertinent à l'avenir. Sa voix fit plus d'effet que le double caractère de prince et d'ambassadeur, dont se recommandait M. d'Harcourt.

La modération de celui-ci fut partout approuvée, et le Parlement, honteux de cet esclandre, fit mettre le cocher à la prison de Newgate, d'où il sortit quelques jours après sur la prière de M. d'Harcourt.

Le roi, qui attendait toujours des nouvelles de notre ambassadeur avait différé jusque-là d'attaquer le comte d'Essex qui commandait l'armée du Parlement. Le duc lui manda qu'il n'y avait rien à tirer de ces gens, sauf par la violence, et le roi se résolut à donner un nouveau combat. Le bruit en vint jusqu'à Londres, et tous tant que nous étions de gentilshommes autour du comte, nous lui demandâmes permission de nous aller battre dans l'armée du roi. Il nous la donna secrètement, pour ne pas contrevenir à son caractère.

Nous partîmes les uns après les autres, par divers chemins, et nous nous rassemblâmes en un petit escadron. Nous fûmes offrir nos services au roi, qui nous reçut à merveille, et nous donna des lettres pour ses généraux.

Le Parlement avait été instruit de notre départ ; il en fit de vives plaintes au comte d'Harcourt, en lui remontrant que s'il se produisait dorénavant quoi que ce soit qui fût contraire au droit des gens, il n'eût à s'en prendre qu'à lui-même, puisqu'il se mettait dans le cas qu'on lui manquât de respect. Le comte répondit que ceux au sujet de qui ces plaintes étaient faites n'étaient pas ses domestiques, mais des gentilshommes qui avaient voulu voir du pays et qui l'ac-

compagnaient librement en son ambassade; aussi n'avaient-ils pas eu de permission à lui demander pour aller combattre.

Ces raisons ne contentèrent pas le Parlement. Il donna des ordres rigoureux au comte d'Essex, afin qu'il nous traitât rigoureusement si nous tombions entre ses mains.

Or, en approchant des endroits où nous devions faire remise de nos lettres aux généraux du roi, nous rencontrâmes un parti de cavalerie ennemie qui était aux mains avec un autre de cavalerie royale, et celui-ci allait plier parce qu'il était inférieur en nombre, lorsque notre arrivée rétablit les affaires. Nous donnâmes dans le flanc des parlementaires qui laissèrent beaucoup des leurs sur le sol. Au lieu d'emporter la victoire, il leur fallut se sauver à toutes brides vers leurs lignes où ils répandirent le bruit que notre arrivée subite dans le combat, les avait empêchés de défaire complètement deux cent cinquante chevaux de l'armée royale.

Le comte d'Essex n'en fut que plus animé contre nous et consigna à l'ordre qu'on ne nous accordât aucun quartier, si nous venions à tomber entre les mains de ses troupes; comme il pensait que nous combattrions, le jour de bataille, en aventuriers, il commanda deux de ses meilleurs escadrons, pour nous observer et nous envelopper. Nous apprîmes ces mesures par les espions que le roi entretenait dans le camp ennemi. Le prince Robert voulut alors nous persuader de nous mêler, par petits groupes, dans ses escadrons; mais un de nos compagnons, un gentilhomme de Normandie, nommé Fondreville, nous persuada de demeurer en corps, pour que nous gardions au moins le bénéfice de notre gloire.

Nous avions demandé au prince Robert de nous placer en tête de l'armée ; le général n'y voulut jamais consentir pour ne pas blesser l'amour-propre de ses troupes ; car la nation anglaise est la plus orgueilleuse qui soit au monde. On nous posta sur les ailes.

Un petit ruisseau séparait seulement les deux armées ; il fut bientôt franchi. Le combat fut d'abord opiniâtre, mais les parlementaires fléchirent ensuite, et la victoire (1) fut à nous, bien complète à ce point que si le roi avait voulu mener ses troupes contre Londres, il y a grande apparence que cette ville se fût soumise à toutes les conditions qu'il lui eût plu d'imposer. Mais ce prince, toujours fidèle à ses habitudes de temporisation, se laissa amuser par quelques propositions, que le Parlement lui fit faire dans le dessein de gagner du temps.

Pour nous, M. d'Harcourt nous avait bien avertis de ne pas remettre les pieds dans Londres, tant pour notre sûreté que pour ne pas occasionner des ennuis à l'ambassadeur. Il nous fallait user au plus vite de nos passeports. Si on l'eût bien voulu, notre retour eût été difficile ; mais peut-être les chefs du Parlement hésitèrent-ils à se créer des affaires avec notre pays, pour une chose d'aussi peu d'importance. Nous passâmes la mer sans trop de difficulté.

J'eus hâte de raconter, à Paris, ce que j'avais vu en Angleterre, et mon capitaine, qui avait entendu mon récit, voulut que je le répétasse à la reine d'Angleterre, chez qui il me mena le lendemain. Cette princesse s'était réfugiée en France pour échapper aux effets de la haine de ses peuples, qui lui voulaient du

(1) Bataille de Newbury, 20 septembre 1643.

mal bien autrement encore qu'au roi son mari. Ils l'accusaient des usurpations de pouvoir et du rétablissement de la religion catholique que le roi avait voulu imposer au royaume, à ce qu'ils affirmaient, et ils exigeaient d'abord que Sa Majesté Britannique chassât sa femme d'auprès de lui. Ce roi, se voyant engagé dans une guerre civile dont il ne pouvait prévoir l'issue, avait invité sa femme à quitter le royaume, plutôt pour mettre sa personne en lieu sûr que pour obéir à l'impertinente demande de ses sujets.

Cette princesse me reçut fort bien : après m'avoir demandé si j'avais vu le roi son mari, elle m'interrogea ensuite sur ce que je pensais de ce pays-là. Je lui répondis sans hésiter, quoi qu'il y eût deux ou trois Anglais auprès d'elle, et même cinq ou six Anglaises, dont la beauté méritait plus de complaisance de ma part : « Que je trouvais l'Angleterre le plus beau pays du monde, mais habité par de si méchantes gens, que je préférerais toute autre demeure, quand même on m'en donnerait une parmi les ours ; qu'il fallait, en effet, que ces peuples fussent plus féroces que les bêtes sauvages pour faire la guerre à leur roi, et pour lui demander de chasser d'auprès de lui une princesse qui aurait dû faire leurs délices, pour peu qu'ils eussent de connaissance et de jugement. »

Si mon discours fut agréable à cette princesse qui le prit pour une civilité, telle qu'elle devait en attendre d'un galant homme, il déplut singulièrement à l'un de ces Anglais et même probablement aux autres. Celui dont je parle s'étant scandalisé, m'envoya dès le lendemain un autre Anglais, qui porta son compliment, mais d'une manière si peu honnête que je fus près de me faire une seconde querelle en

donnant une leçon de politesse à cet homme. Je réfléchis qu'il connaissait sans doute mal la langue française, et j'acceptai simplement le rendez-vous qu'il me fixa de la part de son ami, derrière les Chartreux, où Le Plessis-Chivray avait été tué quelques jours auparavant, en se battant en duel contre le marquis de Cœuvres, fils aîné du maréchal d'Estrées. Je lui demandai une heure pour trouver un ami qui me servirait de second.

Comme je sortais de chez moi, je fus abordé par un laquais, également anglais, qui me remit un billet, où je lus un compliment bien différent de celui que je venais de recevoir. Voici ce que contenait ce billet :

« J'étais chez la reine, quand vous avez dit des » choses si désobligeantes de ma nation, que je ne » dois jamais vous les pardonner; aussi, après avoir » bien rêvé comment j'en tirerais vengeance, je n'ai » pas trouvé de meilleur moyen d'en venir à bout, » que de vous donner la peine de venir chez moi. » Celui qui vous rendra la présente vous dira où vous » me trouverez; nous verrons, là, si vous aimeriez » mieux, comme vous dites, demeurer avec des ours » que de vivre avec des personnes de mon pays. »

Jamais homme ne fut plus étonné que moi. A dire vrai, je comprenais bien ce que signifiait ce billet; mais comme, la veille, cinq ou six dames accompagnaient la reine, j'étais bien en peine de deviner celle qui m'adressait ce message. J'eus soin de m'informer auprès du laquais où je trouverais cette dame qui me défiait au combat; il me répondit que je devais me présenter en l'hôtel même où demeurait la reine d'Angleterre; il suffisait que je demandasse milady*** et qu'on me mènerait à elle.

Cette nouvelle affaire m'intéressait déjà si fort que

je me serais volontiers débarrassé de mon combat avec l'Anglais si j'avais pu le faire honnêtement. Ma réputation étant engagée, je me rendis à l'Hôtel des Mousquetaires, pour prendre avec moi celui des trois frères qui, le premier, me tomberait sous la main.

Je rencontrai Aramis, mais il avait pris médecine une heure ou deux auparavant; Athos et Porthos étaient sortis, et sur ma question, leur frère me répondit qu'il ignorait où ils étaient allés. J'étais bien embarrassé, car le temps me manquait pour me mettre en quête d'autres amis. Aramis s'aperçut de mon embarras, et devinant ce que je voulais à ses frères, il me dit en prenant son haut-de-chausses, et en se jetant hors du lit, que pour une médecine de plus ou de moins dans le ventre, il ne laisserait pas un ami en affront. Pendant qu'il s'habillait à la hâte, je lui dis que si je le prenais au mot, j'étais assuré que je causerais grand plaisir à son amitié généreuse, mais que j'hésitais à lui permettre de me suivre, car je n'ignorais pas le préjudice qu'en ressentirait sa santé, s'il venait à prendre froid.

Il ne fit nul cas de mon objection, et s'étant vêtu complètement malgré mon opposition, il me demanda de lui montrer le chemin. Nous arrivâmes de compagnie là où l'Anglais m'avait donné rendez-vous; il n'était pas arrivé, non plus que son ami, et nous attendîmes une demi-heure, environ. Enfin, nous les vîmes le long des murs du Luxembourg qui s'étendent en dehors la ville; et nous marchâmes vers eux.

Aramis, qui sentait quelques tranchées, eût bien voulu s'arrêter, ce qu'il n'osa en présence de ceux à qui nous avions affaire, pour qu'ils n'interprétassent pas en mal une nécessité dont ils ignoraient la cause. Je lui répondis qu'il obéissait à des scrupules excessifs;

que son courage était connu de chacun, et que je serais là pour attester au besoin en quelle situation je l'avais rencontré, quand il avait voulu me prêter, quand même, son assistance.

Il ne m'écouta pas davantage, et comme nous poursuivions notre route, nous fûmes bientôt vis-à-vis de nos adversaires. Nous nous visitâmes alors, tous quatre, pour écarter toute supercherie : de faux braves s'étaient récemment armés de cottes de mailles en vue d'une rencontre, et sans péril pour eux s'étaient jetés à corps perdu sur leurs ennemis. Pendant cette opération, Aramis, tâté par son adversaire, sentait les tranchées qui faisaient rage dans son ventre; il s'efforçait de résister, et la douleur se peignait sur son visage. L'Anglais, vain comme ceux de sa nation, estima que c'était la peur qui lui changeait les traits; or, en même temps, une odeur assez mauvaise se répandait, de sorte qu'au témoignage des yeux, s'ajoutait celui de nez. Cet Anglais, fort mal embouché, ainsi qu'il l'avait prouvé quand il vint me défier de la part de mon adversaire, dit alors à Aramis : « Qu'il tremblait avant l'heure, et seulement quand on le tâtait de la main ; que serait-ce donc quand on le tâterait avec l'épée? »

Aramis qui n'en pouvait plus avec ses tranchées, prit le parti de lâcher la gourmette à son ventre. L'Anglais, qui avait bon nez, se recula bien vite, en affectant de se le boucher avec les doigts ; mais il lui fallut quitter cette posture pour en prendre une autre, car Aramis marchait sur lui, l'épée à la main, l'air tout disposé à ne le pas marchander. Il se défendit de son mieux, mais c'était encore assez mal, et bientôt Aramis eut de la peine à le joindre, tant il savait bien lâcher le pied.

— Ne courez donc pas si vite, lui dit alors mon ami, pour le payer de ses vantardises passées ; ne courez donc pas si vite, et apprenez-moi quel est celui de nous deux qui prend peur. Voici le moment venu de me tâter de la pointe de votre épée, comme vous me l'annonciez !

Il avait beau reculer de son mieux, Aramis, plus leste maintenant, le rejoignit et lui fournit un bon coup d'épée, pour appuyer la leçon.

Son camarade, avec qui j'étais aux prises, se battait aussi mal, mais au moins attendait-il les coups de pied ferme. Je l'avais touché deux fois déjà, au bras et à la cuisse ; puis, lui ayant poussé une passe au collet, je lui mis ma pointe au ventre et l'obligeai à demander la vie. Il ne se laissa pas presser, et me rendit son épée. Je courus alors à mon ami, non pas qu'il eût besoin de mon secours, car si son homme n'avait pas si bien joué des jambes, c'eût été fini depuis longtemps. Quand celui-ci reconnut que, suivant l'usage ordinaire des duels, je m'apprêtais à lui mettre un second ennemi sur les bras, il n'attendit pas que je le joignisse pour rendre son épée à Aramis, et pour lui demander pardon de ses paroles désobligeantes.

Aramis lui accorda la vie volontiers, et les deux Anglais partirent là-dessus sans demander qu'on leur rendît leurs armes, ce que nous avions envie de faire. A la première maison du faubourg Saint-Jacques, Aramis se fit allumer du feu pour changer de linge, et j'allai lui acheter une chemise et un caleçon chez une lingère ; je le ramenai alors chez lui, et je courus à la recherche de mylady ***.

Je m'informai auprès des gardes qui se tenaient à la porte de la reine d'Angleterre. L'un d'eux me renseigna, mais il m'apprit que je ne pourrais sans doute

pas lui parler, car elle s'apprêtait à monter en carrosse pour rendre visite à son frère qui venait d'être blessé. Je soupçonnai aussitôt que le blessé était un de ceux que nous avions combattus, Aramis et moi. Comme ce garde était français, et paraissait très complaisant, je l'interrogeai, en feignant de prendre une vive part à cet accident, sur l'endroit où le frère avait reçu cette blessure. Le garde me fixa aussitôt en me répondant que le blessé avait servi de second à un de ses amis dans une rencontre derrière les Chartreux, et que la reine d'Angleterre se disposait à prendre ses mesures pour qu'on punît celui qui avait mis l'Anglais en cet état.

Je n'en voulus pas savoir davantage et me retirai. Le moment me parut mal choisi pour me présenter devant mylady ***. Quelque bonté qu'elle paraissait avoir pour moi, il était bon d'être fixé d'abord sur les suites de la blessure. J'étais désespéré de ce contretemps, craignant qu'il ne me fît manquer une fortune, dont mon imagination s'était représenté le plus brillant tableau. Quant à la punition que pourrait réclamer la reine d'Angleterre, je ne m'alarmais que médiocrement, puisque si l'on poussait un peu loin l'information, il faudrait agir aussi bien contre les deux Anglais que contre nous.

Trois jours se passèrent sans nouvelles de mylady ***; les blessures de son frère, qui avaient montré d'abord un mauvais caractère, parurent enfin peu dangereuses et le quatrième jour, je reçus une seconde lettre qui était conçue en ces termes :

« Je vois bien qu'au lieu de reconnaître la faute que » vous avez faite, et de m'en venir demander par- » don, vous voulez outrer la matière en gardant en- » core une épée dont vous ou votre second ne vous

» seriez pas emparé aussi facilement que vous avez » fait, si au lieu d'avoir affaire à mon frère ou à son » ami, vous eussiez eu affaire à moi. Renvoyez-moi » leurs armes ou, plutôt, apportez les moi vous-même, « sans crainte que je m'en veuille servir contre vous. » J'en ai de bien plus dangereuses que celles-là, et « qui sont d'une telle nature, qu'au lieu de m'en vou- » loir du mal quand je daigne les employer à l'égard » de quelqu'un, l'on m'en a obligation. »

Ce billet me charma, plus encore que le premier, et m'estimant déjà le plus heureux des hommes, je priai Aramis de me donner l'épée dont il était possesseur, en lui disant qu'une personne, à qui je ne pouvais rien refuser, me réclamait les armes conquises. Je mis les deux épées sous mon manteau et je me présentai devant mylady ***. Aussitôt qu'elle parut, je me jetai à ses pieds, et lui offrant les épées, je lui dis que si elle me perçait de ces armes, je n'aurais pas à me plaindre, puisque j'étais assez coupable pour lui avoir déplu ; mais si au contraire elle réservait à sa vengeance celles dont elle m'avait menacé, je ne saurais mourir d'une plus belle mort.

J'étais sincère en tenant ce discours, car je ne vis jamais plus belle personne que celle-là ; il y a bien longtemps déjà que ces faits se sont passés, et j'avoue que je ne puis penser à cette femme sans que ma blessure ne se rouvre. Elle ne possédait pas moins d'esprit que de beauté; aussi les passions qui s'attachent à de semblables objets sont de grave conséquence.

Mon Anglaise me répliqua qu'elle ne serait pas longtemps à me montrer comment elle savait en user. Sans attendre à ce terme, j'éprouvais déjà le pouvoir que ses yeux exerçaient sur moi et je lui dis qu'il n'était pas besoin d'autre expérience.

Elle me répliqua que si je riais à cette heure, je ne rirais pas toujours ainsi.

Son enjouement me ravit et je fus amoureux dès cette visite. Je le devins davantage de jour en jour, et je ne vivais plus dès que je n'étais pas auprès d'elle. Les bontés qu'elle me témoignait me valurent de nombreux jaloux, et je ne m'en enflammais que plus violemment. Dans l'excès de ma passion, je lui dis qu'après lui avoir donné mon cœur, le plus grand bonheur que je pusse espérer serait de posséder le sien : aussi étais-je disposé à tenter l'impossible pour mériter cette félicité.

Elle voulut savoir, tout en se jouant, comment je m'y prendrais pour réaliser mes beaux desseins.

— Je suis gentilhomme, lui dis-je, et d'assez bonne maison ; il ne me manque que du bien pour aspirer à vous épouser ; je vais travailler de toutes mes forces à en acquérir, en faisant fortune à la guerre !

Jusqu'alors cette fille m'avait fait la meilleure mine du monde ; à ces paroles, elle changea de visage. Elle me demanda, d'un air bien propre à éteindre ma flamme, si je savais bien à qui je parlais pour oser m'exprimer de la sorte.

— Si vous ne le savez pas, ajouta-t-elle, je suis aise de vous l'apprendre : je suis fille d'un pair d'Angleterre ; une personne de ma qualité n'est pas pour un petit gentilhomme du Béarn. Je ne me cache pas de vous apprendre que la nation dont vous êtes m'est si odieuse, que quand vous obtiendriez le rang auquel vous prétendez, je ne consentirais même pas à jeter les yeux sur vous. Si j'ai paru vous témoigner le contraire jusqu'à ce jour, c'est pour mieux marquer la haine qui m'anime contre les Français, et pour me venger plus sûrement du mépris que vous avez montré

pour ceux de ma nation devant la reine d'Angleterre.

Je crus rêver en l'entendant; je pensai qu'elle me voulait éprouver en parlant de la sorte et je lui dis que cette épreuve était inutile puisqu'elle me possédait si absolument que je lui appartenais beaucoup plus qu'à moi-même.

— Je m'en réjouis, répliqua-t-elle avec une barbarie sans exemple; s'il en est ainsi, vous souffrirez d'autant plus que vous êtes mieux subjugué.

Je me jetai à ses pieds, je la suppliai; mais joignant le mépris à la cruauté, elle me dit :

— Une autre vous défendrait de reparaître devant elle, mais moi, je vous engage à revenir pour me fournir la joie de me moquer de vous à mon aise !

Cette raillerie eût dû me guérir et changer en aversion l'amour dont j'étais dévoré. Mais on ne passe pas aussi facilement de la passion à la haine, ni même à l'indifférence. Je m'en allai dans un état de désespoir qu'on peut imaginer, mais que je renonce à décrire. Je ne fus pas au logis que je m'emparai de la plume, et j'écrivis mille choses, aussitôt rayées, car je ne trouvais rien qui répondît à ce que ressentait mon cœur. Enfin, de guerre lasse, je m'en tins aux lignes que voici :

« Il y a plus d'inhumanité dans votre action que si » vous me donniez mille coups de poignard; vous » aviez raison de me menacer que vous vous vengeriez » pleinement de mes paroles, prononcées à l'étourdie. » Vous ne pouviez mieux vous y prendre pour en » venir à bout; en cela, seulement, je reconnais votre » bonne foi. Ce qui me désespère, c'est que je ne sau- » rais vous haïr, bien que votre procédé vous dût » rendre encore plus haïssable à mes yeux, que vous » ne paraissiez aimable aux yeux des autres. »

Maintenant que je portais mes amours parmi les personnes de qualité, j'avais pris un valet pour me donner quelqu'importance ; je l'entretenais aux dépens de mon jeu. J'envoyai ce garçon à milady *** avec ma lettre.

— Je vais vous faire réponse, lui dit-elle ; attendez ici même.

Elle envoya chercher les filles de la reine, sa maîtresse, et leur lut ma lettre. Quand elles s'en furent moquées toutes à loisir, elle dit au valet :

— Vous direz à celui qui vous envoie le cas que je fais de ce qu'il m'écrit ; vous en avez été témoin et je ne doute pas que sur un si bon témoignage il n'ait tout le lieu possible d'être content.

Ce fut pour moi un surcroît de désespoir que cette réponse. Par trois ou quatre fois, je fis répéter à mon valet ce qu'il avait vu et entendu, quoique je n'y prisse qu'un médiocre plaisir, comme on le conçoit. Je m'excitais de mon mieux à abandonner cette femme, à me venger même de ses injures. Ces ressentiments ne pouvaient subsister longtemps dans une âme touchée comme l'était la mienne, et l'amour qui me possédait me reprit tout entier.

Je continuai malgré tous ses mépris de lui faire ma cour; elle eut encore la cruauté de le souffrir, car elle jugeait que plus je la verrais, plus je deviendrais misérable, ce qui ne manqua pas. Elle prit grand plaisir à me voir en cet état ; elle me demandait de temps en temps si je croyais toujours qu'il valût mieux faire sa demeure avec les ours qu'avec des personnes de sa nation.

Elle me montrait par là que si sa figure ressemblait peu à celle de ces animaux féroces, son cœur, au contraire, ne ressemblait pas trop mal au leur.

XIV

Une querelle dans un mauvais lieu. — Un Anglais effrayé. — Vieilles bêtes et jeunes poulettes. — La recommandation d'un frère. — Les regrets d'une héritière déçue. — Une soubrette de bonne volonté. — Un rival redoutable. — Les admirations de la chancelière. — M. de Tréville et le chancelier. — Le défi de M. de Laval. — M. de Tréville choisit d'Artagnan pour second.

Tandis que perdu en mes soucis amoureux, je ne savais à quel saint me vouer, le hasard me fit prendre part à un événement que je crus propre à me remettre dans les bonnes grâces de ma cruelle maîtresse. Son frère, depuis longtemps guéri de ses blessures, était extrêmement débauché, et passait sa vie à courir les filles de joie. Il en vint voir qui demeuraient non loin de chez moi, et il lui arriva ce qui arrive souvent à ceux qui se mettent sur le pied de fréquenter ce monde-là.

Tandis que cet homme s'amusait à sa façon, des bretteurs qui survinrent lui cherchèrent une querelle d'Allemand, dans le dessein de le voler. L'un d'eux lui reprocha d'être venu débaucher sa femme, et mit l'épée à la main, sans plus de compliment. Les camarades de ce bretteur dégainèrent aussitôt et l'Anglais

eut juste le temps, dans cette surprise, de se jeter en un petit cabinet, dont il put heureusement fermer la porte sur lui au moyen d'un crochet et d'un anneau qui y étaient. En même temps, par la fenêtre de ce cabinet, qui donnait sur la rue, il implora de toutes ses forces le secours des passants.

J'avais donné à dîner à trois ou quatre gentilshommes gascons, et nous sortions de mon logis quand nous entendîmes ces cris d'appel. Comme ils venaient de cet endroit que je savais un mauvais lieu, je dis à mes compagnons que c'était peut-être quelqu'un de nos amis qui se trouvait ainsi dans l'embarras, et que nous agirions charitablement en nous portant au secours de celui qui appelait. Ils topèrent à cette proposition; nous montâmes aussitôt, et comme ces bretteurs s'étaient enfermés, nous attaquâmes leur porte, comme ils attaquaient celle du cabinet où l'Anglais criait toujours comme un perdu. En entendant nos coups, ces voleurs ou assassins, et peut-être même les deux, car de pareilles gens sont capables de tout, se portèrent de notre côté, et nous ouvrirent. Quand ils nous virent en nombre et décidés, ils nous saluèrent d'un compliment comme quoi ils ne voulaient pas entrer en bataille contre nous, mais nous faire juges de leurs griefs, en nous priant d'écouter leurs raisons.

Ils nous contèrent alors que l'un d'eux étant le mari d'une femme qu'il nous montra, s'était fâché qu'un Anglais vînt courtiser celle-ci, et qu'il ne nous croyait pas personnes à approuver qu'un Français se laissât insulter ainsi par un étranger!

Je n'avais pas grand sujet d'aimer beaucoup les Anglais, mais nous ne pouvions permettre qu'on maltraitât un homme pour une raison, bonne peut-

être en tout autre lieu, mais bien suspecte en celui-ci. Nous eûmes grand'peine à tirer cet Anglais du cabinet dont il ne voulait bouger, tant il était saisi de frayeur. A force de lui répéter qu'il n'avait rien à craindre, que nous répondions de sa sûreté, il se décida finalement à sortir de sa niche.

Je fus bien surpris à sa vue, et lui bien joyeux de me reconnaître, car il était instruit comme tout le monde de l'amour que je portais à sa sœur. Par cela il jugeait que je prendrais son parti avec chaleur. Je lui en donnai parole, en lui tendant la main comme signe d'amitié :

— Eh quoi! mylord, lui dis-je, vous qui avez de si belles poulettes chez vous, vous venez faire l'amour à de vieilles bêtes épaulées, comme celles que j'aperçois ici!

En effet, les deux femmes que nous avions sous les yeux n'étaient ni jeunes, ni belles. Or, la reine d'Angleterre entretenait autour d'elle cinq ou six filles d'honneur, qui me paraissaient moins agréables, certes, que milady***, mais qui, aux yeux d'un homme moins prévenu que moi, pouvaient lui disputer le prix de la beauté. Il me répondit que c'était une folie chez lui, et dans laquelle il n'était pas prêt de retomber. Il s'approcha en même temps de mon oreille, et me murmura tout bas :

— Monsieur d'Artagnan, vous venez de me rendre un service que je n'oublierai jamais. J'entends que ma sœur change de conduite à votre égard, sinon elle aura affaire à moi.

Il m'eût donné cent mille écus que je n'eusse pas été plus réjoui, quoique le don d'une somme semblable m'eût fort agréé. Je l'embrassai sur l'heure, pour lui témoigner ainsi ma reconnaissance, puisque

je ne trouvais pas de paroles pour le faire. En même temps, je lui demandai, aussi à l'oreille, s'il désirait que nous jettassions ces bretteurs par la fenêtre. Il me répondit que l'envie l'en démangeait fort, car ces marauds l'avaient très fort insulté, mais que, d'autre part, de secrètes raisons l'obligeaient à terminer cette aventure à petit bruit, et, même, il me pria de n'en souffler mot à personne.

Ces raisons secrètes consistaient en ce qu'il était amoureux d'une femme de qualité de son pays; si cette dame eût appris qu'il était d'humeur à hanter de ces sortes de lieux, jamais elle ne se fût laissée approcher de lui.

La paix fut donc accordée aux bretteurs, et n'ayant plus rien à démêler, nous emmenâmes le mylord avec nous sans nous préoccuper de ce qui se passait entre les gens que nous quittions et un commissaire qui pénétra dans la maison, à peine si nous étions sortis. Ce commissaire dépêcha même un de ses archers, pour nous prier de venir déposer; mais nous l'invitâmes, par le ministère de ce même archer, à mener son affaire comme il l'entendrait sans nous déranger davantage.

J'étais tout rempli des espérances que mylord *** m'avait inspirées et le temps me dura que je ne revisse sa sœur, car je me persuadais bonnement qu'elle serait devenue plus traitable. J'avais tort de m'abandonner à de semblables illusions ; l'événement ne m'amena rien de bon. Le lendemain donc, j'arrivai chez milady ***, partagé entre l'espérance et la crainte, mais mon indécision ne fut pas de longue durée. Elle me demanda, à brûle-pourpoint, comment je prétendais qu'elle me traitasse dorénavant, puisque je joignais à l'aversion qu'elle éprouvait à

mon égard le ressentiment d'une nouvelle offense qu'elle ne me pardonnerait de sa vie.

Je ne compris pas un mot à cette énigme, d'autant qu'elle s'exprimait sur un air d'enjouement, comme une personne qui plaisante plutôt qu'elle ne se courrouce. Au reste, c'était son ton ordinaire, et tout ce qu'elle me disait, aimable ou fâcheux, était prononcé plutôt en manière de raillerie que d'autre chose. Ce genre de caractère me semblait si nouveau que je ne m'y accoutumais pas. Je m'informai de l'offense dont elle se plaignait.

Elle me répliqua, toujours en se moquant, qu'il fallait que j'eusse l'esprit terriblement bouché pour ne pas comprendre qu'en sauvant la vie à son frère je lui ôtais cent mille livres de rente, qui lui revenaient si je ne m'étais mis sottement en travers. « C'était pour elle une mortification si pénible, assurait-elle qu'elle en eût éprouvé, par ce seul fait, l'aversion la plus effroyable à mon égard, quand même elle se fût senti quelque goût pour moi. »

J'attribuai ce beau discours à la couleur bizarre de son caractère, mais je sus par la suite qu'elle était de ces personnes qui disent la vérité en riant. Elle était réellement au désespoir d'avoir manqué un si bel héritage, et j'eusse dû prendre ses paroles à la lettre pour me mieux débarrasser de mon amour. Je voulus poursuivre la conversation sur le ton de raillerie qu'elle prenait, mais mon cœur n'était pas assez libre pour m'en tirer avec avantage.

Si je demeurais impuissant à adoucir la méchante humeur de mylady, j'étais regardé plus favorablement de sa femme de chambre, soit que cette fille ressentît quelque pitié de me voir si maltraité, soit qu'elle éprouvât quelque goût pour ma personne. Cette

femme de chambre était assez jolie ; elle pensait qu'à mon âge, on ne manque pas d'appétit ; elle m'avoua donc qu'il ne lui déplairait pas de me consoler des rigueurs de sa maîtresse. Elle prit son temps, un jour que sa maîtresse était absente, à l'heure de ma visite, pour tenir ce discours. Elle débuta par me dire qu'elle me plaignait de tout son cœur, qu'elle emploierait volontiers tout son pouvoir à me guérir.

Je me mis à lui conter des douceurs, pour mieux la faire parler, et quand j'eus épuisé tout ce qui me venait à l'esprit de compliments sur sa personne, je l'interrogeai au sujet de sa maîtresse. Je protestai que mes fréquentes visites étaient déterminées, moins par une passion dont je rougissais, que par le désir de me venger d'injustes mépris. Je lui jurai aussi, que je ne voulais plus aimer qu'elle, et que je lui donnerais, au besoin, toutes les preuves désirables de cet amour. La jeunesse me rendait sensible aux charmes de toutes les femmes, pour peu qu'elles en valussent la peine ; je commençai à lui démontrer que je ne mentais pas. Elle ne voulut pas me croire si vite, de peur de s'en repentir aussi rapidement, et joua la fille sage, quoique la sévérité ne fût pas le fond de son caractère.

Pour me faire tenir en paix, elle aborda le chapitre des confidences sur sa maîtresse, et ce qu'elle m'apprit me surprit extrêmement. Elle me dit que si mylady détestait les Français, elle admettait cependant une exception, car elle était amoureuse du marquis de Vardes (1), jeune seigneur des mieux faits de la

(1) François-René du Bec-Crespin, marquis de Vardes, né en 1620, mort en 1688 ; mestre de camp, puis maréchal de camp, après la campagne de 1643, renommé pour ses intrigues galantes qui lui valurent plus tard la disgrâce de Louis XIV.

cour, et même assez folle pour se mettre en tête, car elle était d'aussi bonne maison que lui, qu'il serait trop heureux de l'épouser, si elle devenait une grosse héritière ; ce rêve avait été déçu par mon intervention dans l'aventure de son frère. L'offense dont elle me parlait en raillant, elle l'avait ressentie jusqu'au plus profond de son cœur; et si elle eût pu me déchirer de ses ongles, elle n'y eût pas manqué.

Cette nouvelle m'affligea cruellement, car elle m'apprenait l'existence d'un rival, et d'un rival redoutable par sa naissance et son mérite. La femme de chambre me raconta en outre que le marquis de Vardes n'avait pas encore obtenu les faveurs de mylady ; que celle-ci même ne lui avait jamais parlé. Cependant, quand M. de Vardes rendait visite à la reine d'Angleterre, mylady, qui s'attachait à être présente à ces entretiens, dévorait le marquis des yeux. Plus d'une fois, elle avait pensé à brusquer l'affaire, sinon en entretenant directement l'objet de sa passion, du moins en lui écrivant ; mais jusqu'à ce jour elle s'était abstenue de cette démarche hasardeuse, par les conseils de sa femme de chambre, qui lui représentait qu'un homme n'éprouve que mésestime pour la femme qui lui fait de telles avances.

Il fallut que je m'en imposasse bien fort à moi-même pour cacher à cette fille les remuements que ces révélations excitaient dans mes esprits. Il était important de dissimuler ma faiblesse, et de lui persuader que ma curiosité provenait seule de mon désir d'être vengé. Je fus assez habile pour l'abuser sur ce point et nous nous séparâmes bons amis, quoiqu'il ne se fût rien passé entre nous qui l'engageât tout à fait vis-à-vis de moi. Elle me convia toutefois à la venir voir aux heures où sa maîtresse était absente du

logis. Je le lui promis au nom de l'amour que je ressentais pour elle; du moins, je l'affirmai de mon mieux; elle me crut, car les femmes croient aisément ce qu'elles désirent.

Dès ce jour je m'attachai à observer le marquis de Vardes, depuis les pieds jusqu'à la tête, et je m'aperçus que ce sont d'étranges yeux que ceux d'un rival. Je ne pouvais lui refuser la justice due à son mérite, et néanmoins je trouvais à redire à toutes ses actions. Il me semblait qu'une vanité fâcheuse régnait dans ses manières; il affectait, selon moi, de montrer plus d'esprit qu'il n'en possédait réellement; je jugeais aussi qu'il avait trop bonne opinion de soi-même, et que le reste du monde ne partageait pas exactement cette façon de voir. Enfin, à force de le dénigrer ainsi en moi-même, je m'en faisais une peinture odieuse, alors qu'il ignorait même que je fusse au monde,

Un mariage récent eut, à cette époque, des suites singulières, qui m'eussent rapporté un honneur signalé, si les choses n'avaient pas tourné autrement. La marquise de Coislin, jeune veuve, riche et belle, s'amouracha du chevalier de Boisdauphin, qui était un cadet de bonne maison, et parfaitement fait. Elle l'épousa malgré son père et sa mère, le chancelier (1) et la chancelière, comme aussi malgré les parents de son premier mari. Ces derniers n'avaient pas tort, puisque ce mariage pouvait ruiner les enfants du premier lit. Quant au chancelier et à la chancelière, eussent-ils fouillé la France entière, ils n'auraient rencontré de gendre qui leur fît plus d'honneur; aussi attribua-t-on leur chagrin, non sans vérité, à ce

(1) Voir la note, page 137.

que le chevalier était assez mal partagé du côté de la fortune.

Aussitôt son mariage, le chevalier changea de nom, et se fit appeler comte de Laval. Je ne le désignerai plus autrement.

Ce comte avait donc fait l'amour à sa femme, sans que les parents en fussent avertis : la chancelière ne le connaissait pas, quoiqu'il y eût quelque temps déjà qu'il avait épousé sa fille. Ces noces, qui se faisaient contre le consentement de toute une famille, avaient été menées à petit bruit.

La chancelière, étant aux Minimes de la place Royale, aperçut cet homme qui la saluait elle et une autre dame, avec qui elle faisait ses dévotions. Elle lui trouva si belle mine, il lui plut à ce point, qu'elle demanda à la dame qui l'acccompagnait le nom de ce gentilhomme. Celle-ci trouva la question si plaisante de la part d'une belle-mère, qui ne connaissait même pas son gendre, qu'elle se laissa interroger, en badinant, mais sans prononcer le nom. Le plus qu'elle lui dit, c'est que ce cavalier, si fort à son goût, l'était également à celui de beaucoup de dames, entre autres d'une qui en faisait ses délices, et le préférait au reste des hommes.

La chancelière, flairant quelque galanterie, insista pour être instruite à fond; mais l'autre répliqua malicieusement qu'elle en avait trop dit déjà et qu'elle n'en dirait pas davantage. La chancelière, dont ce mystère piquait la curiosité, appela un de ses laquais, et lui commanda d'aller demander à ceux d'un gentilhomme, dont elle dépeignit la livrée, le nom de leur maître. Le laquais, qui n'avait peut-être bien compris, se trompa de livrée, et revint dire à sa maîtresse que le gentilhomme en question se nommait

le marquis Spinola, noble Génois qui était en France depuis peu de temps.

Lorsqu'elle revint en carrosse avec son amie, la chancelière ne tarit pas sur le gentilhomme dont la vue l'avait frappée.

— Ha, ma chère! disait-elle, que cet homme est plaisant à voir. Si ma fille de Coislin eût eu l'esprit de prendre un mari semblable, je lui eusse pardonné de grand cœur.

A table, pendant le dîner, la chancelière ne quitta pas son sujet pendant que l'autre dame riait sous cape. Le chancelier qui était présent s'inquiéta de cet homme dont sa femme paraissait éprise.

— C'est le marquis Spinola, lui dit-elle.

— Vous n'y pensez pas, lui répondit-il ; le marquis Spinola est mal bâti et laid à faire peur.

La femme s'opiniâtrait ; le chancelier dut lui affirmer qu'il avait vu le marquis chez le roi, et qu'il était plus propre à inspirer le dégoût à une femme que l'admiration.

Elle appela le laquais en témoignage ; elle eût appelé la dame, qui en eût ri de meilleur cœur, si le chancelier n'avait pris le parti de réclamer une description du cavalier, non en gros, mais en détail. La chancelière s'étendit avec complaisance sur le portrait et, pour vexer son mari à son tour, elle lui dit que si elle avait dû se remarier, jamais elle n'eût voulu un autre mari que celui-là.

Le chancelier, qui à de certains détails plus précis avait reconnu quel pouvait être le personnage, répliqua aussitôt :

— Je vous engage, en vérité, à blâmer votre fille de ses secondes noces, puisqu'elle a pris justement l'homme que vous auriez choisi, d'après votre

aveu, si vous étiez dans le même cas qu'elle.

Qui fut bien interdite? Ce fut la chancelière. Elle en voulut un peu à la dame qui lui avait valu cette mercuriale, mais les devoirs de l'hospitalité l'empêchèrent de montrer sa mauvaise humeur.

Maintenant qu'elle avait parlé sur ce ton, elle ne pouvait se dédire; or, elle n'en avait guère envie, puisqu'elle était entêtée dans ses volontés, autant dire une mule. Il n'y avait personne au monde qui fût plus opiniâtre qu'elle, si ce n'est toutefois son mari, le chancelier, qui, bon homme au fond, n'en voulait démordre, quand une fois il s'était accroché à quelque chose. Pendant que la chancelière s'en allait rapporter en tous-lieux que son gendre était l'homme le plus aimable, le mieux fait qui existât, le chancelier ne cessait de remâcher sa colère, se plaignant surtout que son gendre, qui avait bouche en cour, affectât de se montrer journellement au Louvre, où il ne se passait de journée que son beau-père malgré lui ne le rencontrât.

Ce dernier se plaignit vertement de cette insistance à des amis communs qui s'employaient à moyenner une réconciliation. Le comte de Laval et sa femme se résignèrent à quitter Paris, mais ils ne s'éloignèrent pas de beaucoup. M. de Bellièvre, qui fut depuis président du Parlement de Paris, leur prêta sa maison de Berny, où toute la cour les alla visiter. Le chancelier qui eût dû se contenter par cette soumission à ses désirs, n'enragea que davantage.

M. de Tréville, qui avait osé résister en face au terrible cardinal de Richelieu, n'était pas pour s'effaroucher devant son successeur. de qui on disait déjà qu'il suffisait de lui montrer les dents pour qu'il cédât sur le-champ. M. de Tréville ayant donc arraché

une grâce au cardinal Mazarin, que celui-ci n'eût jamais accordée sans la crainte que lui inspirait le capitaine des mousquetaires, s'en fut auprès du chancelier pour lui demander de sceller les lettres. Celui-ci était moins timide que le cardinal; il dit à M. de Tréville que cette grâce lui semblait de nature à mécontenter nombre de gens, qu'il en voulait d'abord parler à la reine, et qu'il espérait bien qu'après ses observations entendues, il ne serait plus question de faire passer les lettres au sceau.

M. de Tréville, en Gascon qui ne doute de rien, répliqua que le chancelier montrait beaucoup de vanité que de vouloir ainsi contrôler les actes de sa souveraine, et qu'il lui conseillait, en bon ami, de ne pas pousser les choses plus loin. C'était déjà un coup d'audace que de parler sur ce ton au premier officier de la couronne ; mais, M. de Tréville, tout fin qu'il fût, se laissa emporter par la passion, au point de scandaliser l'assistance devant qui se passait cette scène. C'était un jour de sceau, et de nombreux témoins de qualité eurent sous les yeux le spectacle donné par M. de Tréville. Celui-ci, comme fou de colère, demanda de nouveau au chancelier s'il voulait sceller ces lettres, et sur un nouveau refus, il lui dit :

— Je ne vous ferai pas l'honneur de vous représenter ces lettres, ni d'autres ; je laisse à la reine le soin de se faire obéir.

Là-dessus, il déchira les papiers au nez du chancelier. Un procédé si violent et si public se répandit dans tout Paris, et en un rien de temps, vola jusqu'à Berny. M. de Laval, sans avertir sa femme, manda un gentilhomme de ses amis et le pria d'appeler en son nom M. de Tréville.

Je m'étais rendu, ce jour, chez le capitaine des mousquetaires, au sujet d'une lettre que j'avais reçue d'un ami de province. Je rencontrai M. de Tréville de belle humeur, et dès que je lui nommai l'homme qui m'avait écrit, il me dit :

— Il est inutile que vous me lisiez votre lettre, et je vous en réciterai le contenu mot à mot à l'avance. Celui qui vous écrit eût mille fois mieux agi en restant aux mousquetaires, au lieu de me quitter pour s'encornailler en province. Le voilà maintenant qui m'implore pour que je l'aide à venir étaler ses cornes au Parlement de Paris, après que celui de Pau en a eu pleine connaissance.

Le fait était exact, et le pauvre gentilhomme en question représentait que le galant de sa femme étant apparenté à deux ou trois présidents du Parlement de Pau, il n'avait donc de justice à attendre que dans un appel au Parlement de Paris, surtout si M. de Tréville consentait à lui servir de père et de protecteur.

— Vous êtes de plaisantes gens, vous et votre ami, fit alors M. de Tréville, de venir requérir que je me déclare le père d'un cocu !

Il était ainsi à goguenarder, quand on annonça la visite d'un gentilhomme. Je compris bien vite que j'étais de trop, et je me retirai ; M. de Tréville me dit de ne pas m'éloigner, qu'il n'avait pas fini de m'entretenir sur le compte de la lettre. Je demeurai dans l'antichambre.

Je n'étais pas sorti que le gentilhomme lui faisait son message, en lui apprenant que le comte de Laval le voulait voir l'épée à la main ; puisque le beau-père, étant de robe, ne pouvait tirer raison, c'était au gendre à se charger de sa querelle ; qu'il l'attendait hors de la porte Saint-Jacques, en bonne dévotion. Le gentil-

homme offrit ensuite à M. de Tréville de le conduire en son carrosse au lieu du combat, en le priant d'amener avec lui quelqu'un de ses amis, qui ne fût pas un témoin inutile du combat.

M. de Tréville répondit que rien ne lui était plus agréable qu'une proposition semblable, et que M. de Laval lui causait un infini plaisir de s'être chargé de la querelle de son beau-père. En même temps, il disait à son laquais de me faire rentrer, et me présentait à l'ami du comte de Laval comme le second qu'il choisissait. Ce gentilhomme fut grandement surpris de ma jeunesse, et ne put déguiser sa pensée ; mais M. de Tréville lui répondit qu'il trouverait en moi un adversaire digne de lui, qui se battrait de pied ferme, et qu'il se portait garant de ma conduite.

Que M. de Tréville me jugeât digne de lui servir de second, c'était un honneur si inespéré pour moi, que j'avais hâte de me voir sur le pré, de peur qu'un accident quelconque ne m'arrachât cette gloire. Je les suivis donc de bon cœur; malheureusement, au moment où nous montions en carrosse, un officier de la connétablie arrivait juste à point pour signifier à M. de Tréville que les Maréchaux de France l'avaient commis pour s'attacher à sa personne, jusqu'à nouvel ordre, et qu'un autre officier avait été dépêché au comte de Laval, qui ne le perdrait non plus de vue, jusqu'à ce que l'affaire s'arrangeât. Or, elle s'accommoda à quelque jours de là. Le chancelier, poussé par l'opinion publique, ne put se dispenser de recevoir son gendre en grâce. Sa fille pensa en mourir de joie. La chancelière se mira pour ainsi dire dans son gendre, en se félicitant que cette parenté l'empêchât d'en devenir amoureuse, ce qu'elle n'eût manqué de faire, sans cette condition.

XV

La femme de chambre amoureuse. — Rendez-vous significatif. — Une passion mal guérie. — La substitution. — Nuit bien remplie. — Reproches mérités et compliments flatteurs. — Second rendez-vous. — Les précautions d'une jalouse. — Un galant affamé et transi. — Nouvelle fantaisie de milady***. — Les dédains de M. de Vardes. — Fureurs et colères.

Malgré que milady fût entichée de son marquis de Vardes, je me flattais que la raison aurait son jour, et qu'elle viendrait à reconnaître elle-même combien elle s'illusionnait en espérant que ce seigneur pût épouser une étrangère sans fortune. C'était un des hommes les plus opulents de la cour, et, même si elle eût hérité les biens de son frère, peut-être y eût-il regardé à deux fois.

Cette dernière espérance vint à manquer à milady, car son frère, de retour en Angleterre, s'y maria très richement ; elle reçut même la nouvelle que sa belle-sœur était déjà grosse, quelques semaines après le mariage, ce dont elle pensa mourir de fureur.

Je n'avais pas cessé de visiter la femme de chambre, qui sans trop se faire prier m'avait accordé toutes faveurs qu'une femme peut accorder à un homme. J'avais ainsi des nouvelles fraîches de sa maîtresse,

et je sus qu'elle s'obstinait quand même dans sa passion pour le marquis, sans que celui-ci fût encore informé de ce bel amour. Cette folie était cependant de nature à me guérir ; je m'exhortais chaque jour à oublier une femme qui n'avait que dédains pour moi, et qui séchait d'amour pour un autre ; mais l'oubli m'était impossible.

Cependant, je déguisais si bien ma véritable pensée, que la femme de chambre me croyait tout à fait dégagé de mes liens. Je lui témoignais si souvent, et si vivement, les preuves du goût qu'elle m'inspirait, qu'une autre s'y fût aussi bien trompée qu'elle-même.

Ma nouvelle maîtresse n'avait donc aucun sujet de se plaindre de moi, et de mon côté j'avais tout lieu de me louer d'elle, puisqu'en outre de ses faveurs qu'elle m'accordait et qui me faisaient prendre patience, elle me renseignait sur les pas et démarches de sa maîtresse, plutôt par manière de conversation que d'autre chose, car elle me croyait bien affranchi.

Sur cette foi, elle me dit un jour que je devais me féliciter plus que jamais d'être débarrassé de mon ancienne passion pour milady, car celle-ci, assurait la femme de chambre, était prête de perdre toute raison et tout honneur. Il y avait bien deux mois que mes relations avec la femme de chambre avaient commencé, et j'étais si mal délivré de mon ancienne passion, quoi qu'en crût cette fille, que je me sentis pénétré de désespoir en entendant ces paroles. Cependant, je me pris à rire, mais d'un rire qui manquait de franchise, et je demandai sur un ton indifférent ce que milady avait pu faire pour scandaliser ainsi sa femme de chambre.

— Je vous en fais juge, me répliqua celle-ci. Est-ce que ce n'est pas une marque certaine de folie, pour

ne pas dire pis ? Ne veut-elle pas que je porte un billet au marquis de Vardes, pour lui donner rendez-vous? Je n'en ai rien fait avant de savoir votre sentiment sur une démarche qui peut-être me nuira à moi-même.

Je me demande comment elle ne s'aperçut pas de mon trouble, à ce moment. J'eus la force cependant de lui demander de quelle espèce était ce rendez-vous; car il en est qui sont plus ou moins innocents, quoiqu'à dire vrai, lorsqu'une fille se met sur ce pied-là, elle va loin et vite.

— Ho! me dit-elle alors, ce rendez-vous ne peut laisser aucun doute, et le grand pas sera sauté du premier coup, puisque milady entend passer la nuit avec le marquis.

Elle me montra le billet, qu'elle avait en poche, et j'y lus ce que je n'aurais jamais cru de ma vie. La colère, le désespoir s'emparèrent de moi; je pâlis d'une façon terrible; je tremblai des pieds à la tête... En me voyant dans cet état, cette fille pâlit à son tour et comprit quelle foi elle devait ajouter à ma prétendue guérison. Elle me fit mille reproches de l'avoir trompée. Je ne trouvais rien pour me justifier; je pris le parti de lui demander du secours contre moi-même. Je lui avouai ma faiblesse dont, aussi bien, je ne pouvais disconvenir; je me jetai à ses pieds en lui disant que mon repos, ma vie même, étaient entre ses mains.

— Jamais, lui dis-je, je ne saurais avoir quelque estime pour milady, mais je suis encore assez faible pour désirer éteindre l'ardeur qui me brûle dans la satisfaction des désirs qu'elle a allumés en moi! Il ne tient qu'à vous de me procurer cette satisfaction; aussitôt que cette frénésie se sera assouvie, je ne pen-

serai plus à cette femme que pour la mépriser. Pour que l'amour survive à la possession, il faut une amitié, une affection réciproques. Or, je ne demanderai pas à jouir une seconde fois de ces faveurs dérobées à un autre ; je ne trouverai aucun plaisir à cette humiliation. Je reviendrai à vous, avec un cœur libre, dégagé de tout souvenir, dont vous serez la seule et unique maîtresse !

Quelque éloquence que j'eusse dépensé, jamais elle ne se fût rendue à ma volonté ; mais je lui forçai la main, en lui signifiant que si elle n'obéissait pas à mes vœux, je l'abandonnerais sur l'heure et ne la reverrais de ma vie. Peut-être m'aimait-elle sincèrement, peut-être n'était-elle pas fâchée de jouer un mauvais tour à sa maîtresse, qui ne la traitait pas toujours à merveille. Elle céda sans céder, en me présentant toutes les objections. J'avais réponse à tout : milady ne devinerait pas la supercherie, puisque le marquis devait être introduit de nuit, dans la chambre, sans lumière, et qu'il partirait une heure avant le jour. N'étaient-ce pas les conditions imposées par le billet ? Enfin, je jurai, si, malgré tout, milady s'apercevait de la substitution, que je protégerais de tout mon pouvoir la femme de chambre contre la colère de sa maîtresse.

Elle ne se rendait pas encore ; il lui restait des craintes dans l'esprit au sujet de ma voix que reconnaîtrait milady. Je l'assurai que rien ne m'était plus facile de la déguiser et qu'elle n'avait qu'à se fier à moi pour cela.

Enfin, à force d'insistance, au prix de mille promesses, j'obtins qu'elle fît accroire à sa maîtresse que le billet avait été remis au marquis, et que celui-ci avait promis sa visite à l'heure dite, le jour même.

Le soir, quand la reine d'Anglerre se fût retirée après avoir donné congé à toutes les dames, milady rentra bien vite et se mit au lit. La femme de chambre me conduisit par une petite allée qui menait à sa chambre. J'étais obligé de faire mon compliment sur l'inestimable fortune à laquelle il plaisait à milady de m'appeler. Je n'y manquai pas, mais en contrefaisant ma voix. D'ailleurs, je brusquai le compliment; je n'étais pas venu pour conter des douceurs. Je remplaçai les paroles par des caresses, et si je fus content de la belle, elle n'eut certes pas à plaindre de moi. Nous nous croyions au milieu de la nuit seulement, lorsque la femme de chambre me vint avertir qu'il était temps de décamper. Par malice, ou pour mieux dire, par jalousie, elle devança l'heure nécessaire; mais comme milady craignait que le jour ne la surprît entre mes bras, elle me dit à l'oreille de partir, qu'elle me ferait avertir par sa femme de chambre pour un second rendez-vous.

Celle-ci me prit par la main, et m'emmena, car elle était venue me quérir sans lumière, tout comme elle m'avait amené. Elle me fit passer dans sa chambre, et me dit qu'on ne sortait pas de chez la reine d'Angleterre sans qu'on veillât aux entrants ou aux sortants. Il me fallait attendre la brune, parce qu'à cette heure la surveillance était moins active. Elle ajouta, en raillant, que tel était l'ordre donné par milady, ordre auquel je ne saurais désobéir, parce qu'un galant homme doit toujours avoir soin de la réputation des dames.

Je ne sais trop si sa maîtresse avait pensé à cette précaution, mais je ne trouvai rien à répliquer. J'avalai de force un bouillon qu'elle me donna et, pour la contenter, en manière de politesse, je lui dis

que la pensée que je tenais auprès de sa maîtresse la place d'un autre, m'avait fort dégoûté; aussi n'avais-je point épuisé mes forces. Je m'imaginais qu'elle me croirait sur paroles, mais elle ne manquait pas de finesse; elle me répondit qu'elle s'en apercevrait bien dans un moment. Elle ajouta :

— J'ai fait le pied de grue, toute la nuit, et je n'ai pas dormi une seule minute, non plus que vous. Nous allons nous mettre au lit, et comme milady ne m'appellera pas avant midi, nous aurons tous les trois le loisir de nous reposer.

Ce n'était chose facile que d'imaginer une excuse honnête; j'aurais eu d'ailleurs mauvaise grâce à résister; mais à peine au lit, je m'assoupis aussitôt, et je dormais encore, vers midi, quand elle dut se lever pour se rendre auprès de sa maîtresse. Elle raconta à milady que le prétendu de Vardes était si charmé de sa nuit, qu'il comptait pour rien la prison qu'il lui fallait essuyer ce jour-là. Milady se crut en devoir de donner quelques marques de reconnaissance à ce trop heureux amant et lui envoya ce billet que la femme de chambre ne m'aurait jamais remis, si elle n'avait dû rapporter réponse. Voici ce qu'il contenait :

« Je ne suis pas assez savante pour connaître jus-
» qu'où vont les forces d'un homme, pour en parler
» avec certitude; mais comme à l'âge que j'ai je ne
» suis pas sans en avoir ouï discourir plusieurs fois,
» je crois que vous avez maintenant plus besoin de
» repos que de travail. Le soin que j'ai de votre santé
» m'oblige à me priver de votre vue, quoique je vous
» sache si près de moi. Mandez-moi quand vous
» croyez être en état de soutenir une nouvelle épreuve.
» C'est être bien hardie que de vous parler de la
» sorte. Je ne l'oserais face à face; et vous aurez foi

» en cette assurance si vous vous rappelez que je ne » vous ai laissé approcher de moi qu'en couvrant ma » confusion des ombres de la nuit. L'obscurité m'a » encouragée à me faire cette violence, comme l'épais- » seur des murailles qui nous séparent m'enhardit à » vous écrire de la sorte. Pardonnez-moi et pensez » que j'aurais plus de retenue si j'étais moins char- » mée de votre mérite. »

Je dormais encore quand la femme de chambre apporta ce billet; elle me secoua pour m'éveiller.

— Tenez, menteur, me dit-elle. Si je n'avais appris par ma propre expérience que vous êtes paralytique, voici un beau billet qui me renseignerait.

Il n'était pas commode de répondre à ce reproche mérité non plus qu'à cet aimable billet. J'étais encore trop amoureux de milady pour ne lui pas promettre monts et merveilles, et pour ne pas tenir ma promesse. Le difficile était d'écrire un tel engagement sous les yeux de la jalouse femme de chambre. C'est dans ces moments-là qu'il fait bon d'être Gascon. Je commençai par confier à la messagère que le peu d'expérience de milady en ces matières lui faisait considérer comme merveilleux des exploits fort ordinaires et qu'il ne m'en coûterait pas beaucoup d'efforts pour l'entretenir à peu de frais dans la bonne opinion qu'elle concevait de moi.

Je pris alors mon air indifférent pour dire à la femme de chambre :

— Si vous le trouvez bon, je fixerai ce second rendez-vous à ce soir, ou à demain, au plus tard. Plus il sera proche du premier, mieux se rassurera votre jalousie. Vous m'accusez déjà d'être paralytique; pensez-vous que ma vigueur sera aussi vite ressuscitée? Par ce moyen, vos alarmes se calmeront, ou si

elles s'éveillent de nouveau, ce sera grand tort à vous.

Mais c'était une rusée commère; elle me répliqua qu'elle jugeait comme sa maîtresse, qu'elle se souciait avant tout de ma santé.

— Nous sommes au samedi, continua-t-elle; mandez à milady que vous serez tout disposé pour mercredi prochain à la faire jouir de votre conversation; c'est tout ce que je puis vous accorder.

Il fallut en passer par là, et je fis mon billet comme elle voulut. Je déguisai mon écriture, comme j'avais déjà déguisé ma voix, et la femme de chambre porta ma réponse; seulement, en la remettant, elle dit à sa maîtresse que le marquis s'était ravisé sur la date, car la cour se rendait à Vincennes ce jour-là, et qu'il ne saurait rentrer assez tôt à Paris pour se rendre à l'heure opportune au rendez-vous, puisqu'on ne pouvait pénétrer dans l'hôtel de la reine d'Angleterre qu'à la tombée de la nuit, pour n'être pas remarqué. En conséquence, le marquis remettait sa visite au lendemain jeudi; il n'avait pas jugé à propos de corriger son billet déjà fermé et s'était fié à la femme de chambre pour instruire sa maîtresse de ce changement. Milady prit la chose de bonne foi et l'autre revint vers moi sans m'avertir de sa belle invention. La bonne pièce, comme je le dirai bientôt, me ménageait un tour de sa façon.

J'arrivai le mercredi, à l'heure dite, et cette fille qui m'attendait, me raconta que sa maîtresse ne pouvait me recevoir cette nuit, car elle gardait une de ses amies à coucher, et que ce serait pour le lendemain. La nouvelle me mortifia très fort : je me voyais forcé d'attendre jusque-là sans pouvoir sortir de la maison, car la femme de chambre s'opposa à mon départ. Elle me consola à sa manière en m'informant

qu'elle avait mis des draps blancs à son lit; si je ne me réjouissais avec la maîtresse, j'aurais ma revanche avec la femme de chambre.

— Je prendrai du moins le plaisir, ajouta-t-elle, de vous mettre dans le même état où vous étiez il y a trois jours, en quittant milady; du moins j'y ferai mon possible, car il n'est pas juste non plus que ce soit toujours moi qui aie les restes d'une autre.

J'étais pris sans vert, et ne trouvai mot à souffler. Ma seule ressource était de me ménager, afin de ne point me mettre en affront vis-à-vis de milady. Mais j'avais affaire à une gaillarde qui me mena plus loin que je ne le désirais. Le matin venu, elle ne consentit pas à me laisser au lit, sous prétexte qu'elle attendait des marchands pour le service de sa maîtresse. Elle m'enferma dans le cabinet de sa chambre où je demeurai sans feu, quoique la saison fût extrêmement froide. Je restai là à me morfondre, toute la journée, sans qu'elle eût la charité de m'apporter le plus petit morceau de pain. Elle tenait à me mettre sur les dents et n'y réussit que trop bien.

J'entendais bien la malice de cette jalouse, mais quel moyen d'y porter remède? Je rongeai mon frein en silence, et c'est tout ce que j'eus à manger, depuis trente heures que j'étais à jeun, quand elle me délivra; de plus, j'étais gelé jusqu'au fond de l'âme, et jamais homme ne fut plus mal disposé à une entrevue galante.

Minuit avait sonné quand elle m'ouvrit la porte; elle me paya de quelques méchantes excuses pour ma longue captivité, et comme je lui disais son fait assez vertement, elle me rit au nez, contente de m'avoir conduit au point qu'elle voulait. Pour comble de méchanceté, elle avait éteint le feu qu'elle entretenait

ordinairement dans sa chambre : j'implorai de sa pitié un fagot pour me réchauffer avant de rejoindre milady. Elle se moqua de moi tout son saoul en me disant :

— Voilà par ma foi, un bel amoureux ! Que penserait mylady si elle apprenait que vous demandez du feu quand il s'agit de vous rendre auprès d'elle? Non, non, mon bon ami, hâtez-vous de courir où l'amour vous appelle; et si vous manquez de chaleur, tant pis pour vous.

Elle me prit aussitôt par la main, pour me conduire, et la sentant plus froide qu'un glaçon, elle se reprit à rire, jusqu'au moment où elle me poussa dans la chambre de sa maîtresse. Je n'osai m'approcher du lit, tant j'étais pénétré de tous les frimas de l'hiver. Milady me demanda pourquoi je tardais tant. Je lui répondis que sa femme de chambre m'avait gardé de longues heures dans un cabinet sans feu, et que je ne me tenais plus de froidure. Je n'eus pas besoin de déguiser ma voix ; à peine si je parvenais à prononcer une parole tant mes dents se choquaient avec rage.

Milady m'invita à me coucher promptement, car, par le fait de cette maudite femme de chambre, le feu de sa cheminée était éteint depuis longtemps. Je me glissai auprès d'elle, mais aussi peu amoureux que possible. Elle s'approcha de moi et me serra dans ses bras ; l'amour qu'elle ressentait pour celui qu'elle me croyait être ne l'empêcha pas de trembler à son tour, en embrassant un semblable glaçon. Je ne pouvais me réchauffer; elle m'accablait des choses les plus tendres, elle me remerciait mille fois de m'exposer à de semblables ennuis pour l'amour d'elle ; je grelottais toujours, bien ennuyé de jouer un aussi sot personnage. Elle s'étonnait que sa femme de chambre

m'eût ainsi enfermé sans feu, et je ne pouvais lui apprendre les véritables raisons de ce traitement.

Enfin, mes forces abattues, d'abord par l'exercice que m'avait imposé la femme de chambre, ensuite par le jeûne et le froid, se refusèrent à reparaître. Milady fut si mal contente du rendez-vous, qu'elle m'en aurait refusé un autre, si elle n'eût espéré que je tiendrais à cœur de me réhabiliter à ses yeux. Je me levai d'auprès d'elle, absolument comme je m'y étais couché. Encore la femme de chambre vint-elle me chercher longtemps avant le jour, et ce fut un vrai service qu'elle me rendit là, car j'étais par trop honteux de mon inaction.

Chez cette fille, je trouvai non seulement un bon feu, mais encore de quoi remplir mon ventre. Je mangeai comme il faut, sans me troubler des railleries de cette mauvaise qui ne s'en fit faute. Ma seule consolation était qu'elle recevrait une bonne mercuriale pour m'avoir si bien gelé. Milady ne manqua pas de réclamer une explication, que l'autre avait préparée à loisir, en alléguant que quantité de gens, de la maison ou du dehors, l'étaient venu déranger, pendant qu'elle me cachait en sa chambre.

Néanmoins, cette fille s'était mis en tête qu'elle couperait court à ces rendez-vous et qu'elle ne mènerait plus elle-même son galant dans le lit d'une autre. Elle fit entendre à sa maîtresse qu'elle se dérobait la moitié du plaisir en se condamnant à jouir des embrassements de son amoureux dans une profonde obscurité, et que la lumière qu'on éteint et qu'on allume à volonté augmenterait d'autant l'ardeur de celui-ci, en lui permettant d'admirer à son aise les charmes de sa maîtresse. Milady ne se laissa pas convaincre tout de suite, mais enfin elle se rendit au

conseil de la soubrette, dans l'espoir de réveiller vigoureusement un amour qui, la dernière fois, lui avait semblé bien engourdi.

La femme de chambre me vint voir et me communiqua le dessein de sa maîtresse, sans me confier pourtant qu'elle était pour quelque chose dans cette fantaisie. Je ne sus tout d'abord comment me tirer de cette difficulté ; il était aussi dangereux de me trouver à un nouveau rendez-vous que d'y manquer. Dans ce dernier cas, milady pouvait s'adresser à M. de Vardes au moyen d'un autre messager ; dans le premier cas, la moindre lumière décèlerait ma supercherie. La femme de chambre faisait la pleureuse et se lamentait sur le mauvais pas en lequel elle s'était aventurée pour amour de moi, mais c'était pure comédie, car elle gardait un projet par devers elle, qu'elle sortit au moment opportun. La voyant tout en larmes, je lui avais dit qu'il n'était rien que je ne tentasse pour la tirer d'embarras. Elle me fit écrire une nouvelle lettre, toujours sous le nom du marquis de Vardes, et qui était conçue en ces termes :

« Je suis tellement accablé de rendez-vous, que si » ce n'était votre qualité d'étrangère et le désir » d'étendre ma réputation au delà de la mer qui » sépare votre pays d'avec le mien, je n'eusse jamais » accepté ceux que vous m'avez donnés. Ne vous » attendez donc pas que je me rende aussi ponctuel » à l'avenir que je l'ai été ces jours-ci. Il faut que » chacune ait son tour, et tout ce que je puis faire » en votre faveur, c'est de vous embrasser trois ou » quatre fois au plus en un an. »

On pense si milady fut bien aise de recevoir un poulet semblable. Elle n'en crut pas d'abord ses yeux et fit répéter dix fois à sa femme de chambre qu'elle

le tenait des propres mains du marquis de Vardes. D'ailleurs l'écriture était pareille, et pour cause, à celle des autres billets qu'elle avait reçus sous le même nom. Elle ne comprenait rien à cet amour qui, après si peu de jours, se changeait en un mépris aussi outrageant. Les larmes lui vinrent aux yeux, mais de rage et de colère; car une femme aussi décidée ne pouvait pleurer par suite d'une amitié déçue. Elle demeura toute la nuit sans dormir, et, le jour venu, elle refusa de voir quiconque.

Je m'étais présenté le lendemain pour lui rendre visite, car me rappelant avec quelle barbarie elle m'avait traité, je désirais voir par mes yeux avec quel visage elle supportait un coup aussi violent. J'y fus le surlendemain encore, mais elle refusa encore de me recevoir. Cependant, au soir de ce même jour, elle dit à sa femme de chambre qu'elle avait regret de ne m'avoir pas vu, et que si je revenais, qu'on me fît entrer près d'elle, tandis qu'on fermerait la porte à tout autre.

XVI

Subit apaisement de milady***. — Ses projets. — Politique d'un Gascon. — Au plus fin. — D'Artagnan exige des arrhes. — Mylady*** se rend. — L'aveu délicat. — Injures et tapage. — La maîtresse et la soubrette. — Le courroux de la reine d'Angleterre. — D'Artagnan à la prison de l'Abbaye. — La foire Saint-Laurent. — Sept assassins. — Combat sanglant. — La blessure d'Athos.

La femme de chambre de milady connaissait, à n'en pas douter, la cause des fureurs de sa maîtresse, mais ce ne fut pas une petite peine pour elle de deviner ce qu'elle me voulait. Quelque torture qu'elle donnât à son esprit, elle ne le put approfondir. Il lui fallut s'armer de patience jusqu'à ce qu'elle m'eût parlé ; aussi, dès que je me présentai à l'hôtel de la reine d'Angleterre, elle me fit part du compliment dont elle était chargée à mon endroit.

Je fus non moins surpris qu'elle-même, et nous étions tous deux à béer de saisissement, sans songer qu'il me suffisait d'entrer dans la chambre où se tenait milady pour que je fusse renseigné sur-le-champ. Cette fille fut lui dire que j'étais là; elle lui ordonna de m'introduire sans plus attendre.

Je vis milady étendue sur son lit, dans un négligé

qui lui allait à merveille. Elle me parut plus belle que jamais, et je pensai que rien ne manquerait à mon bonheur si je pouvais jouir gré à gré de ses faveurs, sans recourir à la fourberie.

Si ses attraits n'avaient pas changé, son humeur était méconnaissable, et j'admirai un changement aussi profond. Elle avait quitté ce ton railleur, cet air de moquerie dont elle usait avec moi ; elle s'informa d'une voix sérieuse si je ne lui mentais pas alors que j'affirmais l'aimer avec la dernière passion. Je me mis à genoux, auprès de son lit, et je lui confirmai par tous les serments combien elle m'était chère, et combien mes paroles étaient insuffisantes à exprimer l'étendue de mon amour.

— Puisqu'il en est ainsi, me répondit-elle, je veux vous traiter plus doucement que par le passé, mais sous la condition que vous ne parjurerez jamais l'engagement que vous prenez de m'aimer par-dessus tout, plus que vous-même. Proche est le moment où j'exigerai des marques certaines de votre amour ; j'espère que vous me les donnerez de tout votre cœur.

J'osai saisir sa main que je baisai avec des transports extraordinaires, et je m'écriai qu'elle n'avait qu'à commander pour être obéie inviolablement. Elle me laissait faire, sans la moindre résistance, et cette faveur qu'elle m'accordait me semblait cent fois plus douce que celles que je lui avais dérobées, quoique ces dernières fussent d'une nature plus délicate. Tant il est vrai qu'en amour rien ne vaut que par la libre volonté à moins qu'il ne s'agisse de ces larcins qu'une femme vous refuse pour vous exciter à les ravir.

Milady en demeura là, le premier jour, sans m'en apprendre davantage. Je la revis le lendemain, et ainsi toutes les après-dîner. Elle continua de me faire

gracieuse mine, et si je n'eusse connu sa faiblesse pour le marquis de Vardes, je me fusse estimé le plus heureux des hommes.

La femme de chambre n'acceptait pas ces visites avec indifférence ; elle exigea que je m'en expliquasse avec elle, et j'eus peine à lui donner le change. Je lui racontai que le frère de milady s'était pris de querelle avec le marquis de Winchester, et qu'il devait passer en France pour se battre avec lui ; il avait jeté les yeux sur moi pour lui servir de second, et c'était pour me décider à accepter que sa sœur me caressait.

Elle goba ce conte comme une vérité, car elle savait avec quel bonheur j'étais sorti jusqu'ici des combats que j'avais faits. Elle comprit qu'un homme en passe d'aller sur le pré se nantît d'un homme comme moi, qui lui fût d'un bon soutien dans la rencontre.

De mon côté, je n'étais guère moins perplexe à démêler les raisons de la subite douceur de milady. A force de tourner et de retourner cette énigme en ma cervelle, j'établis ce qui me semblait le plus vraisemblable, c'est-à-dire que, à l'exemple de tant d'autres dames, elle se consolait par une nouvelle fantaisie d'un premier amour défunt.

Je me trompais du tout au tout et j'en fus éclairci peu de temps après que je m'étais ainsi illusionné sur son compte. Elle me dit, au beau milieu des tendresses que je lui débitais, que le moment était venu de mettre ma bonne volonté à l'épreuve, mais qu'elle hésitait encore par crainte d'un refus. C'était me piquer au jeu. Je repartis, tout plein d'ardeur, qu'elle était en droit de me demander ma vie, et que ce serait encore un bonheur pour moi que de lui plaire par ce sacrifice.

— Ce n'est pas votre vie que je veux, répliqua-t-elle, c'est celle d'un autre. A ce prix, il n'est rien que vous ne puissiez espérer de moi.

Ce langage m'ouvrit les yeux ; j'entendis bien qu'elle s'occupait à donner une suite au billet supposé qui lui tenait si fort à cœur, et je feignis d'entrer dans son sentiment en lui promettant que je ne serais pas long à la venger.

Cette promesse ne me coûta rien, car je calculais déjà que je l'emmènerais où je désirais pour prix de mon aide, et quand j'aurais eu ma satisfaction, je lui avouerais ingénuement qu'elle se mettait bien en peine contre le marquis de Vardes et contre son offense imaginaire.

Milady fut ravie de la chaleur que j'apportais à embrasser sa cause ; elle me confirma qu'elle n'aurait plus rien à me refuser le jour où j'aurais satisfait sa rancune ; enfin, elle me désigna celui dont elle voulait le sang. Je feignis une grande surprise quand elle me nomma le marquis de Vardes.

Elle se méprit sur mon étonnement simulé et me demanda ce qu'était devenu mon courage, alors que je parlais, quelques instants auparavant, d'affronter jusqu'au ciel même pour mériter son amour.

— De quelque manière que tourne le combat, lui répondis-je, considérez que vous êtes perdue pour moi à jamais, et je sens que mes esprits s'amollissent à cette seule pensée. Si je sors vainqueur, comme vous me le souhaitez, il n'y aura pas de grâce à espérer pour moi. Non seulement, j'aurai désobéi aux lois du royaume, mais encore, je devrai répondre de la mort d'un seigneur bien en cour, et bien vu de la reine elle-même. Le meilleur parti que j'aurais à adopter en semblable circonstance,

c'est celui de la fuite, qui me séparera de vous, sans espoir.

Elle me dit alors qu'il me suffirait de passer en Angleterre où elle me viendrait joindre. Je me doutais bien qu'elle n'en ferait rien si j'étais assez innocent pour me fier à sa parole ; mais je me gardai d'affirmer mon sentiment sur ce point. Au contraire, je jouai la dupe, et je protestai que pour ce prix ce ne serait pas seulement le marquis de Vardes que je combattrais, mais tous ceux qu'il lui plairait de me nommer.

— Cependant, ajoutai-je, rien n'excitera plus mon courage que d'être assuré de votre fidélité à la parole donnée. Je vous prie donc de ne pas vous offenser si je réclame des arrhes avant de soutenir votre querelle ; or les plus douces, les plus désirables à mes yeux, ne serait-ce pas de me donner un avant-goût des faveurs que vous me réservez ? Si vous voulez faire un vainqueur, faites d'abord un heureux ! Sinon, quelque foi que j'ajoute en votre engagement, je ne saurai empêcher un doute cruel d'envahir mon cœur, au moment du combat, et ce doute me livrera sans défense à votre ennemi.

Elle répondit qu'il n'y avait que moi pour oser présenter de semblables exigences, que la récompense suivait d'ordinaire le service rendu, et que cela montrait combien peu d'estime j'attachais à sa personne.

Elle n'avait pas tort et j'eusse rougi de mon procédé si je ne l'avais connue à fond. Elle avait franchi le premier pas, qui coûte si fort d'ordinaire à une fille, et, comme on dit, c'est le seul pas qui coûte. Or, l'ayant franchi pour un autre je ne voyais pas pourquoi elle ne franchirait pas le second à mon bénéfice. A reste, je ne me laissai pas ébranler par tout

ce qu'elle me représenta, et je persistai dans mon désir, lui assurant qu'il y allait de ses intérêts, puisque je n'étais assuré de la victoire qu'à ce prix. Pour terminer, je lui donnai à entendre, mais avec précaution et respect, qu'elle n'obtiendrait rien de moi si elle ne savait se résoudre à cette extrémité; je la mis dans la fatale nécessité ou de m'accorder ce que je désirais ou de se le laisser prendre.

Elle préféra l'un et l'autre de ces deux partis et nous devînmes bons amis dans le même instant. Alors, elle chercha à me persuader adroitement, comme si l'amour que je lui inspirais lui dictait ses paroles, de ne pas risquer ma vie au hasard, surtout contre un homme aussi redoutable que son ennemi.

— Pensez, me dit-elle, au chagrin que j'éprouverais si je venais à vous perdre. J'en mourrais de douleur. et vous m'en devez croire, après ce que je viens de vous accorder.

Je comprenais bien qu'en me conseillant, sous mots déguisés, un assassinat, elle prétendait par là assurer plus certainement sa vengeance. Je me contentai de répondre que dussé-je être tué sur place, je le préférais plutôt que de me souiller d'une lâcheté.

Là-dessus elle versa quelques larmes, et j'en fus tout attendri; on croit si aisément tout ce qui flatte l'amour-propre! Aussi, je cherchai à la rassurer par mes caresses, et je lui affirmai que je me sentais invincible puisqu'elle m'avait donné les preuves de son amour.

Je me taxais d'invincible à bon marché, puisque je ne pouvais sans folie songer à me battre dans de semblables circonstances, et je m'ingéniai aussitôt à un moyen d'avouer ma tromperie, sans indisposer cette sirène, dont j'étais plus épris que jamais;

comme cela, les choses s'arrangeraient à merveille. Milady serait délivrée de son ressentiment, il ne me resterait plus qu'à jouir en repos de ma bonne fortune.

J'hésitais toujours à faire cet aveu, et cependant elle me relançait sans trêve; au moment où je me voyais le plus embarrassé, j'eus quelque relâche, que le hasard m'accorda. Le marquis de Vardes tomba malade de la fièvre et garda le lit sept ou huit jours. Ce me fut un répit pendant lequel j'implorai de milady la grâce de passer une nuit auprès d'elle. Elle refusa tout net, sous le prétexte qu'elle ne voulait pas se fier à sa femme de chambre. J'offris de gagner cette fille, mais elle refusait d'y consentir, craignant pardessus tout, disait-elle, de fournir à une aussi grande prise sur elle.

La langue me démangeait pour lui apprendre combien j'étais au courant de ses affaires, et pour lui démontrer qu'elle ne passerait jamais pour une vestale à mes yeux ; mais le moment n'était pas venu de lever mon masque. Cependant je ne me tins pas vaincu et la poussai dans ses derniers retranchements en lui demandant de me laisser cacher quelque part en sa chambre, tandis qu'elle enverrait la soubrette porter un message au dehors. A son retour, cette fille, ne me voyant plus, me croirait parti, et, sous un prétexte, sa maîtresse lui défendrait d'entrer chez elle, jusqu'à l'heure du coucher.

Milady n'accepta pas sans bataille ce petit arrangement; elle découvrit mille dangers, mille impossibilités, mais j'en revins toujours à mon point de départ : dans trois jours, le marquis de Vardes serait sur pied ; et si elle voulait que sa vengeance fût plus prompte, plus promptement aussi elle devait céder à

mes vœux. Elle accepta enfin, ce qui m'épargna la difficulté de décider la femme de chambre, qui me montrait une jalousie toujours grandissante.

J'avais résolu que la nuit ne s'écoulât pas sans que je n'eusse bien expliqué à milady comme quoi sa haine contre M. de Vardes ne s'appuyait que sur une fiction. Je reculais de moment en moment devant cet aveu. Je pris mon temps alors que j'eus mis la belle dans l'état où je désirais qu'elle fût pour accepter, sans trop de débats, une pareille nouvelle. Je pensais que ses ardeurs étaient sincères, et qu'elle exprimait ce qu'elle pensait en me jurant qu'elle m'aimait plus que tout au monde. Dès qu'elle eut bien compris ce que je racontais, cette femme devint de glace entre mes bras; je tâchai de la ranimer, non par de nouveaux discours, mais par des caresses. Elle me détacha un coup de pied d'une telle furie qu'elle me jeta presque en bas du lit. J'implorai son pardon, avec la plus humble soumission ; mais elle menait un si beau train, que la femme de chambre entendit à la fin ce tapage et accourut une bougie à la main. Sa maîtresse se souciait bien, à cette heure, de lui donner prise ou non ! Et comme elle savait maintenant qu'elle était de connivence avec moi dans le tour qu'on lui avait joué, elle prétendait bien la réveiller d'une autre façon.

Tout effarouchée de me voir là, quand elle me croyait loin, la femme de chambre s'en allait me débiter son antienne ; sa maîtresse ne lui en laissa pas le loisir et l'accabla de ses reproches. L'autre, qui n'avait plus rien à taire, lui répondit que si elle m'avait introduit deux fois, ce n'était pas elle, du moins, qui m'avait mis présentement dans son lit. Milady l'eût tuée de bon cœur, si elle eût pu ; elle s'apprêtait déjà à la battre, au risque d'éveiller la

maison ; la raison lui revint à temps. Elle sembla s'apaiser tout d'un coup et dit à la soubrette de faire son paquet au jour, et de s'en aller bien vite. Pour moi, elle me défendit de ne jamais me montrer à elle, sinon elle me poignarderait de sa main.

Un semblable compliment, de la part de cette femme, n'était pas une vaine menace. Je pris mes habits, et tout d'abord je me saisis de mon épée pour qu'elle ne s'en servît pas contre moi à défaut de poignard.

Je passai le reste de la nuit chez la femme de chambre qui n'avait pas envie de rire, non plus que moi, d'ailleurs. Sa maîtresse lui devait tous ses gages, depuis son entrée en service, car son frère, quelque riche qu'il fût, ne lui envoyait pas un sol. La malheureuse soubrette se voyait sans asile ; elle se lamentait comme une personne qui ne sait que devenir. Je la rassurai de mon mieux, en lui protestant qu'elle trouverait un ami en moi dans sa détresse Rassurée sur ce point, sa jalousie reprit carrière ; elle m'appela traître et perfide, comme si, de bonne foi, je lui eusse promis le mariage. Peut-être l'eussé-je adoucie en usant de procédés plus tendres encore, mais je n'étais pas d'humeur à plaisanter. J'allumai du feu, en attendant que le jour parût, et il me sembla bien long à venir. Aux premières lueurs, je voulus partir, mais la soubrette m'en empêcha vivement, parce que les gens de la maison jugeraient, en me voyant si matin, que j'avais passé la nuit avec elle ou avec sa maîtresse. Je ne sais à quel sentiment elle obéissait réellement, en s'opposant à mon départ. Je lui obéis, et demeurai à mâcher mon frein.

Vers neuf ou dix heures, sa maîtresse fit résonner une petite sonnette, comme elle avait accoutumé pour appeler sa femme de chambre. Celle-ci espérait

sans doute que milady avait eu le temps de calmer sa colère, et qu'elle lui ferait meilleur quartier ; mais son espoir fut déçu, car sa maîtresse lui renouvela son injonction de partir sur-le-champ, et de lui remettre, au préalable, les clés des meubles dont elle avait le maniement. L'autre eut beau répliquer qu'on ne jetait pas ainsi une fille sur le pavé sans lui payer ce qu'on lui devait, milady ne s'inquiéta pas autrement ; et comme elle prévoyait que la soubrette se vengerait par de mauvais propos, elle lui conseilla de tenir sa langue, et sérieusement, sinon il ne lui en coûterait que la vie.

La femme de chambre revint chez elle, et me déclara qu'elle partait sur l'heure, et qu'elle m'avisait d'en faire autant. Elle ne craignait plus maintenant pour sa réputation, ni pour celle de sa maîtresse, puisqu'elle était chassée sans rémission. Néanmoins, j'étais prêt à demeurer quand même, pour qu'il ne fût pas dit que j'avais eu les faveurs d'une soubrette, ce qui ne m'eût causé qu'une piètre considération dans le monde. M. de Tréville eût eu beau jeu pour me railler en ce cas, en m'accusant de quitter la cabaretière pour passer à la chambrière.

Elle me répliqua là-dessus que milady voyait dans la journée une quantité d'Anglais, et qu'elle m'enverrait sans doute quelques-uns de ces messieurs qui me mettraient tranquillement à mal, si je demeurais dans la souricière. C'était à moi de décider, si je persistais à séjourner dans l'endroit.

Ce que je connaissais de milady, donnait beaucoup de créance à cette façon de voir. Puisqu'elle m'avait accordé ses faveurs sous la condition de la défaire du marquis de Vardes, elle pouvait en faire autant au profit de quelque Anglais, en lui demandant de m'as-

sassiner dans cette maison, ce qui lui serait facile pour peu qu'il y fût aidé.

Le plus prudent était de gagner du champ, et je me résolus de partir. Je demandai à la femme de chambre de me laisser sortir d'abord, et qu'elle me suivît quelques minutes après. Elle consentit à ce que je désirais, et vint me rejoindre à l'endroit convenu.

Je l'emmenai jusqu'auprès de chez moi puis, ayant pris quelque argent qui me demeurait, je fus le lui porter, pour qu'elle pourvût à ses premiers besoins, avant qu'elle retrouvât une condition, Je lui jurai de la revoir, et j'aurais tenu parole, non pour entretenir une liaison qui me gênait, mais pour mettre cette fille en état de se suffire, puisque j'étais la cause de son malheur, si un événement n'avait coupé court à ma bonne volonté.

Un des domestiques de la reine d'Angleterre m'avait vu sortir; or, il savait que je visitais souvent milady***. Il pensa charitablement que j'avais passé la nuit chez elle. Peu de temps, après, il aperçut la soubrette; celle-ci portait un paquet qui l'intrigua. Il la suivit, pour en avoir le cœur net, et la vit qui me rejoignait, qui s'en allait avec moi, sauf que nous marchions à quelques pas de distance.

Cet homme en fit son conte à la reine d'Angleterre, qui en parla à milady***, en lui représentant que cette histoire méritait d'être éclaircie. L'autre, qui ne perdait pas facilement la tête, lui répliqua que l'histoire était tout éclaircie ; que j'avais passé la nuit dans l'hôtel, mais dans le lit de la femme de chambre.

— Je m'en suis aperçu par hasard, continua milady, et si j'avais eu du monde sous la main et moins peur du scandale, j'aurais fait jeter le galant par la fenêtre pour lui apprendre à respecter la maison de

Votre Majesté. Je me suis contentée de mettre la fille honteusement à la porte, avec ses hardes, en lui enjoignant de partir sur l'heure. L'amant a pris peur pour son compte et s'est hâté de se soustraire par la fuite aux suites que pouvait lui attirer son équipée.

Le récit de milady *** s'accordait avec le rapport du domestique, la reine n'avait aucune raison de soupçonner un mensonge de la part de milady, et son ressentiment se tourna contre moi. Aussi le jour même elle envoya chercher mon capitaine, M. des Essarts ; elle se plaignit que j'eusse choisi sa maison comme lieu de libertinage et exigea qu'une correction sérieuse me fût infligée.

M. des Essarts me fit conduire dès le soir même en prison, à l'Abbaye Saint-Germain et j'y demeurai deux mois. J'y fusse resté plus longtemps peut-être si la reine d'Angleterre n'avait eu la bonté de me pardonner d'elle-même. Un jour qu'elle rencontra M. des Essarts au Louvre, elle lui dit que la correction devait m'avoir calmé et qu'on pouvait me lâcher.

Je crus devoir remercier cette princesse, qui daigna me pardonner, en considération de ma jeunesse, et sous la condition de n'y plus revenir.

Je pensai qu'un respectueux silence convenait mieux en cette occasion que toutes les excuses et je me retirai, tandis que la reine chuchotait en badinant avec les dames qui l'entouraient parmi lesquelles se tenait milady***. Je sus plus tard que Sa Majesté leur avait fait remarquer à propos de ma personne : que je valais mieux qu'une soubrette et que certaines maîtresses se contenteraient de mes hommages (1).

(1) Henriette Marie de France, reine d'Angleterre (1609-1669), était la troisième fille et le sixième et dernier enfant né de

Si je n'eus plus aucun rapport désormais avec milady ***, je n'avais pas fini avec elle, et je dois considérer comme une suite de cette aventure divers périls dont je me tirai à grand'peine. A quelque temps de là, je pensai être assassiné à la foire Saint-Germain. Trois hommes s'en vinrent me pousser sans raison, n'attendant qu'un mot pour entrer en querelle. Je me savais une ennemie dangereuse dans la personne de milady ***, et je me gardais avec plus de précaution que je ne l'eusse jamais fait ; je continuai mon chemin, en dédaignant cette insulte. Ces trois hommes me suivirent, et je n'étais pas encore dans la rue des Mauvais-Garçons (1), car j'étais sorti par la porte qui donne dans la rue de Tournon, qu'un de ces trois coquins me vint barrer le chemin, l'épée à la main. Je regardai autour de moi ; non seulement les deux camarades du premier s'apprêtaient à lui donner assistance, mais quatre autres, qui semblaient de véritables assassins, s'approchaient à leur tour. Je me rangeai à l'entrée d'un cul-de-sac qui est proche, car la défense en cet endroit m'était plus facile qu'en pleine rue. Les sept individus m'attaquèrent à la fois et j'allais succomber sous le nombre, si je ne me fusse avisé de crier bien haut :

Henri IV et de Marie de Médicis. Elle avait, selon ses contemporains, une certaine prédisposition à la galanterie ; on lui donne comme amants, Montaigu, Piercy et Jermyn. Elle épousa secrètement le dernier après la mort de son mari, Charles Ier, décapité à Londres. Cette facilité explique les singulières mœurs qui, selon d'Artagnan, régnaient dans son entourage.

(1) Il existait à Paris une autre rue portant ce nom, et qui fut coupée en 1850 par la rue de Rivoli. La foire Saint-Germain couvrait un emplacement considérable, dont le marché actuel occupe la partie à peu près centrale. Elle ouvrait le 3 février et se continuait jusqu'au dimanche des Rameaux ; elle cessa d'être tenue en 1789. Le premier document qui en fasse mention, selon Dulaure, est une charte de 1176.

— A moi, mousquetaires!

Par un bonheur inouï, les trois frères dînaient non loin de là, chez un traiteur, à côté de la porte de la Foire. Par la fenêtre, ils virent la populace qui arrivait de tous côtés ; on leur apprit qu'un mousquetaire était sur le point d'être assassiné. Ils accoururent aussitôt, juste à temps pour moi ; j'avais déjà reçu deux coups d'épée ; et du train dont marchaient ces hommes, je ne pouvais manquer d'être vivement expédié, quand ils furent obligés de tourner tête contre des assaillants auxquels ils ne s'attendaient pas.

J'y vis plus clair pour mon compte, et comme l'un de ces hommes, celui qui s'était le mieux acharné contre moi, ne m'avait pas lâché, je pus lui allonger un bon coup qui le tua net. Mes amis en couchèrent deux autres, également bien malades, mais deux gentilshommes bretons qui étaient avec les trois frères furent blessés mortellement et expirèrent aussitôt, pendant qu'Athos recevait un grand coup dans le corps. Ces coquins faisaient un vilain métier, mais on ne peut dire qu'ils manquassent d'adresse et de courage. Ce combat prenait la mine d'être encore plus funeste qu'il ne l'était déjà, lorsque nos ennemis furent chargés par cinq ou six mousquetaires, qui sortaient de la foire, sous la nouvelle que certains de leurs camarades étaient aux prises avec des assassins.

Ce renfort décida nos hommes à tourner les talons, du moins les quatre qui demeuraient sur leurs jambes. Athos et moi, nous avions grand besoin de secours, car nous avions perdu un grande quantité de sang ; mais tandis que nos amis nous donnaient leurs soins, les coquins gagnaient le large.

Nous étions à peine sortis de ce combat qu'il nous

en fallut presque livrer un autre contre un commissaire survenu avec une troupe d'archers. Comme il ne pouvait arrêter aucun vivant, il voulut du moins mettre la main sur les morts ; nous lui défendîmes de toucher aux corps des deux Bretons qui étaient tombés de notre côté. Ce fut une belle dispute, mais nous eûmes le dessus. Les mousquetaires gardèrent les corps. Pendant qu'on nous pansait, Athos et moi, on envoya quérir un carrosse où furent mis ces pauvres Bretons, et on les transporta en un endroit d'où personne n'aurait osé les enlever, c'est-à-dire à l'hôtel des mousquetaires. On les enterra, le soir même, à Saint-Sulpice.

Le commissaire fut bien obligé de se contenter des cadavres des trois assassins ; il dressa procès-verbal et procéda à la reconnaissance des morts, de la manière que son métier le lui apprenait. On ne découvrit rien sur eux qui indiquât qui ils étaient, et personne ne les ayant réclamés, ils furent exposés au Châtelet comme il se pratique d'ordinaire.

Je soupçonnais la main de milady *** dans ce guet-apens ; bien que je fusse assez mal de mes blessures, je suivis l'affaire de mon mieux. Un ami qui connaissait particulièrement le commissaire s'inquiéta si celui-ci ne pouvait déterminer qui étaient ces gens par manque de renseignements ou s'il était gagné pour se taire. Cet ami me rapporta que le commissaire paraissait de bonne foi ; on croyait savoir que les assassins étaient Anglais, car on avait découvert sur eux des tablettes, dont on avait fait déchiffrer l'écriture ; mais on n'avait rien vu de particulier ; il ne s'y agissait que des choses indifférentes.

Je demeurai convaincu que milady m'avait adressé de la sorte un petit souvenir d'elle, et je me résolus,

si ma blessure n'avait pas de vilaines suites, de me mieux garder que jamais. Je m'exhortais à me débarrasser de tout amour, au sujet d'une femme aussi dangereuse, mais on ne commande pas aussi facilement à la passion; je ne l'aimais encore que trop et il n'y eut que le temps qui m'en put guérir.

Le relâchement qui accompagne toujours les minorités royales se faisait ressentir même chez les gens de justice qui en prenaient à leur aise et s'occupaient moins activement de leur devoir. L'affaire fut abandonnée; cependant on avait produit des mémoires pour déguiser ce guet-apens en duel; il n'y avait nulle apparence dans l'événement, et les faits attestaient assez la fausseté de ces mémoires. Je ne sais, ou plutôt je sais trop bien de qui venait le coup; on voulait attirer sur moi toute la sévérité des Edits que le roi défunt avait publiés contre le duel, et qui avaient été renouvelés à l'avènement du jeune roi. La chose n'en vint pas plus loin, heureusement; aussi ne songeai-je bientôt qu'à me rétablir.

Athos, de son côté, voyait sa blessure qui marchait à bonne allure, lorsque tout à coup son chirurgien s'alarma. On nous tenait couchés dans la même chambre, et j'entendis ce chirurgien qui se dépitait parce que la plaie devenait noire et ne suppurait plus. Je gourmandai mon pauvre ami, en lui reprochant d'être lui-même le propre obstacle à sa guérison; il recevait les visites de sa maîtresse, et l'excitation de ces entrevues envenimait sa blessure et la poussait même à la gangrène. Il s'exclama bien fort, en arguant que j'étais témoin de sa sagesse, et qu'il aimerait mieux mourir que de se priver de la vue d'une personne qu'il aimait tendrement.

J'étais témoin de sa sagesse, je le veux bien, mais

quand je dormais ou que je faisais le dormeur, j'en répondais moins bien. Nonobstant, il me conjura de ne rien dire à ses frères ; je l'écoutais, ayant mon projet, et dès que Porthos et Aramis furent là, je leur contai tout en long l'inquiétude du chirurgien, et sa cause, pendant qu'Athos enrageait contre moi.

Les deux frères avertirent la maîtresse qui chérissait son amant par-dessus tout, et qui d'elle-même s'interdit de le voir. La plaie d'Athos se cicatrisa bientôt et nous fûmes tous deux sur pied en même temps.

XVII

Le jeu de hocca chez le cardinal Mazarin. — Un maître en fourberie. — Une véritable mômerie. — Le jeune roi, âgé de cinq ans et demi, refuse d'accorder une casaque de mousquetaire à d'Artagnan. — Le siège de Gravelines. — Le fort Saint-Philippe. — A la tranchée. — Couardise de Mainville, cadet aux gardes. — L'officier aux poudres. — Les instructions du cardinal. — Fin de la campagne.

Gassion avait été fait maréchal de France après la bataille de Rocroi, sur la recommandation du duc d'Enghien, qui reconnut que ce général s'était conduit en héros dans cette mémorable journée. Le nouveau maréchal avait été nourri page du prince de Condé, et l'on peut dire que c'était comme une école de bons capitaines, puisque l'on a vu quatre maréchaux de France partir de là successivement.

Le vicomte de Turenne avait reçu le même honneur que Gassion ; il ne montra pas alors qu'il y fût indifférent, comme il le montra plus tard quand il fit passer son titre de prince avant sa qualité de maréchal de France.

Le cardinal Mazarin était maintenant bien installé dans son ministère, où l'avait affermi le gain de la bataille de Rocroi, avec l'emprisonnement du duc de

Beaufort et des autres mécontents. On ne songeait plus à la cour qu'à mener joyeuse vie dans les fêtes, l'amour et le jeu. Sur ce dernier point, chacun s'y adonnait extrêmement, et le cardinal favorisait cette passion où il se plaisait autant que tout autre. Il établit chez lui des tables de hocca (1) et d'autres jeux qu'il avait apportés d'Italie.

Ceux qui n'avaient pas l'esprit bouché connurent vite l'avarice de cet homme par son avidité à gagner. Cependant il ne réussissait pas encore à s'imposer aux personnes bien nées, et pour composer sa maison il fut réduit à s'adresser à des gens de rien. Le fils d'une lingère de Paris eut la principale charge ; un autre, dont le père faisait le meunier en Bretagne, devint l'intendant de ses finances. L'office n'était pas difficile au début, car les finances du cardinal étaient bien maigres d'abord, et il suffisait d'un tout petit journal pour les enregistrer ; mais par la succession des temps elles devinrent si grosses que ce ne fut pas trop de toute une chambre des comptes pour les surveiller.

Son manège au jeu était admirable, et lui seul était capable de s'aviser de cette politique. A ceux dont il gagnait l'argent, il ne ménageait pas les faveurs ; les faveurs qui ne lui coûtaient rien, s'entend. Ceux qui gagnaient n'arrivaient jamais à se faire payer leurs appointements ou leurs pensions. Il répondait à leurs réclamations qu'ils n'étaient pas dénués, qu'ils étaient en mesure d'attendre que de plus pauvres fussent satisfaits.

Ces procédés ne l'établirent pas dans l'estime de la cour. On le comparait au cardinal de Richelieu, qui

(1) Le hocca ou hoca est un jeu de hasard qui, comme le biribi, ressemble beaucoup à la loterie.

ne vivait que pour les actions nobles et grandes, à qui l'on ne pouvait reprocher que sa cruauté. Le cardinal Mazarin n'en voulait à la vie de personne, mais à la bourse de chacun. Aussi déployait-il toutes les finesses pour en arriver à ce but, et l'on se demandait pourquoi il se mettait autant en peine de tromperie, puisque la reine, qui était une bonne princesse, mais peu capable en affaires, le laissait le maître de tout.

En Italien qu'il était, il croyait que rien ne vaut sans l'assaisonnement d'une fourberie, même inutile. Il apprit bientôt à ceux qui étaient sur la pente de se gâter à devenir fourbes à son exemple. Avant son ministère, on ne songeait pas, comme on le fit depuis, à accuser les Français d'être enclins à manquer à leur parole. La duplicité ne régnait pas chez nous en maîtresse. Certes nous possédions nos défauts, qu'on nous reprochait avec justice, et dont nous ne nous sommes pas débarrassés aujourd'hui : nous aimons encore la femme de notre prochain, un peu plus qu'il ne convient ; il ne nous déplaît pas de paraître, même en dépassant nos moyens ; nous cherchons volontiers à dominer par-dessus les autres, et l'on pourait étendre cette liste assez loin. Mais nous devons au cardinal Mazarin et à ses pratiques une foule d'autres vices qui prouvent que nous avons profité de ses leçons.

Dès le commencement de la seconde année de la régence, c'est-à-dire en 1644, le cardinal, pour demeurer le seul maître des affaires du cabinet, se débarrassa sans bruit du duc d'Orléans qu'il envoya commander en Flandre, et du duc d'Enghien qui fut à l'armée d'Allemagne. Seul, le prince de Condé était en mesure de gêner le ministre ; mais celui-ci, qui avait plus d'un tour en son sac, lui persuada de se

rendre en Bourgogne pour veiller de plus près aux intérêts de ce gouvernement dont le prince était investi.

Le cardinal, sans entraves désormais, commença de tailler en plein drap, à la cour, comme un véritable souverain.

Les Français, qu'on ne dupe pas aisément, quoiqu'ils se taisent souvent par paresse ou par complaisance, s'étonnèrent que les princes du sang laissassent cet étranger faire tout ce qu'il voulait.

Le régiment des gardes, auquel je continuais d'appartenir quoique j'eusse tout tenté pour entrer aux mousquetaires, fut désigné pour servir sous le duc d'Orléans.

Si je n'avais pas réussi dans mon désir, cela tenait à ce que le ministre dévorait des yeux cette compagnie de mousquetaires. Il avait je ne sais combien de neveux en Italie, qu'il n'avait pas encore appelés, mais en faveur de qui il visait déjà toutes les belles places. Celle de M. de Tréville n'était pas une des moindres. Aussi donnait-il à celui-ci tous les dégoûts possibles, pour qu'il ressentît moins de regret lorsque le ministre lui arracherait sa charge. Ainsi avait-il fait ordonner par la reine que M. de Tréville ne reçût aucun nouveau mousquetaire si celui-ci n'était, au préalable, agréé par le roi.

N'était-ce pas là une véritable mômerie? Le roi, à peine âgé de cinq ans et demi, était plus propre à juger d'un volant et d'une raquette que de décider si un homme était propre à faire un mousquetaire. Aussi, lorsque je lui fus présenté, le roi, qui avait sa leçon faite, me répondit que j'étais trop jeune; que je devais porter le mousquet deux ou trois ans encore dans ses gardes, avant de m'élever plus haut.

Il suffisait que je fusse du pays de M. de Tréville pour que le ministre me considérât en ennemi. Je me consolai du refus que le roi me faisait d'une casaque de mousquetaire, en espérant que l'avenir serait meilleur que ces tristes commencements. Je voyais aussi que ce refus atteignait plutôt M. de Tréville que ma propre personne.

Je partis donc avec les gardes; nous arrivâmes à Amiens au commencement de mai. Nous y séjournâmes deux jours, fort resserrés dans cette ville qui était pleine de troupes, dont une partie prenait le chemin d'Abbeville, et l'autre celui d'Arras, afin que les ennemis ne connussent où l'on en voulait véritablement. On faisait courir le bruit d'un coup tenté sur Douai, ce à quoi l'on ne songeait guère puisque le point visé était Gravelines. On avait traité avec les Hollandais, qui alors étaient nos amis, et nous fournissaient des vaisseaux, afin de couper la mer aux Espagnols. Ceux-ci tenaient la plupart de leurs forces en Portugal et en Catalogne, qu'ils souhaitaient reconquérir, car leur sûreté était singulièrement compromise jusqu'à ce que ces deux provinces fussent rentrées sous leur obéissance.

Le maréchal de Gassion vint joindre le duc d'Orléans du côté de Bapaume, et nous tournâmes sur la gauche, ce qui montra notre dessein aux ennemis. Nous construisîmes des ponts sur la rivière d'Aa, et comme les ennemis avaient élevé un fort entre Gravelines et Saint-Omer pour assurer la communication de ces deux villes, nous marchâmes sur ce fort qui se nommait le fort de Bayette, et qui se défendit à peine puisqu'on s'en empara le même jour. Les forts de la Cappelle et de Saint-Folquin, qui protégeaient les abords de Gravelines, furent enlevés non moins rapi-

dement, et l'on commença les travaux de circonvallation et de contrevallation.

La garnison de la place était nombreuse et l'on s'attendait à une vive résistance. Les Espagnols avaient conservé le fort Saint-Philippe qui s'était vivement défendu lors de la première attaque, et nos gens avaient été repoussés. On se décida à en faire le siège en règle, d'autant qu'il était plus grand et plus important que ceux pris auparavant. Ce fut notre régiment qui ouvrit la tranchée devant ce fort; nous nous aperçûmes que le feu des ennemis, qui s'était ralenti, avait cessé complètement à notre second tour de tranchée. M. des Essarts commanda à un sergent de prendre quelques hommes avec lui et de monter sur la pointe d'une demi-lune qui s'était éboulée sous notre canon, pour voir d'où provenait ce silence. Le sergent, qui était un brave homme, lui répondit qu'il serait plutôt nuisible d'amener beaucoup de monde, pour se faire remarquer de l'ennemi et attirer son feu; qu'il lui suffisait d'être accompagné d'un seul homme. J'étais non loin de lui à ce moment; il me demanda si je voulais l'accompagner, et je lui répondis plutôt par le geste que par la langue en m'allant ranger à son côté.

M. de Grancé, qui était de garde à la tranchée, survint alors. M. des Essarts le mit au courant. Il insista pour que le sergent prît neuf hommes en plus avec lui, si bien que nous partîmes au nombre de onze. Je n'étais pas le moins vif et le moins alerte; je devançai bientôt tous les autres, qui marchaient avec précaution. J'étais déjà bien avant dans la demi-lune que les autres n'avaient pas escaladé la pointe. Je n'aperçus qu'un seul homme, qui lâcha pied devant moi. Je criai : « Tue! » afin que mes camarades se hâtassent,

mais cet homme se perdit dans l'obscurité. Le sergent envoya demander des ordres à M. des Essarts, en le prévenant que la demi-lune était abandonnée. Notre capitaine commanda à trente hommes de nous rejoindre avec des pionniers, pour nous y retrancher. Il vint bientôt lui-même et nous recommanda de faire aussi peu de bruit que possible, afin que les ennemis ne nous attaquassent devant que notre logement fût achevé. Il s'en fut alors auprès du comte de Grancé pour lui rapporter les faits.

Je m'étonnais que les ennemis demeurassent sans nous tirer un seul coup de fort, où cependant ils devaient nous entendre, quelles que fussent nos précautions; je dis au sergent :

— Je crois fermement que notre travail de retranchement est bien inutile, car le fort me paraît aussi bien abandonné que l'était la demi-lune.

— Je le croirais volontiers aussi, me répondit le sergent, si ce n'est que vous vîtes un homme, qui s'est sauvé à votre approche, et qui n'eût pas été placé en cet endroit avancé sans soutien en seconde ligne. Maintenant, êtes-vous bien assuré de ne pas avoir eu la berlue?

Je n'osai relever ce mot, car le sergent avait longtemps servi et savait son métier beaucoup mieux que moi, mais j'en fus piqué, et lui demandai la permission de reconnaître ce fort. Par là, on verrait bien si j'avais eu la berlue. Il m'eût laissé aller de bon cœur, mais il me fit observer que je devais m'adresser à l'officier qui commandait plutôt qu'à lui. Je m'approchai alors du lieutenant de notre compagnie, qui était M. de la Selle, et je lui fis part de mon intention.

Il accepta volontiers, et voulut que je fusse accompagné d'un autre cadet, qui s'appelait Mainville, et

qui me suivit comme un chien qu'on fouette; à peine étions-nous sortis de la demi-lune, qu'il disparut en un tour de main. Il remontra aussitôt auprès des nôtres et leur conta que j'étais tombé entre les mains d'un petit corps de garde, et que l'on m'avait tué à coups d'épée. M. de la Selle fut chagrin d'avoir permis, que je partisse, et la nouvelle fût portée jusqu'à la tranchée où M. des Essarts, qui avait quelque estime pour moi, ne fut pas le dernier à me plaindre.

Ce pauvre garçon de Mainville, affolé par la peur, avait déguisé sa lâcheté sous le premier prétexte que sa cervelle brouillée avait inventé. Il pensait certainement que je ne sortirais pas vivant de ce fort, et que je n'aurai pas à témoigner de sa honte. Cependant j'apparus tout à coup, et les nôtres me prirent d'abord pour un esprit. J'avais parcouru tout ce fort sans rencontrer âme qui vive. M. de la Selle m'apprit alors qu'on m'avait cru dans l'autre monde et qu'il avait déjà récité un *De profundis* à mon intention.

J'eusse désiré ménager la réputation de Mainville, mais il m'était difficile de l'excuser. Je me contentai de dire qu'il avait des yeux plus perçants que les miens pour avoir découvert un corps de garde, quand je n'avais pas rencontré un seul ennemi dans toute l'étendue du fort.

Si M. de la Selle fut ravi de la nouvelle, Mainville fut désespéré et, pour se soustraire aux railleries qui commençaient à s'élever, et qui se seraient à jamais attachées à sa couardise, il quitta l'armée cette même nuit et on ne le revit plus.

Nous serrâmes alors de plus près la ville de Gravelines qui fit une belle résistance, et qui donna par là aux ennemis tout le temps nécessaire d'y amener du monde et des vivres; mais les Hollandais gardaient si

bien la mer, qu'ils ne purent user de cette route. C'est alors que Piccolomini (1) s'approcha avec une armée pour gêner notre attaque, et pour jeter, si faire se pouvait, du renfort dans la place.

On s'attendait à une bataille prochaine et le duc d'Orléans commanda de distribuer de la poudre à tous les régiments. L'officier de l'artillerie qui était chargé de cet approvisionnement répondit aux majors que la poudre lui manquait, car on en avait beaucoup brûlé devant Gravelines et qu'on devait attendre qu'il en arrivât de nouveau au camp. Quoiqu'on eût violemment battu la place, on s'étonna que la poudre manquât si subitement et les majors en portèrent leur plainte au maréchal de La Meilleraye qui était grand-maître de l'artillerie. Ce maréchal était fort honnête homme et chacun savait que pour rien au monde il n'eût pris part dans une friponnerie, si toutefois il s'en commettait dans l'artillerie.

Le maréchal fit appeler l'officier dont on se plaignait, résolu qu'il était de lui faire un méchant parti. D'abord qu'il vit cet homme, il lui apprit qu'il s'en allait le faire pendre, et qu'il lui donnait un quart d'heure pour se préparer à la mort. Auparavant il avait envoyé au duc d'Orléans, qui commandait par-dessus les maréchaux en sa qualité de prince du sang, et lui avait remontré la nécessité de cette punition. Le duc n'avait eu garde de l'en dédire, puisque le cas le requérait, et que le maréchal en connaissait l'importance mieux que quiconque, lui qui était le supérieur particulier du coupable.

L'officier aux poudres ne s'était pas troublé de la violence du maréchal, même quand celui-ci lui

(1) Octave Piccolomini, général autrichien né à Sienne (Italie), en 1599, mort à Vienne (Autriche), en 1656.

apprit que le duc d'Orléans mettait les mains à ce qu'on le pendît sur l'heure. Il répliqua que tous deux réfléchiraient, quand on lui aurait donné le temps de se justifier. Le maréchal, outré de fureur par ce calme, lui demanda s'il n'avait pas reçu ordre de se munir de tant de milliers de poudre et si, tout compte fait, il ne demeurait pas plus de la moitié de l'approvisionnement.

L'autre reconnut la vérité de ce qu'affirmait le maréchal, mais il répliqua qu'il avait agi sur l'ordre du premier ministre en refusant les poudres, et il remit au maréchal une lettre du cardinal, qui était conçue en ces termes :

« Souvenez vous du serment que vous avez fait, » lorsque vous avez été reçu dans votre charge. Vous » avez promis au roi de lui être fidèle. La fidélité qu'il » exige est que vous empêchiez, autant qu'il sera en » votre pouvoir, qu'on ne le vole. Il se fait une grande » dissipation de poudre tous les ans, sans qu'on sache » ce qu'elle devient. A la moindre alarme, vos supé- » rieurs prennent prétexte de délivrer des ordres d'en » distribuer une grande quantité. Cette quantité de » poudre n'est pas employée au service du roi, et le » prix rentre dans les bourses de ces chefs par des » détours que Sa Majesté connaît bien. En cette ren- » contre et en toute autre semblable, faites-vous réité- » rer vos ordres trois ou quatre fois pour le moins. » Cherchez quelque prétexte pour ne pas obéir promp- » tement. Autrement vous vous rendrez non seulement » indigne de la récompense qui vous a été promise, » mais l'on croira que vous participez à ces larcins. »

Le maréchal n'acheva pas cette lecture sans colère ; il se voyait désigné lui-même comme larron, et le principal de tous, puisqu'il était le chef de l'artillerie.

Comme le duc d'Orléans arrivait là-dessus, M. de la Meilleraye lui montra la lettre. Celui-ci s'étonna qu'un homme d'esprit comme le maréchal se choquât de si peu de chose. Chacun juge les gens à sa mesure ; quoi d'étonnant à ce que le cardinal vît des voleurs partout? La guerre coûtait cher à l'avarice du premier ministre, et c'était de l'argent qui s'en allait en fumée que celui qu'on dépensait à acheter de la poudre. D'ailleurs le cardinal cherchait à rogner sur tout. Ainsi n'avait-il pas dit au duc d'Orléans, que le régiment des gardes coûtait bien cher à Sa Majesté, et qu'il ne voyait pas que les officiers y fussent plus braves qu'ailleurs, car il n'y en avait pas eu un seul de tué depuis que le cardinal était au ministère.

Telles furent les raisons par lesquelles le duc d'Orléans tenta de calmer le mécontentement du maréchal. Mais celui-ci représenta que l'avarice du cardinal, excitant des inférieurs à la désobéissance, eût pu coûter cher à l'armée si Piccolomini, instruit de ce manque de poudres, eut donné vigoureusement au travers de nos lignes. Le duc n'eut rien à objecter là-dessus ; il ne répondit pas davantage quand le maréchal le sollicita, pour que l'exemple tombât de plus haut, de punir lui-même l'officier récalcitrant. Il se refusa à se charger de cet acte, en prétextant qu'il ne voulait pas empiéter sur la charge du maréchal, et que c'était à lui d'en agir comme il lui convenait avec un inférieur.

M. de La Meilleraye, assez embarrassé, commanda au prévôt de l'armée d'enfermer l'officier, pour en aviser plus tard. Le lendemain, on retrouva cet homme pendu à la poudre d'une méchante maison dans laquelle on l'avait enfermé ; on publia partout qu'il s'était pendu de lui-même, par désespoir, mais

on oublia de dire qui lui avait apporté une corde pour se pendre, un bon clou pour accrocher la corde et un marteau pour enfoncer le clou.

Cette mort fit grand bruit, autant que l'avait fait le refus de la poudre. Les médisants publièrent que le duc s'était débarrassé de la sorte d'un témoin incommode, car il n'est personne sur qui la malice des hommes ne cherche à mordre. Quoi qu'il en soit, la poudre ne manqua plus à l'armée. Celui qui occupa la place du défunt ne se faisait pas tirer l'oreille pour en livrer, mais cette poudre ne servit qu'à tirer aux moineaux. Piccolomini se présenta à portée de canon de nos lignes, comme s'il eût dessein de nous forcer; il se retira ensuite sans rien entreprendre.

Gravelines ne résista pas plus longtemps et se rendit le 28 juillet. Nous demeurâmes quelques jours encore devant cette place, pour réparer les fortifications. On nous mena ensuite comme pour une attaque sur les places maritimes de Flandre. C'était une feinte pour attirer le gros des forces ennemies sur nous. Pendant ce temps, nos amis les Hollandais prenaient leurs dispositions, et comme les Espagnols ne s'inquiétaient que de nous, et ne se gardaient pas contre nos alliés, ces derniers tombèrent sur le Sas-de-Gand (1). Les Espagnols y coururent bien vite pour le sauver, mais ils arrivèrent trop tard, la place s'était rendue le septième de septembre. Nous finîmes notre campagne par la prise de l'abbaye de Houatte et de divers autres points que les ennemis avaient fortifiés pour nous empêcher l'entrée de leur pays, puis l'ordre nous fut donné de rentrer. C'est la dernière campagne que je fis dans les gardes.

(1) Ville fortifiée, à l'embouchure du canal de Gand, dans le bras occidental de l'Escaut.

XVIII

D'Artagnan entre aux mousquetaires. — Sa joie et ses illusions. — Une veuve jeune, belle et riche. — Mariage prochain. — Hostilité des domestiques. — Les manœuvres d'une suivante. — Maladresse et trahison. — Derrière la tapisserie. — Une mine pitoyable. — Malheureux en amour, heureux au jeu. — La misère de Besmaux. — Les emportements du duc d'Enghien.

Un mois après mon retour à Paris, j'entrai enfin aux mousquetaires; il faut croire que le roi me pensait suffisamment vieilli. Je ne saurais représenter ma joie et mon bonheur; je me croyais quelque chose enfin. Je me fis valoir du mieux que je pus auprès des dames, car je faisais fond sur leurs secours pour m'avancer dans le monde, autant que sur mes succès dans les armes. Maintenant que l'expérience m'est venue avec les années, j'admire la bonne opinion que j'avais de moi-même, à cette époque; il faut que je l'avoue à ma confusion, je ne croyais pas une femme à l'abri de mes fleurettes: et comme certaines avaient pris plaisir à m'écouter, je m'imaginais qu'il en serait de même de toutes. Le souvenir de mon Anglaise et de ses rigueurs m'eût peut-être rappelé à la modestie, mais quand je songeais à elle, je la comptais plutôt

comme folle, et j'attribuais ses dédains au peu d'habileté que je possédais alors.

Le cardinal Mazarin visait toujours la compagnie des mousquetaires pour son neveu, l'aîné des Mancini, qu'on commençait à voir à la cour. Il était bien fait et de bonne mine et sentait son homme de qualité. M. de Tréville se montrait encore moins complaisant, comme je l'ai dit, vis-à-vis du cardinal Mazarin qu'il ne l'avait été vis-à-vis du cardinal de Richelieu, et quand on lui vint demander, de la part du ministre, de céder sa charge, il répondit que cette charge était la récompense de ses services, et qu'il la voulait conserver tout autant qu'il aurait de vie, de façon que Sa Majesté, l'en trouvant revêtu à sa majorité, pût être informée des raisons qui avaient poussé le feu roi à l'investir, lui, Tréville, de ce commandement, plutôt qu'un autre. Si Son Eminence avait en but le désir de poster un neveu qu'elle chérissait en une charge aussi glorieuse, M. de Tréville songeait également à un sien fils qui avait à peu près l'âge du roi, et qu'il espérait bien établir en son lieu et place, dans l'avenir.

Le cardinal harcela la reine pour qu'elle commandât à M. de Tréville de céder. Il tenta d'éveiller les soupçons de cette princesse sur la fidélité du capitaine des mousquetaires. Mais la reine connaissait l'immuable dévouement de celui-ci à la personne du roi, dévouement qui lui avait valu la haine et la persécution du défunt cardinal; elle conclut que ce serait injustice à elle de mal traiter un homme comme Tréville.

Le cardinal, repoussé, remit sa poursuite à des temps plus favorables, mais il ne cessa de dénigrer les actions les plus innocentes de M. de Tréville. Ce dernier ne put se tenir de manifester son mécontentement de

ces menées, et le bruit en vola de bouche en bouche dans notre compagnie. Aussi lorsque l'un de nous se voyait sur le chemin du cardinal, il se détournait bien vite pour éviter de le saluer. Il ne manqua pas de gens bien avisés pour signaler notre conduite au ministre, qui ne nous montra aucun ressentiment, afin de ne pas aliéner à son neveu l'esprit de la compagnie, car il persévérait dans son désir avec une patience admirable.

Là-dessus, je devins amoureux d'une jeune dame de condition, assez jolie, mais qui s'imaginait l'être davantage. Elle aimait par-dessus tout qu'on lui prodiguât l'encens; ses domestiques ne s'en faisaient pas faute, si bien qu'ils s'enrichissaient chez elle, les uns après les autres. Je reconnus bientôt son faible, et je lui servis de la flatterie, puisque tel était son goût. Cela me fut facile puisque j'étais amoureux; il ne me coûtait rien de louer sa beauté, qui de bonne foi me semblait digne de louanges. J'admirais même ce qui était moins admirable, mais c'était le chemin à prendre pour lui plaire. Elle était veuve, après dix-huit mois de mariage, d'un homme qui fut tué à Rocroi. Elle n'avait pas cherché à se remarier, parce qu'il s'en fallait que ce mari l'eût rendue heureuse. Il avait persévéré après son mariage de visiter une maîtresse qu'il avait auparavant, et cette offense fut d'autant plus sensible à sa femme qu'elle s'entretenait en une excellente opinion d'elle-même. Aussi, à la mort de l'infidèle, elle s'était juré de ne plus s'exposer à tel mécompte; elle eût tenu son serment peut-être, si elle avait pu s'abstenir de l'encens d'un adorateur.

Peut-être un homme foncièrement jaloux eut-il regardé à deux fois avant de s'embarquer avec une femme aussi portée vers l'adulation, mais je ne me

suis jamais senti affligé d'une passion si fatale au repos des hommes. Je poussai ma pointe, désireux de marier ma gueuserie à la fortune, car la dame était extrêmement riche, qualité que j'appréciais autant que sa beauté.

Je lui plus par ma façon d'agir dès le début. Je lui avouai franchement que si elle me voulait écouter, elle ferait ma fortune de toutes manières. Bien différent des gens de mon pays, qui n'avouent jamais leur pauvreté, je reconnaissais, sans qu'on m'en pressât trop, qu'il n'y avait pas grande ressource à tirer des lettres de change qui me venaient du Béarn. La dame apprécia ma bonne foi, et mes affaires marchaient auprès d'elle de mieux en mieux chaque jour. Je m'occupais, en moi-même, à régler l'équipage que je mènerais une fois marié, quand une cruelle guerre me fut déclarée.

Les hostilités ne furent pas ouvertes par mes rivaux et j'en avais de redoutables, parmi des personnes de grande condition. L'un d'eux, bien fait de sa personne, tenait même un rang considérable, mais la fortune me favorisait si bien qu'un petit Gascon, sans sou ni maille, prenait l'allure de l'emporter sur un des plus fameux courtisans de l'époque. L'orage ne vint donc pas de là; au moment où j'y pensais le moins il s'éleva néanmoins sur ma tête et ne tarda pas à m'écraser.

Les domestiques de la dame jugèrent, non sans raison, qu'un second mariage tarirait net la source de ses bienfaits ; ils commencèrent à me rendre tous les mauvais offices. L'un d'eux lui disait qu'en fait de galanterie je n'y craignais aucun, et qu'elle le reconnaîtrait trop tard, car ce serait pis que du temps de son premier mari. L'autre lui contait que j'avais

épousé ma première maîtresse et que je l'avais abandonnée, au fond de ma province. Un troisième prétendait qu'une dame qui me voulait du bien, m'avait bien vite cassé aux gages, pour suite de mes petits moyens, vu qu'il y avait en moi plus d'apparence que d'effet.

De toutes ces accusations, seule la première produisit impression sur l'esprit de la dame. Elle me fit marcher là-dessus bride en main, et dès que je reconnus combien elle avait changé à mon égard, je lui demandai la raison sans qu'elle daignât m'en éclaircir.

Ignorant d'où venait le coup qui m'était porté, je commis une faute qui rendit le mal irréparable. Dès les premiers jours, je m'étais attaché à gagner la demoiselle de cette dame, qui selon le bruit courant, avait tout pouvoir sur son esprit. C'était une fille d'assez bonne maison ; son père ayant mal fait ses affaires, elle fut trop heureuse, au moment du mariage de sa présente maîtresse, d'entrer auprès d'elle en qualité de suivante. Elle était plaisante à voir ; c'était une brune assez piquante, et cela se ressentait qu'elle sortait de bon lieu ; aussi beaucoup, mettant la condition à part, l'eussent autant aimée que la maîtresse.

Cette fille s'était bien remplumée depuis trois ans qu'elle se tenait en la maison. Point sotte, elle découvrit rapidement le côté faible de la dame, et puisque celle-ci aimait les douceurs, elle lui en conta plus encore que ne l'eût fait un amant passionné. Ses complaisances allaient si loin qu'on ne le saurait rapporter ; il fallait que l'intérêt eut une extrême puissance sur elle pour l'assujettir à ce qu'elle faisait chaque jour. Elle ne souffrait personne auprès de sa maîtresse, et ne la quittait non plus que son ombre.

Elle accepta sans regimber l'argent que je lui offris pour me servir auprès de la dame, comme elle prenait l'argent de celle-ci en récompense de ses flagorneries ; elle en eut accepté du monde entier, car rien ne lui semblait plus épouvantable que la misère dont elle avait tâté. Si ma bourse avait été bien garnie, je serais demeuré bon ami avec elle; mais son avidité vint à bout facilement de mes resssources, et dès lors j'éprouvai combien son inimitié pouvait m'être dangereuse.

Un jour donc qu'elle était couchée avec sa maîtresse, car celle-ci l'avait mise sur un tel pied de familiarité qu'elle la traitait plutôt comme une sœur que comme une suivante, elle commença de larmoyer, avec de grands soupirs et des gémissements. La dame effrayée lui demanda pourquoi ce désespoir subit, mais l'autre ne voulait rien dire ; il fallut que la maîtresse insistât pour obtenir une réponse.

— Mon Dieu ! madame, lui dit-elle, voici que le jour approche où vous allez vous donner à un mari, et je n'y songe pas sans mourir de douleur.

La dame l'embrassa tendrement, la consola de son mieux en lui disant que son cœur n'était pas si plein qu'il n'y demeurât une place pour sa fidèle suivante. Cette fille ne se calmait pas ; elle dit encore :

— Si vous épousiez un autre que celui-là, peut-être auriez vous le bonheur d'être traitée avec la considération que vous méritez !

Elle s'arrêta là-dessus, pour laisser aux réflexions de sa maîtresse le temps de naître et d'éclore. La méchante créature savait bien que ce ne sont pas les plus longs discours qui sont le plus venimeux. Ainsi piquée, la dame voulut, ordonna qu'elle parlât tout au long.

— Ha ! madame, reprit-elle, combien je fus folle et inconséquente quand je vous disais du bien de cet homme. Je ne connaissais pas le fond de son cœur, et je devrais être à vos pieds, pour vous demander pardon de ma méprise. On m'avait dit qu'il n'attendait que l'accomplissement du mariage pour vous bien marquer son infidélité. Il est plus scélérat encore et garde si peu de mesures dans la fourberie que, se croyant assuré de la victoire auprès de vous, il a commencé à nouer de nouvelles intrigues.

Hors d'elle-même, la dame demanda des preuves, un nom. L'autre redoubla ses cris et ses sanglots :

— Hélas ! ma bonne maîtresse, répliqua-t-elle, vous allez me prendre en aversion. C'est à moi-même que le traître s'est adressé ; il m'a juré que seule je possédais son cœur. Je n'en voulus pas entendre davantage, mais depuis lors il cherche à me trouver seule pour m'accabler de ses compliments, et, pour peu que vous le désiriez, je vous le ferai entendre de vos propres oreilles.

Ce fut un coup de massue pour cette dame, car elle m'aimait plus sincèrement qu'elle ne le pensait elle-même, comme je le sus bien longtemps après par des amis à qui elle se confia et qui me rapportèrent ces vilenies quand il était trop tard pour rétablir la vérité. Comme c'était une femme fière d'elle-même et qui eût craint d'abaisser son caractère en laissant voir son chagrin à quiconque, ce fut d'une voix ferme qu'elle ordonna à sa suivante de lui bien expliquer les circonstances pour qu'elle ne doutât plus.

Cette peste de fille l'avait belle pour gloser sur l'histoire et je lui avais fourni bien niaisement de terribles armes contre moi. Quand j'avais vu le fond

de ma bourse, je tâchais par de bonnes paroles, de m'attirer néanmoins la bienveillance de cette fille qu'il m'était impossible d'arroser plus longtemps de mon argent. Au lieu de prendre un air renfrogné, elle me sourit avec des yeux si doux, qu'ils en disaient long, surtout à un homme quelque peu avantageux comme je l'étais alors. Cela me sembla plus commode, et bien selon mes moyens, de la gagner avec quelques fleurettes, puisqu'elle me faisait la mine d'être amoureuse de moi.

Mes prétentions ne furent que trop bien accueillies, et j'étais tout prêt à lui donner des marques de l'amitié que je feignais pour elle. Elle m'arrêta tout court, sans m'ôter l'espoir qu'elle se ferait plus facile un jour ou l'autre. J'aurais dû me méfier, car elle avait la renommée d'être fille sage, même au milieu des autres domestiques, qui se déchiraient l'un l'autre, à plaisir. D'ailleurs une fille qui aime si fort l'argent n'a pas de place en son cœur pour d'autres amours.

Néanmoins, je fus sa dupe, et bien longtemps comme on le verra. Je m'étais animé au jeu, et je m'étais promis qu'à la première occasion je n'en aurais pas le démenti. Elle ne me déplaisait pas, et mon tempérament me poussait facilement à cette sorte d'exercice; je croyais aussi faire un coup de partie en m'assurant les bonnes grâces de cette fille. Je tentai donc l'attaque, et fort mal à propos, car dans l'attente de la scène, elle avait caché sa maîtresse sous une tapisserie, d'où elle voyait et entendait parfaitement.

La dame sortit bien à point de sa niche et son apparition subite me plongea en une telle confusion que je ne trouvai pas une parole pour répondre aux mille reproches de cette femme irritée. Elle termina sa harangue en me défendant de remettre les pieds

dans sa maison. C'était ma fortune qui s'envolait en fumée; cette considération me rendit la voix, autant que la certitude de mon amour brisé. J'en fus toutefois pour mes frais d'éloquence. Peut-être serais-je arrivé à un meilleur résultat, si j'avais parlé des avances de la demoiselle ; j'estimai indigne d'un honnête homme l'emploi d'un semblable argument.

La dame sortit de la chambre pour n'en pas entendre davantage et je fus assez ingénu pour supplier la suivante d'intercéder en ma faveur ; je n'avais pas encore deviné que cette scène avait été concertée entre elles! Fidèle à son rôle, la fille me répondit qu'elle avait plus besoin que moi, encore, d'un intercesseur auprès de sa maîtresse, car elle appréhendait que celle-ci ne lui pardonnât pas d'avoir été l'objet de mes attentions.

Quand j'osai me représenter, à quelques jours de là, la porte me fut sévèrement refusée par les domestiques, trop heureux de me voir ainsi déconfit. Je guettai la suivante au dehors, qui se fit un malin plaisir de se laisser aborder pour m'apprendre que sa maîtresse avait définitivement rompu avec moi, et qu'elle défendait même qu'on prononçât mon nom devant elle.

Je m'attachai à rencontrer cette dame dans des maisons où elle se rendait; elle me traita comme si elle ne m'avait jamais connu, et cessa de fréquenter dans les endroits où elle courait le risque de me voir. J'en conçus une telle mélancolie, que je ne tardai pas à m'en ressentir ; je fus accablé d'une fièvre lente qui me défigura étrangement. Dans l'espoir que mon triste état apitoierait cette femme, je m'arrangeai pour qu'elle me vît ; mais l'effet que j'attendais fut

bien autre : elle éprouva plutôt du dégoût qu'elle ne chercha pas à me cacher.

Je me dépitai à mon tour, et quoique j'eusse de la peine à me consoler d'avoir si sottement manqué ma fortune, je me résolus à ne plus essuyer de semblables mépris, puisque cela ne me servait à rien. C'était le commencement de la guérison, et le jeu auquel je m'adonnai avec passion servit aussi à me distraire. La chance me devait bien une compensation, et j'eus plus de bonheur qu'en amour. En une seule séance de tric-trac je gagnai neuf cents pistoles au marquis de Gordes, fils aîné de M. de Gordes, capitaine aux gardes du corps.

Je me fis beaucoup d'amis avec cet argent, et je prêtai à tous mes camarades dans l'embarras. Besmaux en eut sa part, quoiqu'il n'offrît alors pas grande ressource. Il était demeuré aux gardes, et sa fortune était si médiocre qu'il faisait le bretteur à l'occasion, ce qui l'aidait à subsister. Il faut croire que ce métier ne nourrissait pas son homme, car on le rencontrait souvent sans le premier sol pour son dîner. Et cet homme aujourd'hui jouit d'une telle opulence qu'il a pu acheter toutes les terres du comte de Suse, pendant que ce dernier, tombé de la plus grande richesse dans la pauvreté, en est presque réduit à s'en aller mourir à l'hôpital ! La Providence élève celui-ci, abaisse celui-là, comme bon lui semble, en confondant nos jugements.

Je repris goût à faire ma cour aux dames, et, me flattant que le hasard pouvait me servir auprès de la veuve, je m'arrangeai de nouveau pour rencontrer sa suivante. Les nouvelles que cette fille me donna n'étaient rien moins qu'encourageantes. Mais, cette fois, j'étais mieux disposé à accepter la disgrâce. Je

voulus du moins en raconter à la demoiselle, pour tirer pied ou aile de l'aventure, afin de me dédommager de la perte dont elle était cause ; mais elle changea de langage et m'apprit que je m'y prenais un peu tard, et que je l'avais négligée trop longtemps. Je redoublai d'insistance, pensant qu'elle me parlait ainsi pour m'exciter d'autant; mais ce fut bien en pure perte, et je compris alors combien elle s'était moquée de moi.

La fin de l'année 1644 et le commencement de l'année 1645 s'étant passés de la sorte, on se prépara à une nouvelle campagne sous les ordres du duc d'Orléans, que la cour renvoyait en Flandre. Sous le prétexte de faire honneur à ce prince, le cardinal Mazarin se débarrassait encore une fois de lui. L'abbé de la Rivière, qui jouissait de la confiance du duc d'Orléans, prêtait les mains aux manœuvres du cardinal, en échange de quelques fructueux bénéfices et de quelques bonnes pensions.

Son Eminence aurait amusé de même M. le Prince (de Condé), qui n'était pas homme à donner en un panneau aussi grossier. Il entendait avoir sa part au gouvernement de l'État, et, tout premier ministre qu'il fût, le cardinal n'osait arrêter une mesure importante sans l'assentiment de M. le Prince.

Son fils, le duc d'Enghien, maintenu à la tête d'une armée, avait remporté de nouveaux succès qui augmentaient d'autant la réputation que lui valait la victoire de Rocroi. L'importance du père s'augmentait donc de toute la gloire du fils, et cette gloire avait reçu un nouveau lustre par de récents lauriers cueillis à Fribourg, grande victoire remportée en Allemagne, où le duc d'Enghien s'était montré aussi bon général que vaillant soldat.

Cet éclat déplaisait au cardinal, car M. le Prince n'était que plus hardi en ses exigences, et lui plus timide en ses refus. Il voyait que chacun s'empressait autour du jeune victorieux et que l'influence de cette famille grandissait à vue d'œil ; il recourut alors à l'une de ses ruses familières. Il ne s'attaqua pas cependant au père, homme sage et d'un caractère tempéré, mais bien au fils, dont l'esprit bouillant et emporté offrait plus de prise à ses intrigues. Pour commencer, il s'attacha à brouiller la maison de Condé avec le duc d'Orléans, car c'est une maxime chère aux politiques, qu'il faut avant tout jeter la division parmi ses adversaires.

Le cardinal gagna un homme de grande importance, propre à pousser le duc d'Enghien à quelque faux pas. Puis, ayant semé des germes de discorde, il attendit les événements.

Le duc d'Orléans, faisant débauche un soir chez lui, commanda de ne plus laisser pénétrer personne, car la compagnie lui semblait assez nombreuse et assez choisie pour s'occuper agréablement. Le duc d'Enghien fut amené à point nommé par le confident vendu au cardinal, et l'exempt des gardes du duc d'Orléans, qui avait ses ordres, refusa l'entrée. Le duc d'Enghien, excité par les contes de ce confident, faisait assez peu de cas du duc d'Orléans. Le refus de l'exempt lui parut une façon d'injure préparée à l'avance, et comme cet homme lui barrait délibérément le passage, il lui arracha le bâton des mains, le brisa, et lui en jeta les morceaux au visage. Les gardes et les domestiques du duc d'Orléans qui étaient présents se sentirent blessés eux-mêmes par cet outrage fait à un homme qui accomplissait son devoir. Un murmure universel se souleva, et les choses se gâ-

taient, car la suite du duc d'Enghien se préparait à soutenir celui-ci, lorsque parut le comte de Saint-Aignan qui commandait les gardes du duc d'Orléans. C'était un grand courtisan, qui aimait peut-être à se battre mais non contre le duc d'Enghien ; il donna tort à l'exempt. Celui-ci se retira, puisque celui qui aurait dû le soutenir était le premier à le condamner.

Le duc d'Orléans ne prit pas l'affront aussi bonnement, mais le prince de Condé s'employa à rétablir la paix. Cependant le duc d'Orléans ne pardonna pas à M. de Saint-Aignan, qui dut se défaire de sa charge et qui acheta aussitôt celle de premier gentilhomme de la chambre du roi.

Pendant que M. de Condé ne négligeait rien pour apaiser cette querelle, le cardinal attisait le feu de son mieux ; la passion l'emporta trop loin et il se découvrit. Le duc d'Orléans, qui, sa vie durant, avait haï tous les ministres, ne vit pas plutôt que le cardinal se mêlait de son affaire, qu'il apporta toutes les facilités et tous ses consentements à une réconciliation, non sans en conserver cependant une certaine rancune.

XIX

Victoire de Nordlingen. — La jalousie du duc d'Orléans. — Sous les murs de Bourbourg. — Une situation périlleuse. — Les poches du mort. — L'émotion de M. des Essarts. — Un portrait pour un autre. — La boîte enrichie de diamants. — Traîtrise des hommes, folie des femmes! — Nouvelle bonne fortune. — Furieuse rivalité. — Une étrange lettre. — Le petit mari de la chienne. — Histoire de cornes. — L'orage menace.

La campagne allait s'ouvrir; je demandai à faire partie du détachement des mousquetaires qui devait servir en Flandre, dans l'armée du duc d'Orléans. Le duc d'Enghien eut le commandement de l'armée d'Allemagne, car le vicomte de Turenne venait de se faire battre à Marienthal. Le général Mercy lui avait servi un tour de son métier; après avoir tenu la campagne pendant le cœur de l'hiver, il feignit de s'éloigner, pour reposer enfin ses troupes. Le vicomte de Turenne, abusé, avait permis aux siennes de prendre également quelque repos, et les avait disséminées pour plus commodité. Mercy, rebroussant chemin tout d'un coup, tomba sur nos cantonnements, et nous infligea une déroute telle, que l'armée avait perdu confiance en son général et que seul le duc d'Enghien pouvait lui rendre quelque courage.

Mercy, devant ce nouvel adversaire, prit de sérieuses dispositions. Ne pouvant défendre le passage du Rhin, dont nous étions maîtres, par la conquête que nous avions faite l'année précédente de la forteresse de Philipsbourg, il voulut du moins l'arrêter sur le Necker. Il jeta garnison dans les villes qui commandent cette rivière, avec ordre de se défendre jusqu'à l'extrémité. Le gouverneur de Wimpfen, qui fut attaqué le premier, observa assez mal cette prescription, puisqu'il capitula aussitôt. Rottembourg se défendit mieux, mais la ville fut néanmoins forcée, et le duc d'Enghien s'assura ainsi deux passages. Il marcha ensuite sur Hailbron, où l'ennemi avait enfermé de grosses forces, car il s'imaginait que notre général ne se hasarderait pas à laisser derrière lui une ville aussi forte et aussi bien garnie. Le duc, sans plus s'alarmer, s'attacha uniquement à la poursuite de l'armée de Mercy qui se retirait vers Nordlingen et l'on s'étonnait chez nous de cette retraite qui succédait à la marche audacieuse de Marienthal. Nos alliés, qui étaient demeurés en suspens après la défaite du vicomte de Turenne, se raffermirent devant les succès du duc d'Enghien. La landgrave de Hesse (1) nous ramena les troupes de son fils qu'elle commandait, et l'on décida qu'on attaquerait Mercy qui avait planté son camp sur deux montagnes, dont il jugeait les abords inaccessibles.

Il s'y défendit fort bien et tint longtemps la victoire en balance. Notre aile gauche fut même défaite, et le maréchal de Gramont qui la commandait fait prisonnier. Ce premier avantage n'empêcha pas que le

(1) Amélie-Elisabeth de Hanau, veuve de Guillaume V, landgrave de Hesse-Cassel, mort en 1637, laissant un fils mineur, Guillaume VI.

duc d'Enghien ne repoussât l'ennemi sur tous les points, et comme Mercy passait d'une aile à l'autre pour rétablir ses gens dispersés, il fut tué dans le combat. Sa mort acheva la déroute, et d'autant mieux que le général Gléen, qui aurait dû prendre le commandement, avait été fait prisonnier par les nôtres, quelques jours auparavant. On l'échangea même, plus tard, contre les maréchal de Gramont, qui malgré les efforts de ses troupes était demeuré aux mains de l'ennemi.

Nous apprîmes dans notre armée ce succès qui acheva de mettre le duc d'Enghien en si grande renommée qu'on lui eût volontiers élevé des autels, comme au temps du paganisme. J'ignore au juste si le duc d'Orléans partagea cette louange universelle, mais j'entendis un jour un officier qui vantait les hauts faits du vainqueur de Nordlingen devant lui ; il lui demanda, d'un air moitié figue, moitié raisin, s'il avait assisté à tous ces beaux combats pour en parler si affirmativement. L'officier, ne sachant trop quelle contenance faire, répliqua que les personnes dont il tenait ces faits s'étaient trompées assurément, puisque Son Altesse Royale en pensait d'une manière différente. Cela nous fait connaître que les grands ne sont pas à l'abri des tourments de la jalousie. Personne par la suite n'osa plus parler devant le duc d'Orléans des exploits du jeune vainqueur.

Si la campagne menée par notre général n'était pas aussi triomphante, au moins avait-il eu le plaisir de voir Piccolomini plier une seconde fois devant lui. Ce général ayant prétendu nous arrêter au passage de la rivière de Colme, il s'y donna une escarmouche assez chaude où les ennemis eurent du pire.

Ils durent presser le pas et nous laisser enlever

Mardick devant leur barbe. Alors nous attaquâmes Bourbourg. Dans les premiers jours de ce siège, je m'animai si fort à la poursuite des ennemis qui avaient fait une sortie sur nos tranchées qu'il s'en fallut de peu que je n'entrasse pêle-mêle avec eux dans la place. Cinq autres de mes camarades m'avaient accompagné aussi loin, et nous étions fort embarrassés pour revenir. Les ennemis nous passèrent par les armes, pour ainsi dire, et quatre d'entre nous tombèrent à la première décharge. Je m'étais jeté à terre avec le dernier des survivants, mais nous ne pouvions rester là où l'on parviendrait bien à nous atteindre. Mon camarade me dit :

— Les plus courtes folies sont les meilleures; il n'y a rien de pire que la mort ; j'aime mieux me rendre que de m'exposer au péril de regagner nos tranchées.

Il se retourna vers la ville, en demandant quartier aux ennemis qu'il voyait dans les dehors; mais ceux-ci ne se mirent pas en peine de comprendre ce qu'il désirait, et, d'une nouvelle décharge, ils l'envoyèrent tenir compagnie aux autres. Pour moi, j'avais déjà gagné du champ et j'en fus quitte pour trois balles dans mes habits et une dans mon chapeau. Ce qui prouve que celui que Dieu garde est bien gardé, qu'il n'y a qu'à se recommander à lui dès le matin, et à ne rien craindre pour le reste de la journée.

Je rentrai dans la tranchée par la tête, où je rencontrai M. des Essarts, qui, nous ayant vus partir, me demanda ce qu'étaient devenus mes camarades. Je lui appris leur destinée et comme quoi l'un d'eux s'était perdu en pensant se mieux sauver. Il me répondit que s'il avait pu prévoir semblable accident, il m'eût prié de fouiller les vêtements de cet homme, vu qu'il portait sur soi les marques de l'estime qu'une

dame de condition avait pour lui. Il offrit même dix pistoles d'or à un soldat de sa compagnie, s'il allait prendre aux poches du mort ce qu'il y trouverait. Il était temps encore, puisqu'on voyait l'endroit de la tête de la tranchée, et que les ennemis n'oseraient sortir de leurs avancées tant que nous serions là à les menacer.

Le soldat y alla ; on lui tira plus de cinq cents coups sans l'attraper. Il arracha le haut-de-chausse, pour ne pas perdre son temps à le fouiller en un endroit aussi battu. Il le rapporta à la tranchée après en avoir ôté tout ce qui en valait la peine à son estime. Des Essarts ne voulut point que d'autre que lui fît la revue de ces objets; nous observâmes qu'il examinait avec attention un paquet de lettres. Cette lecture l'intéressait singulièrement, et même, l'une de ces lettres lui produisit un tel effet, que son visage changeait de couleur à vue d'œil.

Je pensai qu'il apprenait en ce moment que sa maîtresse lui avait fait faux bond, et je le dis à l'oreille d'un officier qui observait comme moi le manège de M. des Essarts. Cet officier me répondit qu'il partageait mon avis ; mais nous nous trompions tous deux, et la chose le regardait de plus près encore que nous ne le pensions ; il s'agissait d'une de ses plus proches parentes, dont la conduite lui inspirait autant de souci que si c'eût été sa femme.

Je découvris le fin mot deux jours après mon retour à Paris. Une dame, que je connaissais à peine, me fit prier de la venir voir. Je me rendis auprès d'elle, car elle en valait bien la peine. Elle me parla aussitôt du défunt, et me demanda toutes les circonstances de sa mort. Personne ne pouvait la mieux renseigner que moi ; je vis qu'elle rougissait et se troublait bien fort

quand j'en vins à l'histoire du soldat qui avait risqué sa vie pour dépouiller le mort.

Elle voulut que je lui amenasse ce soldat, et comme je me chargeais de ce soin, elle rêva un moment et me dit, en rougissant plus fort, qu'elle préférait se confier à moi, en m'avouant qu'elle n'avait pas haï le défunt. Je m'en doutais un peu, comme on pense. Elle ajouta que déjà elle avait eu une grande affaire avec des Essarts, au sujet d'une lettre, mais qu'elle ignorait ce qu'il était advenu de son portrait, que le défunt devait porter sur lui. C'est pourquoi elle avait songé à interroger ce soldat pour savoir s'il ne l'avait pas gardé. Elle me pria de me charger de ce soin et de ne rien épargner pour qu'elle rentrât en sa possession. J'acceptai cette mission; je trouvais cette dame à mon gré et je n'aurais pas été fâché d'occuper dans ses bonnes grâces la place qu'y avait tenue mon pauvre camarade.

Je me rendis auprès du soldat, que je connaissais de longue date, et pour tout compliment je lui demandai ce qu'il avait fait du portrait qu'il avait pris dans les poches du mousquetaire tué à Bourbourg. Il demeura un peu interdit, mais je le rassurai en lui disant que je n'avais pas l'intention de le dénoncer à son capitaine, et que le péril auquel il s'était exposé méritait une bien autre récompense que celle qu'il avait eue.

— Si vous ne demandez que le portrait, fit-il, je puis vous satisfaire; mais pour la boîte qui le renfermait et qui était en or avec des diamants, je l'ai vendue et l'argent est mangé depuis longtemps.

Je n'eus pas besoin qu'il m'affirmât par serment cette dernière parole; je connaissais l'appétit de mon homme et mon étonnement eût été grand s'il m'avait

parlé d'épargne. Il me remit le portrait qu'il avait mis en du papier et scellé comme une lettre. J'eus la discrétion de ne pas rompre les cachets, et je portai le tout à la dame, qui développa le portrait devant moi et qui poussa aussitôt un cri de surprise ; ce n'étaient pas ses traits que représentait la peinture, mais ceux d'une femme dont elle était extrêmement jalouse. Elle se doutait bien que le défunt vagabondait de ce côté-là, mais elle n'était pas certaine de l'infidélité ; elle ne pouvait plus douter maintenant. Aussi me dit-elle, sur un ton qui prouvait combien elle était pénétrée de la vérité de ses paroles :

— Que les hommes sont fourbes et que les femmes sont folles de se fier à eux !

Je me récriai en lui représentant que si elle avait été victime d'un traître, ce n'était pas une raison pour accuser tous les hommes de ressembler à celui-là. Elle m'interrompit pour me montrer la peinture, en me demandant si je connaissais le modèle. Je l'ignorais et je lui dis que la femme dont je voyais la représentation n'était pas aussi belle de moitié qu'elle-même. Elle me remercia, en souriant de cette obligeance, et me nomma la personne en question. C'était la femme d'un des plus riches partisans qui fussent à Paris. Elle crut peut-être que je serais ébloui par l'opulence de celle dont elle me parlait, mais je persistai à soutenir que toutes les richesses du monde ne pouvaient entrer en comparaison avec ses charmes et avec son mérite.

Je devinais bien que toute cette galanterie mordait peu sur elle ; elle était touchée de trop près et trop récemment pour ne pas rester insensible à toutes les douceurs. Elle me supplia cependant de me mettre en campagne, et de retrouver son portrait

coûte que coûte. C'était le meilleur moyen de m'insinuer en ses bonnes grâces et je partis en recherches. Je revis, sans grand espoir, le soldat aux gardes qui me répliqua :

— J'ai déjà eu bien de la peine à cacher le portrait et sa boîte aux yeux du capitaine. Le pauvre homme n'avait que cela en poche et un paquet de lettres. Je le regrette, car j'aurais aussi bien vendu une seconde boîte pour en festoyer à mon aise, et je vous l'avouerais sans hésiter.

Enfin, à l'hôtel des mousquetaires, j'appris que le défunt avait laissé un coffre tout déjeté en quelque coin, et qui contenait quelques vieilles hardes qu'on gardait en cas qu'un parent les réclamât. J'obtins d'y fouiller, et tout au fond, dans une méchante boîte, qui ne valait pas vingt sous, je découvris le portrait de la dame, dont notre camarade semblait à ce compte avoir fait peu de cas.

Je rapportai la peinture, mais j'eus beau prier et supplier, jamais la dame ne consentit à m'en faire don. A ce jeu, j'avais fini par m'éprendre sincèrement ; il me fallut cacher mon amour à tous yeux pour ne pas éveiller l'attention de M. des Essarts dont je savais la jalousie forcenée. Ce fut pour moi un apprentissage de discrétion dont je me tirai assez bien, car la dame s'en montra touchée. Elle me permit de la voir, tout en prenant les plus grandes précautions. Enfin, elle pensa sans doute qu'il ne fallait pas trop mettre mon amour à l'épreuve et me rendre tout à fait malheureux, mais elle me recommanda encore et par-dessus tout de persévérer dans cette discrétion, affirmant qu'il n'y a d'amants fidèles que les amants discrets.

Cette bonne fortune me fit oublier mes mésaventures passées, dont j'avais le cœur déchiré alors que

j'y resongeais. La conquête, néanmoins, n'égalait pas celle que j'avais manquée sous le rapport de l'établissement. Il s'en fallait de beaucoup, car cette dame était mariée, et son mari ne paraissait pas d'humeur à manquer de sitôt. J'eusse même, en ce cas, regardé à deux fois avant d'épouser une personne aimable, si l'on veut, comme maîtresse, mais un peu dangereuse pour la tranquillité d'un mari.

Notre intrigue demeura secrète assez longtemps. Malheureusement des amants dans notre position sont toujours obligés de se fier à quelqu'un.

Ma maîtresse voulut prendre sa demoiselle pour confidente ; j'étais payé pour me tenir en garde contre les suivantes. Celle-là, par surcroît, était coquette et intéressée, deux défauts bien opposés aux qualités qu'on recherche chez une personne destinée à cet office. La dame ne voulut m'écouter, sous le prétexte qu'elle connaissait cette demoiselle depuis dix ans qu'elle était à son service ; je fus contraint de faire à mauvaise fortune bon cœur. Si la coquetterie de cette fille ne nous fut pas nuisible, son avarice donna prise sur elle à la femme du partisan. Cette dernière avait juré qu'elle enlèverait tous les amants de ma maîtresse ; dès qu'elle eut acheté notre confidente et qu'elle posséda notre secret, elle ne me jugea pas indigne de ses avances.

L'inimitié de ces deux femmes avait pris naissance dans le couvent où elles étaient ensemble avant le mariage de chacune.

Elles se querellaient à tous propos, sous le moindre prétexte. La femme du partisan, à peine mariée, prit pour amant le marquis de Villars-Orondate (1), tout

(1) Pierre de Villars, né en 1623, mort en 1695. Mademoiselle de Scudéry le représenta dans son roman du *Grand Cyrus*, paru

jeune encore. L'autre, qui se maria également peu de temps après, se hâta de lui souffler le marquis, soit qu'elle jugeât cette conquête digne d'elle, soit qu'elle agît dans le seul but de faire enrager l'autre. Le marquis de Villars qui, volait de belle en belle, comme une abeille qui butine les fleurs, ne s'attarda donc pas dans sa liaison et ma maîtresse s'en consola avec le mousquetaire que j'ai dit.

Le mousquetaire fut rapidement débauché par la femme du partisan, qui fit donner toutes ses troupes à cet effet, c'est-à-dire son argent. Elle pensa qu'en employant ce puissant argument, elle viendrait aussi vite à bout d'un gueux de mon espèce, et voici la plaisante lettre qu'elle me fit remettre :

« Je suis assez bien faite pour croire qu'on puisse » devenir amoureux de moi sans que j'aie besoin de » faire un pacte pour y réussir. Mais quand je présu- » merais trop bien à mon avantage, je vous apprends » que mon mari possède un coffre bien garni où je » mets la main quand il me plaît. J'en ai la clé pour y » fouiller à toute heure et c'est le premier présent que » je fais à ceux que je trouve dignes de mon estime. » Vous êtes du nombre de ceux-là, ou plutôt, vous » êtes le seul qui me paraissiez aimable. Voyez à » quelle fortune vous êtes appelé si vous ne vous pi- » quez mal à propos d'une sotte constance. Je sais » qui vous aimez, mais quelque aimable que soit cette » personne, elle ne saurait lutter contre mon coffre. » D'ailleurs, si vous prenez la peine de venir demain à

en 1650, sous l'appellation d'Orondate. Ce surnom demeura depuis attaché à son véritable nom. Il était renommé, comme l'indique ici d'Artagnan, pour la multiplicité de ses aventures galantes.

» la Merci (1), regardez bien une dame qui tiendra un » petit chien noir et blanc sur son bras, et vous con- » viendrez peut-être que lorsque je vous proposerais » de m'aimer but à but, vous auriez encore tout sujet » de vous féliciter de votre bonne fortune. »

Je fus grandement surpris en recevant le message, et comme je ne connaissais pas l'écriture, je crus que ma maîtresse, dont je savais l'extrême jalousie, m'envoyait un billet supposé pour éprouver ma constance. Cette persuasion me poussa à lui remettre la lettre. J'hésitai un moment, car si je me trompais c'était encourir le blâme des honnêtes gens que de mésuser ainsi d'une lettre adressée à mon honneur. Le désir de plaire à celle que j'aimais me poussa néanmoins à commettre cette imprudence. La dame fut ravie de cette preuve de mon attachement. Elle ne manqua pas de se rendre au rendez-vous en mon lieu et place. Ces deux femmes ne se parlaient pas depuis le couvent, mais les yeux de ma maîtresse suffirent à montrer à l'autre qu'elle était dûment sacrifiée. Mon absence renseignait non moins clairement la femme du partisan puisqu'elle savait à n'en pas douter que sa lettre m'avait été rendue en main propre. Son dépit ne fit qu'accroître son ressentiment, et pendant que l'une triomphait sans mesure, l'autre enrageait de fureur : on peut supposer que la messe qu'elles entendirent toutes deux fut peu profitable à leur salut, et qu'elles eussent mieux fait, l'une et l'autre, de demeurer au logis.

Ce ne fut pas tout. Ma maîtresse attendit sa rivale au bénitier et lui dit d'un ton railleur :

(1) La chapelle des religieux de la Merci était voisine de l'hôtel de Soissons, et se trouvait non loin de la Bourse du Commerce actuelle.

— Vous avez amené votre chienne pour lui moyenner un petit mari; mais vous en serez pour vos peines, car celui que vous attendiez ne la voit pas assez ragoûtante à son gré.

La femme du partisan resta là, plantée, à ne pas trouver un mot, et cependant c'était une femme dont la langue était bien pendue, et qu'on ne surprenait jamais sans riposte. Cette fois, elle eut son béjaune; peut-être se serait-elle répandue en injures, mais la sainteté du lieu lui imposait quelque réserve. Chacune remonta dans son carrosse ; celle-ci ravalant sa colère et ne songeant plus qu'à la vengeance ; celle-là ravie d'avoir infligé une mortification si cruelle à sa rivale détestée.

Quand je fus averti de cette équipée, je blâmai sévèrement ma maîtresse d'avoir poussé à bout une ennemie dangereuse; mais elle n'était pas d'un grand jugement, et sa beauté valait mieux que son esprit. Mon observation venait un peu tard ; malheureusement je fus bon prophète dans ma prédiction, et son ennemie se mit bientôt en posture de lui rendre la monnaie de sa pièce.

Le mari de ma maîtresse n'était ni beau, ni bien fait; elle l'avait épousé car ses parents le lui imposèrent : son grand bien lui tenait lieu de mérite. Ces mariages réussissent assez mal, surtout si la femme a quelque penchant à la galanterie, et c'était le cas ici, puisque je comptais pour être le troisième amant, d'après son propre aveu, et rien ne me prouvait qu'elle n'eût pas un peu fardé la vérité.

Bien que ce mari n'eût aucune des qualités propres à faire un galant qu'on recherche, la femme du partisan n'eut de repos qu'elle ne se mît au mieux avec lui, aux dépens de son honneur bien entendu. Cet

homme n'était pas habitué à ce qu'on lui fît des avances ; il ne se demanda pas si cette bonne volonté ne cachait pas quelque dessous, il en profita comme d'une aubaine inattendue. On le traita quelque temps comme un favori, sans lui dire le fin mot. La femme du partisan voulait se l'attacher par des liens bien solides pour le lancer contre sa femme et contre moi; car elle avait reporté sur ma personne une bonne partie de sa haine.

Je m'aperçus de ce commerce et je devinai que l'orage menaçait. J'avertis ma maîtresse afin que, par sa prudence, elle se prémunît contre les dangers que je sentais venir; mais nous avions affaire à forte partie. Le premier coup tomba sur la dame, qui y perdit sa liberté; son mari l'enferma, la surveilla de près et ne lui laissa voir personne. Mon tour allait venir; je ne savais trop quelle mesure prendre contre des gens puissants et disposant de tout l'argent nécessaire. Le moins qui me pût advenir, c'était d'être assassiné dans quelque coin par des bretteurs bien payés qui prendraient leur moment à propos. Aussi, comme le temps s'était écoulé, et que la campagne reprenait avec la fin de l'hiver, je sollicitai d'être de nouveau envoyé à l'armée. Mon tour était passé, puisque j'avais servi l'année précédente ; j'eus peine à obtenir de M. de Tréville la persuasion de remplacer un camarade. La persuasion du danger auquel j'étais exposé me fit éloquent, et je pris encore une fois le chemin de la Flandre où l'on jetait une plus grosse armée que de coutume.

XX

Le jeune roi en Flandre. — D'Artagnan et Besmaux, gentilshommes du cardinal Mazarin. — Des bas, mais pas de souliers. — Lettre interceptée. — Les promenades d'un assassin. — La tranchée de Courtray. — Le repentir d'un mourant. — Cinquante pistoles de poison. — Les remontrances d'un père. — Propositions alléchantes. — Cornes dorées. — Un mari qui regimbe. — Le Président et la Présidente. — Procès sur procès. — Une mauvaise plaisanterie. — Singulière vengeance. — Un accouchement difficile. — Issue fatale.

Il ne restait plus traces des nuages qui s'étaient élevés entre le duc d'Orléans et le duc d'Enghien, du moins en apparence; ils semblaient les meilleurs amis du monde, mais la jalousie subsistait entre eux. La réputation du duc d'Enghien offusquait singulièrement l'orgueil du duc d'Orléans, et le duc d'Enghien, très hautain déjà par son caractère et fier de son mérite, se soumettait avec peine à rendre au duc d'Orléans la déférence qu'il lui devait en sa qualité de premier prince du sang. et de lieutenant général du royaume. Les courtisans de l'un et de l'autre les entretenaient soigneusement tous deux dans cette humeur.

Le duc d'Orléans obtint là-dessus que le vainqueur de Rocroi servirait sous ses ordres.

Ce fut pour ce dernier une sensible humiliation à laquelle tout le crédit de son père ne put le soustraire. Les deux princes s'acheminèrent vers la Flandre où les ennemis leur avaient taillé de la besogne ; ils avaient repris Mardick pour nous contrarier dans notre intention qu'ils devinaient de saisir Dunkerque.

Tandis qu'on méditait de grands coups de ce côté-là, le cardinal Mazarin tournait ses regards du côté de l'Italie, et faisait assiéger Orbitello ; mais l'entreprise ne réussit pas. Ce fut un nouveau sujet de plainte pour les mécontents ; on publia partout que cette guerre n'était entreprise que pour les intérêts particuliers de Son Eminence, et que nous n'avions que faire de nouvelles querelles.

Pour distraire les médisants et porter l'intérêt d'un autre côté, il résolut de mener le jeune roi sur la frontière de Flandre. Sa Majesté venait de sortir des femmes, et le cardinal l'avait mis aux mains du marquis de Villeroy, nommé gouverneur. Ce choix souleva de nombreuses critiques, car M. de Villeroy n'était pas de la plus ancienne noblesse de France ; mais c'était un homme qui faisait profession d'être dévoué sans réserve au ministre, et le cardinal était assuré qu'il obtiendrait de lui ce qui lui plairait.

Le roi s'arrêta à Amiens et le cardinal qui l'accompagnait donna ordre au maréchal de la Meilleraye de partir pour l'Italie (1) et de réparer, par la prise de

(1) Mazarin faisait la guerre au pape (Innocent X), car celui-ci refusait de nommer cardinal un de ses frères (un sot moine, dit Michelet). D'autre part, les Barbarini, neveux d'Urbain VIII, mort récemment (29 juillet 1644), étaient appelés à rendre compte de l'administration du pontificat. Ils avaient détourné plus de 105 millions. Ils obtinrent la protection de Mazarin qui intima qu'on leur rendît les biens saisis... Innocent X résista encore, d'où la guerre.

Porto-Longone et de Piombino, l'échec d'Orbitello. On publia partout que le ministre incertain de se maintenir en France, projetait de se former un État souverain en Italie où il se réfugierait si les choses se gâtaient pour lui en notre pays.

J'avais suivi le roi à Amiens où M. de Tréville avait amené un fort détachement de la compagnie, et je me disposais à regagner l'armée du duc d'Orléans, où j'avais demandé de servir, lorsque le cardinal pria notre capitaine de lui désigner deux mousquetaires, qui fussent gentilshommes, mais ne possédant que la cape et l'épée, pour qu'il fût assuré de leur zèle en échange de la fortune qu'il promettait de leur assurer. M. de Tréville me présenta tout d'abord; puis, après quelque hésitation, il fit choix de Besmaux qui venait de passer aux mousquetaires.

Nous nous imaginâmes riches sur le coup ; mais il fallut vite décompter, car la générosité du cardinal Mazarin n'était pas à comparer avec celle du cardinal de Richelieu. Le ministre nous employait à diverses missions, pour lesquelles on nous délivrait des ordonnances, tantôt de cinq cents écus, tantôt de cent pistoles, et même de moins. Les frais mangeaient la plus grande partie; il nous en demeurait si peu, qu'il n'y avait pas de différence avec le passé. Si nous avions des bas, nous n'avions pas de souliers, autant dire, surtout Besmaux qui ne trouvait pas dans le jeu les mêmes ressources que moi, et qui avait encore à me rendre ce que je lui avais prêté en mes jours de richesse.

Bientôt je devins tout aussi misérable que lui, car la fortune me tourna le dos tout d'un coup ; je perdis jusqu'au dernier sou et, comme l'avarice de mon nouveau maître ne se démentait pas, je me vis

plus bas que je n'avais jamais été, alors que je m'étais cru sur le chemin de l'opulence.

Quand la destinée s'acharne sur un homme, elle n'a de cesse qu'elle ne l'ait mis à bas. Malgré que ma maîtresse fût tenue en charte privée par son jaloux, elle ne cessait de nier qu'elle l'eût trompé. L'autre était bien persuadé de son malheureux cas, mais il n'avait pas de preuve, lorsqu'il surprit une lettre que j'écrivais à cette dame, et que je croyais devoir être remise par une personne sûre. La fureur de ce cocu se ralluma aussitôt, car tant qu'il n'avait vu, il doutait encore. Il me dépêcha un homme, à Amiens, avec mission de m'assassiner.

Quand cet homme arriva, plein de bonnes dispositions, j'étais parti, sur l'ordre du cardinal, pour avertir le maréchal de Plessis (1), d'avoir à rejoindre à Marseille le maréchal de La Meilleraye, pour s'y embarquer avec lui en vue de l'expédition que j'ai dite.

Mon assassin revint à Paris, vers ce mari qui l'avait envoyé et celui-ci écrivit à la cour pour apprendre ce que j'étais devenu. Personne ne le renseigna, car le message m'avait été donné secrètement par le cardinal lui-même. Cependant, comme il semait l'argent, il fut averti dès que je fus de retour et me dépêcha de nouveau son émissaire. Celui-ci me manqua encore, car Son Eminence m'avait renvoyé sur-le-champ porter un message au duc d'Orléans, qui assiégeait Courtray.

Cette place était commandée par le comte del Ponte, Savoyard de nation, un bon officier dans l'attaque et la défense des places. Quoique la ville fût à court de vivres et de munitions, il avait tenu bon pour laisser

(1) Jacques de Rougé, marquis de Plessis né en 1602, mort en 1654.

le temps à l'armée espagnole de lui porter secours.

J'arrivai à la veille de la bataille, et, mon message rendu, comme je n'avais pas reçu ordre de revenir en toute diligence, et que je devais attendre au contraire que M. le duc d'Orléans me remît la réponse, il me sembla que j'aurais mauvaise grâce de me tenir à l'écart au moment où l'on se préparait à combattre. Je me mêlai à quelques volontaires qui demandèrent permission au duc d'Orléans de pousser jusqu'à l'ennemi pour le reconnaître. En caracolant devant le camp, nous provoquâmes un parti de venir faire le coup de pistolet; nous commencions à nous engager, lorsqu'on nous sonna la retraite.

Notre général avait résolu d'attendre l'ennemi dans ses lignes, sans l'attaquer. Ce furent les corps allemands de l'armée ennemie qui se lancèrent en premier sur le maréchal de Gassion, où ils furent bien reçus. Repoussés de ce côté, ils tentèrent de forcer le comte de Rantzau qui s'était retranché avec une ligne de redoutes. Ils furent aussi mal traités qu'auparavant. La place n'avait plus qu'à se rendre, et le duc d'Orléans fit sommer le gouverneur qui, voyant l'armée de secours défaite, n'eut pas d'autre parti à prendre.

Deux jours avant qu'il s'y décidât, j'avais fait visite à quelques amis qui étaient de service aux tranchées, lorsqu'on me vint avertir qu'un homme qui avait reçu un coup de mousquet, à quelques pas de nous, demandait à me parler.

Je me rendis auprès de cet homme qui était vêtu comme un valet de l'armée, et qu'on avait couché sur un talus. Il me parut fort mal arrangé, et je dus me baisser pour entendre ce qu'il me voulait confier.

Il me dit qu'au moment de paraître devant Dieu, car il se sentait bien bas, il se lamentait de n'être pas

aux mains d'un prêtre pour être absous de ses péchés, mais qu'il espérait en la miséricorde divine, si je voulais lui pardonner de bon cœur les méchants desseins qu'il avait eus contre moi, et qui lui valaient cette mort misérable.

Je pensai tout d'abord que la fièvre le faisait extravaguer; néanmoins je le conjurai de soulager son cœur. Il me raconta tout au long qu'il était envoyé par le mari de ma maîtresse. C'est alors que j'appris ses deux voyages à Amiens et comme quoi il m'avait suivi à Courtray, cherchant toujours l'occasion de m'assassiner, avec le plus de sûreté pour lui. Il pensait enfin avoir trouvé sa belle, et s'apprêtait à me tirer un coup de son pistolet, au moment où, quittant mes camarades, je sortirais seul de la tranchée ; mais la main de Dieu l'avait frappé lui-même alors qu'il touchait à la réussite de son crime.

Je lui pardonnai et le recommandai à Dieu, quoique je ne songeasse guère que Dieu s'encombrât jamais de semblable canaille, et je m'en revins au camp. J'eus les lettres du duc d'Orléans, et je retournai à Amiens, où je pus faire quelque argent pour envoyer mon valet de chambre porter une lettre à ma maîtresse dans laquelle je lui apprenais les belles actions de son mari, et je lui conseillai de se méfier pour son compte. Il en coûtait gros à un pauvre diable de mon espèce de payer un courrier spécial, mais depuis que ma première lettre avait été interceptée, j'étais tenu aux plus grandes précautions. Ce valet m'était dévoué, et, ce qui valait mieux, il me craignait comme le diable.

La dame reçut donc fidèlement ma lettre, et son contenu lui donna à réfléchir sur son propre sort. Craignant que son mari ne la ménageât pas mieux que

moi, elle résolut de le prévenir, et, moyennant cinquante pistoles, elle gagna un apothicaire, qui lui donna un poison. Elle le put faire avaler à son mari ; c'était un poison qui ne produisait son effet que peu à peu.

Le mari ne ressentit d'abord rien ; ce qui lui laissait le loisir de poursuivre sa vengeance. Si courroucé qu'il fût contre sa femme, il n'avait pas le dessein de la faire mourir.

Peut-être les moyens de commettre ce crime impunément lui manquaient-ils ; il n'osait non plus l'envoyer en religion, car les propos du monde se seraient exercés sur lui ; il n'aimait pas trop à étaler ses cornes au grand jour. Sa femme, si dure qu'il lui fît la vie, se refusait d'ailleurs à entrer de bonne grâce dans un couvent ; elle le défiait de la faire enfermer de force, sachant bien qu'il n'avait qu'une lettre insuffisante pour la convaincre d'adultère.

Or, comme ils ne pouvaient tenir tous deux sous le même toit sans se dévorer, il usa d'un artifice pour l'éloigner, en la confiant à un gardien qui la veillerait d'aussi près que lui. Un jour donc, il lui fit savoir que son père, qui était un gentilhomme de distinction de la province de Normandie, venait de tomber très malade, et qu'on appréhendait qu'il ne durât pas longtemps. Tout cela était concerté, comme on le verra plus loin.

Voilà cette dame tout aise de quitter le jaloux qui ne lui laissait une minute de répit et chagrine en même temps de savoir si bas son père qu'elle aimait tendrement. Elle partit, au plus vite, et fut reçue par le bonhomme qui ne s'était jamais mieux porté. La joie qu'elle éprouva tout d'abord de se voir sauvée de ses alarmes se transforma bientôt en un autre senti-

ment. Le mari avait longuement instruit le père des débordements de sa fille, et, pour preuve, il lui avait transmis ma lettre dont il s'était emparé.

Ce que ma maîtresse répondit à cette harangue, on le devine. Les femmes ne demeurent jamais à court sur ce chapitre. Elle pleura et tempêta à son tour, tout en protestant à hauts cris de son innocence. Elle accusa son mari de l'avoir maltraitée, battue même, que sais-je! Le père, cependant, ne se laissa pas persuader jusqu'au bout; il lui dit, en matière de réponse, qu'il s'entendait mal aux galanteries, et qu'il ne se chargeait pas de garder une femme que les apparences condamnaient tout au moins. Il lui conseilla, mais très vertement, de ne pas faire la révoltée et de se laisser conduire en un couvent qu'il avait choisi.

Force fut à ma maîtresse d'en passer par là. Elle n'osa résister à son père, comme elle eût résisté à son mari.

Son père la mena sans débrider à Rouen où il la laissa entre les mains d'une abbesse qui était de ses parentes.

Elle se flatta que sa captivité ne serait pas de longue durée et que la mort de son mari, qu'elle avait pris soin de hâter, lui ouvrirait les portes de sa prison. Elle fit la dévote, et l'abbesse, qui était bonne femme, s'y laissa tromper ; elle écrivit au père, quelque temps après, qu'il fallait que la médisance se fût cruellement acharnée contre sa fille pour qu'on osât la soupçonner, car jamais elle n'avait vu personne plus modeste et plus réservée.

Le père ne sut plus à qui entendre. Il se mit en marche sur Paris pour raccommoder les choses avec le mari, mais ce pauvre homme n'en avait pas pour longtemps. Avec cet aveuglement des cocus qui s'i-

maginent que personne n'est au courant de leur situation, il pensait qu'on ignorait les pèlerinages de sa femme, tandis que la ville et les faubourgs prêtaient généreusement à celle-ci plus d'aventures encore qu'elle n'en avait eu. La femme du partisan n'était pas pour peu de choses dans ces clabaudages.

Chacun, s'apercevant que le mari dépérissait, attribua son triste état à la douleur que lui causait l'inconduite de sa femme ; aussi, quand il partit pour l'autre monde, personne ne s'en étonna, et ne soupçonna qu'une méchante drogue d'apothicaire avait amené son trépas.

La dame sortit aussitôt du couvent, et le père y donna son consentement, pour ne pas accréditer par sa rigueur les vilains bruits qui couraient sur sa fille. C'était encore un plaisant homme que de s'imaginer qu'on prendrait le change pour si peu.

Dès que la dame fut à Paris, je me présentai pour lui rendre visite. Elle me reçut à merveille et, comme j'implorais les mêmes faveurs qu'elle m'accordait jadis, elle déclara qu'elle était prête à me rendre ces faveurs auxquelles j'attachais tant de prix, sous la seule condition que je les méritasse par un mariage. Beaucoup, à ma place, l'eussent prise au mot. Jeune, belle et riche, attendant un bien plus considérable encore à la mort de son père, c'était plus qu'il n'en fallait pour tenter un Gascon aussi gueux qu'un rat. J'étais d'avis qu'il se comptait comme cela suffisamment de cocus par le monde, sans que j'en augmentasse le nombre.

J'accueillis donc cette proposition avec une telle froideur, qu'elle ne put se méprendre. Elle m'adressa mille reproches et finit par regretter d'avoir ainsi obligé un ingrat. J'eusse été en droit de répondre que

si elle n'avait jamais obligé que moi seul, peut-être me serais-je montré moins rigoureux ; mais ne croyant pas que cette observation fût bien goûtée, je m'excusai de mon mieux sur mon aversion déclarée pour le mariage.

— Je vous rendrais malheureuse, lui dis-je ; vous méritez mieux que moi.

Elle me sut très mauvais gré de mon refus et chercha ailleurs ; elle n'eut qu'à choisir : quand les cornes sont bien dorées, elles effrayent moins les gens. Elle s'accorda avec un cadet de bonne maison, qui n'avait pour tout revenu qu'une petite pension que lui servait son frère aîné. Je n'allais plus depuis longtemps dans cette maison, où la dame me faisait grise mine ; mais quand elle fut remariée, je m'y représentai de nouveau, à tout hasard. Si je n'avais pas voulu d'elle comme femme, elle m'agréait tout à fait comme maîtresse.

Elle me reçut fort bien, me montrant qu'elle ne m'en voulait pas, puisqu'elle s'était pourvue ailleurs. J'étais décidé à suivre la partie et à pousser ma pointe à la première occasion ; le nouveau mari, qui sans doute savait à quoi s'en tenir, me tira dans un petit coin, en me coulant dans l'oreille : « Qu'il était maître chez soi, et qu'il m'invitait à n'y plus revenir. »

Il n'y avait rien à objecter à cela ; il me fallut voir ailleurs, mais ce n'est pas à Paris qu'un homme de bonne volonté demeure en suspens. J'eus bientôt une autre aventure, c'est-à-dire une nouvelle maîtresse.

Pour dire vrai, elle était moins belle que celle dont je n'avais pas voulu être l'époux, mais en revanche elle possédait encore plus de richesse. Dès que nous fûmes bons amis, le premier compliment qu'elle

m'adressa me plut particulièrement. Elle me dit que lorsqu'on était ainsi d'accord, tout devenait commun, et que je n'avais qu'à mettre la main en son cabinet (1) quand j'aurais besoin de quelque chose; qu'elle n'y trouverait jamais rien à redire.

Cette femme avait pour mari un Président, avec qui elle ne vivait pas puisqu'ils étaient séparés par jugement ; c'était lui qui était cause de cette séparation. Très peu de temps après son mariage, elle s'était aperçue que son mari menait mille amourettes, comme avant qu'il l'eût épousée. Elle s'en scandalisa ; son mari l'invita à ne se pas se mettre sur le pied de le contrôler, et à le dispenser, dans l'avenir, de ces corrections.

Il continua, de plus belle, à voir ses maîtresses ; à ce jeu-là, le plus gros bien ne dure guère. Tous les amis de la Présidente lui conseillèrent, comme aussi ses parents, de se séparer de biens d'avec lui. Elle s'y résolut au risque de la mauvaise figure que ce procès donnerait à son mari dans le monde.

Le Président s'entremit de tout son pouvoir pour empêcher que le Châtelet ne donnât gain de cause à sa femme; il traîna l'affaire en longueur. Si boiteuse que soit la justice, elle finit cependant, dans la succession des ans, par aboutir, néanmoins qu'on lui jette par les jambes tous les obstacles possibles pour ralentir sa marche, déjà si lente. Le Président sou-

(1) Le cabinet désigne ici un petit meuble, composé de deux corps, dont le supérieur était muni de petits tiroirs nombreux. Ces objets provenaient surtout de l'étranger. Les *stipi*, cabinets italiens, étaient ornés d'incrustations de pierres dures. Les *Kunstschrank*, fabriqués surtout à Nuremberg, étaient décorés de métal, de nacre, d'ambre, etc. La vogue de ces derniers fut grande au seizième et au dix-septième siècle ; on les nommait cabinets d'Allemagne ou de la Foire Saint-Laurent, qui était le lieu où les importateurs les mettaient en vente.

leva encore de nouveaux incidents, puis, sur le point d'être battu, il suborna deux ou trois faux témoins qui accusèrent la femme d'un adultère, en la compagnie d'un cavalier, dont ne savait dire le nom ; mais on citait l'endroit : une hôtellerie dans le bois de Boulogne.

Par bonheur, le jour du prétendu adultère, la Présidente avait fait retraite en un couvent, dont toutes les religieuses vinrent témoigner en sa faveur. Cette fausseté tourna contre le mari, et la séparation de biens fut enfin prononcée. Elle entendait bien que l'on n'en restât pas là, et poursuivre la séparation de corps. Ses avocats lui représentèrent que ce nouveau procès s'éterniserait encore plus que l'autre. Le mari, de son côté, craignit qu'il ne rejaillît un mauvais renom sur lui parmi les personnes de son état ; il y mit les pouces et offrit toutes réparations à sa femme.

Elle consentit à ne pas pousser plus loin, mais toute affection était détruite en elle par les procédés de son mari, surtout par l'accusation d'adultère. Si jamais elle avait ressenti quelque bonne volonté à l'égard de cet homme, cette bonne volonté s'était transmuée en une solide aversion.

Dans les premiers mois qui suivirent cette apparence de réconciliation, le Président fut à peu près paisible. S'il menait la débauche, c'était à petit bruit ; il ne put garder cette réserve, et, la force de l'habitude l'emportant, il reprit le train de sa vie d'autrefois.

Il possédait, à quatre lieues de Paris, une belle maison de campagne où il menait ses maîtresses. Un gentilhomme le vint visiter un jour ; il amenait avec lui une dame, qu'il disait sa cousine germaine, et qui, mariée dans la province de Bourgogne, était venue

à Paris pour soutenir un procès devant le Parlement.

Le Président n'était pas homme à se scandaliser qu'un de ses amis choisît sa maison pour y abriter ses plaisirs ; néanmoins il se piqua, car cet homme et cette femme jouaient la comédie, de ne pas dépasser les bornes qu'une honnête amitié place entre homme et femme. Il résolut d'avoir le cœur net sur ce point, et de leur bien prouver qu'il n'était pas leur dupe. Le cavalier fut logé en une chambre, et la dame en une autre ; mais dans celle-ci le lit était dressé au milieu la pièce, comme le sont les lits à l'ange, très bas, sans quenouilles et sans baldaquin.

Quand on se fut bien réjoui au souper, chacun s'en fut coucher. Le Président se releva au milieu de la nuit, et, comme il l'avait pensé, le cavalier avait rejoint la dame dans son lit, et tous deux étaient profondément endormis, de la fatigue du voyage, et par suite aussi de l'exercice qu'il s'étaient donné après souper et qu'on devine. Peut-être même le Président, pour être plus assuré de la réussite du tour qu'il leur entendait jouer, avait-il mêlé quelque drogue à leur vin.

Chaque chose était bien disposée à l'avance ; on avait fixé quatre bonnes poulies aux solives du plancher, avec des cordes munies de crampons. Au moyen de ces crampons, on accrocha les quatre coins du lit qui fut hissé tout doucement à quinze pieds en l'air, car la pièce était très haute.

Le Président attendit qu'il fût midi avant de se présenter dans la chambre, où les amoureux, éveillés depuis quelque temps, n'osaient descendre de peur de se briser bras ou jambes. Il jouit à son aise de leur confusion, puis le lit fut ramené sur le sol.

Le cavalier et sa maîtresse abrégèrent leur séjour, car le Président ne se put tenir de goguenarder, tant

qu'ils furent en son logis. Ils partirent en emportant un ressentiment, que l'homme, excité par la femme, résolut de satisfaire.

Il songea qu'en apostant quelque jolie fille, ce magistrat, qui était trop enclin sur l'objet, donnerait tête baissée dans le panneau. Il en connaissait une de mœurs légères, belle autant qu'on le peut rêver, mais aussi gâtée qu'elle était bien faite. Il lui donna pour compagne une autre femme qui ne valait pas mieux qu'elle, mais moins jeune et moins belle, Toutes deux s'habillèrent en religieuses; la plus jeune prit les ornements qu'une abbesse a coutume de porter.

Ainsi harnachées, elles montèrent dans un carrosse à livrées grises, et sortirent de Paris, comme si elles se rendaient aux eaux de Bourbon, dont le chemin passe auprès de la maison du Président. On était au mois de mai ; les jours étaient chauds, les soirées longues.

Quand elle fut parvenue à la hauteur de la maison du Président, la fausse abbesse feignit d'être incommodée, et fit demander au maître la permission de se reposer un peu sous les ombrages de son parc.

Notre homme arriva en personne avec des rafraîchissements. Il vit cette abbesse, dont l'admirable beauté le séduisit; il la jugea bien pâle, mais à quelques mots discrets de la compagne, il comprit que cette pâleur était causée par l'effet d'une complexion amoureuse qui ne saurait se satisfaire.

La charité en laquelle il se tenait vis-à-vis du beau sexe le poussa à offrir un remède qu'on dit souverain en ce genre de maladies ; mais comme il lui était difficile d'expliquer nettement jusqu'où s'étendait son zèle sur ce point, il débuta par toutes sortes d'honnêtetés. La feinte abbesse ne se fit pas longtemps prier

pour confesser qu'elle ne ressentait aucune inclination pour la vie religieuse à laquelle ses parents l'avaient forcée. Il s'enflamma d'autant, et poursuivit sa route, tout heureux d'être très bien accueilli ; il s'étonnait un peu de la rapidité de ses succès, mais il mit cette facilité sur le compte de l'innocence dont est largement pourvue une fille qu'on a enfermée dès la bavette. L'autre, il faut le dire, jouait bien son rôle, et notre Président se fit une bonne fortune de ce qu'un morceau semblable lui était réservé. L'abbesse demeura quatre jours au château pendant lesquels ils ne firent qu'une table et qu'un lit. Elle partit alors, soi-disant, pour finir son voyage; mais, arrivée à Corbeil, elle passa la Seine et revint à Paris, où elle rendit compte du bon résultat du piège à celui qui l'avait envoyée et qui la récompensa généreusement.

Le mal ne se déclara pas tout d'abord; dans l'intervalle le Président se rapprocha de la Présidente. Celle-ci le souffrait, soit qu'elle aimât mieux cela que rien du tout, soit que son confesseur lui eût fait un reproche de refuser le devoir conjugal. Elle prit donc sa part du présent qu'on avait fait à son mari. Quand elle sut à quoi s'en tenir sur son état, elle éclata en mille reproches, et accabla son mari de toutes les injures les plus propres à faire perdre patience à un homme.

Le Président avait eu le loisir de s'informer sur son cas et connaissait les tenants et aboutissants de ce qui avait été pour lui un prêté-rendu. Il crut s'excuser auprès de sa femme, en lui dévoilant le mystère et en lui racontant par le menu toutes les circonstances du piège dans lequel il avait si bonnement donné.

Il ignorait que la Présidente avait caché deux té-

moins dans la ruelle de son lit. Elle reprit alors son instance en séparation de corps, et l'obtint haut la main, par la déposition de ces personnes qui redirent devant les juges ce qu'ils avaient entendu de la propre bouche du mari.

La dame se retira alors chez un de ses parents qui était mon ami intime. C'est là que je la connus, pour le bien de mes affaires qu'elle releva un peu, ce à quoi le cardinal ne s'employait guère. Nos amours, malheureusement, ne furent pas de longue durée.

Nous vivions comme mari et femme, sauf que nous menions notre vie en cachette. Elle se flattait de n'avoir jamais d'enfants, vu que pendant son mariage il ne lui en était pas venu du fait de son mari, lorsqu'un jour, elle se reconnut grosse au moment où elle s'y attendait le moins. Elle se désespéra que cet accident vînt à la connaissance de ses parents et de ses amis, mais je la rassurai en l'envoyant, quand cela fut nécessaire, dans un couvent, où elle emmena une sage-femme en guise de soubrette.

Son accouchement fut un des plus terribles qu'une femme puisse supporter. La sage-femme se vit dans la fatale nécessité de la laisser mourir entre ses bras ou d'appeler un médecin de la ville. Pour le dernier point, il fallait l'autorisation de la Supérieure, qui tomba de haut en apprenant ce qui se passait en son couvent.

Elle réunit les Mères discrètes pour leur demander avis, et tandis qu'elles délibéraient avec beaucoup de bavardages sans parvenir à se mettre d'accord, la pauvre femme expira en des douleurs plus aisées à concevoir qu'à décrire.

L'enfant n'était pas venu au monde, et la sage-femme affirmait qu'un chirurgien le sauverait au

moyen d'une opération qu'elle n'osait pratiquer elle-même. La Supérieure et les Mères discrètes recommencèrent leurs disputes, jusqu'à ce qu'il fût trop tard pour faire quoi que ce soit, ce qui coupa court à tout, et la réputation du couvent fut ainsi sauvegardée.

XXI

D'Artagnan, cheval de poste au service de Son Eminence. — La mouche de Besmaux. — Saint-Evremont. — Un bel établissement. — Madame de Miramion — Roger de Rabutin, comte de Bussy. — Le calvaire du Mont-Valérien. — Un enlèvement. — La compagnie des mousquetaires cassée. — A franc-étrier. — Un sauveur mal reçu. — Méchante étoile. — Prétexte fâcheux. — La résolution de madame de Miramion.

Je ressentis une grosse affliction de la mort si cruelle de ma maîtresse, et je la pleurai longtemps mais, les plus grands malheurs trouvent une consolation dans le temps qui s'écoule. Cependant, plutôt que de m'aventurer de nouveau, pour voir mes amours subissant de nouvelles traverses, je résolus de me marier. La résolution n'était pas difficile à prendre, mais il était moins commode de dénicher la femme comme il me la fallait. Je la voulais jeune, qui fût riche et passablement belle, et même, tout à fait belle.

Lorsqu'on ne possède ni bien, ni établissement, tel était mon cas, une semblable recherche n'aboutit pas du jour au lendemain. Enfin, une dame de robe, qui était parente de madame de Tréville, et chez qui je fréquentais, m'apprit qu'elle savait une jeune veuve

qui était mon véritable ballot; qu'elle me rendrait le service de me mettre aux prises avec elle, et que ce serait à moi de faire le reste.

Après avoir remercié cette dame, je lui demandai de hâter cette connaissance puisque j'étais sur le pied d'un des chevaux de poste du cardinal; pour l'heure, les commissions semblaient chômer, mais ce temps de repos ne pouvait durer, et je devais appréhender qu'au moment où je me serais le mieux embarqué dans ce mariage, je ne fusse envoyé bien loin par le patron que je m'étais donné. En effet, pendant le temps qu'avaient duré les histoires de ces maîtresses que j'ai dites, j'avais voyagé de tous côtés, sans grand honneur ni profit. Besmaux, qui était logé à la même enseigne, revenait d'Italie, où il avait été porter je ne sais quel message au maréchal de La Meilleraye. Il reçut par là un coup de pistolet au coin de l'œil, du moins, le raconta-t-il à chacun; il n'y paraissait pas plus que s'il s'était égratigné du bout de l'ongle. Il s'y mit une mouche de taffetas qu'il n'a pas quittée depuis, ce qui, à son estime, lui communique un air martial, propre à inspirer le respect.

Avant de revenir à cette veuve, que je ne connaissais pas encore, il ne faut pas que j'oublie les affaires de l'État, qui avaient quelque influence sur les miennes, si peu que je fusse cependant. Peu de temps après la prise de Courtray, le duc d'Orléans avait quitté l'armée, laissant le duc d'Enghien seul possesseur du commandement. Celui-ci avait informé la cour que son projet était d'assiéger Dunkerque, et qu'il demandait d'y être autorisé.

Il se présentait nombre de difficultés qui rendaient ce siège périlleux, sans grandes chances de réussite. Son Eminence remontra ces empêchements à Saint-

Evremont (1) que le duc d'Enghien avait envoyé à Paris pour obtenir la permission de commencer les opérations. Saint-Evremont, bien stylé par le duc, avait réponse à tout ; le cardinal, à bout de raisons, et bien informé que le duc d'Enghien était décidé à marcher de l'avant, renvoya le messager en lui disant que le roi faisait le duc d'Enghien maître d'agir comme il le jugerait à propos.

Au fond, le cardinal espérait que le jeune vainqueur se casserait le nez contre cette place. Cet échec, dans les circonstances actuelles, lui eût permis d'avaler un gros morceau qu'il visait et que lui disputaient le prince de Condé et son fils. Le duc de Brézé, amiral de France, avait été tué d'un coup de canon sur les côtes d'Italie, où il commandait l'armée navale dans la guerre que Son Eminence faisait au Pape. Le cardinal Mazarin désirait investir de cette haute charge le duc de Mercœur, fils aîné du duc de Vendôme, qui aurait épousé une des nièces du cardinal. Le prince de Condé et son fils soutenaient que la charge revenait de droit à la sœur du défunt qui était la duchesse d'Enghien (2).

Là-dessus, le cardinal m'envoya au duc d'Enghien qui avait ouvert la tranchée devant Dunkerque, pour lui offrir le gouvernement de cette place quand elle serait prise, et divers autres avantages, en échange de son désistement à la charge d'amiral de France. Le duc me demanda si le cardinal se moquait de lui et

(1) Charles de Marguetel de Saint-Denis, seigneur de Saint-Evremont, né en 1610, mort en 1703. A cette époque, il avait obtenu une lieutenance dans les gardes du duc d'Enghien, mais qu'il ne garda pas longtemps, car son penchant à la raillerie qui n'épargnait même pas son maître, lui valut la disgrâce de celui-ci.

(2) Voir la note page 108.

m'invita de lui porter cette réponse; mais je ne me remis en route qu'après avoir vu la tranchée. J'y rencontrai tout d'abord le comte de Laval, qui y commandait ce jour-là, comme maréchal de camp. Il me demandait si je ne savais pas des nouvelles de sa femme, lorsqu'il fut atteint à la tête d'un coup de mousquet. Il se releva de lui-même et l'on pensait que la blessure n'était pas grave, mais il mourut deux jours après.

En dépit du secret espoir de Son Eminence, le duc d'Enghien prit la ville, et ses exigences s'accrurent d'autant. Le prince de Condé manda à son fils de ne pas quitter l'armée, et se chargea des négociations avec le cardinal, qui accorda tout ce qu'on voulut, sauf toutefois cette charge d'amiral. Le prince de Condé acceptait toujours, en remettant ses prétentions à un autre temps; un accommodement se brassa de la sorte, et le duc revint à la cour où il fut accueilli comme le plus grand héros qui se fût produit depuis longtemps.

J'eus alors quelque tranquillité qui me permit de songer au mariage dont j'ai parlé. La dame de robe avait pris soin de mes affaires; elle avait dit tant de bien sur mon compte à la jeune veuve, que celle-ci consentit à me voir. Sa beauté n'était pas de celles que l'on renomme par-dessus tout, quoiqu'elle ne manquât pas d'attraits. Elle me plut surtout par le grand air de sagesse qui régnait dans toute sa personne. Elle s'appelait madame de Miramion (1) et son nom est connu aujourd'hui par la grande piété dont elle fait profession. Son bien était considérable, ce qui

(1) Marie Bonneau, dame de Miramion, née en 1629, morte en 1696, mariée à Jean-Jacques de Beauharnais, seigneur de Miramion (1645), veuve après huit mois de mariage.

lui permettait de se montrer peu exigeante sur la fortune de l'homme qu'elle épouserait.

Mon amie me dit que je ne lui déplaisais pas, mais qu'elle me voulait connaître davantage avant de se lier pour la vie. Je la voyais très fréquemment chez cette dame de robe, et, à force de soins et de patience, j'avais fait un bon chemin dans son esprit. Mes affaires allaient aussi bien que je le souhaitais, lorsque mes espérances furent renversées tout à coup.

Les grands biens de madame de Miramion lui valaient quantité d'amoureux, déclarés ou non. Bussy-Rabutin (1), que nous avons vu depuis lieutenant-général des armées du roi et mestre-de-camp de la cavalerie légère avait jetées ses visées sur cette dame. C'était un homme plein d'une étrange vanité. Il n'y a qu'à lire son *Histoire amoureuse des Gaules*, pour m'accorder que je ne lui fais pas tort de son dû. Malgré cette vanité, il ne s'aveugla pas au point de se fier aux seules qualités dont il se vante dans l'éloge qu'il fait de sa personne, pour décider cette dame à accepter ses soins. Il prit ses mesures pour l'enlever, afin de dégoûter tout autre de la lui disputer davantage. Il espérait que cette dame, ainsi décriée, n'aurait d'autre ressource que d'accepter le mariage avec lui.

Il disposa carrosse et relais, et comme madame de

(1) Roger de Rabutin, comte de Bussy, né en 1622, mort en 1693. Présomptueux, irascible et doué d'un esprit railleur jusqu'à la cruauté, il se fit nombre d'ennemis. Il eut même le talent d'indisposer jusqu'à Turenne, qui, tout simple qu'il fût en apparence, maniait assez bien l'épigramme, et qui dépeignit en quelques mots Bussy-Rabutin qui venait de se faire battre à la tête de la cavalerie : « M. de Bussy, écrivait M. de Turenne, dans un rapport, est le meilleur officier, pour les chansons, que le roi ait dans ses troupes. »

Miramion se rendait de Saint-Cloud au Mont-Valérien (1) pour y faire ses dévotions, il arrêta son carrosse, avec des amis et des parents dont il avait sollicité l'aide, et lui fit son compliment, tout en douceurs d'abord (2). La dame lui ayant répondu très vertement, en lui disant ses vérités, il changea de ton, et l'emmena de force, dans la direction de la Brie, où il avait dessein de gagner une maison-forte qui appartenait à l'un de ses proches.

Il prit son chemin entre Saint-Denis et Paris, pour ne pas s'engager dans la ville. A Boulogne, le carrosse se rompit, et l'on fut deux heures à le réparer. Un des laquais de madame de Miramion avait pu s'échapper, au moment de l'attaque de Bussy; il arriva chez la dame de robe où j'étais par bonheur, et je me mis en marche pour courir au secours de madame de Miramion.

Je dus toutefois me précautionner de quelques solides compagnons. Jadis il m'eût suffi de pousser jusqu'à l'hôtel des mousquetaires, mais la compagnie venait d'être cassée. Le cardinal, désespérant de dompter l'obstination de M. de Tréville, n'avait laissé de repos à la reine qu'il n'eût obtenu cette mesure. Après beaucoup de pas et de démarches, je rassemblai sept ou huit amis, ce qui n'était pas de trop, puisque Bussy menait tout autant et même plus de gens avec lui.

Le laquais avait entendu Bussy nommer à sa maîtresse l'endroit où il la conduisait. Nous y courûmes

(1) Sur le Mont-Valérien, s'élevait un calvaire, composé de trois crucifix de grandeur naturelle, et qui constituait un lieu de pèlerinage renommé. Il était desservi par une congrégation, dite des Pères du Calvaire, que l'archevêque de Paris supprima en 1697, à la suite de divers et nombreux abus.

(2) Cette scène se passait le 9 août 1648.

à franc étrier, et nous joignîmes nos gens alors qu'ils n'étaient pas loin du refuge (1). Bussy et ses amis ne se soucièrent pas d'affronter un combat pour soutenir une aussi mauvaise cause ; ils disparurent en abandonnant le carrosse et la dame.

Je me précipitai, tout joyeux de l'avoir délivrée, et je m'attendais à ce qu'elle me témoignât sa reconnaissance. Elle me reçut comme si elle me connaissait à peine. J'attribuai ce trouble aux émotions qu'elle avait ressenties et je la reconduisis à Paris. Je lui tirai alors quelques paroles ; elle me signifia « que je ne devais plus songer à elle ; que rien au monde ne lui ferait affronter les reproches d'un homme qui pourrait un jour lui rappeler qu'elle avait été aux mains de Bussy, quoique celui-ci l'eût respectée. » Je lui répliquai que son innocence ne faisait aucun doute pour moi. Elle me répondit : « Qu'il ne suffisait pas que je la crusse innocente, qu'il fallait aussi que le monde partageât cette conviction ; mais comme elle n'espérait pas imposer silence à la calomnie, elle avait déjà pris un parti qui la mettait pour jamais à l'abri de ce qu'elle appréhendait ; tandis que les méchantes langues auraient beau jeu pour jeter la discorde entre nous si elle était assez folle pour m'épouser malgré tout. »

Elle me laissa tout abasourdi de cette harangue. Je m'en fus chez mon amie pour lui demander conseil, mais par suite de divers événements, je ne pus la joindre que le lendemain. Elle me reçut comme un victorieux qui a ville prise, car elle imaginait que madame de Miramion ne pouvait se refuser plus longtemps au mariage, après le service que je lui avais

(1) Dans la forêt de Livry.

rendu. Aussi, fut-elle étrangement surprise quand je lui rapportai les singuliers scrupules de cette personne. Elle ne pensa pas que cette rigueur inattendue persistât et elle se chargea de rétablir les choses en l'état.

Je la quittai, un peu moins désespéré, pendant qu'elle se préparait à visiter madame de Miramion. J'attendis son retour avec une impatience qu'on peut comprendre. Si elle était partie confiante dans le succès, elle revint tout aussi découragée que je l'étais moi-même.

— Il faut, me dit-elle, que vous soyez né sous une méchante étoile, car son idée est bien arrêtée, sa résolution inébranlable; elle ne veut se marier à aucun prix. Vous lui plaisez; elle vous rend justice sur tous les points ; elle ne vous refuse pas sa reconnaissance, mais pour se marier, elle ne veut rien entendre.

Je demandai quel prétexte elle invoquait pour justifier cette incompréhensible rigueur.

— Le même prétexte qu'elle vous a déjà fourni, me répondit la dame. Elle ne veut pas s'exposer dans l'avenir aux reproches que vous lui pourriez faire si elle venait à vous épouser.

Et ce fut la seule réponse que j'obtins jamais, de l'une et de l'autre, quelques tentatives que j'eusse poussées. J'avais tout lieu d'être fort mécontent de mes efforts auprès des dames, et je résolus de ne pas perdre mon temps davantage en leur honneur. Je leur fis banqueroute effectivement, pendant cinq ou six mois. J'en aurais agi de même et bien volontiers, auprès du cardinal, car c'était un méchant maître, mais je ne savais où aller, non plus que Besmaux. Le fait d'appartenir à cet homme jetait un discrédit sur nos personnes qui faisait que personne ne voulait de nous.

J'eus du moins la consolation avec madame de Miramion que si elle me donna si brusquement mon congé, ce ne fut pas au profit d'un autre. Ce que j'ai dit s'est passé en 1648, et j'écris ceci en 1672, alors qu'elle ne s'est pas remariée, et qu'elle ne se remariera jamais. Après cette aventure, elle a fondé ces établissements qui édifient tout Paris, et qui sont d'un si grand secours pour un bon nombre de personnes (1).

(1) Madame de Miramion fonda successivement la maison du Refuge pour les femmes de mauvaise vie cloîtrées par ordre de leurs parents ou de l'autorité; celle de Sainte-Pélagie, pour les filles repentantes: la Sainte-Famille, communauté de douze filles destinées au soin des malades et à l'instruction des enfants pauvres. Cette communauté, unie plus tard aux filles de Sainte-Geneviève, fut le noyau de la congrégation des *Miramiones*, dont cette dame fut la supérieure.

L'histoire de son enlèvement a été racontée par divers de ses contemporains, dont les versions varient plus ou moins. Bussy-Rabutin a avoué qu'il avait entrepris ce coup de force « cherchant du bien, parce qu'il savait que les grands biens servent à faire obtenir les grands honneurs. » Le récit de Tallemant des Reaux (*Historiettes*, t. V, p. 473, édition Paulin Paris) se rapproche beaucoup de celui de d'Artagnan, mais des Reaux attribue le rôle joué par celui-ci à Louis-François Lefèvre, sieur de Caumartin (1624-1720; intendant de Champagne). Saint Simon parle de madame de Miramion au début de ses *Mémoires*, à propos de la mort de cette dame (1696). Il dit que madame de Miramion, aux mains de Bussy-Rabutin, prononça un vœu solennel de chasteté, auquel elle obéit en demeurant toute sa vie en état de veuvage. Il ne cite ni d'Artagnan, ni Caumartin. D'ailleurs il est difficile d'établir une critique sérieuse de cet incident, puisque certains narrateurs vont jusqu'à affirmer qu'on mit six cents hommes en campagne pour arracher cette proie à Bussy-Rabutin. (Voir *La vie de madame de Miramion* par l'abbé de Choisy, Paris, 1706, in-4°.)

XXII

Egalité dans l'infortune. — Caresses subites. — Le Parlement se fait hostile. — Arrestation de Broussel. — D'Artagnan dans les barricades. — Un coquin déterminé. — Les deux casuistes. — Le passage obscur. — Pris au trébuchet — Les gardes de la Prévôté battus et emprisonnés. — L'alarme du cardinal. — La belle couturière. — La mère et la fille. — Un frère incommode. — Secours opportun. — Bataille en chambre. — Arrestation générale.

Tout en ne nous donnant que fort peu d'argent, le cardinal nous traitait, Besmaux et moi, plus que froidement. Nous avions été camarades dans les gardes, puis aux mousquetaires, et enfin compagnons de fortune auprès de Son Eminence. Comme si le sort eût voulu que toutes choses fussent égales entre nous, nous avions part égale dans les rebuffades du ministre.

A un moment, la conduite du cardinal changea du tout au tout en notre faveur. Pour mon compte, je m'étonnais fort de ces caresses inattendues, car si je m'étais montré tout feu tout flamme dès le début, mon zèle s'était singulièrement éteint depuis. En y réfléchissant, je compris que Son Eminence sentait sa fortune chanceler. Devant le danger, on a besoin de tout le monde et il ne faut dédaigner aucun. Je fis

part à Besmaux de ma façon de songer à ce sujet ; il s'accorda complètement avec moi, et conclut que nous aurions tort, dans la conjoncture, de n'en pas tirer le plus de profit possible.

L'avarice du cardinal Mazarin lui valait une inimitié qui s'accroissait de jour en jour. Qu'il vaquât une charge, soit dans l'armée, soit ailleurs, ce n'était pas au mérite, aux services rendus qu'il regardait ; celui qui offrait le plus, quel qu'il fût, était le préféré. Le peuple, accablé par les édits, répétait à haute voix que l'argent ainsi extirpé s'en allait tout droit dans les réserves que le cardinal s'était faites en Italie. Le mécontentement qui se répandait déjà trois ans auparavant, dès l'année 1645, aurait produit de méchants effets, sans la prudence du prince de Condé ; mais celui-ci étant venu à mourir, son fils, le duc d'Enghien, qui prit dès lors le titre de son père, s'abstint d'accorder son appui au cardinal, dont il avait grièvement à se plaindre, selon ce qu'il en jugeait. Il accusait le ministre de l'avoir envoyé en Catalogne, l'année qui suivit la prise de Dunkerque, et d'avoir fait subir un échec à sa gloire, en l'embarquant insidieusement, avec des ressources insuffisantes, dans le siège de Lérida.

Dès que les gens faisaient mine de montrer les dents, le cardinal reculait plus vite qu'il ne s'était avancé. Il tenta de mettre en ses intérêts le duc de Châtillon qui avait beaucoup de crédit sur l'esprit du prince de Condé ; il promit au duc, si par ses soins il amenait une réconciliation, de lui donner le bâton de maréchal ; mais celui-ci lui répondit qu'à l'exemple de ceux de sa maison, qui par deux fois avaient reçu cette dignité, pour prix de leurs actions à la guerre, il voulait que cette même dignité lui fût acquise en

récompense de services honorables et non de viles intrigues. Le cardinal ne se courrouçait nullement quand il recevait par le bec un compliment de ce genre; il ne se décourageait pas non plus et s'adressait ailleurs. Guitaut, à qui le prince de Condé portait une vive affection, fut moins délicat. Pour vingt mille écus qu'il reçut comptant, il détermina le prince à remettre au cardinal l'offense qu'il croyait en avoir reçue. Ils se jurèrent réciproquement qu'ils n'entreprendraient rien qui fût de nature à les brouiller à l'avenir. Cette promesse fut scellée dans un grand repas que leur donna le maréchal de Gramont, ami commun de l'un et de l'autre.

Les ennemis avaient repris Courtray, et remporté divers avantages. On répétait en tous lieux que le ministre était heureux de ces revers, qui fournissaient un prétexte à lever de nouvelles taxes; qu'il s'appliquait à tirer la guerre en longueur, au lieu d'en finir une bonne fois en y portant les forces nécessaires, pour accumuler impôts sur impôts. Le Parlement de Paris s'appuya là-dessus pour refuser de vérifier certains des derniers édits; or, on ne pouvait lever de l'argent sur le peuple que sous le consentement de cette compagnie. Le cardinal commença de nouvelles intrigues pour obliger les gens du Parlement à obéir aux désirs du roi, car il déguisait ses propres volontés, comme si c'eût été le roi qui en eût ordonné ainsi.

Le Parlement, en réponse, se fit présenter sous main une requête dans laquelle le cardinal était accusé formellement de fomenter les troubles de l'Etat, pour satisfaire ses intérêts particuliers. On en présenta plusieurs autres contre les partisans que l'on accusait de concussions, et l'on demandait que l'on procédât

contre eux criminellement, en attendant l'arrêt définitif.

Ces mesures venaient en opposition avec les pouvoirs attribués par le roi à son conseil, qui seul connaissait de ces faits. La cour envisagea ces exigences avec mécontentement et certains conseillers du Parlement, qui craignaient d'entrer en lutte ouverte avec l'autorité royale, se refusaient à adopter des mesures semblables.

Un certain Broussel, qui était conseiller aux requêtes ne s'arrêta pas devant ces considérations. Il couvait une grande ambition sous un faux zèle pour le bien public. Comme il n'avait pas à se louer de sa fortune, qui était médiocre, il songeait à la réparer en se faisant craindre. Il affectait de se montrer très affectionné au peuple; il entretenait les uns et les autres familièrement; enfin, il se chargea de ces requêtes avec la plus grande hardiesse.

Le ministre, mal instruit de l'influence du Parlement sur la nation, et du poids qu'elle donnerait à un parti, en cas de guerre civile, méprisa les propos de Broussel, qu'il eût dû ménager. Encouragé par sa récente réconciliation avec M. le Prince et par la nouvelle d'une victoire que celui-ci venait de remporter en Flandre (1), il fit arrêter Broussel et quelques autres membres du Parlement au sortir du *Te Deum* que l'on avait chanté à Notre-Dame pour remercier Dieu de la défaite des ennemis.

C'était un coup d'audace, puisque la populace regardait Broussel comme son grand protecteur, et que le Parlement ne se montrerait pas d'humeur, certainement, qu'on attentât de la sorte à la liberté de ses membres.

(1) Bataille de Lens, 20 août 1648.

Aussitôt un épouvantable désordre éclata, à quoi la cour ne s'attendait guère. Le peuple construisit des barricades depuis Notre-Dame jusqu'à une portée de pistolet du Palais-Royal. Cela fut fait en un clin d'œil.

Le roi demeurait alors au Palais-Royal ; le cardinal commanda qu'on renforçât la garde, car il ne se sentait pas en sûreté ; il tint conseil en même temps pour décider si le roi ne sortirait pas de la ville. Pour lui, il n'hésitait pas à se prononcer pour un prompt départ ; la terreur qu'il ressentait de ce tumulte l'aveuglait sur les inconvénients qui résulteraient de la fuite. M. le Tellier, qui assistait à ce conseil, lui remontra qu'il n'était pas bien sûr que le peuple permît au cardinal d'emmener le roi et qu'il valait mieux qu'on désarmât les mutins par la douceur.

Le cardinal me fit appeler alors et me commanda de pousser jusqu'aux barricades pour apprendre en quels sentiments se tenaient ceux qui les gardaient. Je partis, quoiqu'il fût certainement dangereux de me risquer en ces endroits où rien de bon ne m'attendait si l'on découvrait qui j'étais. D'abord que j'arrivai, je vis se dresser un artisan, armé de pied en cap, et qui faisait la mine d'un épouvantail pour petits enfants. Il prit une voix tonnante pour me crier : « Qui vive ! » Je lui repartis : « Vive le roi et vive Broussel ! »

La réponse étant de son goût, il m'ouvrit une barrière et me fit entrer dans la barricade où j'aperçus un tonneau surmonté de quelques bouteilles pleines. Celui qui commandait m'invita à boire à la santé de Broussel et je ne voulus pas lui refuser cette petite satisfaction. Il me laissa aller ensuite.

Pendant que je me faisais pair et compagnon avec

cette canaille pour mieux remplir mon office, le maréchal de Gramont arrivait au Palais-Royal ; il avait donné ordre au régiment des gardes, dont il était colonel, de rallier le palais : les hommes durent défiler l'un après l'autre, et de loin en loin, pour ne pas éveiller les soupçons de la populace. Quelques officiers se joignirent à eux.

La reine-mère, outrée de fureur par ce qu'elle considérait comme un attentat effroyable contre l'autorité de son fils, ne vit pas plutôt ces hommes rassemblés, qu'elle les voulut lancer contre les rebelles, espérant qu'ils les dissiperaient sans peine.

Elle commanda au maréchal de La Meilleraye de mener la charge; celui-ci y fut tout droit, mais cette canaille, bien loin de tourner les talons comme le préjugeait la reine, poussa l'insolence jusqu'à tirer sur le maréchal, qui se retira très vite, et même à la sourdine, de peur qu'il ne lui arrivât pis. Il vint dire à la reine que si la nuit ne portait pas conseil à cette populace, il ne savait pas comment on la ferait rentrer dans le devoir.

Je n'étais pas bien loin de la première barricade lorsque M. de La Meilleraye fut si vivement ramené. J'en dépassai trois ou quatre, et à chacune, je dus boire un coup, toujours à la santé de Broussel. J'entendais répéter mille horreurs sur le gouvernement, et particulièrement sur le cardinal. Aux questions qu'on me faisait, je répondis sur le même ton, et la ladrerie du ministre, dont j'avais souffert, me rendait peu indulgent sur son compte. Je le drapai de la belle manière et, je dois l'avouer, ce fut un petit soulagement qui me rendit moins pénible l'office auquel j'étais assujetti.

En m'entendant déblatérer de la sorte, l'un de ces

hommes me tira à part, et me confia que si je voulais l'aider, puisque je paraissais connaître les aîtres de l'endroit où habitait le cardinal, il se faisait fort de tout terminer à la satisfaction de chacun, en assassinant ce maudit étranger, qui dévorait la nation. J'avais entendu crier tant de gens : « A mort le Mazarin ! » que je pensais celui-là du nombre de ceux qui font plus de bruit que de besogne ; mais il insista sur un ton décidé et je compris que cet homme s'était mis cette méchante idée en tête, qu'il n'en démordrait pas et que tôt ou tard il ferait le coup.

Alors je dressai l'oreille. Certes, je n'avais pas à me louer de mon maître, mais c'était le maître que j'avais accepté, dont je mangeais le pain, du pain sec, c'est vrai. Tant que je demeurais à son service, je lui devais ma foi et mon aide. A moi de le quitter, si j'entendais me mêler à ses ennemis. Jugeant cet homme qui me parlait fort dangereux, je voulus être à même de ne pas le perdre de vue, de le retrouver au besoin. Je feignis d'entrer dans son jeu, et sur ses pressantes questions je répondis que je savais un endroit, par où passait seul le cardinal quand il se rendait au conseil, et dans lequel un homme se pouvait cacher. Il me supplia de l'y mener sur l'heure, tant cette espèce de folie lui bouleversait la cervelle ; mais je voulus lui laisser la nuit entière pour réfléchir, et je lui donnai rendez-vous, dès le lendemain, dans un cabaret proche du Palais-Royal. J'espérais encore qu'il réfléchirait d'ici là, et qu'il abandonnerait son vilain dessein. En tout cas, je m'étais bien fixé ses traits dans les yeux, pour l'écarter ou pour l'arrêter même, si, un jour ou l'autre, je le voyais approcher de Son Eminence.

En m'en revenant, je songeai à mon drôle, et tout

heureux de m'être tiré sans accrocs de la gueule du loup où je m'étais fourré, je me demandais s'il était bien utile que je me rendisse à ce cabaret. Au Palais-Royal je rencontrai un homme qu'on jugeait très expérimenté et très propre à décider dans les cas difficiles. Je lui contai mon embarras. Il me répondit que je serais coupable si je ne suivais pas de près cette affaire, puisque je m'exposais à devenir le complice d'un homicide. D'autre part, le salut de l'Etat était attaché pour l'heure à la vie du premier ministre puisqu'il était difficile de prévoir, dans les circonstances où nous vivions, jusqu'où irait le désordre si le premier ministre venait à manquer subitement.

En dépit de cet encouragement, mon rôle de dupeur me déplaisait étrangement, et préférant deux avis à un seul, je recherchai un homme de bien, à qui je m'étais déjà adressé pour résoudre des doutes qui m'étaient survenus au sujet de ma conscience. Il me répondit comme le premier et presque dans les mêmes termes. Je crus devoir là-dessus avertir le cardinal qu'un assassin conspirait sa mort. Son Eminence, qui s'effrayait facilement, fut plongée en une terreur qu'il ne songea pas à dissimuler. Il approuva fort les casuistes qui m'avaient conseillé de mettre ordre aux projets de ce misérable.

Je partis pour mon rendez-vous, dont l'heure était passée depuis longtemps, mais l'homme m'attendait néanmoins, tant sa passion lui communiquait d'ardeur. Il s'était muni d'un bon poignard, pour frapper de plus près et à coup sûr. Je voulus lui payer rasade mais il refusa pour ne pas perdre de temps.

Je le menai dans un passage obscur, et je me postai à dix pas de lui, comme pour l'assister s'il avait besoin de secours. Jamais je ne vis une crédulité plus

confiante ; il ne s'avisa d'aucune objection et prit argent comptant tout ce qu'il me plut de lui dire, tant la passion et la haine l'emportaient chez lui sur tout sentiment. Il fut pris comme au trébuchet, sans résistance possible. Ses yeux se dessillèrent alors, et il comprit qu'il ne devait accuser que moi de son malheur, mais il ne prononça que ces mots :

— Ah, le fourbe ! ah, le scélérat !

Le cardinal eût volontiers ordonné qu'on le tuât sans autre forme de procès ; il n'osa transgresser si fort les lois du royaume, vu les circonstances actuelles. Il différa d'en venir là jusqu'à ce que le Parlement fût assez de ses amis pour lui accorder la vie de ce coquin. Vers deux heures de nuit, un carrosse fut amené dans la cour des cuisines. Quelques gardes de la prévôté eurent ordre de s'y enfermer avec le prisonnier pour le mener à la Bastille. On n'escorta pas le carrosse de peur d'éveiller l'attention du peuple.

Cette précaution ne servit à rien. Les mutins avaient placé des sentinelles de tous côtés, pour que le cardinal ne pût enlever le roi. Ce carrosse bien fermé attira l'attention des guetteurs ; il n'avait pas atteint la rue des Petits-Champs, qu'il était signalé et arrêté.

Les gardes de la prévôté eussent donné beaucoup pour être loin de là quand ils s'entendirent demander qui ils étaient et où ils allaient. Le prisonnier leur épargna l'embarras de la réponse en racontant pourquoi et comment il était entre les mains de ces gardes. On le délivra séance tenante, et, quoiqu'ils ne fissent aucune résistance, les pauvres gardes furent houspillés et battus si fort que l'un d'eux mourut à quelques heures de là. Non content de les avoir ainsi traités, le peuple les retint prisonniers pour les me-

ner au jour au Parlement, comptant bien qu'on les enverrait pour le moins aux galères, mais les conseillers les mirent hors de geôle, dès qu'ils le purent sans danger pour eux.

Le cardinal apprit aussitôt que son assassin s'était échappé et cette nouvelle le jeta en une alarme extraordinaire. Il craignit que cet homme ne reprît son projet avec une meilleure réussite. On me chercha de sa part, en grande hâte, et il me demanda de désigner l'endroit où habitait cet homme pour qu'on pût le rechercher et le reprendre. Je l'ignorais et je n'avais pas été assez sot pour m'en informer, pour ne pas éveiller la méfiance du drôle; c'était déjà grand miracle qu'il n'eût pas éventé le piège. Je pensais qu'on l'eût gardé plus habilement. Certes on pouvait tout craindre de ce coquin, mais je me voyais plus menacé que quiconque, car on me l'avait rapidement confronté, pour le convaincre de son projet, et pendant le cours de cet interrogatoire, on m'avait nommé dix fois pour une devant lui. Afin de rassurer le cardinal, je l'avertis qu'il serait temps pour lui de se méfier quand il apprendrait ma mort par suite de meurtre.

Le ministre me répondit en son jargon, car il parlait notre langage à la mode des Italiens :

— Monsou d'Artagnan, si vous êtes toué, cela n'empêchera pas que ce méchant homme ne me toue ensouite.

Son Eminence se serait consolée aisément si notre assassin se fût contenté d'assouvir sa vengeance sur moi seul. Je n'avais pas mal préjugé en pensant que celui-ci commencerait par me régler mon compte.

Cet homme se hasarda à rôder autour du Palais-Royal, s'informant auprès de je ne sais qui. Il se ren-

seigna sur mes habitudes, et connut que mon péché mignon était de chérir les dames. Il avait une sœur, qui, toute dénuée de parures et d'ajustement, ne laissait pas d'être une des jolies filles de Paris. Il l'aposta sur mes traces ; je ne faisais pas un pas sans rencontrer cette personne. Je m'aperçus du manège, et comme chacun professe sur soi-même la meilleure opinion, je crus qu'elle me trouvait à son gré. Un jour, à l'église, elle me devançait au bénitier; je l'arrêtai et je lui dis :

— Vous êtes bien jolie, ma fille, et je pense que celui-là s'estimerait heureux qui serait aimé de vous.

Elle me répondit par une gracieuse révérence, ainsi qu'en ont coutume les femmes lorsqu'elles reçoivent un compliment qui ne leur déplaît pas.

Ainsi encouragé, j'ordonnai à mon valet qui m'accompagnait de la suivre jusqu'à son logis et de s'informer d'elle et de ses mœurs auprès du voisinage. Ce garçon me rapporta qu'on la disait honnête fille, qu'elle vivait sous l'aile de sa mère et que toutes deux travaillaient en couture.

Je fus ravi que cette fille eût la réputation de se comporter sagement, ce qui attisa davantage le feu naissant dont je me sentais brûler pour elle. Je lui envoyai une femme pour la chercher de la part d'une dame, sous le prétexte de quelque linge à coudre. J'avais recommandé à la messagère de bien guetter jusqu'à ce que la mère fût sortie, pour ne pas l'amener, ce qui n'eût point fait mon affaire.

Cette messagère s'adressa donc à la fille, qui d'abord ne voulut pas la suivre ; mais l'autre, qui était une routière vieillie dans le métier, lui représenta que la dame qui l'appelait partait le lendemain à la

campagne, et qu'elle perdait, en demeurant, une bonne occasion et une bonne pratique.

La fille, enfin persuadée, mit ses coiffes, prit ses gants et partit avec l'autre, chez une autre femme que j'avais mise dans mes intérêts. Cette autre femme n'était pas un dragon de vertu, comme bien on pense. Elle reçut ma couturière, lui montra de la toile pour en faire des chemises d'homme, et tout en parlant de la sorte, elle lui disait que le métier de couture était au-dessous des mérites d'une belle fille.

Là-dessus, j'entrai dans la chambre; la couturière se troubla et rougit, toute décontenancée. La femme s'était retirée. Je dis des bagatelles à cette fille; que je n'aurais jamais porté chemises d'aussi bon cœur que celles qui m'allaient venir de sa main. Mais tout cela n'était que crème fouettée ; je vins au fait en lui proposant de la mettre en chambre, en la prenant comme maîtresse, tout en lui laissant la liberté de garder sa mère avec elle, et je m'engageai à pourvoir à leur entretien.

A ce discours, voilà cette fille qui fond en larmes. Je m'en étonnai, et si j'avais marché si vite, c'est que je supposais que cette proposition ne pouvait lui être désagréable après tous les pas qu'elle avait faits sur mon chemin. Je la suppliai de m'expliquer pourquoi mes paroles l'affligeaient à ce point. Elle me répliqua qu'elle s'accusait elle-même de son ingratitude, puisqu'elle m'accueillait ainsi. « Elle savait bien, continua-t-elle, que les choses se termineraient par l'acceptation de mes offres, mais elle pensait que je lui marquais bien peu de considération, en débutant ainsi avec elle, sans laisser au temps le soin de calmer ses scrupules. »

Jusqu'alors elle m'avait dupé tout à son aise, mais

cette fois je donnai plus plein encore dans le panneau. Je me sentis tout honteux de ma brutalité et je lui demandai son pardon en m'excusant sur l'ardeur de ma passion. Je lui donnai raison, et citant le proverbe : « Il faut se connaître avant que de s'aimer », je lui déclarai qu'elle prendrait tout le loisir qu'elle voudrait de me pratiquer, avant que de me donner son cœur.

— Pour mon compte, le proverbe est menteur, lui dis-je encore, puisqu'il m'a suffi de vous voir une fois pour vous donner le mien sans réserve.

Enfin, elle consentit à ce que je la visitasse, mais en présence de sa mère, pour que celle-ci me connût et jugeât de moi; elle m'avertit de prendre prétexte des chemises d'abord, parce que sa mère tout d'abord ne tolérerait pas la présence d'un galant, et qu'on ne lui ferait avaler la pilule qu'à force de politique.

Je me mis donc sur le pied de voir ces femmes. La mère s'amadoua très vite et me permit de conter des fleurettes à sa fille. Ce manège durait depuis plusieurs jours quand je rencontrai un garde du cardinal qui me fit compliment de ma maîtresse. Je lui demandai ce qu'il entendait par là, croyant à quelque moquerie.

— Dieu me garde de railler! répondit-il, je vous envie plutôt quand je vous vois venir chaque jour, et je ne perds pas une de vos démarches puisque j'habite au-dessous de ces femmes. Vous êtes privilégié, mon camarade, d'être si bien accueilli; pour mon compte, j'ai voulu m'approcher de la place, mais je fus si mal reçu, que je n'ai pas renouvelé ma tentative.

Sur mon interrogation, ce garde me confirma la renommée de vertu de la couturière, quoiqu'il remarquât en riant que je devais être mieux informé que quiconque sur ce point Cette nouvelle confirma-

tion ne pouvait qu'encourager mes désirs et je n'en devins que plus pressant.

A deux jours de là, je croyais toucher au but de mes désirs, lorsqu'au beau milieu d'un entretien amoureux, je vis entrer quatre hommes, qui me firent l'effet de véritables brigands. Je reconnus aussitôt parmi eux celui que j'avais mené au Palais-Royal, mais je n'eus pas le temps de me mettre en défense; les quatre hommes se jetèrent sur moi, me renversèrent, et m'arrachèrent mon épée.

J'appris alors que mon homme était le frère de la fille qui m'avait enjôlé, et je compris, un peu tard, comme quoi l'on m'avait bien dupé. Le frère ne perdit pas son temps à me faire de longs reproches; il me conseilla de me préparer à la mort, puisqu'il ne me donnait qu'un moment à vivre.

Il n'y avait pas à discuter ni à demander grâce; d'ailleurs ce n'était pas mon humeur de m'abaisser devant cette canaille. Cependant, je priai le frère de me laisser entrer dans un cabinet, qui donnait en cette chambre, et qui n'avait ni fenêtre ni d'autre issue, pour m'y recueillir et me préparer à mourir en bon chrétien. Il y consentit.

J'entrai dans ce cabinet, et l'on ferma la porte sur moi. Je portai mes mains dans l'obscurité et sans faire de bruit; je sentis contre un mur une de ces planches épaisses dont se servent les couturières pour apprêter le linge qu'elles ont fini de coudre. J'arcboutai cette planche dans un creux du plancher qui était disjoint, et j'appuyai l'autre bout contre la traverse de la porte; ainsi maintenue, je savais qu'elle tiendrait assez longtemps. Je me pris à frapper du pied sur le sol, pour appeler le garde du cardinal à mon secours.

Il soupait, par bonheur, avec quelques amis dans sa chambre ; déjà il avait entendu le bruit qu'avaient fait mes assassins en se jetant sur moi et il s'en était étonné, car ces deux femmes n'avaient pas coutume de mener si grand tapage. Mes appels de pied l'alarmèrent définitivement ; il se décida à monter avec ses amis pour savoir ce qui se passait ; et cela d'autant plus volontiers que les quatre hommes, m'entendant ébranler le plancher à coups de talon, s'étaient jetés sur ma porte, pour l'ouvrir. La planche résista ; ils se prirent alors à cogner à tour de bras dans le battant, que je maintenais de mon mieux, sans cesser de battre le plancher, ce qui causait un bruit épouvantable.

J'entendis alors le garde du cardinal et ses amis qui criaient de l'autre côté de la chambre, pour qu'on ouvrît. Mes assassins cessèrent d'ébranler ma porte, et murmurèrent entre eux, en se concertant. Je profitai de ce silence pour crier à mon camarade de courir au commissaire ; l'un de ses amis se détacha, et les quatre autres, joignant leurs efforts, et d'une bonne poussée d'épaules faisaient sauter la serrure, qui tenait mal, et pénétraient dans la chambre.

Il était temps pour moi, car j'allais être forcé. Mes assassins firent tête aux survenants. Je sortis alors du cabinet, et me précipitant sur l'un de ces hommes, je lui arrachai son épée par surprise, en le jetant à terre. Il eut la présence d'esprit de se sauver à quatre pattes dans le cabinet, pour ne pas être transpercé dans la bagarre. Quant aux deux femmes, elles s'étaient réfugiées en un coin de cette chambre qui était fort grande ; au-devant d'elles ferraillaient nos coquins, qui étaient réduits à trois, puisque j'avais désarmé le quatrième. Nous les attaquions à cinq ; ils nous résistaient de pied ferme, et le désespoir leur communi-

quait tant de hardiesse et de fureur qu'ils en blessèrent deux de notre côté, légèrement il est vrai. Tous les trois étaient atteints, plus où moins gravement, et nous les avions acculés au mur, où nous les tenions, en dépit qu'ils eussent bousculé sièges et meubles pour s'en barricader, lorsque l'arrivée du commissaire et des archers interrompit le combat.

Nos ennemis n'avaient plus qu'à se rendre s'ils ne voulaient être passés par les armes. On les arrêta tous, sans oublier celui qui s'était réfugié dans le cabinet et qui espérait peut-être qu'on ne songerait plus à lui. On emmena également la mère et la fille; j'eusse pardonné sa tromperie à celle-ci, mais la justice ne lâche pas facilement sa proie et je la vis partir entre les archers, non sans regrets, je l'avoue.

XXIII

Mathieu Molé, porte-paroles du Parlement. — Colère de la reine-mère. — La rigueur des uns et l'indulgence des autres. — La précaution du cardinal. — Une commission humiliante. — Besmaux vexé. — La disgrâce de Son Eminence. — Explications de d'Artagnan. — Un éloge menteur. — La soupe de Champfleuri. — Besmaux vexé une seconde fois. — M. Servien et le congrès de Munster. — Nouveau voyage. — M. de Fabert et son génie. — L'électeur de Cologne et la pierre philosophale.

Dès le même soir, j'informai Son Eminence de l'aventure. Jamais je ne vis d'homme plus content ; je crois qu'en ce moment, j'eusse pu lui demander une grosse somme et qu'il me l'eût accordée; je n'en répondrais pas sur ma vie, toutefois. Si je n'eus pas l'esprit de songer à mes intérêts, la reconnaissance m'obligea de dire au cardinal la part que son garde avait prise dans la capture des assassins. Ce fut mon camarade qui bénéficia du contentement de Son Eminence qui le pourvut aussitôt d'une lieutenance de cavalerie dans son régiment.

Ce garçon, qui ne manquait ni de naissance ni de mérite, s'éleva au rang de capitaine; il était en bonne passe de devenir quelque chose de plus lorsqu'il fut tué, quatre années après ce que je viens de dire, au combat du faubourg Saint-Antoine.

Les barricades à Paris n'avaient guère duré. C'était le 27 du mois d'août que la sédition commença ; dès le lendemain tout était fini, mais pour des raisons qui chagrinèrent la cour plus qu'on ne le peut exprimer.

Mathieu Molé, premier président du Parlement, reçut injonction de sa compagnie d'avoir à se rendre auprès de la reine, pour réclamer Broussel et les autres magistrats arrêtés. Il eût préféré qu'on chargeât un autre que lui de cette mission, car il recevait une grosse pension de la cour et il appréhendait que cette démarche ne tarît la source de ces bienfaits.

Il ne se présenta pas seul au Palais-Royal, mais avec un certain nombre de députés du Parlement, devant qui il dut parler avec la fermeté qui lui avait été prescrite. La reine reçut très mal sa communication.

Il s'en retournait donc avec un refus tout sec, lorsque le peuple en armes le força à rebrousser chemin, non sans menaces, car on répétait autour de lui que s'il ne réussissait pas mieux que la première fois, ce serait lui, Mathieu Molé, qui en supporterait la folle-enchère.

Il se représenta donc une seconde fois devant la reine et ne dissimula pas la contrainte qu'il subissait. Ces paroles jetèrent la reine en un étrange embarras, car elle se courrouçait que l'autorité du roi son fils fût ainsi compromise. Elle refusa de nouveau de délivrer les prisonniers ; le premier président lui répéta avec plus de force que personne ne pouvait fixer en ce cas l'excès où se porterait la rébellion. L'esprit de la reine fut ébranlé, et comme le conseil du roi se montrait disposé à céder, l'ordre fut expédié d'avoir à relâcher les prisonniers. La sédition s'apaisa aussi vite qu'elle s'était soulevée.

Les choses semblaient remises en état depuis quelque temps déjà, lorsque nos assassins comparurent devant le Châtelet où le cardinal entretenait des créatures qu'il fit agir pour qu'on jugeât ces gens avec la dernière rigueur. Les juges ne voulurent pas désobliger le ministre pour aussi peu de chose; ils condamnèrent les hommes à la potence et les femmes à la prison pour le restant de leurs jours.

Tous les six en appelèrent au Parlement, où ils obtinrent meilleur traitement, car la compagnie se souciait peu de plaire au cardinal, bien au contraire; et malgré toutes les intrigues de celui-ci, le premier arrêt fut changé en un bannissement hors du royaume.

Le cardinal pensa que s'il n'y mettait la main, ces coquins se cacheraient dans Paris, tout prêts à recommencer leur attentat à la première occasion. Il fit donner une lettre de cachet pour qu'on les menât à Salses; il les eût envoyés plus loin encore, s'il avait été certain qu'ils y demeurassent à jamais.

Il commanda à Besmaux de les conduire, avec une troupe d'archers. Cette commission ne plut guère à mon camarade; je ne lui cachai pas, pour mon compte, que j'eusse refusé net de remplir cet office; j'étais même fort mécontent que Besmaux eût accepté sans mot dire. A mon sens, il encourageait ainsi le cardinal à nous charger de vilaines besognes, dont j'aurais ma part un jour ou l'autre, puisque j'étais sur le même pied que Besmaux auprès de Son Eminence.

Besmaux, cependant, en glorieux qu'il était, ne voulut pas reconnaître devant moi qu'il montrait à l'égard du cardinal une complaisance humiliante. La commission lui était désagréable, mais il feignit de la considérer comme honorable même : « Lorsqu'on s'est donné un maître, disait-il, ce n'est pas pour contrôler

et discuter ses ordres. » Il ajouta qu'il me laissait sur toutes choses parfaitement libre d'en agir à ma guise, qu'il ne se mêlerait jamais de me donner des conseils, et qu'il me priait en grâce de lui concéder la même liberté. Un peu plus, et il me cherchait une querelle d'allemand.

J'y coupai court en lui signifiant que, loin d'improuver ses actes, j'étais prêt à lui accorder ma pleine bénédiction pour qu'il pût partir sans scrupules.

Je ne sais si ce fut le ton de mes paroles qui l'indisposa, mais il me quitta de fort méchante humeur. Lorsqu'au soir, je me présentai devant le cardinal, celui-ci me tourna le dos sans me répondre, et d'une façon tellement nette que je compris qu'il avait quelque chose sur le cœur contre moi. Je pensai aussitôt que Besmaux lui avait rapporté mes discours en les envenimant de son mieux, et je résolus de m'en éclaircir au plus tôt.

Je ne me trompais pas. Besmaux était homme à sacrifier le meilleur de ses amis pour le plus petit avantage de fortune. En prenant congé du cardinal, il lui avait raconté qu'on avait cherché à le dissuader de se prêter à ce voyage, sous le prétexte que la fonction était celle d'un archer et non celle d'un gentilhomme; mais que pour lui, il ne regardait aucun service, fût-ce celui de bourreau, comme au-dessous de lui, alors qu'il s'agissait d'obéir à son maître.

Le cardinal Mazarin ne ressentait pas la même jalousie que le cardinal de Richelieu, qui voulait que ses créatures fussent à lui et rien qu'à lui. Néanmoins il n'aimait pas non plus qu'on affectât de dédaigner son service. Il me gardait donc rancune; les jours qui suivirent, non seulement il détourna les yeux de moi, mais, quand il lui arrivait de me regarder, il me faisait

la plus grise mine qu'on pût désirer. Je voulus m'en faire le cœur net, et, prenant mon temps, j'attendis Son Eminence dans le passage obscur où j'avais posté, un peu auparavant, son assassin. Je savais à quelle heure le cardinal s'en allait par là au conseil, et dès que je l'aperçus, ou dès plutôt que je l'entendis, car on n'y voyait goutte dans l'endroit, je lui dis :

— Ne vous alarmez pas, monseigneur ; c'est d'Artagnan qui, ayant reconnu que Votre Eminence ne le veut plus regarder, a recherché l'obscurité pour lui demander de quoi il est coupable sans l'obliger à détourner les yeux de lui.

Le ministre me répondit, comme je m'y attendais, que je n'avais qu'à me ressouvenir des propos que j'avais tenus à Besmaux.

Je repartis alors que je ne disconvenais de rien, et qu'en semblable circonstance j'agirais encore de même. J'ajoutai :

— Je prends Votre Eminence pour juge. Est-il convenable qu'un gentilhomme se mette à faire besogne d'archer? Généreux comme je vous connais, monseigneur, vous désapprouvez en vous-même une complaisance qui a quelque chose de dégradant. Mettez-moi en face d'un péril de mort, personne ne me verra reculer, s'il s'agit d'un service que je puisse entreprendre sans déshonorer mon nom ; autrement, j'aurai vite fait de rentrer en ma coquille et nul ne m'en fera sortir.

J'attestais la générosité du ministre, car lorsqu'on se mêle de flatter les gens, il faut les louanger sur les vertus qu'ils possèdent le moins. Son Éminence me témoigna que ma justification le contentait, et sa mauvaise humeur s'apaisa.

Lorsque Besmaux revint de voyage, je lui battis

froid. Champfleuri, qui était capitaine des gardes de Son Eminence, et notre ami commun, nous voulut raccommoder. Il nous convia à manger la soupe chez lui, sans nous avertir ni l'un ni l'autre, qui nous y devions rencontrer. Il nous pria d'oublier le passé. Besmaux ne demandait pas mieux; je jugeai que je ne devais pas me faire tirer à quatre, puisque nous étions manche à manche; s'il m'avait décrié auprès du cardinal, je lui avais honnêtement rendu la monnaie de sa pièce.

Nous choquâmes le verre; et nous fûmes bons amis en apparence, car au fond, je ne pouvais me départir d'un certain petit ressentiment, qui se fit jour dans ce même repas. Au cours de la conversation, je lui contai que s'il voulait me promettre mille pistoles pour mon droit d'avis, je lui indiquerais un bon emploi, bientôt vacant, où il ferait sûrement sa fortune s'il était assez heureux pour l'obtenir. Quand on parlait d'argent, Besmaux ne voyait plus, perdait la tête. Voilà qu'il me presse, qu'il me supplie; il prend Champfleuri pour témoin qu'il me promet les mille pistoles de droit d'avis; il offre même de m'en faire son billet.

Je le laissais aller; enfin, je lui dis, et c'était l'exacte vérité, que M. du Tremblay, frère du fameux Père Joseph (1), qui joua un rôle si important sous le ministère du cardinal de Richelieu, était devenu malade, que l'on ne pensait pas qu'il en réchappât. Or, M. du Tremblay était gouverneur de la Bastille,

(1) François Leclerc du Tremblay, dit le Père Joseph, surnommé aussi l'Eminence grise, un des plus habiles agents du cardinal de Richelieu; il avait fait la guerre sous le nom de baron de Mafiée, avant d'entrer dans l'ordre des capucins (Né en 1577, mort en 1638.)

et je conseillai à Besmaux de se mettre en avance pour demander ce gouvernement.

Il avala l'hameçon jusqu'au bout, au point qu'il me demanda pourquoi je ne briguais pas cette place pour mon compte, au lieu de l'avertir. Je lui répondis alors que je le croyais plus propre que moi à la remplir: je le savais déjà bon archer, et j'estimais qu'il ferait encore un meilleur geôlier. Il finit par comprendre que je me moquais de lui, et se courrouça très fort, en appelant à notre hôte commun; mais Champfleuri arrangea cette nouvelle affaire.

Jusqu'ici le cardinal s'était plu à entretenir la guerre avec les étrangers, où il pêchait en eau trouble. La journée des Barricades lui prouva que cette politique était de nature à lui coûter gros en France, et qu'elle provoquait contre lui la haine de la nation. De nouvelles séditions s'élèveraient bientôt s'il ne portait un prompt remède à cette situation.

Il m'envoya vers les plénipotentiaires qu'il tenait en Allemagne, à Munster, depuis le commencement de son ministère. A ce moment, il avait voulu démontrer aux peuples, que son intention était de signaler son pouvoir par le rétablissement de la paix. Personne alors ne connaissait son caractère, pas même la reine-mère. Celle-ci pensait que ce ministre, sans enfants et sans parti, s'acquitterait mieux que quiconque des devoirs de sa charge, et qu'il demeurerait inaccessible à l'intérêt, ce poison qui corrompt tous les ministres. On n'ignorait pas qu'il possédait des neveux et des nièces en quantité considérable; comme on l'avait vu, jusque-là, indifférent à leur endroit, on ne supposait pas que l'envie lui prendrait tout d'un coup de les enrichir.

Si l'avarice du cardinal était endormie, elle s'éveilla

quand il vit la possibilité de la satisfaire. Pour cela, rien n'était plus commode que la guerre, qui lui servait de prétexte pour augmenter les impôts et qui lui permettait d'embrouiller tous les comptes. Tandis qu'en apparence il se déclarait prêt à traiter, ses plénipotentiaires soulevaient chaque jour toutes les difficultés possibles pour retarder la signature du traité; cette comédie durait déjà depuis plus de deux ans, et l'on commençait à voir partout le fond des choses, au grand scandale de chacun.

Ces plénipotentiaires n'agissaient pas ainsi de leur chef; l'un d'eux, qui menait les autres, avait des ordres secrets. Celui-là, M. Servien (1), était un des hommes les plus fins qui existassent; il se jouait de ses deux collègues à son gré.

Lorsque M. Servien eut reçu les ordres que je lui apportais de la part de M. le cardinal, il aplanit les difficultés d'autant plus facilement que lui-même les avait soulevées. Les intérêts de la religion catholique furent quelque peu sacrifiés; car c'était surtout sur ce point que le cardinal avait fait porter son obstination. On abandonna aux Suédois quantité de pays, anciennement catholiques, où ils commencèrent à abolir cette religion. Pour plaire aux princes protestants, on rendit l'évêché d'Osnabruck alternatif entre les luthériens et les catholiques. Enfin, l'empereur qui était pressé, comme le cardinal, de se délivrer d'ennemis intérieurs, car les Hongrois l'inquiétaient, consentit à céder des terres d'empire à la reine Christine, qui occupait alors le trône du grand Gustave, son père; le traité fut donc conclu à Munster, le 14 d'octobre 1648.

(1) Abel Servien, marquis de Sablé, né en 1593, mort en 1659; magistrat, diplomate et membre de l'Académie française.

Le roi d'Espagne, ni le duc de Lorraine ne consentirent à y accéder, qu'on ne leur restituât les conquêtes faites sur eux, ce que nous ne pouvions accorder sans nous couvrir de honte. Le cardinal eût été aise d'obtenir qu'ils missent bas les armes, à l'exemple des Allemands. Mais, cette fois, il pouvait publier hautement ses raisons, et ce n'était plus lui qu'on dût accuser d'être un obstacle à la paix générale.

A peine de retour, je reçus l'ordre de partir pour l'Angleterre où il se jouait d'étranges tragédies. Après avoir chassé le roi de sa capitale, et lui avoir livré plusieurs batailles, le peuple anglais avait réduit ce monarque à se jeter dans les bras des Ecossais. Ces derniers, moyennant une somme d'argent, le livrèrent à ses sujets révoltés.

Quoique ce fût une chose fort extraordinaire que de voir des sujets tenir leur prince en prison, ils n'en demeurèrent pas là. Cromwell, qui s'est rendu fameux devant la postérité, en s'élevant de la qualité de simple gentilhomme à celle de Protecteur des trois royaumes, pouvait déjà être considéré comme le maître de cette nation. Il avait acquis cette puissance en déployant une adresse merveilleuse. Tout dévoré qu'il fût d'une insatiable ambition, il la savait cacher sous de si belles apparences qu'on eût juré au contraire qu'il n'y avait pas d'homme moins superbe et moins amateur de vanités. Lorsqu'on parla d'entamer une procédure criminelle contre Sa Majesté Britannique, Cromwell sembla désapprouver cette résolution, quoiqu'il ne désirât rien de plus que de voir son roi mourir sur l'échafaud.

La reine d'Angleterre, retirée en France depuis trois ou quatre ans. comme je l'ai dit, pria la reine-mère d'interposer son autorité pour que cette félonie

dont elle prévoyait le cours n'allât pas plus loin. Le cardinal était aise que les Anglais fussent empêchés, par leurs dissensions, de se mêler des affaires de leurs voisins; jusqu'à ce jour, il n'avait pas fait le plus petit effort pour intervenir dans cette aventure, dont il ne lui était pas plus difficile qu'à la reine d'Angleterre de prévoir les suites. Il semblerait même que l'honneur de la couronne, dont il était le premier serviteur, eût exigé qu'il sortît de cette léthargie dont ne le tiraient même pas les plus pressantes sollicitations de cette infortunée princesse qui mettait tout en œuvre pour secourir le roi son mari. Elle ne cessa donc d'assaillir la reine-mère qui, plus accessible que le ministre à la pitié, détermina celui-ci à tenter un dernier effort.

Le cardinal, à vrai dire, avait fait partir déjà quelques émissaires, qui n'avaient rien obtenu, soit qu'ils eussent des ordres secrets pour s'abstenir, soit que les dispositions des Anglais fussent par trop défavorables à toute négociation de ce genre. Quoi qu'il en soit, Son Eminence ayant jeté les yeux sur moi pour une affaire d'une aussi grande importance, elle me donna ordre de venir recevoir mes ordres de sa propre bouche. Le comte de Brienne, secrétaire d'Etat des affaires étrangères, m'avait préparé des instructions écrites, mais Son Eminence s'était réservé le secret de certaines choses qu'elle m'expliqua dans le tête à tête.

Je n'eus aucun caractère public dans ce voyage, ce qui amoindrit beaucoup ma joie de me voir investi d'une mission aussi honorable. Je dus, en outre, m'envelopper du secret le plus absolu, et, même en Angleterre, passer incognito. Pour me rendre en ce pays, il me fut commandé de choisir les routes les

plus détournées, afin de dépayser ceux qui auraient idée de se renseigner sur ma marche. Au lieu de piquer droit sur la mer, je tournai le dos, et, m'acheminant par la campagne, je fus jusqu'à Sedan où je remis une lettre à M. de Fabert qui, parti de rien, s'était élevé jusqu'au gouvernement de cette place, l'un des plus considérables du royaume.

M. de Fabert était en possession d'une étrange renommée; il passait pour entretenir un commerce journalier avec un de ces êtres qu'on nomme génies, et qui lui annonçait l'avenir. On fondait cela sur ce qu'il affectionnait certains livres qui ne sont pas trop bons à lire. Il s'était vanté aussi d'apparitions qui s'étaient présentées à lui dans un château, situé à neuf ou dix lieues de Paris, qui appartenait au duc d'Epernon. Je ne sais au juste ce qu'il y a de vérité en tout cela : tout ce que je puis dire, c'est que M. de Fabert était un homme d'esprit.

Le cardinal de Richelieu avait grande confiance en lui, comme je l'ai marqué déjà, et le consultait volontiers en toutes circonstances. Lorsque le cardinal Mazarin arriva au pouvoir, il agit tout différemment à l'égard de M. de Fabert que l'avait fait son prédécesseur, non pas pour cause d'animosité, mais pour la raison qu'il visait le gouvernement de Sedan, dont il eût volontiers disposé en faveur d'une de ses créatures, à moins qu'il ne se le fût réservé à lui-même; s'il eût osé, il eût ainsi accaparé tout le royaume.

Fabert s'était refusé à résigner sa charge, et le cardinal n'avait pas tardé à montrer sa colère d'être ainsi prévenu; l'autre ne s'en soucia pas davantage. En ce temps-là, il suffisait à un homme décidé de se faire craindre, beaucoup plus que se faire aimer. Fabert se dispensa de se rendre à la cour, de peur de s'y voir

arrêter. Il jouait au petit roi dans son gouvernement, à l'exemple des autres gouverneurs, et lorsque le cardinal le pressait trop fort de pousser jusqu'à Paris, il le payait de raisons plus ou moins valables, alléguant que les ennemis se hâteraient de surprendre la place en son absence ; ou bien, il citait telles entreprises, dans lesquelles il s'était engagé pour le bien de l'État et qui exigeaient sa présence.

Fabert, cependant, n'était pas de ceux qui s'obstinent dans une résistance lorsque cette résistance est nuisible à leurs intérêts. Son désir était de mener sa fortune plus haut encore qu'elle n'était montée, il s'attacha à gagner les bonnes grâces du ministre. Il sut que le cardinal sacrifiait tout à l'avarice, sa passion dominante, et le prit par son faible, en lui proposant divers expédients pour diminuer la dépense de la garnison. Ces soins touchèrent le cœur de Son Eminence, qui bientôt accorda toute son amitié à M. de Fabert, qu'il jugea de bon conseil, après diverses expériences, aussi commença-t-il de le consulter, comme l'avait fait si souvent le cardinal défunt.

Je reconnus à quel point M. de Fabert jouissait de la confiance de Son Eminence au simple reçu de la lettre que j'étais chargé de remettre. Après m'avoir interrogé des yeux, et voyant que je ne disais un mot, M. de Fabert me demanda si je croyais être assuré de la réussite de mon voyage. Je fis l'ignorant et lui demandai de quel voyage il entendait parler. Il me conseilla de ne pas chercher à l'abuser, que la lettre du cardinal l'instruisait sur ce point. A quelques mots qu'il lâcha là-dessus, je compris qu'il ne m'en imposait pas.

— Je suis convaincu, dit-il, que vous n'obtiendrez rien, et, bien au contraire, que vos démarches ne fe-

ront que hâter les funestes desseins que les Anglais nourrissent contre leur roi, car ils n'aiment pas que les étrangers se donnent la liberté de se mêler de leurs affaires.

J'observai, alors, que les Anglais regarderaient peut-être à deux fois avant de se rendre ennemie la couronne de France ; qu'ils appréhenderaient qu'une alliance contractée entre les Espagnols et nous, ne leur mît sur le dos deux peuples aussi forts.

— Les Espagnols, me répliqua-t-il, ne veulent pas la paix avec nous ; ils l'ont clairement prouvé tout dernièrement à Munster. Ils attendent que les désordres qui menacent chez nous éclatent définitivement. Le cardinal a joué un coup d'étourdi quand il a commandé d'arrêter Broussel et ses compagnons ; il devait prévoir ce qui en résulterait, mais, la faute commise, il devait la soutenir au péril de sa vie. On connaît maintenant comment il s'y faut prendre pour qu'il recule ; l'orage est apaisé pour l'heure, mais il se reformera bientôt et mille fois plus grave. Les Anglais n'ignorent pas où nous en sommes, et c'est ce qui leur donne la hardiesse de comploter ainsi la mort de leur roi. Aussi, n'obtiendrez-vous rien en ce pays.

Je demeurai deux jours à Sedan, puis je descendis à Liège, par la Meuse. De là, je me rendis à Cologne, pour rendre des lettres à l'Electeur. Je fus obligé de pousser jusqu'à Breuil, une maison de plaisance qui appartient à ceux qui jouissent de l'électorat, et où résidait alors l'Electeur. Ma commission était fort simple, et la lettre que j'apportais ne contenait que des compliments, compliments intéressés, il est vrai, comme tous ceux qui venaient du cardinal Mazarin. Celui-ci partageait à un certain point de vue l'opinion

de M. de Fabert ; il voyait, lui aussi, le ciel chargé de gros nuages ; il voulait se ménager une retraite auprès de l'Electeur de Cologne, au cas où les choses se gâteraient pour lui en France. Il connaissait, par son expérience, que toute amitié veut être entretenue par des présents ; aussi étais-je chargé de remettre à l'Electeur un portrait de la Vierge que le cardinal tenait du duc de Savoie.

Je m'arrêtai deux jours, à Breuil, auprès de ce prince dont la cour ne répondait guère ni à son rang ni à sa naissance. La chère était fort maigre ; autant dire qu'on mourait de faim à sa table. L'Electeur était possédé de la manie de la pierre philosophale, et tout son argent s'envolait en fumée, alors qu'il aurait pu l'employer de façon plus convenable, en vivant comme doit vivre une personne de sa condition.

XXIV

A bord d'un navire espagnol. — D'Artagnan reçoit un coup de bâton. — Il veut tuer son insulteur. — Transbordement. — Arrivée à Londres. — L'ambassadeur d'Espagne se méfie. — Mauvaise excuse. — Pas et démarches inutiles. — Cromwell. — Un diamant de cent pistoles. — Cromwell se méfie. — Poursuite. — Coups de mousquet en mer. — Une exécution mystérieuse. — Le Parlement décrète le cardinal Mazarin. — Le prince de Conti. — L'argent n'est jamais suspect.

Le passeport que j'avais reçu de Son Eminence, à Breuil même, ne me permettait que la route de Bruxelles. Je gagnai cette ville, et de là, je partis aussitôt pour Ostende où je pris passage sur un navire espagnol qui portait des marchandises, mais qui n'était pas moins armé en guerre.

A trois ou quatre lieues de la côte, nous vîmes approcher un autre navire qui battait pavillon français. Aussitôt le nôtre et le survenant se préparèrent au combat. Presque en même temps s'en montra un troisième, beaucoup plus fort que les deux autres. Le navire français, reconnaissant un espagnol dans ce nouvel ennemi, ne songea plus à combattre, mais à s'enfuir; mais les autres lui appuyèrent une poursuite si vigoureuse, que je le crus près d'être atteint. J'en

éprouvai un tel chagrin qu'il me fut impossible de le dissimuler, quoique j'eusse dû imposer plus sévèrement silence à mes esprits, puisque je me trouvais au milieu d'ennemis et voyageant au moyen d'un passeport qu'il n'eût pas fallu examiner de trop près. Au même moment, je m'entendis accabler d'injures et je recevais sur la tête un coup de bâton dont je pensai être assommé,

C'était le capitaine du vaisseau qui m'avait surpris, et qui me traitait de la sorte. Je songeai que j'allais périr sur l'heure, mais je n'en tirai pas moins mon épée pour la passer au travers du corps de mon insulteur. Il se déroba par une fuite rapide et bien lui en prit; mais en même temps, il commandait à quelques-uns de ses soldats de me tuer sur place. Un chevalier de Malte, d'une des premières maisons de l'Andalousie, mit l'épée en main, et se rangea auprès de moi pour recevoir ces soldats. D'autres passagers, voyant la bagarre, prirent fait et cause afin nous, et les matelots, qui jusqu'alors employaient leurs forces à pousser le bateau afin qu'il joignît plus vite le navire français, arrêtèrent leur manœuvre pour s'informer de ce qui se passait. Heureusement pour nous, les soldats, qui étaient armés de mousquets et de pistolets, n'osèrent me tirer dessus, de peur de s'entre-tuer. La personne du chevalier de Malte leur inspirait, d'ailleurs, beaucoup de respect.

Pendant ce temps, la marche de notre navire s'était ralentie, et le navire français gagnait du champ. Le gros navire espagnol, étonné de notre allure, s'approcha de nous; son capitaine vint même à notre bord, et sa surprise ne fut pas ordinaire quand il nous aperçut tous en armes les uns contre les autres.

Ce capitaine était un gentilhomme, tandis que celui qui m'avait frappé n'était autre qu'un misérable renégat, qui avait obtenu son poste en échange de honteuses complaisances qu'il avait eues pour un ministre du roi d'Espagne. Quoique ce second capitaine me montrât beaucoup de politesse, je ne pouvais songer à ce qu'il m'accordât la permission de punir mon insulteur en lui passant mon épée par le ventre, ou, tout au moins, en lui coupant le visage, comme il l'avait bien mérité. J'acceptai volontiers l'offre qu'il nous fit, au chevalier de Malte et à moi, de passer à son bord, et d'achever le voyage sur son navire.

Me voyant inconsolable de cet outrage impuni, ce capitaine me conseilla, puisque je me rendais à Londres, de porter ma plainte à l'ambassadeur espagnol, qui, ayant justice sur chacun de sa nation, châtierait ce renégat. Le chevalier de Malte, qui connaissait l'ambassadeur, promit de son côté d'appuyer ma réclamation, et tous deux, en effet, à peine fûmes-nous à Londres, où nous arrivâmes très vite à cause du vent favorable, racontèrent les faits à l'ambassadeur qui demanda à me voir.

J'hésitai avant que de faire cette visite, car les affaires de l'Espagne et de la France s'embrouillaient à plaisir. Justement le cardinal venait de faire arrêter un émissaire envoyé par le gouvernement espagnol, pour exciter les gens du Parlement de Paris à se soulever contre l'autorité royale. J'en reçus avis dans des lettres qui me vinrent secrètement à Londres de la part de Son Eminence, et, si elle me donnait cet avis, c'était dans un but que je dirai plus tard.

Je me résolus cependant à voir l'ambassadeur, après avoir réfléchi que cette démarche n'offrait rien

de préjudiciable aux intérêts du roi. Ce seigneur me reçut très bien, et me promit justice. Il me demanda alors ce que j'étais venu faire à Londres; je compris qu'il soupçonnait que je remplissais une mission secrète de la cour de France. Je lui donnai le change, en lui racontant que je m'étais enfui bien vite, parce que je m'étais battu contre un de mes parents, et que, peu rassuré sur les suites de la rencontre, puisque les duels étaient défendus sous les plus grosses peines, je m'étais hâté de gagner un lieu de refuge.

Cette excuse n'apaisa pas la méfiance de l'ambassadeur. Il m'interrogea longuement sur les tenants et aboutissants. Je ne m'attendais pas à de semblables questions, et mon mensonge n'était pas préparé. Aussi je ne persuadai pas mon homme qui conserva son opinion sur mon compte. Sans doute, aussi, disposant de moyens rapides de se renseigner, par ses espions de Paris, fut-il édifié en quelques jours par les rapports qu'on lui adressa sur mon prétendu duel.

Je commençai néanmoins les pas et démarches que m'avait ordonnés le cardinal, mais je reconnus que le sort de Sa Majesté Britannique était désespéré. Or, dans ce cas, j'étais avisé de ne pas pousser plus loin des tentatives inutiles, de laisser périr le roi, et de me souvenir avant tout que les intérêts de la France exigeaient que la concorde ne régnât pas de longtemps chez un peuple qui pouvait, uni et débarrassé de tout souci intérieur, nuire de la plus dangereuse manière à nos entreprises.

Mes négociations étant arrêtées sur ce point, je m'occupai de voir Cromwell, pour qui j'avais une lettre de créance. Cet homme, qui était aussi fin politique que tout autre, entretenait une armée d'espions

en campagne, qui lui rendaient compte de tous les gens qui venaient en Angleterre, et qui paraissaient de nature à mériter une surveillance. Il connaissait mon arrivée, dès le premier jour, et comme il s'était écoulé plus d'une semaine avant que je le vinsse visiter, il conclut que j'avais eu autre chose à examiner, et d'autres gens à voir. Je lui parus donc aussi suspect que je l'avais paru à l'ambassadeur.

Il ne m'en témoigna rien. Au contraire, il m'accueillit avec une cordialité capable de tromper plus fin que moi. Il me dit: « Qu'il se tenait redevable à M. le cardinal des offres de service qu'il voulait bien lui faire ; qu'il se donnerait l'honneur de lui écrire, et que, comme il ne témoignerait jamais assez grandement, dans sa lettre, la reconnaissance qu'il ressentait, il me serait obligé de vouloir dire de bouche à Son Eminence tout ce qu'il tâcherait de m'en faire connaître. »

Il accompagna ces paroles obligeantes d'un diamant qui pouvait bien valoir deux cents pistoles; il exigea que je l'acceptasse. Cet accueil m'eût retiré tout soupçon si j'en avais eu. D'autre part, je reçus avis de l'ambassadeur d'Espagne, que mon capitaine insulteur avait été arrêté dès son arrivée à Gravesende, et que Son Excellence se chargeait d'en faire bonne et prompte justice. Pour dire vrai, le coquin avait contre lui bien d'autres plaintes que les miennes. Je n'en fus pas moins satisfait et ces honnêtetés, tant de la part de Cromwell que de celle de l'ambassadeur, me consolèrent de n'avoir pas mieux réussi. Mais Cromwell et l'ambassadeur continuaient à ignorer au juste le véritable but de mon voyage ; ils n'auraient pas été fâchés de me tenir en quelque coin pour me faire parler, de gré ou de force, ou même de bien vi-

siter en mes poches si je ne rapportais pas à Paris quelque lettre de nature à les intéresser.

Ils résolurent l'un et l'autre, mais sans se concerter à l'avance, de me faire enlever sur le chemin. Ils pensaient que je suivrais tout droit la route de Douvres, pour prendre le paquebot de Calais, mais je me détournai du chemin, pour me rendre en un petit port où se trouvent deux tours que les Anglais appellent les Deux-Sœurs. Là, une barque m'attendait pour me mener à Boulogne, où m'appelaient les derniers ordres que j'avais reçus du cardinal; il m'avait mandé de me rendre près de la ville, en une abbaye, dont aujourd'hui j'ai oublié le nom ; là il m'y ferait tenir de ses nouvelles.

Les gens qui me guettaient sur la grande route me manquèrent, et pendant qu'ils prenaient langue, je m'embarquai. Quand ils se furent renseignés les uns et les autres, ils louèrent chacun une barque et se mirent en mer. Mais voici ce qui se passa. Les gens de Cromwell étaient partis d'abord ; ceux de l'ambassadeur vinrent après, à une assez longue distance, mais comme leur bateau marchait mieux, ils rattrapèrent les autres. Tous les deux chassaient le même gibier, mais ils ignoraient qu'ils étaient sur la même voie. Quand les gens de l'ambassadeur virent les autres à portée, ils leurs crièrent d'arrêter; ceux-ci n'en firent rien : Alors ils leur tirèrent des coups de mousquet; les autres répondirent et s'acharnèrent au jeu; puis ils en vinrent à s'aborder. Ils reconnurent leur erreur; mais ils avaient chacun deux ou trois hommes, tués ou blessés, à leur bord.

Je venais à peine d'arriver à terre, auprès de cette abbaye que j'ai dite, lorsque le bruit de coups de mousquet retentit en mer.

Je vis le combat de loin sans me douter que ces gens se battaient pour l'amour de moi. Le patron de l'une de ces barques vint se faire panser à l'abbaye où j'étais ; il avait reçu une balle dans le corps, quoique dans l'aventure, il n'eût fait que mener sa barque, comme le lui avaient commandé ceux qui le payaient. On lui demanda la raison pour laquelle ils s'étaient tiré tant de coups de mousquet. Le pauvre patron n'en savait trop rien, mais dans le peu qu'il raconta, je compris qu'on en voulait à un homme, et que cet homme c'était moi. Les gens de l'ambassadeur et ceux de Cromwell, après avoir conclu la paix, s'étaient embarqués sur le même bateau pour retourner en Angleterre, sans risquer le pied sur notre côte, où je me serais chargé de leur faire une conduite à mon tour, car j'avais trouvé à l'abbaye toute une escouade d'archers, avec les nouveaux ordres du cardinal.

Son Éminence me chargeait d'une commission qui n'était pas difficile à remplir. Les archers avaient amené un prisonnier qui était cet homme dont j'ai parlé, l'émissaire espagnol qui devait porter parole aux gens du Parlement pour les soulever contre l'autorité du ministre. Le cardinal voulait que j'accompagnasse ce malheureux en mer et que je le visse jeter à l'eau. Il ne me demandait que mon témoignage, et comme je n'étais aucunement mêlé à l'exécution, je ne crus pas devoir refuser ma présence.

J'attendis que les bateaux anglais fussent tout à fait hors de vue pour reprendre la mer. Le malheureux ne se doutait aucunement du sort qui l'attendait ; il croyait qu'on le renvoyait en son pays ; s'il s'étonnait d'une chose, c'est qu'on fît un si grand détour. Lorsqu'on fut assez loin, l'arrêt du ministre fut signifié à cet homme, qui partit en lamentations ;

mais on ne pouvait les entendre. Il se récria fort qu'il était interdit de faire subir un traitement aussi cruel à un homme, qui, envoyé par une puissance, ne devait être considéré ni comme un traître, ni comme un espion. Je pensai en moi-même que tel était le revenant-bon des missions secrètes, et que je l'avais échappé belle pour mon compte, car on m'en eût fait peut-être autant, si l'on m'avait pris quelques heures auparavant.

Enfin ce misérable se résigna à son sort et, comme on avait emmené un aumônier, il se confessa et se prépara à la mort qu'il subit avec plus de courage qu'on ne l'eût pensé d'abord. Je pris la poste là-dessus, qui se trouvait à une lieue de l'abbaye, et je passai par Boulogne. De là, je piquai sur Paris, que la cour n'avait pas encore quitté.

La reine d'Angleterre me voulut voir, et me fit demander pour obtenir de moi des renseignements certains sur le sort du roi, son mari. Je n'avais rien de bon à lui apprendre ; j'aurais bien désiré n'être point astreint à cette pénible entrevue, mais il n'y avait pas d'excuse à invoquer. J'y fus donc, et je lui racontai ce que je savais, en taisant les plus alarmantes nouvelles. Je lui dis : « Qu'on tenait le roi de si court, depuis deux ou trois mois, qu'on ne pouvait parler de lui que par présomption ; que j'avais vu en Angleterre milord Montaigu et quelques autres des plus fidèles serviteurs de Sa Majesté, qu'ils étaient aussi inquiets que possible ; milord Montaigu avait même envoyé son neveu, déguisé, de façon à aborder plus sûrement le roi prisonnier, mais que la ruse de ce jeune homme avait été éventée et lui-même mis en prison. »

La reine me répondit alors que je n'avais que faire

de cacher mon sentiment et qu'elle devinait bien que le roi, son époux, était irrévocablement perdu. Les événements répondirent trop malheureusement à ce qu'elle prévoyait. Les Anglais poussèrent la félonie jusqu'à asseoir leur roi sur la sellette et à le sommer de rendre compte de ses actes. On vit ce que l'on n'avait jamais vu auparavant : des sujets s'érigeant en juges de leur souverain et le condamnant à la mort !... L'Europe entière gémit à la nouvelle d'un parricide aussi odieux. Aucune des puissances voisines n'entreprit cependant, de venger la Majesté royale outragée, car la guerre régnait entre les nations, et celles qui n'avaient pas d'ennemis extérieurs se déchiraient elles-mêmes par leurs propres dissensions.

Nous présentions, en France, un triste exemple de ces divisions intérieures. Les barricades de Paris avaient produit le méchant effet d'exciter la malveillance de chacun : tant du côté de la cour que de celui du peuple, les signes d'un embrasement prochain apparaissaient nettement. La reine-mère se désespérait toujours qu'on l'eût forcée, le poignard sur la gorge, pour ainsi dire, à rendre la liberté à des hommes que son conseil avait justement emprisonnés à son estime. Le peuple, appuyé en sa révolte par le Parlement, s'enorgueillissait de ses succès et de sa désobéissance impunie. La cour n'osait plus présenter d'édits que chacun n'y trouvât à réclamer. Les nécessités de l'État obligeaient le ministre à se procurer de l'argent quand même, du moins l'affirmait-il, et chaque jour le Parlement recevait des requêtes dans lesquelles on le suppliait de ne pas souffrir que le royaume fût ainsi égorgé pour satisfaire à l'avarice d'un homme, qui ne s'arrêterait pas tant qu'il n'au-

rait pas sucé jusqu'à la dernière goutte de sang du peuple.

Certains du Parlement, qui ne manquaient pas d'appétit, eussent composé avec le cardinal; mais celui-ci n'entendait pas de cette oreille; ces gens comprirent qu'ils n'avaient pas à compter sur la libéralité du ministre. Ils se rallièrent à ceux qui connaissaient qu'on ne materait Son Eminence que par la crainte, et tous se mirent d'accord pour reprendre les accusations dont j'ai déjà parlé, en les augmentant de nouvelles imputations. C'était sonner le boute-selle de la guerre civile; le cardinal résolut de les prévenir.

La reine-mère ne pouvait qu'applaudir à une mesure semblable; aussi emmena-t-elle le roi son fils à l'improviste, et vint se loger à Saint-Germain-en-Laye, château situé sur la croupe d'une montagne dont le pied est arrosé par la rivière de Seine. Là, on ne parla plus que d'assiéger la ville et de réduire les mutins. M. le Prince, qui ne voyait rien d'impossible, s'y engagea auprès de la reine, quoiqu'il n'eût que dix ou douze mille hommes pour le seconder en cette entreprise.

S'il ne pouvait forcer une aussi grande ville, au moins était-il maître de couper les approvisionnements. Le Parlement, malgré ses défiances, ne s'était pas mis en mesure de ramasser des vivres en quantité assez suffisante; il songea aux excès que commettrait ce peuple si la subsistance venait à manquer. Aussi chercha-t-il d'abord un accommodement. Un certain nombre des gens de la Compagnie se rendirent à Saint-Germain-en-Laye, offrant de se ranger dans le devoir, à de certaines conditions qui montraient que s'ils ne comptaient être les maîtres tout à fait, du

moins songeaient-ils à prendre leur bonne part du pouvoir.

La reine-mère ne s'arrangeait pas de leurs propositions, dont elle avait été prévenue avant même que ces gens ne quittassent Paris. Elle les renvoya sans même daigner les entendre, ce dont le Parlement se scandalisa si fort qu'il décréta le cardinal Mazarin. Ce dernier fut déclaré ennemi de l'Etat et en cette qualité incapable de remplir la place qu'il occupait. Ce corps donna ordre, en même temps, que la ville fût gardée, et que des levées fussent faites tant de cavalerie que d'infanterie.

M. de Longueville arrivait depuis peu de Munster, où il était à la tête des plénipotentiaires, plutôt à cause de son rang que de son mérite; mais il ne remplissait là qu'un poste de parade, c'était M. Servien qui conduisait tout, comme je l'ai marqué plus haut. Il fut le premier à se déclarer contre la cour, qu'il quitta subitement, car il avait suivi le roi à Saint-Germain. Il offrit ses services au Parlement qui les accepta de bon cœur.

M. de Longueville se voyait déjà généralissime, lorsqu'il fut obligé de s'effacer devant un plus grand que lui. Le prince de Conti, frère du prince de Condé, désireux sans doute de troquer sa crosse d'abbé de Saint-Denis contre une épée, se présenta dans le même dessein. Son arrivée mit fin à la querelle de diverses personnes de qualité qui refusaient d'obéir au duc de Longueville, entre autres le maréchal de la Mothe-Houdancourt. Ce dernier avait à se venger du cardinal, qui l'avait tenu en une prison d'où il ne faisait que de sortir. Chacun d'eux émettait diverses prétentions pour repousser celles que montrait le duc de Longueville de l'emporter sur

eux et de leur imposer ses volontés. Mais si l'on osait disputer le commandement au duc de Longueville, personne ne souffla mot pour refuser l'obéissance à un prince du sang, comme l'était le prince de Conti.

Pendant qu'on se préparait dans un camp et dans l'autre, le cardinal m'avertit que j'eusse à prendre mes mesures pour retourner en Angleterre. Je lui représentai que ma présence en ce pays n'était pas sans présenter quelques dangers pour moi, puisque Cromwell me tenait pour suspect. La puissance de Cromwell, si grande déjà, s'était singulièrement accrue depuis la mort malheureuse du roi (1). Il s'était si bien acquis l'affection du peuple anglais que peu ne s'en fallait que les gens ne baisassent la trace de ses pas, et qu'ils ne coupassent ses habits en pièces pour en faire autant de reliques. La populace, non contente d'être délivrée de la puissance royale et d'être mise en république, regardait comme un reste de tyrannie l'autorité qu'exerçait la Chambre-Haute dans le Parlement. Cromwell supprima cette Chambre, comme il avait supprimé la royauté. La populace en fit des feux de joie pendant plusieurs jours et son idolâtrie pour Cromwell augmenta plus encore.

Le cardinal, en apprenant que Cromwell avait frappé un coup aussi vigoureux, jugea que rien ne l'arrêterait plus, et qu'il était temps d'être de ses amis. Il m'envoyait là-bas dans le but de reconnaître quels étaient les gens de l'entourage de cet homme qui avaient de l'influence sur lui, afin de les gagner par ses largesses. Aussi, quand je lui répétai que je

(1) Charles Ier fut décapité à Londres le 30 janvier 1649.

craignais de ne pas mener à bonne fin la mission qu'i
me confiait, vu que je me savais suspect en ce pays.
il me répondit qu'un homme qui apporte de l'argent
à distribuer peut se promener dans tous les pays
du monde : il n'est jamais suspect pour personne.

XXV

Bon accueil. — Les plaisanteries de Cromwell. — Les trois colonels. — En affront. — Un festin coûteux. — D'Artagnan se dégoûte. — L'aigle et l'oison. — Besmaux et la table mise. — D'Artagnan lieutenant aux gardes. — L'attaque de Charenton. — Singulière oraison funèbre. — La campagne sous Paris. — Achats, ventes et marchandages. — La femme du conseiller. — Deux trompeurs. — Effroi de la cour. — Paix de Rueil.

Je partis donc pour l'Angleterre, mais à contre-cœur, je l'avoue. Le cardinal m'avait remis des lettres de change pour une somme de vingt mille écus, en m'avertissant que si cet argent ne suffisait pas, il m'en enverrait d'autre sur ma demande. Son Eminence m'avait chargé en outre d'une lettre pour Cromwell, chez qui je me rendis dès mon arrivée.

Cromwell me reconnut aussitôt et me dit que j'avais eu du bonheur en m'échappant de ses mains, quelque temps auparavant, et que, dans les conjonctures où il se voyait alors, il ne pouvait me dire comment il m'eût traité, parce que cela eût dépendu de mille choses. Il ajouta que tout péril étant écarté depuis, il ne m'en voulait pas autrement, et qu'il me pardonnerait même de bon cœur si je consentais à lui dire ce que j'étais venu faire, en Angleterre, à ce moment.

Je ne voyais pas d'autre inconvénient à lui avouer la vérité et je lui répondis : que j'étais venu effectivement en Angleterre dans un autre dessein que de lui faire un simple compliment ; que j'avais ordre de savoir en quel état se tenaient les affaires du défunt roi, et de me conduire selon ce que je viendrais à en apprendre.

Il me repliqua là-dessus que j'avais eu raison de lui dire la vérité, et qu'il voulait être de mes amis. Je me tins extrêmement honoré de cette manière d'agir et je protestai de mon respect pour sa personne dont je ne me départirais de ma vie. Enfin, je m'efforçai de me servir de la bonne volonté que me montrait Cromwell pour avancer auprès de lui ce que le cardinal m'avait recommandé. Je lui parlai donc de la passion que Son Eminence professait de le compter parmi ses amis.

Il me repartit en riant que je remplissais mon devoir en essayant de le persuader sur ce point, mais il me conseillait de ne pas me fier à la parole du cardinal au point de m'en porter garant. Ce ministre, selon ses propres paroles, sortait d'un pays où l'on ne se fait pas une loi sévère de tenir les promesses, non plus que les serments. Certes, Cromwell n'ignorait pas que si générale que soit une règle, elle souffre parfois une exception. Néanmoins, le fait d'être Italien, ministre d'un grand royaume et, en même temps, doué de sincérité, cela lui semblait des qualités parfaitement incompatibles.

Là-dessus il se prit à goguenarder sur toutes les grimaces qne l'on échange dans les cours. Est-ce que la France et l'Espagne se voyaient meilleures amies après toutes les ambassades échangées et toutes les alliances contractées ?

Je ne pus m'empêcher de lui donner raison, et ma

bonne foi ne lui déplut pas. Il me dit alors qu'il me voulait donner à dîner en famille, afin de me mieux marquer l'estime en laquelle il me tenait.

Les colonels Harrisson, Malemey et Lambert étaient parmi ses amis ceux à qui il se fiait le plus volontiers. Il me présenta à eux et ils me donnèrent à manger, mais avec une somptuosité qui me mit en doute sur leur sincérité : quand on invite un homme qu'on regarde comme un ami, on n'y apporte pas d'ordinaire autant de façons. J'étais ravi, néanmoins, de me voir en aussi bons termes avec des hommes que Cromwell m'avait désignés lui-même comme ses confidents. Je leur rendis un repas, qui n'eût pas été inférieur au leur, si le lieu où nous mangeâmes avait répondu à la magnificence de mon festin. Je n'avais rien épargné, d'autant que je prétendais mettre la dépense au compte du cardinal, puisque c'était dans ses intérêts, et non pour les miens, que je faisais tant de frais.

Avec toutes les précautions que la prudence me suggérait, je m'employai pour obtenir les bons offices de ces trois colonels en faveur de mon maître.

L'ambassadeur d'Espagne m'avait primé en leur promettant monts et merveilles, et je me vis en face de gens si durs qu'il me fut impossible de les amollir. Je mandai la difficulté au cardinal qui me fit réponse à peu près en ces termes : « Si les Indes fournissent à l'Espagne des trésors que la France ne saurait se procurer par la même source, notre couronne n'a pas moins accoutumé de l'emporter sur l'autre ; n'épargnez donc rien, et vous ne serez pas en dédit, quelque promesse que vous eussiez faite. »

J'avais déjà offert mes vingt mille écus, mais cette proposition fut considérée comme une bagatelle. La

lettre du cardinal me semblait si précise que je me crus autorisé à m'avancer jusqu'à cent mille écus. J'en fus quitte cependant à meilleur compte, puisque pour soixante mille je les faisais convenir de ce que désirait Son Éminence.

Tout fier de ma victoire sur l'ambassadeur d'Espagne, j'avertis le cardinal ; mais au lieu des compliments que j'attendais, je reçus une réponse qui me mortifia étrangement.

Son Éminence s'étonnait qu'en marchant de ce pas, je n'eusse pas adjoint la couronne du roi, mon maître, par-dessus le marché ; il préférait mille fois se passer d'amis qui lui coûteraient si cher. Il m'ordonnait pour conclusion de revenir au plus vite.

Il me fallut me disculper auprès de ces messieurs de mon manquement de parole, et ce fut une démarche qui me parut fort désagréable.

Quand je fus à Paris et que je voulus porter au compte du cardinal la dépense que j'avais faite pour traiter les amis de Cromwell, il raya cet article sous le prétexte que je me moquais de lui. Il me dit que s'il se mettait sur le pied de payer tous les festins qu'il convenait à ses domestiques de donner, les revenus du roi n'y suffiraient pas ; puisqu'il m'avait plu de convier les autres à danser, c'était à moi de payer les violons.

Le ton sur lequel il me faisait cette leçon me déplut singulièrement et je n'aimai pas la correction qu'il m'infligeait ainsi. Je m'en expliquai à M. de Navailles qui était comme son favori ; et je m'y pris de façon que mes paroles fussent rapportées, car je lui dis, en finissant, que je le priais de demander mon congé au cardinal, et que j'étais à bout d'endurer ses mauvais traitements de chaque jour.

M. de Navailles, qui était de mes amis, me déclara qu'il ne voulait tenir aucun compte d'un discours que m'inspirait la colère, et qu'il se refusait de me rendre le méchant office que je réclamais de lui, car ce serait perdre en un jour tout le bénéfice de la patience que j'avais montrée jusque-là. Il me représenta que je n'étais pas le seul à essuyer les brusqueries du ministre, mais que, celui-ci tenant en mains toutes les grâces du royaume, je devais étouffer le ressentiment des injustices subies en attendant une meilleure fortune.

Cette remontrance calma un peu mes esprits ulcérés; le profit retiré par moi de mes peines n'était pas d'une conséquence à me donner du regret, si je me privais de cette source de revenus, quoique je fusse bien près de mes pièces à ce moment. Je me résolus néanmoins de demeurer, tout en me promettant de saisir la première occasion qui se présenterait de m'affranchir de cet esclavage d'où je ne tirais que peu d'argent et beaucoup mauvaises paroles. Un lieutenant des gardes ayant été tué à l'attaque d'un château en Flandre, je demandai cette charge au cardinal, ce qui me fournissait un prétexte honorable de le quitter.

Il me regarda attentivement à cette demande, et je me vis au moment d'essuyer un compliment aussi peu aimable que ceux qu'il m'avait faits jusque-là. Il me dit alors, dans son baragouin; « Monsou d'Artagnan, ou ne connait pas un homme même quand on l'ou pratique chaque jour. J'ou vous prenais pour un aigle et vous n'êtes qu'oune oison. Me vouloir quitter pour oune lioutenance aux gardes? Sachez qu'oune capitaine de ce corps voudrait avoir tronqué sa charge contre vous, et vous avoir encore

donné vingt mille écus de retour. Oun gouvernement est la moindre chouse que peut espérer ounc de mes domestiques. Voyez la belle comparaison qu'il y a d'oune lioutenance aux gardes avec oune gouvernement ! »

Un autre peut-être se fût leurré de cette magnifique espérance, mais je connaissais mon homme pour le plus grand prometteur du monde. Je m'imaginai qu'il avait marchand en main pour cette lieutenance et je ne me trompais pas de beaucoup. La difficulté de me faire un autre établissement et les bons conseils de M. de Navailles, m'excitèrent encore à la patience.

Besmaux, qui n'aimait qu'à trouver la table toujours mise, cherchait non pas à se rendre indépendant de son Éminence, mais à s'enfoncer au contraire dans cette servitude. Il sollicitait une charge dans les gardes du cardinal, pour ne jamais plus s'éloigner de la présence de son maître, disait-il à celui-ci. La fonction pacifique qu'il ambitionnait s'accordait mal avec la mouche belliqueuse qu'il portait au coin de l'œil, afin de cacher, comme je l'ai dit, la cicatrice d'une blessure qu'il n'avait jamais reçue. Il arborait cette enseigne glorieuse pour bien apprendre aux gens qui ne l'avaient jamais vu à la guerre que ce n'était pas sa faute s'ils possédaient de mauvais yeux.

A la longue, cependant, le cardinal nous rendit justice, à l'un et à l'autre. Il estima Besmaux propre à faire le guet dans sa salle, et lui donna une lieutenance dans ses gardes, et comme il me savait bon à rouler dans l'armée du roi, il m'accorda la charge que je lui avais demandée, sans plus songer au gouvernement promis.

Cependant, Son Eminence persévérait dans le désir qu'il avait de réduire le Parlement et les Parisiens. Il s'était mis aux genoux de M. le Prince pour le supplier de ne pas l'abandonner en aussi graves circonstances ; la reine-mère avait joint ses prières à celles de son ministre, et M. le Prince s'était rendu aux caresses que l'une et l'autre lui faisaient à l'envi. Il conduisit alors ses troupes du côté de la rivière de Seine, au-dessous de Paris. Leur petit nombre ne leur permit pas de s'emparer de tous les postes avantageux, et comme Charenton n'était pas occupé, le prince de Conti, généralissime des forces du Parlement, y envoya deux mille hommes sous les ordres du marquis de Chanleu. Celui-ci se barricada à la hâte, pour se défendre en ce trou à peine tenable.

M. le Prince voulut enlever le poste, avant que les Parisiens le secourussent, car Charenton n'est pas éloigné des faubourgs de la ville ; il s'avança en personne de ce côté, quoique cette bicoque ne valût pas l'honneur de sa présence. Il se plaça avec quelque cavalerie dans le parc de Vincennes, pendant que son infanterie gardait l'abbaye de Conflans et de Carrières. Il chargea le duc de Châtillon de l'attaque, alors que lui-même demeurait derrière les murailles du parc, pour le soutenir s'il était ramené.

Le duc de Châtillon, digne du grand nom qu'il portait, reconnut d'abord le terrain. Chanleu s'était fortement retranché, sauf du côté du temple que les gens de la Religion ont dans ce bourg ; il ne s'attendait pas qu'on l'attaquât de ce côté-là qu'il avait négligé de fortifier, parce qu'il le jugeait suffisamment défendu par la nature des lieux. Néanmoins il y avait posté quelque infanterie.

Au premier bruit du combat, il accourut avec ses

forces; et comme il avait promis au Parlement de conserver ce poste ou de s'y ensevelir sous les ruines, il ne se ménagea pas, et se fit tuer au moment où les troupes du roi débouchaient dans la rue qui mène au temple.

La résistance cessa pour ainsi dire, et le duc de Châtillon sommait déjà les gens qui occupaient ce temple de se rendre prisonniers de guerre ; mais il lui fut tiré un coup dont il perdit connaissance. On le fut apprendre à M. le Prince que ce malheur eût affecté davantage s'il n'avait été amoureux de madame de Châtillon ; or, le duc s'était mis depuis peu sur le pied de mari incommode. M. le Prince n'aimait pas qu'on le gênât ; aussi dit-il à Guitaut, qui était auprès de lui :

— Il eût tout aussi bien fait de n'être point jaloux, puisqu'il avait si peu de temps à vivre.

Les gens du duc n'en poussèrent pas moins leur conquête, et les troupes de Chanleu furent taillées en pièces. On porta M. de Châtillon à Vincennes ; il lui vint des médecins et des chirurgiens de tous côtés : ceux du roi et ceux de Son Eminence. Sa blessure était mortelle, mais il ne mourut que le lendemain.

Son Eminence, à qui j'étais encore, m'avait envoyé pour lui témoigner le chagrin qu'il ressentait de son état. Je trouvai la duchesse, sa femme, auprès de lui. Elle était venue en toute diligence de Saint-Germain, sachant qu'il n'avait pas longtemps à vivre; non pas qu'elle eût beaucoup d'amitié pour lui: elle avait trop d'amants pour aimer un époux. C'était la plus belle femme de la cour et la plus coquette. Le pauvre homme me sembla tout attendri, soit qu'il eût regret de quitter cette femme qu'il aimait par-dessus tout, soit que bien jeune encore, n'ayant pas encore trente

ans, il ne pût soutenir son malheur avec la fermeté qu'il eût montrée en un âge plus avancé.

On avait dit au cardinal que vingt mille Parisiens étaient sortis de Paris, et que M. le Prince les avait mis en fuite avec un seul escadron. Les Parisiens étaient sortis en aussi grand nombre, c'est vrai, mais ils s'étaient contentés de montrer le nez, de très loin, sans oser davantage. L'encens ne coûtait pas cher à M. le cardinal, et du plus loin qu'il aperçut M. le Prince, lors du retour de celui-ci à Saint-Germain, il lui cria :

— Que feront maintenant les Espagnols devant vous qui touez plus de monde, à vous seul, que toute une armée ? Votre présence est plous dangereuse que celle d'oune basilic, pouisque vous mettez en fouite vingt mille hommes par un seul de vos regards !

Il demanda à contempler l'épée de M. le Prince, croyant apparemment qu'elle était teinte du sang des malheureux Parisiens. Enfin il dit mille balivernes et fit mille grimaces plus dignes d'un baladin que d'un ministre d'État.

Je crois bien que telle fut la pensée de M. le Prince ; quoi qu'il en soit, les généraux des Parisiens, tout honteux qu'on eût pris à leur barbe un poste qu'il leur était facile de secourir, tâchèrent d'effacer cette défaite par quelque conquête plus considérable. Ils songeaient bien à nous reprendre Melun, mais quoique ce ne soit pas une place considérable par ses défenses, ils ne s'y fièrent pas, et tournèrent leurs desseins sur Brie-Comte-Robert et quelques autres bicoques qu'ils surprirent.

M. le Prince, sur cette nouvelle, se voulait mettre en chemin de reprendre ces postes ; la reine mère et le cardinal, qui tremblaient de le voir s'éloigner de

Saint-Germain, lui persuadèrent que cette besogne ne valait pas qu'il se dérangeât. Il se laissa débaucher d'autant aisément qu'il entretenait quelques amourettes à Saint-Germain.

Le maréchal de Plessis commanda en son lieu et place ; il détacha le comte de Grancey, lieutenant-général, qui marcha sur Brie, pendant que le maréchal barrait la route aux secours que les Parisiens pourraient envoyer. La ville capitula aussitôt, et les autres villes ne tinrent pas plus longtemps. Quoique le maréchal de Plessis n'eût que peu de monde avec lui, les Parisiens s'abstinrent de s'y frotter. En revanche, comme la ville de Saint-Denis était dégarnie des troupes que le maréchal avait emmenées, et que, seule, une compagnie de Suisses défendait l'endroit, ils accoururent et s'emparèrent de la ville, qu'ils ne gardèrent pas longtemps : M. le Prince, averti, les délogea sans peine.

Cependant ces petites expéditions, sans grand éclat, resserraient les Parisiens dans leur ville et coupaient leurs approvisionnements de telle sorte qu'ils commençaient à manquer de tout. Leurs généraux s'occupaient assez peu d'ouvrir des passages et de les maintenir libres ; les uns après les autres, ils négociaient auprès de la cour pour vendre leur soumission aussi cher que possible ; ils se plaisaient même à retenir ce peuple dans la misère, car, s'ils l'en eussent affranchi, il serait devenu trop insolent.

Le Parlement, qui ne connaissait rien aux choses de guerre, se voyait forcé de croire ses généraux sur parole, lorsque ceux-ci affirmaient qu'il était impossible d'en faire plus qu'ils n'en faisaient. Mais les souffrances de ce peuple excitaient sa haine, non contre la cour, mais contre ce Parlement qui l'avait

encouragé à la sédition. Les plaintes s'accroissaient chaque jour, avec la famine qui grandissait, et le Parlement comprenait que tout n'est pas bénéfice pour les sujets qui se révoltent contre leur roi; au sein même de la compagnie, ils commencèrent à se suspecter les uns les autres, car certains membres, à l'exemple des généraux, s'efforçaient de tirer quelque grâce pour prix de leur soumission.

M. le cardinal n'était pas fâché d'entretenir les soupçons de la compagnie; il s'employait même à les accroître. Il se servit de moi dans cette rencontre.

Je connaissais la femme d'un conseiller qui était coquette au point qu'elle voulait que chacun lui en contât. Je l'avais servie selon son inclination, sans grande récompense, je dois l'avouer. Sa coquetterie avait d'abord déplu à son mari, qui se voyait déjà en route pour devenir ce que sont tant d'autres; mais il reconnut, par l'expérience, que c'était simple fleurette chez elle, et qu'elle n'accordait rien qui pût l'alarmer. Il s'amusait même de ses intrigues et lui demandait des nouvelles de ses galants.

Cet homme, qui me savait du nombre de ces derniers, et qui connaissait mon poste auprès du cardinal, pensa que je le pourrais renseigner au juste sur le nom de ses confrères qui étaient en marché avec la cour. Sa femme m'écrivit donc pour me reprocher mon indifférence à son égard; elle me disait qu'elle voyait combien peu je l'aimais, puisque j'avais laissé passer autant de temps sans la voir, et cependant, malgré les divisions des partis, chacun circulait à son aise et les passeports n'étaient pas difficiles à obtenir; au besoin, elle se chargeait de m'en procurer un.

Je montrai cette lettre au cardinal, non que je me souciasse de revoir cette dame, car j'avais compris que je n'obtiendrais que de douces paroles d'elle, et rien de plus ; or ce genre d'amour n'a jamais été mon fait. Son Eminence réfléchit un bon moment, puis elle me demanda si je m'entendais à faire l'amoureux. Je lui répondis que je m'acquittais assez bien de ce rôle autrefois, et que je n'avais pas oublié mes premiers succès.

— Ne me tromperas-tou point? fit-il; on sacrifie souvent son maître à sa maîtresse.

Il me parlait avec cette familiarité quand il était en belle humeur. Je lui répondis que cette femme m'était indifférente, et que je n'avais en but, en lui montrant cette lettre, que le bien de son service. Il me commanda alors d'écrire pour recevoir le passeport que cette femme ne me fit pas attendre; car si je m'apprêtais à la tromper, elle ne songeait qu'à me duper de son mieux.

Je la vis, et protestai de mon amour avec ardeur; elle reconnut que cinq semaines d'absence avaient singulièrement réchauffé mon feu languissant, mais ce n'était pas pour échanger des douceurs qu'elle m'avait mandé. Avec toute sa finesse et sa fourberie de femme, elle me tendit des pièges, dans lesquels je tombai, puisque je n'étais venu que pour cela ; elle m'arracha nombre d'indiscrets aveux que j'aurais été bien fâché de ne pas lui faire. Son désir était de savoir ceux des conseillers qui étaient en marché avec la cour, et je lui citai ceux que le cardinal m'avait commandé de nommer. J'affirmai même que beaucoup étaient achetés par la promesse de bénéfices pour leurs enfants.

La femme répéta mes confidences à son mari, qui

les redit à ses confrères. Différentes assemblées furent tenues, où ne figuraient pas ceux que j'avais nommés, car on s'était gardé de les prévenir. La confiance qui avait réuni les gens contre la cour se changeait peu à peu en une méfiance profonde, que les uns entretenaient contre les autres; l'on pouvait espérer bonne récolte de cette graine de discorde.

Le duc de Beaufort, qui s'était échappé de prison depuis peu, et qui, par haine du cardinal, s'était mis dans le parti du Parlement, eut connaissance de ces bruits qui volaient de bouche en bouche. Je ne sais s'il comprit de lui-même quel appoint de force cette division naissante donnait à la cour contre la sédition, mais il se démena pour adoucir les esprits, et pour justifier ceux que les bruits représentaient comme vendus au cardinal; ces efforts n'auraient pas abouti à un bon résultat, si un événement auquel la cour ne pouvait s'attendre n'avait déterminé le cardinal à traiter ouvertement.

Le mauvais état des affaires à Paris avait poussé le Parlement à demander secours aux Espagnols. L'archiduc Léopold, qui commandait dans les Pays-Bas, promit non seulement ces secours, mais il envoya à Paris un de ses gentilshommes, porteur d'une lettre écrite de sa main. La cour apprit tout aussitôt que l'archiduc s'apprêtait à entrer en France, pour faire lever le blocus de Paris.

La reine-mère, qui vivait jusque-là dans le ferme désir de punir les Parisiens, changea de sentiment sous le coup du péril qui la menaçait. L'archiduc avait déjà profité de nos désordres pour reprendre quantité de bonnes places en Flandre; on devait appréhender qu'il ne fît encore meilleur profit dans une nouvelle campagne.

La nécessité l'obligeant de se relâcher de sa fierté, elle envoya un héraut d'armes pour proposer quelque accommodement au Parlement. Je ne sais à quoi songeait son conseil d'envoyer ainsi un héraut d'armes aux sujets du roi, ce qui ne se fait que de souverain à souverain. La crainte qu'excitait la venue annoncée de l'archiduc brouillait la cervelle de la plupart au point qu'ils ne savaient ce qu'ils faisaient.

Ce héraut s'étant présenté à la porte Saint-Honoré, avec sa cotte d'armes et son bâton, on en donna avis aux gens du Parlement qui ne s'assemblaient plus comme de coutume pour vaquer aux affaires des particuliers, mais seulement pour celles de l'État et de la ville de Paris.

Les conseillers qui penchaient du côté de la cour saisirent cette occasion pour rappeler leurs confrères à leur devoir. Ils leur représentèrent qu'ils avaient suffisamment fourni à mordre sur leur conduite en appelant l'aide des ennemis du royaume, sans s'attirer de nouveaux reproches. S'ils recevaient ce héraut, ce serait donner raison à ceux qui les accusaient de s'ériger en souverains ; qu'ils le devaient renvoyer et faire savoir à la reine-mère que, s'ils ne l'avaient pas reçu, c'est qu'ils n'étaient pas aussi criminels qu'on voulait les faire passer à ses yeux.

Le Parlement se rendit à cet avis, qui réunit la pluralité des voix. Des députés choisis parmi les gens bien intentionnés pour la paix furent envoyés à Saint-Germain. Cette soumission flatta l'orgueil de la cour, qui voulait, en outre, s'affranchir de la crainte que lui inspirait l'archiduc ; elle proposa aux députés du Parlement une conférence pour régler à l'amiable les différends qui séparaient les esprits. Ceux-ci s'empressèrent de saisir leurs confrères de cette propo-

sition qui fut acceptée d'un consentement unanime.

On convint de part et d'autre qu'on s'assemblerait à Rueil pour y examiner toutes choses. Le Parlement y envoya des députés, et le cardinal Mazarin y étant allé lui-même de la part de la cour, le duc d'Orléans honora ces conférences de sa présence. Enfin, après bien des contestations, la paix fut conclue entre les deux partis (1). Mais elle ne fut pas de longue durée, de sorte que devant qu'il fût peu, la guerre civile se ralluma si fortement que tout ce qu'on avait vu jusque-là n'était rien en comparaison de ce qui se vit alors *.

(1) 11 mars 1649.

* Le second volume des: MÉMOIRES DE M. D'ARTAGNAN paraîtra prochainement avec ce sous-titre: **Le Lieutenant.** La Fronde: *Guerre de rues, guerre d'alcôves.*

TABLE DES MATIÈRES

I. — La naissance de d'Artagnan. — Exemple de M. de Tréville. — Peu d'argent et beaucoup de conseils. — Un bidet fatigué et un gentilhomme insolent. — Coups de fourche et coups de bâton. — D'Artagnan volé et assommé est mis en prison. — Charité d'un curé. — En liberté. — Entrevue avec M. de Montigré. — Arrivée à Paris. 1

II. — L'enseigne du Gaillard-Bois. — L'antichambre de M. de Tréville. — Athos, Porthos et Aramis. — Mousquetaires et gardes du cardinal. — Une gracieuseté de Porthos. — La soutane de Rotondis. — Jussac, Biscarat et Cahusac. — D'Artagnan blesse Bernajoux. — Victoire complète. — Rixe ou duel. — La mine de M. de Fabert. 8

III. — D'Artagnan mandé par le roi. — Le jeu de paume. — Un apprenti mousquetaire. — Nouvelle querelle. — Trois coups d'épée. — Grand esclandre. — « A nous, mousquetaires ! ». — Une sortie en masse. — Les préventions de Sa Majesté. — Le témoignage d'un mourant. — Le dîner de M. Tréville. — La colère du roi. 18

IV. — Les intrigues du cardinal. — Allées et venues. — Une femme habile. — La maladie de M. de Cavois. — Bouvard, premier médecin de la cour. — D'Artagnan cadet aux gardes.

— Le cadeau du roi. — La comédie du deuil. — La créance de Montigré. — Un ami vaniteux. — Le baudrier brodé et le manteau. — La rencontre entravée. — Les excuses d'un faux brave. — Cinq jours de prison. — Besmaux-Baudrier. 29

V. — Le siège d'Arras. — Le Cardinal-Infant. — Un rébus impertinent. — Les sévérités royales. — Trop d'esprit. — Bottes et souliers. — Les convoyeurs. — Les douze bouteilles de champagne du comte de Rantzau. — Une affaire sanglante. — Querelle de billard. — Une victoire contestée. — Discussion orageuse entre Sa Majesté et Son Eminence. — Le cardinal s'oublie. — Pardon accordé. 43

VI. — M. de Saint-Preuil, gouverneur d'Arras. — La jolie meunière. — Un maître d'hôtel en campagne. — La bague refusée. — Comme quoi les Flamandes aiment le bon vin. — Une patrouille de maris. — Une étable brûlée et un procès criminel. — Quittance causée pour affaire secrète. — Une lettre de Montigré. — Rosnay à Paris. — Le laquais en livrée verte. — Une hôtesse, jeune, belle et généreuse. 56

VII. — Rosnay soudoie des assassins. — Coup éventé. — Le commissaire et ses archers. — Fuite et condamnation de Rosnay. — Les embarras de l'hôtesse. — Un créancier incommode. — Le retour du mari. — L'antichambre du roi. — Quatre-vingt-seize louis ou pistoles d'Espagne. — Colère de l'hôtesse battue par son mari. — Athos et sa contre-lettre. 63

VIII. — La discorde en Angleterre. — Menées et intrigues en France. — Le duc de Bouillon et le comte de Soissons. — Trois maréchaux de France. — Le tripot de la Sphère, au Marais. — Le cabaret de la rue Montmartre. — Campagne de 1641. — Bataille de la Marfée. — Mort mystérieuse du comte de Soissons. — Saint-Preuil et le commissaire aux vivres. — Aventure de la garnison de Bapaume. — Procès et exécution de Saint-Preuil 79

IX. — Le cabaretier et la cabaretière. — Un valet qui fait le jovial. — Politesse trompeuse. — Athos et Briqueville. — Un moment de plaisir interrompu. — Le cabinet à surprise. — Un commissaire pétulant. — Coups de pistolet et coups de bâton. — Au Châtelet. — L'opinion de M. de Tréville sur les exploits de d'Artagnan. — Raccommodement hasardeux 93

X. — Nouveaux complots. — M. de Cinq-Mars. — Ambition du favori. — Il pousse M. de Tréville à assassiner le cardinal. — Irrésolutions du roi. — Le poignard au pommeau de l'épée. — Perpignan assiégé. — Voyage de Fontrailles en Espagne. — Le cardinal à Tarascon. — Déroute de Honnecourt. — Cinq-Mars et de Thou exécutés à Lyon. — Mort du cardinal. — Les prisonniers de la Bastille. 107

XI. — Les embûches du cabaretier. — Le manteau d'écarlate. — La fuite en chemise. — Les garçons rôtisseurs. — Un récit artificieux. — Les rancunes d'un commissaire. — Au Grand-Châtelet. — Les remontrances de M. de Tréville. — La mort du mari. — Offres tentantes. — Straatman, capitaine suisse. — Propositions de mariage. — Faux ivrognes. — Estramaçons et rapière. — Le baudrier protecteur. — Fin des premiers amours 121

XII. — Accord de la reine et du cardinal Mazarin. — Intrigues de Chavigny. — Testament du roi enregistré par le Parlement. — Mort du roi Louis XIII. — Rocroi assiégé. — Marche de Gassion. — Le duc d'Enghien livre bataille, malgré le maréchal de l'Hôpital. — L'évêque de Beauvais mal récompensé. — Le duc de Beaufort et la duchesse de Chevreuse mécontents. — Fin de la campagne de 1643. 135

XIII. — Voyage en Angleterre. — Le roi Charles Ier. — M. le duc d'Harcourt à Londres. — Insolence des Anglais. — Bataille de Newbury. — Retour à Paris. — D'Artagnan devant la reine d'Angleterre. — Duel avec un Anglais. — Galant billet d'une dame. — La médecine d'Aramis. — Une colique malencontreuse. — Second billet galant. — Beauté irrésistible. — Dédains et mépris. — Les souffrances d'un amoureux. . 146

XIV. — Une querelle dans un mauvais lieu. — Un Anglais effrayé. — Vieilles bêtes et jeunes poulettes. — La recommandation d'un frère. — Les regrets d'une héritière déçue. — Une soubrette de bonne volonté. — Un rival redoutable. — Les admirations de la chancelière. — M. de Tréville et le chancelier. — Le défi de M. de Laval. — M. de Tréville choisit d'Artagnan pour second. 162

XV. — La femme de chambre amoureuse. — Rendez-vous significatif. — Une passion mal guérie. — La substitution. — Nuit

bien remplie. — Reproches mérités et compliments flatteurs. — Second rendez-vous. — Les précautions d'une jalouse. — Un galant affamé et transi. — Nouvelle fantaisie de milady***. — Les dédains de M. de Vardes. — Fureurs et colères. 176

XVI. — Subit apaisement de milady***. — Ses projets. — Politique d'un Gascon. — Au plus fin. — D'Artagnan exige des arrhes. — Milady*** se rend. — L'aveu délicat. — Injures et tapage. — La maîtresse et la soubrette. — Le courroux de la reine d'Angleterre. — D'Artagnan à la prison de l'Abbaye. — La foire Saint-Laurent. — Sept assassins. — Combat sanglant. — La blessure d'Athos 189

XVII. — Le jeu de hocca chez le cardinal Mazarin. — Un maître en fourberie. — Une véritable mômerie. — Le jeune roi, âgé de cinq ans et demi, refuse d'accorder une casaque de mousquetaire à d'Artagnan. — Le siège de Gravelines. — Le fort Saint-Philippe. — A la tranchée. — Couardise de Mainville, cadet aux gardes. — L'officier aux poudres. — Les instructions du cardinal. — Fin de la campagne. 206

XVIII. — D'Artagnan entre aux mousquetaires. — Sa joie et ses illusions. — Une veuve jeune, belle et riche. — Mariage prochain. — Hostilité des domestiques. — Les manœuvres d'une suivante. — Maladresse et trahison. — Derrière la tapisserie. — Une mine pitoyable. — Malheureux en amour, heureux au jeu. — La misère de Besmaux. — Les emportements du duc d'Enghien. 218

XIX. — Victoire de Nordlingen. — La jalousie du duc d'Orléans. — Sous les murs de Bourbourg. — Une situation périlleuse. — Les poches du mort. — L'émotion de M. des Essarts. — Un portrait pour un autre — La boîte enrichie de diamants. — Traîtrise des hommes, folie des femmes ! — Nouvelle bonne fortune. — Furieuse rivalité. — Une étrange lettre. — Le petit mari de la chienne. — Histoire de cornes. — L'orage menace 231

XX. — Le jeune roi en Flandre. — D'Artagnan et Besmaux, gentilshommes du cardinal Mazarin. — Des bas, mais pas de souliers. — Lettre interceptée. — Les promenades d'un assassin. — La tranchée de Courtray. — Le repentir d'un mourant. — Cinquante pistoles de poison. — Les remontrances d'un père.

— Propositions alléchantes. — Cornes dorées. — Un mari qui regimbe. — Le Président et la Présidente. — Procès sur procès. — Une mauvaise plaisanterie. — Singulière vengeance. — Un accouchement difficile. — Issue fatale 244

XXI. — D'Artagnan, cheval de poste au service de Son Eminence. — La mouche de Besmaux. — Saint-Evremont — Un bel établissement. — Madame de Miramion. — Roger de Rabutin, comte de Bussy. — Le calvaire du Mont-Valérien. — Un enlèvement. — La compagnie des mousquetaires cassée. — A franc-étrier. — Un sauveur mal reçu. — Méchante étoile. — Prétexte fâcheux. — La résolution de madame de Miramion 261

XXII. — Egalité dans l'infortune. — Caresses subites. — Le Parlement se fait hostile. — Arrestation de Broussel. — D'Artagnan dans les barricades. — Un coquin déterminé. — Les deux casuistes. — Le passage obscur. — Pris au trébuchet. — Les gardes de la Prévôté battus et emprisonnés. — L'alarme du cardinal. — La belle couturière. — La mère et la fille. — Un frère incommode. — Secours opportun. — Bataille en chambre. — Arrestation générale. 270

XXIII. — Mathieu Molé, porte-paroles du Parlement. — Colère de la reine-mère. — La rigueur des uns et l'indulgence des autres. — La précaution du cardinal — Une commission humiliante. — Besmaux vexé. — La disgrâce de Son Eminence. — Explications de d'Artagnan. — Un éloge menteur. — La soupe de Champfleuri. — Besmaux vexé une seconde fois. — M. Servien et le congrès de Munster. — Nouveau voyage. — M. de Fabert et son génie. — L'électeur de Cologne et la pierre philosophale. 286

XXIV. — A bord d'un navire espagnol. — D'Artagnan reçoit un coup de bâton. — Il veut tuer son insulteur. — Transbordement. — Arrivée à Londres. — L'ambassade d'Espagne se méfie. — Mauvaise excuse. — Pas et démarches inutiles. — Cromwell. — Un diamant de cent pistoles. — Cromwell se méfie. — Poursuite. — Coups de mousquet en mer. — Une exécution mystérieuse. — Le Parlement décrète le cardinal Mazarin. — Le prince de Conti. — L'argent n'est jamais suspect 300

XXV. — Bon accueil. — Les plaisanteries de Cromwell. — L
trois colonels. — En affront. — Un festin coûteux. — D'A
tagnan se dégoûte. — L'aigle et l'oison. — Besmaux et l
table mise. — D'Artagnan lieutenant aux gardes. — L'a
taque de Charenton. — Singulière oraison funèbre. — L
campagne sous Paris. — Achats, ventes et marchandages. —
La femme du conseiller. — Deux trompeurs. — Effroi de l
cour. — Paix de Rueil 31

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

1.